This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

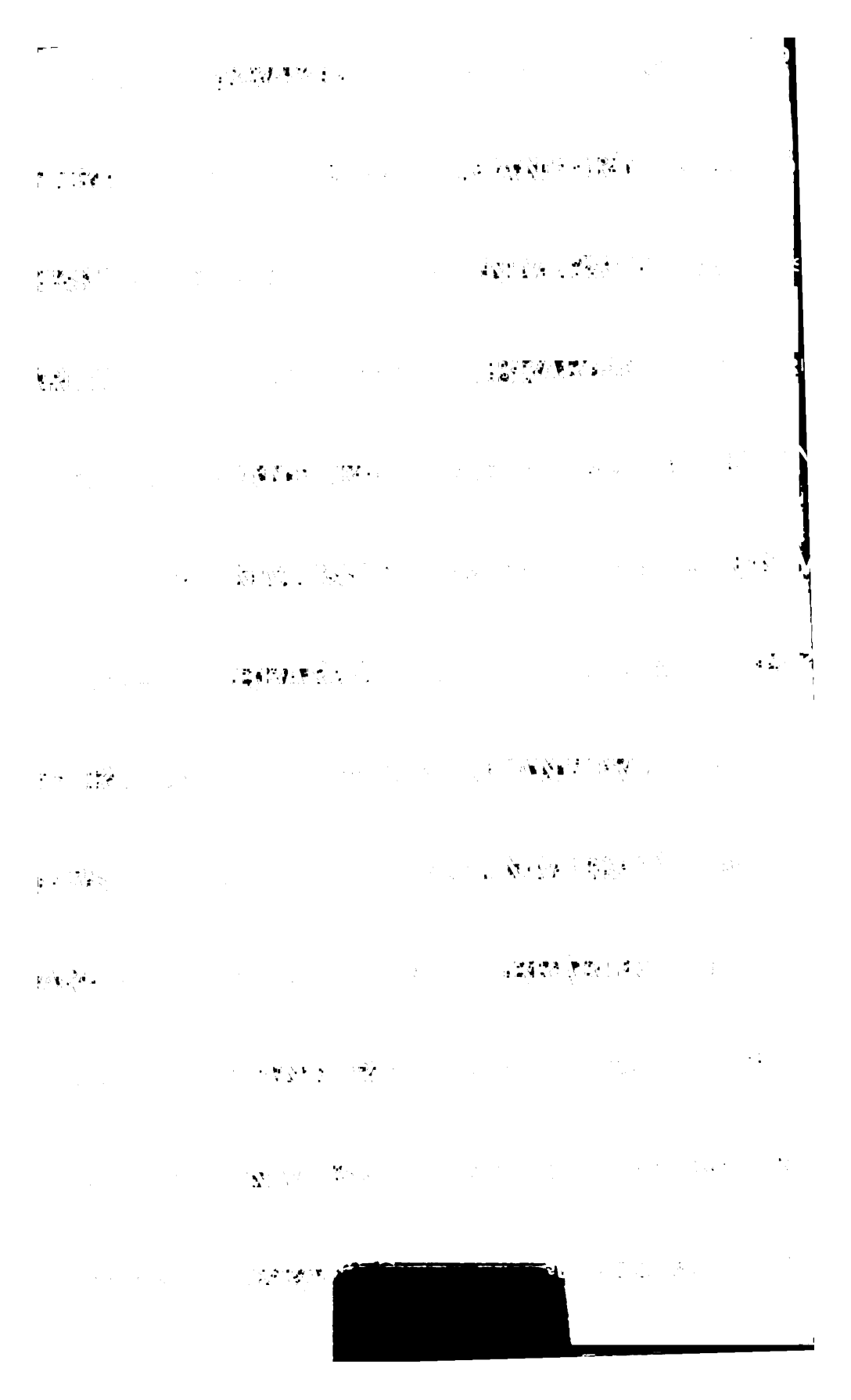

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

MÉMOIRES-JOURNAUX

DE

PIERRE DE L'ESTOILE

ÉDITION POUR LA PREMIÈRE FOIS COMPLÈTE ET ENTIÈREMENT CONFORME AUX MANUSCRITS ORIGINAUX

Publiée avec de nombreux documents inédits et un commentaire historique, biographique et bibliographique

PAR

MM. G. BRUNET, A. CHAMPOLLION, E. HALPHEN
PAUL LACROIX, CHARLES READ
ET TAMIZEY DE LARROQUE

TOME ONZIÈME

JOURNAL DE HENRI IV

1610-1611

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
338, Rue Saint-Honoré, 338

—

M DCCC LXXXIII

MÉMOIRES-JOURNAUX

DE

PIERRE DE L'ESTOILE

TIRAGE A PETIT NOMBRE

Plus 100, exemplaires sur papier fort de Hollande
et 25 sur papier Whatman.

MÉMOIRES-JOURNAUX

DE

PIERRE DE L'ESTOILE

ÉDITION POUR LA PREMIÈRE FOIS COMPLÈTE ET ENTIÈREMENT
CONFORME AUX MANUSCRITS ORIGINAUX

Publiée avec de nombreux documents inédits
et un commentaire
historique, biographique et bibliographique

PAR

MM. G. BRUNET, A. CHAMPOLLION, E. HALPHEN
PAUL LACROIX, CHARLES READ
ET TAMIZEY DE LARROQUE

TOME ONZIÈME

JOURNAL DE HENRI IV

1610-1611

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
338, rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIII

DC193.9
L4A2
v.11

REGISTRE-JOURNAL

[DU 2 SEPTEMBRE 1610 AU 27 SEPTEMBRE 1611]

ANNÉE 1610

SEPTEMBRE.

Le jeudi 2e de ce mois, selon l'accord et capitulation faite, arrestée et signée, le jour de devant, premier du mois, la ville et chasteau de Julliers fust rendue et remise entre les mains de Messieurs les Princes de Brandebourg et de Neubourg, en la possession desquels par un mesme moien demeura toute la duché. Le siége dura quatre semaines sept jours; il s'y perdist de deux à trois mil hommes. Le Mareschal de La Chastre revinst, avec ses trouppes, en France; le prince d'Anhalt repassa le Rhin avec ses reistres; et le comte Maurice, auquel on en donnoit le principal honneur, reconduit ses trouppes en Hollande.

Et ainsi prist fin la guerre de Clèves, juste, à la vérité, puisqu'il y alloit de la foy du feu Roy et de la nostre, qui nous commandoit de secourir ceux avec qui nous avions fait alliance défensive. C'est pourquoi Aristote, en sa Réthorique à Alexandre, dit que ceux qu'on outrage ne doivent seulement prendre les armes pour se défendre, mais aussi doivent secourir leurs alliés qu'on offense. Toutesfois, si une guerre, quoique juste, est tousjours détestable, selon l'opinion de S. Augustin, au 19e livre

[illegible] et [illegible] plusieurs mieux [illegible] guères d'autres [illegible] brouillons, [illegible] dans [illegible] feu. hommes [illegible] pour ne laisser jamais ni [illegible]

Le samedi [illegible] par arrest de la Cour de Parlement de Paris, furent pendus en la place de Grève, les seigneurs [illegible] de Chefbobin, [illegible] qu'on disoit y avoir plus de trente ans qu'il faisoit sa demeure en Poictou, avec un sien fils nommé Champmartin, convaincus d'avoir fait ung manifeste, pour inciter à esmouvoir le peuple de Poictou à une révolte et à prendre les armes contre le feu Roy, leur prince naturel et souverain seigneur, sous couleur de bien public, qui est le prétexte ordinaire de tous les trouble-peuples, afin de pescher en eau troublée. A quoi le peuple se laisse aisément aller : car comme dit Plutarque, en ses Enseignemens politiques, parlant de ces malveillances populaires et légères : « En tout peuple se « trouve je ne sçai quelle malignité et plainte ordinaire « contre ceux qui le commandent. » C'est pourquoi il est nécessaire de faire bonne et prompte justice de ceux qui poussent et entretiennent les peuples en telles rebellions ; et ne leur doit-on jamais pardonner, pource que ce sont gens meschans et incorrigibles, desquels il ne faut jamais rien espérer de bon, estans meschans et ingrats envers leur propre patrie. L'abbatis d'une teste, en cela, fauche bien souvent toutes les autres ; et ce supplice n'est pas tant proprement à cause d'eux qu'à cause de l'Estat.

Ils estoient prisonniers dès le vivant du feu Roy, qui avoit voulu voir et leur parler : comme il avoit fait et

tiré les vers du nez de quelques-uns d'entre eux, mesme ment du Jarrige, qui estoit de la Religion ; et ce, par une subtile prudence qu'avoit le feu Roy, laquelle (dit Lipse, en ses *Politiques*) ne perd point son nom pour estre arrousée de quelques gouttes de finesse. A quoi Sa Majesté se connoissoit fort bien : car, si de droite route il ne pouvoit gangner le port, il changeoit les voiles et y arrivoit en tournoiant, qui est le conseil de Cicéron, en sa neuviesme Épistre à Lentulus. En telles affaires, toutes-fois, la plus grande finesse que j'y trouve, c'est que le prince soit homme de bien, droicturier et non exacteur. Son innocence est sa sauvegarde.

Le mécredi 8e de ce mois, le duc de Feria, envoié ici, de la part du Roy d'Espagne son maistre, vers Leurs Majestés, pour se condouloir de la mort du feu Roy et leur désirer tout accroissement (ou diminution) de grandeur et prospérité, arriva à Paris avec une belle suitte. Au devant duquel aussi furent de quatre à cinq cents chevaux françois, pour le bienveignier et receuillir. Il estoit fils du duc de Feria, qui, pendant la Ligue, régenta si bien Paris, avec ses garnisons espagnoles, et y estoit encores, quand la ville fust réduitte sous l'obéissance de Sa Majesté, laquelle le contraingnist d'en sortir.

Sur lequel subject, en forme d'allusion sur ce nom de *Feria,* furent faits et divulgués les vers latins suivans, qu'on ne trouvera moins bons que bien rencontrés :

Cur, quondam male feriatus, isthuc
Redit Feria ? Filiusne captam
Amissamque patri reposcit Urbem ?
Legatus venit, an superbus hostis ?
Mitte quærere plura : namque cæso
Dira proditione quem timebant
Henrico, et misere gemente Gallo,
Agunt undique ferias Iberi.

Les archiducs de Flandres (nos plus proches et mauvais voisins) y envoierent, en mesme temps et à mesme fin, le comte de Buquoy. Ambassade composée de gens yvres, la pluspart du temps, vrais vitels, qui, suivant le naturel des veaux, demeurent couchés tout de leur long, si vous leur donnez force pasture.

Suivist le milord Vuouton, de la part du Roy d'Angleterre, qui se disoit bien nostre bon ami; mais on ne sçavoit bonnement ce qu'on en devoit croire. Il apporta au Roy l'Ordre de la Jarretière, la cérimonie de laquelle se fist, le jour Ste Croix, à vespres, en l'église des Feuillans, après que Sa Majesté eust donné à disner magnifiquement audit milord dans sa maison des Tuileries. Il ne traicta point le duc de Feria: ce qui fust remarqué. Mais le Roy avoit plus d'occasion d'aimer et se fier de l'un que non pas de l'autre (bien que tous deux estrangers); joint que son inclination ne l'a jamais porté à aimer l'Espagnol, duquel, avec le laict et la mammelle, il semble avoir succé la haine; car il n'avoit guères que deux ans et estoit encores au berceau, qu'aiant ouï dire qu'un seingneur espagnol estoit arrivé ici, qui désiroit le voir : à ce mot d'Espagnol, estant entré en colère, commença à crier qu'on lui apportast son espée. Ce qui fust noté dès lors, comme sont volontiers les actions des princes, principalement en tel aage, où elles sont purement naturelles et non desguisées.

En mesme temps, les Princes alemans, alliés de la Couronne, portans les cœurs vraiement francs et nets de toute perfidie et trahison (laquelle ils abhorrent naturellement), y envoièrent leurs ambassades; comme aussi firent les ducs de Savoie et de Lorraine : l'ung, peu ami de la France, aussi tortu de l'ame que du corps; l'autre, nostre allié et ami, ne pouvant guères estre autre, quand

il voudroit. Les Estats des Provinces Unies de Hollande et Zélande, vraiement dolens de la mort du feu Roy, laquelle ils ont plus pleurée que nous, et pleurent encores tous les jours et en affectent la vengeance, qui semble estre du tout esteinte et morte au cœur du François, ne furent des derniers à tesmoingner le regret qu'ils en avoient, et leur désir à conserver l'honneur de la mémoire de ce grand prince, qu'ils apeloient leur père et bienfaicteur.

Les autres Princes et Républiques (marchandise meslée, pour ce regard) firent les mesmes condoléances et désirs par leurs ambassadeurs. Finalement, la seingneurie de Venise, estroictement alliée et obligée au feu Roy, duquel elle regrettoit la perte de cœur et d'affection, y envoia les seingneurs Nanni et Grossi, qui arrivèrent à Paris, au commencement du mois d'octobre.

Voilà une partie des ambassadeurs estrangers, qu'on envoia ici sur ce triste subject, lesquels je croi (au moins pour la pluspart) ne devoir jamais bien faire à la France, que quand ils ne pourront plus lui faire mal. Et soïons hardiment sages, si nous pouvons.

En ce mois, un grand joueur de cartes et dés, blasphémateur ordinaire du nom de Dieu (comme l'un ne va jamais guères sans l'autre), nommé Pénichon, natif de Persenac, prisonnier en la Conciergerie du Palais à Paris, y mourust d'une mort merveilleusement subite et effroïable. Cest homme ne se pouvoit garder de jouer et blasphémer, et pource qu'il perdoit souvent, se donnoit à tous coups au diable et faisoit d'horribles imprécations sur son corps et sur son ame, au cas que jamais il jouast aux cartes (se jouant ainsi de Dieu et prenant misérablement son nom en vain). Il avoit fait, quelques jours auparavant, telles malheureuses protestations, au lieu

mesme, où Dieu, l'aiant bien sceu trouver, le jugea : car, aiant recommencé à jouer avec ceux de sa chambre, estans entrés en dispute sur quelque escart de carte, commença à despiter et regnier Dieu outrageusement. Ce que lui aiant esté remonstré par quelcun de la compagnie, tant s'en faut que ce misérable s'en esmeust, qu'au contraire, se moquant de Dieu et de lui, se mist à jurer de plus belle. Mais voici qu'à l'instant, comme trois cartes lui eussent esté données et qu'il les eust mises dans son chapeau, qu'il tenoit renversé devant lui pour les y regarder, aiant les deux bras accoudés sur la table et la face penchée dedans, il y va rendre l'ame si subitement, qu'un de ces joueurs, lui aiant dit : *Jouez*, et l'autre l'ayant poulsé du coulde, pensant qu'il dormist, fust trouvé tout roide mort. (Jugement de Dieu visible à tout homme qui a les yeux d'homme et non point de taulpe ou de chauve-souris.)

Nous lisons, dans S. Cyprian, au traicté qu'il a fait contre les jeux de sort et de hazard, une remarque notable sur nostre propos, touchant le jeu de cartes, trop commun et auctorizé entre nous, et mesmes dans ceste ville de Paris.

Il dit donq que Mercure, dieu des Païens, qu'on tient avoir esté inventeur du jeu de cartes, s'y fist peindre, et ordonna que, pour l'entrée de ce passetemps, on lui sacrifieroit, en baisant la carte ou espandant du vin à l'honneur de sa peinture. Or, les Chrestiens, dist-il, recevans ceste corruption, des idolâtres, y ont changé seulement les images, en mettant celle d'un Roy, d'une Roine et d'un Valet, en lieu de celles des idoles païennes. Parquoi aussi nous pouvons bien dire (dist ce bon Père), que jouer à tels jeux, c'est prendre plaisir aux œuvres du Diable, rafraischir et confirmer l'ancienne idolâtrie en

quelque manière, au lieu d'en abolir du tout la mémoire.

Nous conclurons donc, avec ce sainct personnage, que tous jeux de hazard sont dangereux, dignes de mort et plains de folies ; que, pour estre vrais enfans de Dieu, il ne faut estre joueurs de cartes et de dés, mais, selon son instruccion, espandre nostre argent sur la table du Seingneur, où Christ préside et les Anges nous voient, afin qu'il soit distribué aux pauvres et non pas perdu follement, de peur que nous n'encourions la peine susescrite de cest impie et profane; que le jugement de Dieu a accablé tout d'un coup : lequel, à ceste occasion, j'ay enregistré ici, bien qu'ailleurs imprimé, comme assez avéré et congneu, mais que le monde d'aujourd'hui oublie aisément, pour estre confict en toute espèce de vice et dissolution.

Le jeudi, 2e du présent mois de septembre, Dieu redoubla sa verge sur ma maison, me visitant d'une fascheuse et pénible maladie, accompagnée de diverses infirmités, la moindre desquelles estoit suffisante de m'atterer, sans ceste forte et puissante main d'en haut qui m'a tousjours soustenu et relevé contre toute l'espérance des hommes et la mienne propre. Car, outre la fièvre et un grand flux de ventre dont j'estois travaillé, j'avois le feu dans mes hémorroïdes, qui me causoit une difficulté d'urine qui me tourmentoit autant ou plus que tout le reste. Tous lesquels maux me rendirent tant atténué et débile, que, croiant certainement que Dieu voulust faire sa volonté de moy (en laquelle opinion estoient aussi la pluspart de ceux qui m'assistoient, et mes médecins mesmes), je demandai que le Saint Sacrement, selon l'ordonnance de l'Église, me fust aporté et administré, comme il fust, par le vicaire de S.-André, le mardi 14e de ce mois.

C'estoit le *viaticum* des Chrestiens de la primitive Église, qu'il estoit enjoint de porter aux malades qu'on voioit en danger de mort, selon le canon 13e du Concile de Nice, compris en ces mots, que j'ay extraits moi-mesmes du premier tome de mes Conciles (p. 344, *Can.* XIII) : *De iis qui excedunt antiqua et canonica lex nunc quoque servabitur, ut, si quis vita excedat, ultimo et maxime necessario viatico ne privetur; si autem deploratus et communionem assecutus, rursus in vivos relatus sit cum iis qui orationum sunt tantum communionis participes. In summa autem, de quolibet excedente et Eucharistiæ participationem petente, Episcopus cum examinatione eum oblatione impertiat.*

Et encores que je sache que l'Église Rommaine ait beaucoup dégénéré de la primitive, tant en la forme de l'apporter que de le bailler et administrer, qui se faisoit sous les deux espèces, tesmoin S. Hiérosme, qui, parlant d'un évesque tolozan de son temps, nommé Exuperius, escrit que : *Corpus Domini in canistro vimineo, et Sanguinem in vito, portabat*, et aussi ce que nous en lisons dans Justin, martir, S. Cyrille, et autres docteurs anciens, et que je ne tienne pour indifférent (comme quelques-uns des principaux de ceste Église m'ont voulu faire croire) et de le recevoir sous une espèce ou sous les deux, veu l'institution de Jésus-Christ, qui est précisement au contraire ; toutesfois, la substance estant demeurée ici, j'ay tousjours cru et croi que, pour la corruption de la forme, un bon Chrestien ne se doit priver d'un si grand bénéfice que cestui-là mesmes, à l'heure qu'il en a le plus de besoin ; et que pour l'accessoire il ne faut quitter le principal, comme ont fait ceux de la Religion, qui en ont du tout aboli l'usage, maintenu de tout temps et prattiqué en l'Église de Dieu. Quant aux

raisons qu'ils en allèguent, amplement déduites et contenues en leurs livres et escrits, que j'ay leus et veus, et mesmes la distinction de *lapsis pœnitentibus*, dont ils se servent (mais mal à propos, ce me semble, et entre les autres, un des plus doctes d'entre eux, nommé Hospinianus), je les trouve vaines et futiles, et qui ne peuvent servir qu'à desraciner le fondement d'une saincte institution en l'Église de Dieu, non contraire à sa parole, mais conforme, sous ombre de l'abus et corruption qui s'y est glissée, lesquels il faut oster et réformer, et en remettre sus le droit usage, aprés quoi tous les gens de bien souspirent, et moy, le premier, et non abolir la chose bonne et sainte en soi.

Le jour de devant, qui estoit le 13e de ce mois, voulant, avant le recevoir, me réconcilier et confesser, je priai qu'on me donnast un Jacobin, nommé Père des Landes, lequel j'avois ouï, ce me sembloit, prescher plus purement que les autres. Icelui, estant venu, me consola fort et contenta. Son but fust, après m'avoir fort doctement et chrestiennement admonesté, remonstré mes fautes et offenses, et fait demander pardon d'icelles à Dieu, tirer de moy une protestation de mourir en la Foy de l'Eglise Catholique, Apostolique et Rommaine. Des deux premiers, il n'y eust nulle difficulté; je le lui protestai franc et net; mais, pour le regard du troisiesme, sur lequel il insistoit et me pressoit fort (me remonstrant qu'il estoit de nécessité de salut de croire tout ce que l'Église Rommaine croioit, et qu'elle ne pouvoit errer), je ne lui pouvois accorder cestui-là, veu le contraire qui se voioit en plusieurs points de sa doctrine; jusques à ce que, vaincu de la foiblesse du corps et de l'esprit, qui ne me permettoit d'y contester davantage, je le passai, sous caution qu'on me feroit voir que la doctrine et tradition de

l'Église Rommaine d'aujourd'hui estoient en tout et partout conformes à celle de l'antique et vieille Rommaine, qui estoit du temps des Apostres et de Sainct Pol, qui n'avoient presché qu'ung Jésus-Christ crucifié, ni reconneu autre fondement de salut en l'Église, que cestuilà; en laquelle foy Rommaine j'avois toujours vescu et y voulois mourir. Ce qu'il me promist de me monstrer, si Dieu me renvoioit ma santé (dont je me desfie fort qu'il le puisse faire, quelque habile homme qu'il soit). Aussi, en sommes-nous demeurés là, et ay peur que nous y demeurions.

Quelques autres propos sur ce subject furent tenus en ceste privée confession et conférence, desquels j'ai perdu la mémoire. D'ung je me suis toujours souvenu, et me souviens que, me parlant de l'invocation des Saints, receue et approuvée en ceste Église et en beaucoup d'autres, je lui fis response, qu'au Ciel je ne connoissois qu'un seul Maistre des requestes, Jésus-Christ, mon Sauveur et seul Médiateur, et, quelque pauvre pecheur et misérable que je fusse, que je m'asseurois, venant à lui, comme il m'y convioit tant doucement par sa parole, que je n'en serois jamais rebuté ni desdaingné, puisque j'estois de ces pauvres travaillés, qu'il avoit appelés pour leur donner soulagement. Sur quoi il ne m'insista pas beaucoup, après que je lui eus dit que je sçavois que la Prière des Saints, et mesme celle des Morts, estoit fort ancienne en l'Église, et que j'eusse bien désiré d'estre esclairci de ce point par quelque homme de bien et sçavant docteur comme lui, qui me l'eust accordé avec l'Escriture Sainte, où on n'en trouvoit rien: ce qui me rendoit la croiance difficile.

Pour conclusion, j'ay bien de quoi me contenter de la

patience de ce bon moine (que j'aimerai et honorerai tousjours), pour m'avoir doucement supporté en mon infirmité et liberté de parler, en ce dernier rolle (que j'estimois : mais Dieu en a disposé autrement), de la mort et de moi, où, comme dit Montagne en ses *Essais*, il n'y a plus que faindre : il faut parler françois et monstrer ce qu'il y a de bon et de net dans le fond du pot. C'est pourquoi, quand il ne m'en eust pas donné la liberté, je l'eusse prise, car mon naturel est tel, qu'il tourneroit tousjours plustost à la meschanceté aperte qu'à l'hipocrisie. (Toutesfois, Dieu me garde de l'une et de l'autre !) Je suis seulement marri que ce bon Père croie (comme il a redit depuis) que je tienne des opinions erronées et hérétiques, discordantes de la Foy de l'Église Catholique, Apostolique et Rommaine ; ce que je n'ay jamais entendu, sinon en tant que le discord que j'aurois sur quelques points avec la dernière s'accordast (comme je croi qu'il fait) avec la parole de Dieu, que je préférerai tousjours à tous les mandemens et traditions des Papes et des hommes. J'ay sceu aussi qu'il avoit dit à mon fils, que j'avois une grande quantité de livres hérétiques de toutes sortes, que j'avois fort leus, qui estoient en partie cause de m'entretenir en mes erreurs. Sur quoy il me vient de souvenir, que le bon homme m'en parla, pendant que j'estois si fort malade, et m'exhorta de m'en desfaire et ne les plus lire. En quoy je sçai qu'il procédoit d'un bon zèle qu'il avoit à mon salut. Mais, pour les avoir leus, je n'en suis point devenu, par la grâce de Dieu, plus mauvais chrestien ; car je n'y cherchai jamais, pour m'y arrester, la décision des controverses qui sont aujourd'hui en la Religion : plustost l'eussé-je cherchée dans les escrits et livres des anciens Pères de l'Eglise, que je préfère de beaucoup aux modernes, et suis marri

que le temps que j'ay emploié à lire ceux-ci, je ne l'ay donné aux vieux, tenant mesmes pour hérétiques tous ceux qui leur sont ennemis et contraires. Et toutesfois, pour cela, je ne rejette point les nouveaux, en ce qu'ils ont bien dit, ains me resouds, sur ceste matière, au dire d'un ancien: *In terra* (dit-il) *aurum quæritur, et de fluviorum alveis splendens profertur glarea, Pactolusque cœno ditior est quam fluento; antiqui legendi, singula probanda, bona retinenda, a fide Ecclesiæ Catholicæ non recedendum.* Et pour ne nous en esloingner jamais, il faut suivre l'Escriture Sainte: car c'est la parole du Dieu vivant, qui doit estre nostre guide et nostre Ourse, comme elle a esté de tous les Pères anciens. De moy, je n'estime qu'un livre au monde, qui est toute ma consolation, c'est la Bible et le Nouveau Testament, et dis avec ce bon Père S. Bernard (Sermon 9e, *in Cœ. Dom.*): « Tout ce qui n'est point de Jésus Christ, tant s'en faut que je le cherche, que mesmes je le rejette et abhorre comme un fumier pourri. Pour le regard des cérimonies et traditions de l'Église, qu'on débat aujourd'hui pource qu'elles ne se trouvent point dans l'Escriture Sainte, je tiens une maxime indubitable, qui est que l'estat de l'Eglise n'a onc esté ni n'est tellement reiglé par la parole de Dieu, qu'il n'en faille reconnoistre quelque chose hors des Escritures, mais rien jamais contre les Escritures; car le mesme esprit qui préside à l'escrit et à la tradition, n'est point contraire à soi-mesme. Pour conclusion, je suis enfant de l'Eglise Rommaine, puisqu'en icelle j'ay receu le charactère et marque des enfans de Dieu, à laquelle je m'asseure que Dieu me reconnoist et reconnoistra tousjours pour sien. Je n'ignore point, cependant, combien ceste Eglise a dégénéré de la primitive, de laquelle on n'y remarque que des traicts effacés, bien

que le fondement (qui est le principal) y soit demeuré. D'en advouer et défendre les erreurs, je ne le puis faire, pource que Dieu me le défend. J'en embrasserai tousjours de bon cœur la réformation; mais je n'en consentirai jamais la dissipation; et quand mesmes elle seroit putain (comme les Huguenos veulent), encores seroit-ce ma mère, à laquelle les souverains magistrats doivent rendre sa chasteté et premiers habits nuptiaux. En attendant, je prierai Dieu pour son amandement, mais je ne la quitterai pas ni n'en sortirai, pour me renger à l'autre, où je trouve autant de deffauts, aux mœurs et en la doctrine, qu'en celle-ci, et croy que si elle avoit duré la moitié seulement, on la pourroit bien apeler Difformée et non Réformée, car, dès ceste heure, elle ne l'est guères. Je ne dis pas que des deux on n'en peust faire une bonne, ostant de l'une ce qu'il y a de trop, et ajoustant à l'autre ce qu'il y a bien de trop peu. Mais trois choses nous en engardent: le défaut de charité, le peu de zèle que nous avons à la gloire de Dieu, et l'opiniastreté, qui est le dernier retranchement des ignorans.

Je me tiendrai donc à ce vieux tronc (bien que pourri) de la Papauté, en laquelle on trouve l'Eglise, bien qu'icelle ne soit pas l'Église. *Papatus non est Ecclesia, sed Ecclesia est in Papatu* (dit le bon homme M. Perrot, ministre de Genève, à un de ses amis). Sur quoy, j'ay noté un passage de Luther, sur le premier chapitre des Galates, sur ce mot, aux Églises de Galatie, que S. Pol toutesfois appelle renversées : « Ainsi (dit-il, page 10) « nous apelons aujourd'hui l'Église Rommaine sainte, et « tous évesché saints, jaçoit qu'ils soient renversés et « que les évesques et ministres d'iceux soient infidèles « et meschans, car Dieu règne au milieu de ses ennemis, « et avec ce, l'Antechrist est assis au temple de Dieu, et

« Sathan est présent au milieu des enfans de Dieu. Et « pourtant, combien que l'Église soit au milieu d'une « nation perverse et maudite (comme dit S. Pol aux « Philipp.) et combien qu'elle soit au milieu des loups « et des brigands, c'est-à-dire des tirans spirituels, tou- « tesfois elle ne laisse point d'estre Église, elle ne laisse « point d'estre à Romme, combién que Romme soit pire « que Sodome et Gomorrhe: le baptesme est là, le sa- « crement est là, et le texte de l'Evangile, la Sainte Es- « criture, les ministères, le nom de Christ et le nom de « Dieu. Qui ont quelque chose de ceci l'ont; ceux qui « n'en ont rien, n'en sont point excusés, car le trésor y « est. L'Eglise Rommaine est sainte, pource qu'elle a le « saint nom de Dieu; elle a l'Evangile et le baptesme. « Si un peuple aussi a ces choses, il est apelé saint, etc.»

Voilà comme, par le tesmoingnage des Luthériens mesmes et des Calvinistes, on peut demeurer en l'Eglise Rommaine, quelque corrompue qu'elle soit, et y faire son salut. Ce qui m'y a fait arrester; car, si je l'eusse creu autrement, piéça en fussé-je sorti, veu la nourriture et instruccion toute contraire qu'on m'a donnée. Une chose enregistrerai-je ici (puisqu'aussi bien je m'y peinds tout entier et tout nud, non tant pour moy que pour ceux qui viennent après moy, qui ont, possible, à me perdre bientost): que rien n'eust esté plus capable, ni ne seroit encores, de me faire quitter l'Eglise Rommaine, que si on me vouloit astraindre à l'observation de plusieurs cérimonies et services superstitieux, qui ont la vogue, comme on a fait pendant la Ligue, sous la tirannie et contrainte de laquelle j'ay sué souvent d'ahan de ce costé-là. Maintenant, toutes ces choses estant laissées en la liberté d'un chacun, je me suis résolu d'y vivre et d'y mourir, suivant l'instruccion à la mort de feu mon père (homme de bien

rimente tous les jours en moi-mesme, qui escris mesmes toutes ces fadèzes à regret, et l'endure plus tost que je ne le fais. Mais un passage de S. Augustin, en ses *Confessions*, qui s'en plaind de mesmes, et qui vault bien le cotter ici, m'a tousjours fort pleu et consolé en ceste mesme infirmité, car ce bon Père, après s'estre confessé de faire beaucoup de choses qu'il eust bien voulu ne pas faire, a enfin ceste opinion, que cela ne lui estoit point imputé à pecché, mais plustost lui estoit donné comme une juste peine d'icelui, par laquelle, reconnoissant qu'il estoit justement puni d'icelui, il confessoit pareillement Dieu juge juste et très équitable. J'en dis autant et, avec ce sainct personnage, en donne gloire à Dieu et lui en crie merci.

[Le mardi 14e, fut faite la cérimonie de la Jarretière, aux Feuillans, pour le comte Varvic, Anglois.]

Octobre.

[Le samedi 2e, le Roy part pour aller à Rheims estre sacré. M. le Prince seul fut Chevalier du S.-Esprit. Le Cardinal de Joieuse, pour la préeminence ecclésiastique et préséance, la refuse.]

Le lundi 11e de ce mois, fust pendu, au bout du Pont Neuf, à Paris, un de ces tiremanteaux sur la brune, pauvre garson qui n'avoit que le cul et les dents. Je ne dis pas que ce ne soit bien fait de purger la ville de tels matois, brigandeaux et tirelaines, de peur d'y ouvrir la porte au meurtre et au brigandage; mais, de laisser aller impunis les gros larrons, espargner les assassins, comme on fait tous les jours, et ne point punir les séditieux qui doivent avoir pour partage le corbeau et la fourche, je

dis que c'est faire la justice en guise d'araingnes : tuer beaucoup de mouches, mais non pas les gros bourdons ; car, quand nos juges font justice aujourd'hui, ils ne la font guères que d'hommes bas et vils.

« J'ay veu pendre beaucoup de bélistres et maraux « (dit le sieur Fioravanti, Bolonnois), mais je n'ay « jamais veu au gibet ni à la potence un homme duquel « l'habillement valût plus d'un escu. Et cela vient, dit-il, « que les juges sont bien certains que tels pauvres « misérables n'ont ni parens ni amis pour se venger du « juge. »

Le mardi 12e, un mien ami, de la Religion, nommé M. P. D., homme docte, me communiqua un traicté qu'il avoit fait et inscript : *De la Vérité*, lequel il me pria fort de voir, pour lui donner après advis, s'il le devoit mettre en lumière ou non.

J'estois lors encore fort foible de ma maladie, et n'avois la teste guères forte, pour estudier telles matières : qui fust la cause qui me le fist prier de m'en excuser. Toutesfois, après avoir entendu de lui la fin du dessein de son livre, qui tendoit à une réunion des deux Religions, mais plus par les maximes de la sienne que de celles de l'antiquité (encores qu'il ne la rejettast point), et qu'en l'Église Prétendue Réformée il vouloit faire trouver ceste vérité (qui estoit entrer au labyrinthe ordinaire et inextricable des disputes, d'où on ne sort jamais et où elle se perd plustost qu'elle se retrouve), je lui conseillai résolument de ne point faire imprimer son escrit, pource que la vérité (comme je lui dis) n'est point double ni douteuse : ce n'est que simplicité et lumière ; une mesme chose ne peult estre vraie et fausse tout ensemble. Et toutesfois aujourd'hui chacun, en sa Religion, a bon droit à l'ouïr dire ; et si n'est pas possible que quelcun

n'aie tort. C'est pourquoi je ne tiens que pour brouillons et gastepapiers (bien que leur zèle soit, possible, bon) ceux qui se meslent d'escrire aujourd'hui là dessus pour accorder deux choses si différentes. Ils perdent leur encre et leur peine.

Je sçai bien que ce bon empereur catholique Jovinian avoit accoustumé de dire qu'il haïoit les contentions et les querelles, mais qu'il aimoit ceux qui tendoient à une bonne concorde en la Religion et à la paix : ce qui me semble favorizer les escrits de ceux qui s'emploient à ce bon œuvre. Je les aime et honore, pour mon regard, autant qu'homme du monde ; mais je suis marri de leur voir perdre leur temps. J'en coucherai quelques raisons, sur ce papier qui souffre tout (et auquel j'en fais souffrir assez d'autres). Premièrement, de tous les deux costés, ceux qui sont à leur aise n'affectent point de réformation. Ils aiment bien la vérité, triomphent d'en discourir, et en oyent volontiers parler ; mais de lui aider, point de nouvelles : car, s'il y va tant soit peu de leur intérest ou de la diminution en quelque chose de leurs commodités, ils l'abandonnent tout aussitost, la fuient et l'abhorrent comme la peste. Quant à nos Prélats, ils n'ont d'autre solicitude (au moins pour la pluspart) que celle d'Epicure, suivant le naturel des bestes brutes et de ces ventres plus que brutaux, *quibus est modulus vitæ culina* (dit un grand personnage de nostre temps) ; *quippe nullos deos norunt, præter Edusam et Potinam.* Pour les ministres de la Religion, encores qu'ils soient piètres et mal appointés au prix des autres (dont ils sont bien marris, et ne tient pas à eux qu'ils ne soient mieux), estans contraints de se contenter de ce qu'ils ont, se rendent visiblement opiniastres à tout ce qu'on propose pour la réformation de l'Église, bien qu'ils n'aient autre

chose en la bouche que la gloire et vérité de Dieu ; mais je crains que ce ne soit qu'au bout des lèvres. J'en excepte quelques-uns d'entre eux, mais peu.

Au regard du commun peuple, nostre nation françoise a cela, qu'en matière de Religion elle se laisse fort emporter à la coustume, à l'imitation de la superstitieuse Hiérosolimitaine : *gens superstitioni obnoxia, Religioni adversa.*

Je ne sçay donc en quel quartier on pourroit trouver logis à ceste vérité, de laquelle chacun se dit ami, et personne ne lui aide ; ni comme guairir les plaies de nostre Église malade, veu que, pour la descendre en la piscine et au lavoir, elle n'a personne. C'est le Paralitique de l'Évangile, aussi bien que nostre publiq d'aujourd'hui : *hominem non habet.* La proposition d'un docte Archevesque de nostre temps, sur ce subject, est très remarquable et belle pour la réunion des deux Religions, contenant en peu de mots, mais substantieux, ce qu'on devroit faire pour y parvenir.

« Il faut, dit-il, aider à arracher de l'Eglise, sans fer « ne outil manuel, ces deux plantes bastardes : Papiste « et Huguenote, et rendre la Catholique *bien* réfor- « mée, et la Réformée catholique. »

Mais le défaut de charité qui entretient l'opiniastreté des deux costés, rend et rendra impraticable le conseil de ce grand prélat, avec regret de tous les gens de bien zélateurs de la gloire de Dieu et de la paix et réunion de l'Église.

Le jeudi 14e de ce mois, nostre petit Roy, qui, dès la fin du mois passé, estoit sorti de Paris, avec la Roine sa mère, pour aller à Monceaux, et de là s'acchemineroit à Rheims, pour y estre sacré, y fist son entrée, où il fut receu magnifiquement, avec les cérimonies accoustumées

d'estre gardées aux Entrées et préparatifs des Sacres des rois de France.

[*Rencontre du Roy, à Rheims, qui estoit las, à la Roine.*] On fist cas d'une gentille repartie de ce Prince à la Roine qui, le voiant tout las et recreu du chemin qu'il avoit fait, lui demanda en riant, « si, pour estre sacré, il eust bien voulu prendre encores une autre fois la peine qu'il avoit prise. » — « Oui, Madame, lui dit-il, pour-« veu que ce fust pour un autre Roiaume, mais non pas « autrement. »

Le samedi 16e, veille du Sacre, le Roy alla aux Religieuses S.-Pierre, et de là à Nostre-Dame, où il assista aux vespres et au sermon, que fist le père Cotton sur la divine institution du Sacre et Onction des Rois de France; et aussi sur le sacrement de Confirmation, que Sa Majesté receust par les mains du Cardinal de Joieuse, auquel il fust présenté par la Roine Marguerite et par M. le prince de Condé.

Le dimanche 17e, le Roy fut sacré, à Rheims, par le Cardinal de Joieuse. L'ordre qu'on y tinst et les cérimonies qu'on y observa, se voient et lisent partout imprimés.

Le lundi 18e, le Roy receust le Collier de l'Ordre du Saint-Esprit, par les mains du Cardinal de Joieuse, qui l'avoit sacré dans la grande église de Nostre-Dame de Rheims. M. le prince de Condé fust fait seul Chevalier, par le Roy, en ceste cérimonie, en laquelle il fust conduit vers l'autel par Messieurs les ducs d'Esparnon et de Montbazon, allant devant lui le sieur de Rodes, Maistre des cérimonies, le hérault et l'huissier de l'Ordre. Le Cardinal de Joieuse (ainsi qu'on disoit) en fust mal content, prétendant que cest honneur lui estoit deu.

Le mardi 19e, Sa Majesté tinst sur les fonts de batesme

le fils du baron de Tour, qu'on remarqua estre le premier enfant qu'il avoit tenu.

Le mécredi 20e, le Roy partist de Rheims et s'en alla à S.-Marcou, où il toucha les malades des escrouelles, dont la guairison est particulièrement donnée de Dieu aux Roys de France.

Le samedi 30e, Leurs Majestés rentrèrent à Paris. M. de Sully, Grand-Maistre de l'Artillerie, avoit fait tirer de l'Arsenal jusques à cent pièces de canon (ainsi qu'on disoit, mais il ne s'en trouva que quatre-vingt neuf), qu'il fist mettre sur le boulevert de la porte Saint-Antoine, et border de quantité de bouëttes, pour saluer Sa Majesté, à son entrée : ce qu'on fist, et s'arresta Sadite Majesté, pendant qu'ils jouèrent, regardant d'un œil guay et attentif tirer ces bouches à feu, à quoi il monstroit prendre fort grand plaisir. Après les harangues ordinaires, il fust conduit, avec les flambeaux, au Louvre, recevant partout une milliasse de prières et bénédictions, accompagnées d'un continuel cri de *Vive le Roy !*

Pendant ce mois d'octobre, arrivèrent force morts, à Paris, que j'ay réservées à la fin de l'année, pour les escrire avec les autres. Régnèrent aussi plusieurs et diverses maladies de toutes les sortes, comme fièvres tierces, fièvres quartes, la goutte, la colique, la gravelle, les hémoroïdes, maux d'oreilles, de reins, opilations de foie, eschauffemens de rate, hydropisie, flux de sang, et beaucoup d'autres maux : tous fléols de Dieu, qu'un bon Père ancien souloit appeler « les reliques et la lie du vaisseau, que Jésus-Christ avoit beu à sa Passion ». S. Bernard apelle ici nostre ennemi mortel, nostre corps bestial, et dit que nous nous devons alors tenir pour plus libres, quand il est chargé de plus d'infirmités. Le mesme raconte d'un abbé, nommé Sisoy, lequel, ayant

un jour trouvé un de ses moines qui pleuroit, lui en aiant demandé la raison : « J'ay bien occasion, mon Père (lui respondit-il), de pleurer, car il y a jà deux ans entiers que Dieu ne s'est point souvenu de m'envoier quelque maladie ». Je crois que, de tels moines, la mère en est morte. Pour moy, je confesse franchement, en cela, mon infirmité, que tant s'en faut que je pleure, comme le moine, de ce que Dieu ne m'envoie pas assez souvent des maladies, qu'au contraire je pleure (tant je suis mauvais chrestien) de ce qu'il m'en envoie si souvent. Il est vray, je m'en confesse, je loue la piété du moine ; mais de l'imiter, il ne m'est possible, si ce n'est que Celui qui m'a fait, me reface et refonde encore un coup. Aussi, n'est point ceste œuvre du voulant ni du courant, mais de Dieu seul, qui fait miséricorde à qui lui plaist.

Touchant l'estat présent de nostre pauvre France, sans m'arrester aux discours qui s'en tiennent et aux nouvelles qui s'en disent, la pluspart vaines, passionnées et mensongères, auxquelles je preste mal volontiers l'oreille, comme n'y adjoustant point de foy, lisant hier les Epistres de Lipse, je tumbai sur un passage (qui est la 90e de la première Centurie) où, en ce peu de mots qui suivent, il semble, sous celui de son pays, avoir voulu exprimer le nostre : *Excusso Palinuro nostro* (dit-il), *valde fluctuatur hæc navis, nec Ænea maliquem promptum video, qui succedat ad clavum. Varii inter ordines sensus, bene si non dissensus. Deus videbit : ad quem confugio.*

LENTO IGNE CONSUMIMUR.

Novembre.

Le mardi 2e novembre, Jour des Morts, justement au bout des deux mois que la maladie m'avoit pris et arresté à la maison, et cuidé coucher au nombre des morts, je sortis du logis, bien que foible encor et fort atténué des douleurs que mes maux m'avoient fait souffrir. Ma première veue fust aux Augustins, nos bons voisins, où estant, je me retirai à l'escart en un coing où il n'y avoit personne (ce que je fais assez souvent), pour faire hommage et reconnoissance à Dieu de la vie qu'il m'avoit redonnée, l'aiant jugée nécessaire (ce que je ne faisois pas) pour le bien de moy et de ma famille. Tout le désir d'un malade mauvais chrestien est seulement de guairir, pour pouvoir vivre davantage et jouïr du monde; mais le désir du malade bon chrestien est de guairir, non pas pour vivre, mais pour s'amander. Dieu, qui m'en a gravé au cœur la volonté, me donne, par sa grace, l'effect de ce bon souhait, comme je l'en prie continuellement. Au reste, comme, avec la maladie, il n'y a plaisir qui soit agréable; ainsi, avec la santé, toute peine est tolérable, et ne connoissons jamais le bien que nous apporte la présence de ceste madame-là tant qu'elle s'en soit allée. Je la retiens tant que je puis, mais elle m'eschappe.

J'emprunterai ici le latin des *Epistres* de Lipse, que je lis à ceste heure avec plaisir (puisqu'aussi bien on congnoistra tousjours assez que ledit latin n'est pas de mon creu), pour descrire la forme de ma foible convalescence, laquelle j'ay recueillie, esparse deçà et delà, en diverses Epistres, et qui rapportent à peu près l'estat où je me retrouve aujourd'hui :

Valetudo mea, nondum ex voto, melior tamen, sed ita ut nec corpus, nec mens mihi satis firma, non certe ad labores, hoc ex vi melancholici morbi, qui tamen non vera nunc melancholia, sed tantum suboles ejus est flatuosa, illa nempe hypocondriaca adfectio, longa et sæva nihilominus cerebro et menti nec adhuc parcens. Intervalla sua quidem habet, sed ut ille in Ætna ignis qui, cum desæviisse creditur, redit. Ita meus iste morbus, quem nisi brevi tollo, me tollet. Labor molestus in hepate mesenterio et, pæne dixerim, venenatis in eo venis. Anceps hæc sanitas, anceps. Hodie me stare putem, cras relabor. Vires recipio, et amitto, et quod medici mecum merentur, cæcis nec liquentibus caussis. Calores viscerum sentio et nescio quos edaces æstus. Quid me aliosque fallam? Tabes ea est, nisi erro, et certa, sed lenta via, eo ad mortem, nec ingemiscendum, quia ita Deo visum. Vitam habeo velut hospitem (*dit nostre Lipse, duquel j'ay chiffré tout ceci*) : si manet, non ejicio; si abit, non teneo, nec penulam scindo. (*Epist.* 79ª, 81ª, 86ª, *Centur.* Iª.)

Belle résolution philosophique et chrestienne.

Au commencement de ce mois, Messieurs les Jésuistes (*quibus insitum et fatale turbare*) remuënt tout le monde et font de grandes brigues, pour l'establissement de leur Collége, et pour gangner, s'ils peuvent, leur cause, remise à estre plaidée le 18ᵉ de ce mois, laquelle ils voudroient bien estre reculée à dix-huit ans de là. Au contraire, M. le Recteur, au nom de l'Université, en presse fort le plaidoier, comme avantageux pour eux et nuisible aux Jésuistes. M. le Premier Président et tous les meilleurs et plus gens de bien de la Cour favorisent la cause de l'Université; mais la Roine est pour les Jésuistes (qui est le pis, car la plus grande auctorité absorbe tousjours la moindre).

Les langues des mesdisans s'eschauffent là-dessus, qui, ressemblans au ressort d'une orloge qu'on a desbandé, ne peuvent s'arrester tant qu'ils aient devidé tout ce qu'ils ont à dire : la pluspart d'eux, au reste, si esventés et légers du cerveau, qu'une once de saffran les emporteroit à la balance, s'ils y estoient bien pezés.

Ferax calumniarum ævum (dit nostre Lipse), lequel produisit en ce temps infinis petits livrets et libelles diffamatoires, tant d'une part que d'autre, qui coururent et trottèrent assez librement partout, et que j'ay recouverts, depuis ma maladie, pour enregistrer ici, à la fin de ceste année. Les deux meilleurs, et qui, pour des escrits satiriques, furent jugés sans passion les mieux faits, furent : une *Remonstrance de l'Université* (bien que désadvouée d'elle) *à la Roine Régente,* directement contre les Jésuistes; avec un autre, appelé : l'*Anticotton,* sans nom d'aucteur ni d'imprimeur, auquel fust faite une Response pour les Jésuistes, intitulée : *le Fléau d'Aristogiton*, qui estoit une pure fadèze, renviée et répliquée, à trois jours de là, par une autre, sinon aussi fade, pour le moins aussi boufonne et plus injurieuse, à laquelle le nom, qu'on lui avoit donné, d'un *Remerciement de Beurrières,* ne convenoit pas mal.

En effet, tous ces beaux livres-là, que j'ay leus et veus, parlent beaucoup et disent peu : dignes d'un siècle tel que le nostre, qui n'est guères sage.

De moy, encores que je sois bien aise de les voir et qu'il ne m'en eschappe guères, si est-ce que je ne les aprouve ou ne trouve bons, car ils ne tendent à rien qui vaille, ni n'en peult réussir aucun bon fruict. *Quid enim litigio isto vincimus?* (dit Lipse, en ses *Epistres*, qui est la 95e). *Non illos meliores facimus, non alios honestiores, quos nihil maculant linguarum istæ sordes.*

Tu, fuge igitur, non pugna (dit-il). *Cessisse hic præstat quam incepisse, quia nec vincis quidem ac repellis sine macula tam maculosos.*

C'est sa conclusion finale et résolution sur cest article tant débattu, qui est la mienne aussi.

Le jeudi 18e de ce mois, la cause des Jésuistes estant

preste d'estre plaidée, fust, par la menée desdits Jésuistes, différée encores et remise à huittaine, qui venoit au vendredi d'après, 26e du mois, pource que le jeudi estoit la feste Ste Katherine. On appeloit, en françois, ce délay, un deni de justice (qui souvent cause de grands maux), prattiqué finement par les juges mesmes, qui, sourdement et accortement, favorizoient ceste meschante cause jésuistique, combien que la plus belle finesse qui soit au monde, principalement à un juge, soit d'estre homme de bien et faire justice.

Le vendredi 26e, la Roine Régente, de plaine autorité et puissance absolue, empescha que la cause des Jésuistes ne fust plaidée, mettant à néant, pour ce regard, la délibération et résolution de la Cour, laquelle, pour ne demeurer oisive, censura et donna un Arrest notable contre un nouveau livre du Cardinal Bellarmin, qui couroit et sur lequel chacun se mesloit de discourir (et plus ceux qui ne l'avoient point leu que les autres). Livre, à la vérité, très pernicieux et meschant, et toutesfois *gran-dioris famæ quam rei,* de la caballe des Jésuistes, et qui suit en tout et partout les maximes ordinaires et assez communes desdits Jésuistes, lesquels, s'ils pouvoient, feroient le Pape monarque absolu du Ciel et de la terre, rengeans sous les pieds de Sa Sainteté les Puissances souveraines de tous les rois et princes de ce monde. Voici la teneur de l'Arrest de la Cour [*Arrest sain et notable*], donné, ce jour, contre ledit livre, extraict des Registres du Parlement :

« Veu par la Cour, les Grands Chambres de la Tournelle et de l'Edict assemblées, le livre intitulé : *Tractatus de potestate Summi Pontificis in temporalibus, adversus Guillelmum Barclaium, auctore Roberto, sanctæ Ecclesiæ Romanæ Cardinali, Bellarmino,*

imprimé à Romme par Barthelemi Zannetti, l'an présent 1610; conclusions du Procureur-général du Roy, et tout considéré : ladite Cour a fait et fait inhibitions et défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, sur peine de crime de lèze majesté, recevoir, retenir, communiquer, imprimer, faire imprimer ou exposer en vente ledit livre, contenant une fausse et détestable proposition tendante à l'éversion des Puissances souveraines ordonnées et establies de Dieu, souslèvemens des subjets contre leur prince, substraction de leur obéissance, induction d'attenter à leurs personnes et Estats, et troubler le repos et tranquillité publique. Enjoinct à ceux qui auront exemplaires dudit livre, ou auront connoissance de ceux qui en seront saisis, le déclarer promptement aux juges ordinaires, pour en estre fait perquisition, à la requeste des substituts dudit Procureur-général, et procéder contre les coulpables, ainsi que de raison. A faict et faict pareilles inhibitions et défenses, sur la mesme peine, à tous docteurs, professeurs et autres, de traicter, discuter, escrire ni enseingner, directement ou indirectement, en leurs escoles, colléges et tous autres lieux, la susdite proposition.

« Ordonne ladite Cour, que le présent Arrest sera envoié aux bailliages et séneschaussées de ce ressort, pour y estre leu, publié, registré, gardé et observé selon sa forme et teneur.

« Enjoinct auxdits substituts dudit Procureur-général du Roy, de tenir la main à l'exécution, et certifier ladite Cour de leurs diligences, au mois.

« Faict en Parlement, le vendredi vingt-sixiesme novembre mil six cens dix. — *Signé* Voysin. »

Trois ou quatre mois avant que le feu Roy fust tué, Sa Majesté avoit eu advis, de Romme, de son ambassa-

deur, que ce livre estoit sur la presse. De quoi il fust tant offensé, qu'il escrivist aussitost au Pape, qu'il eust à le faire supprimer; autrement, qu'il iroit lui-mesmes à Romme pour le faire faire. Et est bien certain que, de son vivant, il n'eust jamais veu la lumière; car, encores qu'on die que les Rommains sont de la nature des crestes du cocq, et qu'ils veulent tousjours tenir le haut bout, si est-ce qu'une plus longue vie de ce grand Roy (que Dieu nous a osté en sa fureur) en eust bien abaissé les crestes.

Quant aux Jésuistes, on les a veus tousjours fort asprement courir, crier et se formalizer, pour maintenir l'auctorité du Pape; mais il ne se trouvera point qu'ils aient jamais jetté un verre d'eau, pour esteindre nos dissentions civiles.

Pour le regard du subject du livre de Bellarmin, *Optatus Melivitanus*, au 3e livre, *ad Parmenianum*, dit que l'Empire n'est pas *dans l'Église;* au contraire, que c'est l'Église qui est *dans l'Empire* et dans les Roiaumes : qui est à dire que, tant s'en faut que l'Église ait rien à voir sur l'Empire, qu'au contraire les Rois ont puissance sur l'Église, parce qu'elle est *dans l'Empire.*

Selon l'avis aussi des quatre personnages, qui ont esté les plus sages de leur temps, à sçavoir, Tite-Live, Marc-Aurèle, Philippe de Comines et Budée, il n'appartient qu'à Dieu de faire jugement des princes souverains, parce qu'ils ne sont en la correction des hommes, mais de Dieu seul.

S'il se trouve quelque passionné (comme il s'en trouvera prou, en ce temps, n'y aiant jamais eu un siècle plus plein de sédition, mespris et contemnement des rois que celui auquel nous vivons), qui se bande opiniastrement

pour contredire l'opinion de toute ceste vénérable antiquité. *Morus ego* (dit Lipse), *si eos morer*.

Le samedi 27e, M. le Premier Président, aiant eu advis que le Nonce du Pape et l'Évesque de Paris, assistés de quelques ecclésiastiques, estoient sur le point de s'assembler pour empescher la publication et impression de leur Arrest, manda à l'Advocat du Roy, Servin qu'il usast de toute diligence pour le faire imprimer. Ce qu'il fist avec telle promptitude, que, dès le soir du jour mesme, la ville estoit remplie d'imprimés, tant en placards qu'en demies-feuilles.

Le lundi 29e, j'obtins sentence de provision contre Proust, pour ma maison d'Orléans, au rapport d'un Conseiller, nommé Goussaut, qui à peine savoit lire et aussi peu escrire, car on disoit qu'il y avoit plus de dix ans qu'il n'avoit escrit, et qu'il faisoit faire par son clerc tous les extraits de ses procès.

Le mardi 30e, la Roine Régente, se voiant pressée et importunée de plaintes que lui faisoient continuellement quelques évesques et autres ecclésiastiques jésuistes, de l'Arrest donné par ceux de la Cour contre le livre du cardinal, Bellarmin (en quoi toutesfois on trouvoit qu'ils n'avoient failli qu'en une chose, qui estoit de n'avoir pas fait brusler ledit livre au pied des degrés du Palais); mais surtout faschée de se voir ordinairement assiégée du Nonce du Pape, qu'elle avoit tousjours pendu à ses oreilles, qui crioit et tempestoit contre, menassant de s'en aller, au cas qu'on ne lui en fist raison, manda M. le Premier Président : lequel venu, se fist ouïr et parla fort vertueusement et hardiment; dit que ce livre estoit une canonization du dernier malheur advenu, et que si le feu Roy eust vescu, on n'eust osé penser seulement à lui faire voir la lumière; qu'il estoit meschant [* et détes-

table*], rempli de très-dangereuses et pernicieuses maximes contre l'Estat; que l'arrest donné contre icelui estoit juste et saint, et tel le vouloit-il maintenir. « Que « si les propositions contenues en ce beau livre, Madame « (dit-il à la Roine, se retournant vers elle), avoient lieu, « Vostre Majesté ne seroit plus Roine ni Régente; nous « n'aurions affaire ni de l'un ni de l'autre; aussi peu, de « Princes; vous ne vous pourriez plus dire, Messieurs, « Princes du sang. De moy (dit-il), je n'y ay intérest que « pour le lieu que je tiens, auquel je suis obligé de « rendre justice et maintenir l'auctorité des Rois, mes « maistres. » A quoi la Roine répliqua qu'elle n'entendoit pas bien ces matières-là, et qu'elle ne vouloit empescher le cours de la Justice, principalement en ce qui concernoit la manutention de cest Estat, duquel on lui avoit fait cest honneur de lui commettre le Gouvernement et la Régence, en la conduite duquel elle se vouloit du tout gouverner par leurs prudens conseils et advis; mais aussi désiroit-elle de ne point mescontenter le Pape; et quand on l'auroit rendu content et satisfait, lui et son Nonce qui estoit ici, qu'ils fissent après tout ce qu'ils voudroient. A quoi M. le Premier Président respondit qu'il faloit sçavoir premièrement si le Pape avouoit le livre; ce qu'il ne croioit pas; mais si tant estoit, qu'on en laissast faire la Cour; et que pourveu qu'on ne lui liast point les mains, qu'elle y sçauroit bien pourvoir et donner bon ordre. Sur quoi, M. le Chancelier dit que ce que la Roine avoit proposé, de contenter en ceci Sa Sainteté, estoit grandement considérable, et qu'il faloit apporter de l'acommodation en ceste affaire. « Je « ne m'acommode (dit M. le Premier Président) qu'à la « volonté du Roy; des autres acommodations, je ne « sçai que c'est. — Ainsi ne font pas les autres (respon-

« dit M. le Chancelier); mais, en ceste affaire, il le faut.
« — Il ne se peuit (répliqua le Premier Président), et
« m'estonne de vous, Monsieur, qui avez eu l'honneur
« d'estre de ceste Compagnie, et qui sçavez que c'est
« que de l'auctorité de la Cour, comme vous ne la sous-
« tenez point autrement. »

On ne peust rien gangner autre chose sur ce grand personnage. *Et sane virtus hæc mascula generosi et excelsi animi nota est.* (C'est ce qui m'en semble.)

Ce jour mesme, qui estoit le dernier du mois, Messieurs du Conseil d'Estat, passans par dessus toutes les remonstrances du Premier Président et de la Cour, ordonnèrent qu'en attendant la volonté du Roy, la publication de l'Arrest (M. le Chancelier y ajousta, seul et de lui-mesme : l'*exécution*), donné par Messieurs de la Cour contre le livre du Cardinal Bellarmin, surserroit jusques à ce que Sa Majesté en eust autrement ordonné. Et fust ledit Arrest du Conseil d'Estat signifié au Procureur-général, le jour mesme, lequel le Nonce du Pape fist aussitost imprimer. Mais les copies en furent saisies par ledit Procureur-général : dont le Nonce se plaint, disant qu'il en vouloit envoier aux Pays Bas, en Savoie, en Portugal, et partout. Ce qu'aiant entendu le Procureur-général, fist response que c'estoit en partie la raison pour laquelle il les avoit fait saisir.

Ung libraire, nommé Joualin, pris, en ce mois, à Paris, pour lui avoir esté trouvé des *Anticotons*, fust condamné par sentence du Chastelet à faire amende honorable. Mais, en aiant apelé à la Cour, fust renvoié absous, au rapport de M. Mesnard, homme de bien et bon François; par conséquent, mauvais Jésuiste.

En ce mois, Saint-Germain et Josse, son commis, insignes banqueroutiers, par arrest dudit Conseil d'Estat,

furent condamnés à estre pendus et estranglés en effigie; mais l'exécution de l'Arrest fust sursis, à cause de la composition qu'ils mirent en avant de vouloir faire avec leurs créanciers. Ce qui est fort suspect de dol et de fraude en matières de telles banqueroutes : dont ceux qui les font doivent estre extraordinairement et capitalement punis, selon les loix et ordonnances de France du grand Roy François, par son édit du 13e juillet 1533; du Roy Charles IXe, par les ordonnances d'Orléans, article 144; du Roy Henri IIIe, aux Estats de Blois, art. 205; confirmées par ses Lettres patentes données à S.-Germain en Laye, le 25e juing 1582, vérifiées en Parlement, audit an, le 21e juillet; et nouvellement, par le feu Roy, de bonne mémoire, Henri IVe. Gabriel Bounin, en son Traicté des Cessions et Banqueroutes, dit que les banqueroutiers sont vrais bucelaires, pyrates et escumeurs de Républiques.

La ferme du sel fust adjugée, en ce temps, à un nommé Robin, partizan, auquel, avec d'autres associés, on estoit après à en faire bail. Et pource que mon nepveu de Bénévent le connoissoit et lui estoit ami, et que, d'ailleurs, j'avois moien d'en faire parler à un des principaux du parti, nommé S.-Julien, j'essaiai d'y fourrer un de mes enfans, nommé François, qui escrivoit bien, pour estre emploié sous eux, s'il eust esté possible. Mais ils trouvèrent qu'il estoit trop petit, et firent response qu'ils ne se vouloient servir que d'hommes jà tout faits et duits aux affaires. Dont je ne fus autrement marri, pour la corruption qui y règne (encores que j'aie, possible, autant d'intérest qu'homme de Paris à me desfaire de mes enfans). Mais quand j'oy dire à tout le monde, que, pour y faire ses affaires, il faut estre larron, cela m'en diminue fort le regret, car je l'aimerois mieux voir

toute sa vie bélistrer que dérobber; et combien que l'inclination de pas un de mes enfans ne soit à ce vice (dont je remercie Dieu), et que chacun, en la charge où il est appelé, s'y puisse comporter en homme de bien, si est-ce que ceste tentation est forte et malaisée à surmonter, en un temps tel qu'est le nostre, où les plus estimés font du vice vertu.

Il n'y a dieux si grands ne si vertueux, en ce misérable siècle, que les dieux Aurin et Argentin : tout le monde les adore et y tire; mais, sur tous, les partizans, gabelliers, fermiers, financiers (*et id genus omne latrunculorum*), ressemblent au bon compagnon, qui, estant interrogé s'il avoit esté à la messe et s'il avoit veu Dieu : « Oui (respondit-il), et le calice : qui vault mieux. »

Sainct Augustin, parlant de la déesse Pécune, dit que les païens anciens ont honoré le dieu Œsculan et le dieu Argentin, fils d'Œsculan, pour le dieu des Richesses; et, parce que l'or a succédé à l'argent et a obtenu le prix entre tous les métaux, le mesme S. Augustin dit qu'il s'esbahit comment le dieu Argent n'a aussi bien engendré un dieu Aurin, comme Argentin a esté engendré par Œsculan, veu que l'or a aussi esté monnoié après l'argent.

Ceste difficulté est bien vidée aujourd'hui.

Le dernier du présent mois de novembre, on m'a donné l'Almanach de Morgard, basti pour l'an qui vient, 1611; lequel, à cause qu'il prédisoit toutes choses funestes et malencontreuses, comme pestes, guerres, renversemens d'Estats, avec morts de rois et de roines, fust défendu par la Roine Régente, qu'on disoit en avoir eu peur, encores que toutes ces prédictions-là ne soient que pures chimæres et resveries. Et, de fait, demandez au plus habile d'entre eux, qui se vante de vous prédire l'avenir,

ce qu'il pense qu'il lui doit arriver à lui-mesme. S'il vous dit qu'il doit estre pendu, faites-le noier : vous verrez comme il peut prévoir ce qui n'est pas en sa main.

De moy, je tiens qu'il n'y a rien de plus sot ni de moins sage que l'homme qui s'arreste aux prédictions de ces fols astrologues et faiseurs d'Almanachs. On sçait aussi que l'astrologie judiciaire, qui est procédée des Ægiptiens et Chaldéens, qui estoient hommes vains, menteurs et idolâtres, n'a jamais pu passer en l'Académie ou au Lycée; et non seulement les Roys et les Empereurs l'ont bannie et les Conciles défendue et prohibée, mais, du temps des Apostres mesmes, nous lisons, ès Actes, XIX, que furent bruslés plusieurs livres de *Curiosarum Artium.*

In manibus ergo tuis sortes hominum, Domine!

C'est la résolution qu'en doit avoir
tout bon Chrestien :
qui est la mienne aussi.

En ce temps, fust apporté, de la Foire de Francfort, en ceste ville, un livre nouveau d'un Jésuiste, imprimé in-8° à Anvers, non moins pernicieux que celui de Bellarmin. De quoi aiant esté advisé par MM. Boschel et Leschassier, le voulus avoir, et me cousta ung quart d'escu, relié en parchemin. Le titre est : *De fide Hæreticis servanda, juxta Concilium Constantiense, Heriberti Rosweydi, Jesuitæ, liber* (dit la glose) *præstigiis Jesuiticis et conviciis totus et ubique scatens.* De la lecture de ce livre artificieux, j'ay extraict et noté ce qui s'ensuit :

Pagina quarta : Garnetum Jesuitam, Conjurationis ergo, laqueo in Anglia strangulatum, gloriosissimum martyrem apellat.

Page 166. De Ludovico Borbonio, Henrici nostri principis Condæi avo, loquens, in hæc verba erumpit : « Quid quod ex hæretica factione quispiam aureo etiam ad hoc numismate consignatio Ludovicus XIII, Dei gratia Francorum Rex, primus Christianus est proclamatus? Audiat has voces nunc verus Ludovicus XIII, non primus Francorum Rex Christianus, sed longa retro serie christianissimus, et a vobis fidem spondere poterit. »

Page 185. *Anticotonum* togatum vulturium, seu ovina specie lupum blandientem, (et p. 188[a]), Hæreticorum patronum et perfidorum advocatum apellat.

De eodem *Anticotono* verba faciens (p. 189[a] et 190[a]), sic ait : « Novus hic homo argumentandi artem docet, quam qui calluerit, nihil non ille in suum usum vertet. Vin, ἀποσπασμάτιον aliquod artis tam magnæ? Ravaillacus fuit in Flandria; ergo, Bruxellæ locutus est Balduino; ergo, Jesuitæ rei sunt parricidii Regis. Proh! mira argumentationis vis! Licebitne discipulo præceptoris insistere formulæ? Ravaillacus fuit in Gallia; ergo Parisiis locutus est Anticotono; ergo advocati sunt parricidæ Regis.

Et paulo post, ibidem : Sed vivit vivetque, Dei beneficio, innoxius sanguis Deo Regique suo fidus (Hispaniæ, nimirum Jesuitarum regi, N.), nequicquam ringentibus Hæreticis, frendentibus semichristianis, oblatrantibus regiis catholicis (*les Catholiques roiaux de la Ligue*, N.), quæ nova nunc secta, vapido tegens vulpem sub pectore, specioso regis nomine abutitur.

Et paulo post (pagina ead. et sequenti), artificiose, sed impie, Jesuitas a cæde regum immunes volens reddere, tyrannis illis veteribus, quorum mentio fit in Veteri Testamento, reges nostros comparat, et, inter alios, Henricum nostrum IV, quem jure cæsum ex talibus exemplis quilibet possit inferre.

J'ay noté ce dernier traict, entre les autres malin et artificieux, encores qu'il y en ait prou de semblables, qui voudroit prendre le loisir de les esplucher.

La primitive Eglise (dit Tertullian) ne se mesloit point des affaires publiques; au contraire, la Romaine se mesle aujourd'hui des Roiaumes, et surtout les Jésuistes se meslent de faire et desfaire les Rois, faire la guerre et jamais la paix.

Décembre.

Le jeudi 2e de ce mois, ung mien ami me fist voir ce beau livre du Cardinal Bellarmin, dont on parle tant. Après l'avoir leu, je n'en puis dire autre chose, si non que c'est un bon serviteur de son maistre, que l'aucteur, lequel, pour establir ses affaires, ruine celles du nostre, tant qu'il peult, sappant et minant les fondemens de l'auctorité roiale, pour, après l'avoir fait tresbuscher, establir la souveraineté et domination du Pape absolue, mesmes pour le regard du temporel, et, par ce moien, rendre subjettes et justiciables de Sa Sainteté toutes les puissances temporelles et séculières. C'est le but de son livre, comme est celui aussi de tous les escrits de nos Jésuistes d'aujourd'hui : en quoi je les trouve bien meschans, mais nous encore plus sots, si nous l'endurons; car les Rois qui s'assujétissent au Pape, en ce qui concerne la temporalité, se rendent comptables à lui de leurs espées et de leurs droits [1].

De moy, je tiens cest escrit, estant directement contraire à l'Evangile, pour un ouvrage pur de l'Esprit de ténèbres et de l'Esprit de division, pour lequel combattre il faudroit autres armes que la plume, qui empireroit plustost qu'elle n'amenderoit ceste affaire; car il y a trop longtemps que le coq chante à Romme sans que Pierre s'en soucie.

Ce jour, un de mes amis, advocat en la Cour, nommé Dolet, me donna le livre des Libertés de l'Eglise Gallicane, compilé par M. Gillot, et de beaucoup augmenté.

1. *Add. Ms. de Troyes* : « La guerre de Clèves. *Si quis Regum vel Principum, re.uente vel non annuente Papa, bellum inferat, tradatur cuilibet occidendus.* (Extrait du livre de Bellarmin.)

Ces Libertés ont de tout temps servi de bride, de cavesson et de mors serré à l'ambition des Papes de Romme. « Je vous advise (dit maistre Guillaume au Pape) que « j'ai mis un bouchon et une enseingne aux libertés de « l'Eglise gallicane, pour dire qu'ici se vend le bon vin. »

[* Défense, ce jour, à ceux de Charenton, de vendre plus, audit Charenton, aucuns livres ni d'Estat ni d'autres. Mais ils les vendoient sous le manteau .*]

Le samedi 4e, M. le Lieutenant-criminel saisist, en l'imprimerie du Carroi (qui, en aiant ouï le vent, s'estoit absenté), tous ces petits libelles diffamatoires qui couroient; entre autres : *l'Anticoton*, *le Tocsain*, *la Copie d'une lettre du Pays-Bas* [* contre les Jésuites*], qui n'estoit encores achevée d'imprimer, et autres semblables fadèzes. Il laissa garnison en la maison de ce pauvre homme, aagé de près de quatre-vingts ans, qui estoit suffisante de ruiner en peu de jours une famille nécessiteuse, comme la sienne. Après, il le fist trompéter, lui et son fils, par la ville; et leur fist ledit Lieutenant du pis qu'il peust, nonobstant les prières et solicitations de beaucoup d'honnestes gens qui s'en meslèrent pour eux. Finalement, il y eust interdiction au Lieutenant-criminel d'en connoistre : duquel on disoit que la balance n'estoit pas bien juste en Justice, à cause de l'avarice de cest homme, *qui*, *ut trutina in eam partem vergit in qua plus ponderis*, *sic ipse in eam ubi plus æris*. C'est la voix commune du peuple que je couche ici; si elle est vraie ou calomnieuse, je n'en sçai rien; je croi et souhaitte plustost le dernier, et comme Chrestien, et comme son ami.

Quant à l'imprimeur, les morsures de la nécessité sont merveilleusement aspres (dit Portius Latro, en sa Déclamation). Je l'attribue plustost à cela qu'à autre chose, et

au peu de sens et jugement de cest homme, qui, pour gangner une pièce d'argent, s'est voulu mettre la corde au col pour la seconde fois, l'aiant à peine eschappée du temps du Breton (1586); auquel, pour avoir imprimé son livre, il eust le fouet au pied de la potence, et peu s'en falust qu'il ne fust pendu avec lui. Et encores que ceux-ci n'allassent pas tant au criminel que l'autre, et qu'ils fussent assez communs à Paris, si avoit-il une forte partie contre lui, qui estoit les Jésuistes, desquels les libelles diffamatoires sembloient estre auctorizés, n'estans point tant subjects à la recherche que ceux qu'on escrivoit contre eux; dont on se plaingnoit fort, et qui fust cause de faire trouver des amis à cestui-ci et de la faveur qui lui vinst bien à point.

D'une part et d'autre, je trouverois bon qu'on chastiast (voire exemplairement) ceux qui s'en meslent, pource que tels fatras de mesdisances ne sont que trouble-repos et semences de sédition.

[Ung Sorboniste, nommé David, qui preschoit l'Advent à S. Benoist, au commencement de son sermon, disoit : « Nous prierons Dieu pour la personne de nostre S. Père, pour celle de nostre Roy très chrestien Loys XIII, et pour celle de la Roine Régente sa mère, pour MM. de la Cour de Parlement et tous les bons François. » Fuzil, à S.-Leu et S.-Gilles.]

Le samedi 11e, les archers des Gardes aians eu commandement de la Roine de ne laisser entrer au Louvre, pour ce jour, aucuns seingneurs ne gentilshommes, de quelque qualité qu'ils fussent, M. Desparnon s'estant présenté pour y entrer, aiant esté repoussé par un archer des Gardes, l'outragea fort et lui tira la barbe, encores qu'il n'eust rien fait, en cela, que ce qui lui avoit esté commandé. Acte de mauvais exemple, et qui n'eust

passé sans faire semblant de le voir (comme il a fait) du vivant du feu Roy. De moy, je trouve que c'est proprement trancher du Roy que faire sans crainte tout ce qu'on fait sans justice : *Impune quælibet facere* (dit Salluste), *id est regem esse.*

Le lundi 13e, la sage-femme des fauxbourgs S.-Marceau fust trouvée noyée dans ladite rivière : si par inconvénient ou autrement, on ne sçait.

[Le mécredi 15e, Du Carroy et son fils trompétés par la ville.]

J'ay presté à M. Du Pui un *Traité des Assassins et portecousteaux,* fait par Batiller et imprimé, in 16o, l'an 1603; on désiroit de le faire rimprimer; mais ceste matière est proprement aujourd'hui du gibier de Jésuistes, qui en peuvent mieux parler que tous les autres et plus pertinemment en escrire et discourir.

Ledit Du Pui me l'a rendu, le mardi 21e de ce mois, et l'ay remis au pacquet d'où je l'avois tiré, intitulé : *Discours roiaux,* sous la cote de SS.

Ledit Du Pui me donna, le lendemain, la copie de la lettre latine que M. Casaubon avoit escrite, d'Angleterre, à M. le Président de Thou, contenant quelques particularités remarquables. Elle est dactée, de Londres, du 14e du mois passé (*veteri stylo*).

La Barillère, qui n'est pas homme du temps, pour estre trop hardi et libre en paroles, et qui aime les Jésuistes comme une espine à son pied (au surplus, bon compagnon), en aiant rencontré, ces jours passés, deux d'entre eux, qui passoient leur chemin : « Messieurs, « leur dit-il (en les arrestant), je croy que vous estes Jé- « suistes. Il y a là un marchand venu de Chastelleraut, « qui a de bons cousteaux et de toutes sortes; je ne sçay « s'il y en auroit point quelcun qui vous fust propre.

« Vous y regarderez, s'il vous plaist; je vous en ai bien « voulu advertir. »

Le vendredi 17e, M. le Prince de Condé sortist de Paris, mal content, ainsi qu'on disoit, sans avoir pris congé de la Roine, et se retira en sa maison de Valeri.

Ung Président des Monnoies dit, ce jour, à un mien ami, qu'estant allé voir le Nonce du Pape, comme ils fussent entrés sur le discours des monnoies et des diverses espèces qui avoient cours ici, ledit Nonce lui avoit, tout destroussément, dit qu'il ne faloit plus user en France que d'une seule monnoie, qui estoit celle du Pape. C'estoit coucher gros pour son maistre, et la response d'ung homme fier et haultain, néantmoins ignorant, tel qu'il est estimé de tout le monde.

Quant à moy, quand j'oy parler de la gloire de ces gens-là, il me semble que je voy de ces vessies enflées et plaines de poix, lesquelles meinent grand bruict; mais si on y fait seulement un petit pertuis d'une esplingue, elles se désenflent soudain et ne meinent plus de bruit, ains demeurent toutes flestries. « Cellui (dit Senèque, *in « Thyest.*) lequel le soleil levant a veu orgueilleux, le « soleil couchant l'a veu abbattu. »

[Le samedi 25e, jour de Noël, le Premier Président fait ses pasques à la Sainte-Chapelle. Est administré par M. de Noyon.]

Le lundi 27e, les Jésuistes, aians fait response à l'*Anticoton* (qui les travailloit et pinsoit fort, quelque bonne mine qu'ils en fissent), commencèrent d'en faire leurs présens partout au Roy, aux Princes, Princesses et à tous ceux où ils avoient crédit et accès. Entre autres, ils en présentèrent un, ce jour, à M. le comte de Soissons qui le receust fort bien; à la Roine Marguerite, laquelle, contre ce qu'ils pensoient, le receust assez froidement, et,

après un bien léger remerciement, leur dit qu'ils ne lui en apportassent plus.

Finallement, ils en présentèrent un au Lieutenant-civil (bien qu'ils sceussent qu'il ne les aimoit guères), lequel leur demanda de la part de qui ils lui faisoient ce beau présent. Aians respondu « que c'estoit du Père Jaquinot », leur demanda de rechef s'ils se faisoient forts d'en estre advoués; et aians dit qu'oui, leur fist signer leur déposition et en prist acte.

Ce libelle, à en juger sans aucune passion, estoit une response sans response, et une vraie cigalle qui estoit fort maigre et crioit fort hault, et toutesfois bien receu et plus auctorizé qu'un bon livre.

Le mardi 28e, jour des Innocens, mon petit Claude, par un grand inconvénient, fust bruslé dans la garderobbe de ma chambre, où, regardant dans un coffre avec une chandelle allumée qu'il tenoit en sa main, le feu se prist à sa fraize, qui fust toute bruslée, puis au col, aux oreilles, au menton, et jà alloit gangnant le visage et les yeux : qui estoit pour l'achever de consommer et perdre à jamais, n'eust été que Dieu, le conduisant comme par la main, lui donna l'adresse, tout petit qu'il estoit, de desverrouiller la porte de la garderobbe où il s'estoit enfermé, et où nous entrasmes tout à point pour le secourir, mais non si tost qu'il ne bruslast pour le moins demi quart d'heure, avant que pouvoir esteindre le feu.

Il estoit six heures passées, et jà on apportoit nostre souper, qu'on laissa là pour courir au médecin nostre voisin, qui estoit M. de Lisle, lequel nous secourust promptement et y apporta de bonne volonté tout ce qu'il peust, comme aussi fist Riolant le chirurgien, que nous mandasmes après; mais ils monstrèrent enfin qu'ils s'y connoissoient l'un comme l'autre. Qui me fust un redou-

blement d'affliction bien grande : car il estoit prest d'entrer bientost, sans cela, chez Madamoiselle de Montpensier, pour estre son page, estant le plus beau de mes enfans et le plus adroit; et auquel il paroistra toute sa vie, pour l'avoir mis entre les mains des médecins et chirurgiens, qui n'ont peu faire en six mois ce que beaucoup de femmes, et mesmes de village, eussent fait en six jours. Mais Dieu l'a voulu et l'a ainsi permis pour mes pecchés ; c'est là où j'en reviens. *Plura non sinit dolor.*

En mesme temps, Madame d'Eaubonne, qui avoit espousé le fils de M. le président d'Ormesson, perdist, par un inconvénient de feu, en une sienne maison des champs près Paris, une sienne petite fille, de l'aage de quatre à cinq ans, qui fut si bien bruslée, pendant qu'elle estoit allée à l'église, qu'on lui voioit les entrailles sortir, et ne fust possible de la sauver, ains mourust ceste pauvre petite créature innocente, au bout de douze ou quinze jours, avec tourmens et douleurs cruelles. A laquelle cuidèrent faire compagnie deux siennes petites sœurs, qui furent bruslées aussi, et ce, par la mauvaisetié et indiscrétion d'une servante, à laquelle Madame d'Eaubonne, s'en allant à l'église, les avoit laissées en garde, et commandé expressément de ne point sortir, qu'elle ne fust revenue. Mais ceste meschante fille n'aiant laissé pour cela de s'en aller, aussitost qu'elle fust partie, ces trois petites filles, estans près du feu, tombèrent dedans, la plus grande ne pouvant aider à la plus petite, tellement que, sans une spéciale grace de Dieu, elle perdoit misérablement, en une matinée, trois siens petits enfans.

Voilà comment en ce monde il n'y a point de chemin plat: tout y est plain de misères, d'embarras et d'empes-

chemens, et la fin de nostre voiage est la mort qui ne se soucie d'aucune chose en ce monde.

Moi-mesmes qui escris ceci, quand je considère bien l'ennui et peine qu'une grande famille donne à un homme comme moy, l'incommodité d'une femme, les pénibles pensées à cause des enfans, les nécessités de la maison pour les pourvoir, le peu d'affection des parens, les maladies et la vieillesse, avec la froideur des amis (car tout cela se trouvera en la mienne); si je ne me repens d'estre ici si longtemps, au moins me trouvay-je si lassé de ce chemin, que je n'en puis tantost plus.

Le mécredi 29e, M. le Prince de Condé, qui mal content estoit sorti de Paris et de la Cour, pour s'en aller en sa maison de Valeri, rentra en ville [et, le lendemain, se trouva à la réception de l'Amiral de France, à la Cour, de Duc et Pair, avec le Connestable, Sully et autres. Dolé fut son advocat.]

Les mescontentemens ordinaires de ce prince, qui lui estoient une grande subjection, me ramantoivent le dire notable de Plutarque à Trajan: « Vous autres princes, « dit-il, avez l'auctorité de donner liberté à tous les « autres, mais non de l'accorder à vous-mesmes. » Ainsi ils peuvent beaucoup plus pour autrui que pour eux.

Ce jour, estant pressé d'argent, je fus contraint de vendre ung petit coffret d'argent doré, fort curieux, que je gardois dès longtemps en mon cabinet, sur lequel j'ay perdu douze francs, n'en aiant retiré que quarante huit livres, de soixante qu'il m'avoit cousté du sire Aveline, qui me l'avoit vendu il y a plus de vingt ans, et auquel Loyse ma fille l'a rendu ce jourd'hui. J'en avois une promesse, signée de sa main, de me rendre ladite somme de soixante livres toutes fois et quantes que je vouldrois, selon laquelle je l'y pouvois justement contraindre. Mais

aimant mieux perdre que plaider, joint l'affaire que j'avois de cest argent, je l'ay quitté pour ladite somme de quarante huict livres, que j'ay receue.

L'injustice et la chiquane est si grande aujourd'hui, que durant la paix les hommes ne laissent d'estre en continuelle guerre. *Est publicum in foro publico latrocinium* (disoit feu M. Mangot, Advocat du Roy, parlant de l'exercice de toute ceste racaille de chicanous). Leur rencontre est plus dangereuse, et leur composition plus dure, que n'estoit celle du capitaine Mirloret en la vallée de Tourfou et celle du capitaine Guilleri en la campagne.

« Qui ne sçait quelles sont les conditions de plaider (dit le sieur Fioravanti, Bolongnois, en son livre premier du *Miroir des Arts et Sciences*, page 226), doit sçavoir que les voici: De riche devenir pauvre; de joieux, mélancolique; de libre, serf; de libéral et magnanime, avare; de pacifique, sans repos; de véritable[1]. . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . Dieu, et où la charité se meurt, et l'iniquité se renforce.

Je fermerai par là le dernier jour
de ceste année mémorable 1610,
que je ne m'attendois pas
de voir.

1. Un feuillet a été ici, et depuis longtemps, enlevé du manuscrit.

LIBELLES DE PARIS

Id est Fadèzes et Mesdisances, publiées, pour la pluspart, pendant ma maladie, depuis le 1er septembre jusques à la fin de la présente année 1610.

Adieu de l'Ame du Roy de France et de Navarre, Henri le Grand, à la Roine.

Lettres patentes du Roy, en forme de déclaration, portant révocation de plusieurs édits et commissions extraordinaires vérifiées tant en la Cour de Parlement de Paris, Chambre des Comptes, Cour des Aides, etc.

Discours des sumptueuses funérailles du Grand Henri, faites à La Flesche, par les Jésuistes, in-4°.

Laudatio funebris Piæ et Felici Memoriæ Henrici Magni, dedicata in Gymnasio Calvico, celebri declamationis apparatu habita, auctore Ludovico Ligerio.

Anticoton. — Le Fléau d'Aristogiton. — Le Remerciement des Beurrières. — Coq à l'asne des Jésuistes. — Jésuistes establis et restablis en France.

Remonstrance à Messieurs de la Cour de Parlement, sur le parricide commis en la personne, etc. (qui est un Discours que je traie d'avec les autres, pource qu'il n'est point fat).

Henrici Magni, Gall. et Navarr. Regis Christianiss., Manes.

L'Edit du Roy d'Angleterre, contre les Prestres et les Jésuistes, tourné d'anglois en latin.

Deux bagatelles en vers françois; l'une sur l'avènement du Roy Louis XIIIe à la Couronne, l'autre sur son Sacre.

Le Courtizan repenti (baguenaude).

La Salade des Jésuistes (fadèze).

Physiognomonia jesuitica.

Gallia plorans, Richeletii.

Le Triomfe du Sacre et Couronnement du Roy.

Consolations à la France, sur le Sacre et Couronnement.

La Nimphe Rhémoise au Roy.

Le Sacre du Roy, par l'abbé de la Frenade.

Inauguratio Lud. XIII, Francorum Regis, Nicolai Borbonii, B.; — Alia *F. Morelli N.;* — Alia *Marsilii N.;* — *Le Voiage de Rheims, avec le Sacre du Roy.*

D. Remigii, Rhemorum Archiep., de futura diuturnitate Regni Francisci Vaticinium. — *Jo. Morelli, Pro felici et auspicato reditu Principis.*

Discours panégyrique sur le Sacre.

Henrico Magno Lacrymæ, Jo. Bonfonii.

Discours funèbre de Fenouillet (Fané).

Vers françois *Sur la mort du feu Roy*, par un Soldat (mauvais poète).

Stances et odes du peintre Du Monstier (meilleur peintre que poète).

Discours sur la Vie et Mort du feu Roy, par Du Peyrat.

In memoriam H. Magni Carmen.

La Navarre en deuil.

Consolation à la Roine, par Richeomme.

Satire contre les Charlatans.

Panegyricus Ludovico XIII, Franc. Regi.

Salutation, en forme de Chant triumphal.

Versus ad Paulum V, P. M., in favorem Jesuitarum.

Otii ratio feriis vindemial., Bouguier.

De obitu Henrici IV, Rich. Steph. sacerdotis Carmen.

Le Septenaire Roial.

Prosopopée de l'Université, pour son procès contre les Jésuistes.

Remonstrance de Pelletier (pour eux).

Autre baguenaude de lui, intitulée: *Le Pacifique, aux Calomniateurs des Pères Jésuistes, salut, et augmentation de cervelle!*

La Sibille françoise (contre les Jésuistes).

Complainte de l'Université (contre eux).

Le Bouquet de fleurs d'espine (de leur façon; fort piquant).

Le Rameau de verte espine (pour eux encore).

Copie d'une lettre escrite à Monseingneur Paulino, autresfois Dataire sous le Pontificat de Clément VIII^e^. (Contre lesdits Jésuistes. Lettre qui porte; fort recherchée et saisie aux imprimeries par le Lieutenant-criminel.)

Le Pater Noster des Jésuistes (qui est la Patenostre de Ravaillac).

L'Antipater des Jésuistes.

La Patenostre des Huguenos.

La Patenostre des Jésuistes, Loiolistes, Bellarministes, Marianistes, etc. (qui est un second *Antipater*, mieux rencontré que l'autre, pour une fadèze).

La Patenostre des Calvinistes, avec les Commandemens.

Le Credo des Jésuistes, dédié aux François. (Autre Credo.)

L'Ave Maria des Jésuistes.

Le Confiteor des Catholiques (fait par les Jésuistes, qui ont aussi grand besoin que les Huguenos d'une bonne absolution).

Le Confiteor de Henri le Grand, avec la *Salutation angélique*, dédié à la Roine Régente (laquelle fadèze, pour un subject qui ne vault guères, est la mieux rencontrée).

Complainte à la Roine, par le Soldat Catholique (*hoc est*, par les Jésuistes).

Le Franc Advis du Chevalier françois, à la Roine (pour les Jésuistes).

Considérations à la France, sur l'Advis envoié de Romme à la Roine, par Richeomme, Jésuiste (contre eux).

Pro libertate et salute Gall. Imperii Votum.

Le Tribun françois, à la Roine Régente (tous deux contre les Jésuistes).

Le Passetems de Maistre Guillaume (pure fadèze).

L'Anticoton, augmenté à Sedan (lequel toutesfois je trouve peccher plus au trop qu'au trop peu).

Response à l'Anticotton, par les Jésuistes.

Autre, par Behotte, archidiacre de Rouen (pour eux).

Autre (artificieuse, plus contre eux que pour eux), intitulée : *la Véritable Response à l'Anticoton,* sans falsification de son texte.

Advis de Maistre Guillaume, contre l'Anticoton. (Pour les Jésuistes.)

Arrest contre le livre du cardinal Bellarmin, imprimé en placcard et en livre de demie feuille.

Response sommaire audit livre, par conférence de la doctrine de Jhésus Christ avec la sienne.

Le Tocsain, contre ledit livre, par la Statue de Memnon.

Contre l'Auteur du *Tocsain,* par les Jésuistes, intitulé : *Premier Coup de la retraicte.* (Voulans, nonobstant leur profession jésuistique, sonner l'alarme et toxiner comme les autres. Voilà comme, en ce tems, il y a presse à estre fou).

Epistola, tempore Philippi Pulchri, Regis Christianiss., scripta contra Bonifacii VIII usurpationes. Ex. vet. cod. M. S. fideliter excerpta. — Hanc Galli omnes Cathol., moribus antiquis viventes, majorum vestigiis inhærentes, Regi Christianiss. fidelissime ex Dei præcepto obedientes, mittunt ad S. R. E. Cardin. Bellarm. responsionis ad suum de potestate Summi Pont. in temporal. tractatum, et admonitionis vice functuram confidentes. (Celui qui me l'a donnée est aussi mauvais Bellarministe que moy.)

L'*Antimariana du Rosset*, augmenté.

De la souveraineté des Rois, par Nancel. (Poème épique ou éthique.)

Prosopopée de l'Église, par les Jésuistes.

Vers héroïques sur la mort du Roy, d'un nommé Fernelius, Lyonnois, que le président Vergne m'a donnés.

Emblesme d'Estat, imprimé en taille douce (envoié des Pays-Bas à un mien ami, qui me l'a donné).

L'Unité Catholique de La Gourmandière.

In P. Molinæum anagrammatica convitia (imprimée en une petite feuille) : *Petrus Molinæus. Erit mundo lupus.*

Discours sur la punition d'un blasphémateur prisonnier en la Conciergerie du Palais à Paris.

La Contention de l'Espée et de la Robbe.

Vers de Malherbe à la Roine.

Discours de Du Luat (qu'on trouve tenir un peu de la lune), intitulé : *La Bienveillance,* dédié à la Roine Régente ; imprimé en petit in-fol., à ses despens (ce qui est aisé à croire).

Jo. Morelli Calotta. — Arrest de Bretagne. — *Lettres patentes du Grand Turcq. — Discours du Voiage des François en Suède* (qui s'entretient comme crottes de chèvre).

Rabelais ressuscité (fadèze digne de la cervelle d'un yvrogne du B. et qui sent bien son cabaret).

Response à la Proposition d'un Ministre de Poictou nommé Clémanceau.

Advis d'un médecin nommé Burée, Druide, sur la Réunion des deux Religions, à la Roine.

Argumens d'un Ministre desministré.

Discours du sieur d'Audiguier. — Parænèse royale de Valladier. — Consolation en Dieu, d'Isaac Arnaud. Contre les prélats de l'Eglise Prétendue Réformée.

Vers latins, imprimés en placcard, en une grande feuille, intitulés : *Francogallia* (où Bellarmin, en passant, est pinssé), donnés par M. D.

Exhortation de N. Pasquier, sur la Concorde.

Ung *Votum* de M. de Belesbat, Conseiller au Grand Conseil, imprimé in-fol. en grand papier, et d'un charactère singulier et roial. — Donné par l'aucteur.

Placcard imprimé en une feuille, pour le Reiglement des imprimeurs et libraires, fait par le Lieutenant-civil, dont ils apelèrent à la Cour, à laquelle la connoissance en appartient, et non au Lieutenant civil.

Traicté nouveau des Rentes. — Deux Patentes du Roy, portant révocation de quelques Édits. — Traicté du Délit commun et cas privilégié, B.

Tableau de l'Encyclopædie, au Cardinal Du Perron, imprimé en une feuille. (Pure fadèze.)

Spelunca Mercurii, audit Cardinal. (De mesme que l'autre.)

Redivivus Henricus Magnus.

Superstitio furens Giveti.

La Response d'un Cordelier, nommé Regnard, à la lettre d'un Ministre, anonime.

L'Almanach de l'Hermite. — Prédictions de Mor-

gard pour six années. — Première harangue de l'admirable Crocheteux de Paris sur le Pont-Neuf. (Toutes fadèzes.)

Discours des Faits héroïques de Henri le Grand, par mon nepveu de Bénévent, qui me l'a donné, et est des mieux faits sur ce subject; car la pluspart des autres ne valent pas le lire. — Autre traduction, faite par lui, des Vers latins de Borbonius, qu'il a fait imprimer par Morel, in-folio, et me l'a donnée; laquelle, combien qu'elle soit bien, n'est pas toutesfois à mon goust comme le latin de Bourbon, que je trouve singulier et admirable.

Discours (courant à la main, de cinq ou six feuilles), sur la querelle de Monsieur le comte de Soissons et du duc de Guise, fait par quelque sien serviteur (car c'est un panégyrique de la Maison de Lorraine et comme un dénombrement de ses forces), qui a couru tous les bancs du Palais, et a donné à desjuner à ces chétifs scribes et gastepapiers, qui en vendoient leurs copies à de plus fols qu'eux.

Remonstrance que fist M. le Premier Président au feu Roy, dans sa chambre du Louvre à Paris, le 24^{e} décembre 1603, sur le restablissement des Jésuistes; qui n'avoit jamais esté imprimée jusques à aujourd'hui qu'on lui a donné le jour, sous le tacite consentement du Premier Président. Pièce rare et excellente, et qui peult servir de beaucoup à l'instruction du procès des Jésuistes : qui a esté cause de la faire imprimer.

La Gazette automnale de Mercurius Gallobelgicus, pour ceste année 1610 : car ainsi inscrips-je toutes ces narrations latines, historiques, que j'achète toutesfois, tous les ans, aux deux Foires de Francfort; et ne m'en eschappe point.

Tous ces petits livrets sont les jardins d'Adonis, de

Platon, qui, créés soudain et en un jour, périssent en un moment.

On m'en a donné beaucoup; les autres, je les ay achetés, et trouve, selon mon papier où je les ay escrits, que j'en ay eu pour cent huict sols.

NOMS ET NOMBRE DES MORTS DE MA CONNOISSANCE, A PARIS,

depuis le 1er septembre 1610 jusques à la fin de l'année.

Celui dort qui est mort, et celui est mort qui dort; mais en l'âme le mourir ne peult tumber, non plus que le dormir.

Darsi, maistre des Comptes, gendre de M. Gueffier, Advocat du Roy au Chastelet.

Marcilli, oncle de ma niepce Du Plessis, garçon, et en la fleur de son aage, lequel, pendant que les médecins escrivoient sur sa table un libelle de remèdes pour le guérir, rendit l'esprit.

L'Argentier, ce grand partizan, lequel est mort excessivement riche, contre l'opinion de la pluspart, n'aiant laissé au monde autre mémoire de lui que celle-là (de bonne mise ici; mais, pour là-haut, j'en doute).

Le doien Séguier, mon cousin, Conseiller en la Grand Chambre, bien famé et renommé, duquel on me céla la mort, de peur qu'estant fort malade, comme j'estois, je ne l'appréhendasse. Son médecin, qui estoit le mien, pensoit qu'il en deust reschapper, et moy mourir. On disoit qu'il l'avoit trop fait saingner; lui, au contraire, le

regrettant comme son ami intime, disoit que l'aiant voulu espargner de ce costé-là, il l'avoit tué. Suffist que c'estoit la volonté de Dieu, auquel estant bien mort comme il avoit vescu, on le peut dire très heureux, si que le regretter est envier sa félicité.

L'auditeur Buier, mon parent et ami, lequel, pendant sa maladie, croioit, quelque chose qu'on lui dist au contraire, que j'estois mort, comme aussi y avoit apparence que j'y devois passer le premier. C'estoit un bon homme, et que j'avois occasion d'aimer avec tous ceux de sa maison qui m'avoit servi de retraicte pendant mon affliction de la Ligue. Nous estions tous deux d'un aage toutesfois plus vieil que lui, mais de peu.

Monmagni, Maistre des Requestes.

Doujat, Conseiller en la Cour des Aydes.

Loysel, Conseiller en la Cour, gendre du président Bailly, fort regretté au Palais et partout, pour sa grande probité et doctrine.

Godart, Conseiller en la Cour, homme qui estoit en réputation de bon justicier, et qu'on disoit estre mort d'ennui d'avoir mal mis une bonne somme de deniers qu'il avoit, estant chargé d'un bon nombre d'enfans, et cependant s'estant embrouillé au parti de ce larron de Montauban.

Lozon, naguères Conseiller en la Cour, homme de bien et riche (ce qui ne se rencontre pas tousjours ensemble), laissant une fille unique son héritière, qui sera un des plus beaux partis de Paris.

Mégrigni, dit La Villeneufve, Maistre des Comptes, beau-père de la petite fille de ma tante Dalinville, qui, tout vieil et cassé qu'il estoit, eust autant de peine à mourir qu'un jeune.

Nous estudiions ensemble, à Bourges, l'an 1565.

Il estoit aagé plus que moy, de sept à huit ans; et si n'en sçavoit guères plus. Bon homme au reste, et puis c'estoit tout.

Du Haillan, fort aagé, célèbre historiographe et docte, mais grand langager. Toutesfois, libre et hardi à escrire, qui est ce que j'aime.

L'Advocat-général du Roy à Tolose, nommé Cahomel, que je ne connoissois que par Duranti, mon gendre. Il fust enterré aux Cordeliers.

Charbonnier, Auditeur des Comptes, la fille duquel estoit accordée et fiancée à mon nepveu de la Vallée, Advocat du Roy au Chastelet. Ainsi il la vid accorder et fiancer, mais non marier, combien qu'il fust en la fleur de son aage.

Lusson, médecin.

Le Bailleur, fort aagé et grandement renommé autresfois pour les belles cures de son art, mais auquel la vieillesse et la surdité avoient, sur la fin de ses jours, osté la meilleure partie de son esprit et de sa science.

Biran, fils de Roquelaure, qui, estant ung des plus vicieux et scélérats de la terre, eust une fin pareille à sa vie : car il mourut enragé et désespéré. Un mien ami m'a autresfois dit qu'il l'avoit cogneu, à Romme, servant de bardasche à un Cardinal.

Je sçai que Dieu nous a commandé de ne point juger, de peur que ne soyons jugés, et que si à la rigueur de sa justice il vouloit examiner les plus justes, il faudroit qu'ils périssent; mais je sçai aussi qu'il veut estre adoré en ses justes jugemens comme en ses miséricordes, principalement où ils sont palpables et tout visibles, comme en la fin de cest homme.

Au surplus, j'enregistre ici la voix commune de tout le monde, et non la mienne.

Le sire Marchant, constructeur du pont nouveau, appelé de son nom le Pont Marchant, œuvre singulier et de grande décoration pour la ville de Paris, où il est mort pour aller bastir ailleurs.

Le sire Pigeard, marchant orfèvre, demeurant sur le Pont-au-Change, à Paris, aagé de 75 ans, bon homme, marqué au coing de la vieille marque de ces bonnes gens de marchans du temps passé, qui faisoient conscience de surfaire et tromper : au contraire de ceux d'à présent, qui en font gloire et coustume. C'estoit la cause pour laquelle je l'aimois et achetois plus volontiers de lui que d'un autre.

Sainte-Marie, demeurant sur ledit Pont, lequel mourust en la fleur de son aage, pulmonique et éthique; et m'avoit vendu la pluspart de mes médalles; homme, bien qu'il fust actif au gain, plus consciencieux que le temps ne portoit.

Un autre marchant, nommé Langlois, bon homme et fort aagé.

Charbonier, Auditeur des Comptes.

La Villeneuve, Maistre des Comptes.

Langlois.

Madame la Chancelière, dame sage et vertueuse, qui mourust bien et en Dieu, en la fleur de son aage, plus regrettée beaucoup que n'eust esté son mari.

La comtesse de Grammont, qu'on tenoit avoir esté empoisonnée par son mari, pour crime d'adultère, aiant, de sa main, quelque temps auparavant, fait mourir et poingnardé le gentilhomme qui l'entretenoit, mourust en grande misère et langueur.

Tacite raconte qu'en Allemagne la peine des femmes adultères étoit jadis en la puissance de leurs maris. Lesquels, leur aiant coupé les cheveux et les aiant

dépouillées et mises toutes nues, en la présence de leurs parens et prochains, les chassoient hors de leurs maisons, et par toutes les rues publiques, les fouettoient de verges, et par ce moien estoient rendues infâmes, sans jamais pouvoir trouver aucuns maris.

Mais cela estoit trop long et avec trop de monstre. La voie de Grammont est bien plus abbrégée et secrette : car qui voudroit aujourd'hui prattiquer en France ceste coustume d'Allemagne, on la rendroit presque inhabitée, parce qu'on y verroit plus de femmes tondues que d'autres, et les balais pour le mesnage seroient trop chers.

Dumont, receveur, beau-frère de Regnard, commis de M. le Procureur Général, auquel, estant encores jeune, il faschoit de mourir sitost : dont je ne m'estonne, pource que nostre nature aime tousjours sa conservation et hait ce qui la consume. « Il n'y a chose (dit le seingneur Fiorantini, Bolognois) qui resjouisse tant un malade en danger de mourir que de lui dire qu'il peult manger de tout, et n'y a parole qui l'espouvante tant que de lui dire qu'on lui veult donner le Saint Huille : car par l'un on l'assure de la vie, et par l'autre on lui annonce la mort. »

Madamoiselle la Controlleuse Arnault, qu'on nommoit « la Blanche », pource qu'elle estoit singulièrement belle et fort blanche, et sa sœur l'Intendante moururent en mesme temps, toutes deux à Paris, non loing l'une de l'autre ; et fit ladite Intendante, selon le bruit commun, une belle et heureuse fin.

Deux chandeliers, demeurans à Paris, l'un en la rue St-Jacques, l'autre près St-Hilaire, y moururent tous deux en un mesme jour. On appeloit l'un La Fosse, et l'autre Périer.

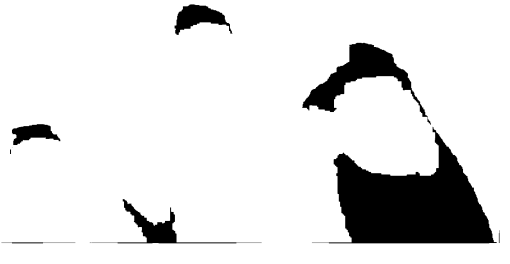

La fille du Camus, notaire de feu mon père, jeune femme nouvellement mariée, mourust, en ce mesme temps, avec grande force et aliénation d'esprit (ainsi qu'on disoit). — Madamoiselle Leedet, chrestiennement et en Dieu. — Madame Raval, nostre voisine, mère de la femme d'Aumont, Procureur en la Cour, en la maison de feu M. Duret, Advocat : de laquelle on remarque estre sorti, en moins de quinze ans, quinze corps morts.

Ung nommé Fouet, maistre de mes enfans, le mieux morigéné jeune homme et de la plus bénigne et douce nature que j'aie jamais congnue, mourut hors de ma maison, de laquelle il sortist pour se faire panser, pource qu'il estoit malaisé d'entendre à luy et à moy tout ensemble. Il rendit l'esprit entre les bras de sa mère, aussitost qu'elle fust arrivée de Chasteaudun, où elle faisoit sa demeure, aussi doucement et paisiblement qu'il avoit vescu et sans aucune appréhension de la mort.

Un vieux bon homme, qui, au dire d'un chascun, passoit cent ans, et si n'avoit poinct encores envie de mourir, jardinier de M. d'Herbelay, audit Herbelay, y mourust, en ce temps, tout soudain, et sans presque le sentir, comme si le sommeil l'eust pris, nature lui défaillant : laquelle mort je trouve devoir estre sinon la plus heureuse, au moins la plus douce et aisée de toutes les autres.

Un marchand de draps de soie, nommé Champion, demeurant à Paris, en la rue au Feurre, vis-à-vis la petite porte St-Innocent, y mourut d'une mort assez estrange et remarquable, car il se rompit le col, en travaillant en son jardin, qui estoit beau, riche et singulier en simples, desquels il tiroit grand proufit; car il en faisoit des bouquets, qu'il vendoit bien chèrement aux

belles dames de la Cour, aux damoiselles de Paris et à leurs serviteurs, etc., et y en avoit tels qu'il vendoit 12 et 15 escus. On ajoustoit un ayde et prestemain, qu'il donnoit à leurs amours. De quoi, quelques-uns ont voulu tirer du genre de sa mort une punition divine, ce qui peut estre et n'estre pas. Aussi tous ceux qui se mêlent de cela, et plus avant que lui, ne se rompent pas le col.

A la fin de ceste année, arrivèrent les nouvelles de la mort de M. de Salignac, Ambassadeur pour le Roy à Constantinople.

Ainsi, nostre vie ressemble à une orloge qui travaille tousjours, jusques à ce qu'elle ait sonné les vingt-quatre heures. Nous allons, de mois en mois et d'an en an, jusques à ce que les vingt-quatre heures aient sonné, et puis il est soir; et quand nous venons à la mort, nous pouvons dire, comme l'Espagnol : « Bonne nuict à jamais. » Ainsi le Monde nous consomme, et la Mort nous tue; car personne ne meurt volontiers.

CY GIST BASCO FIGUYERA, CONTRE SA VOLONTÉ.

On ne sçauroit dire plus grande vérité que celle-là, gravée pour épitaphe, en un magnifique sépulchre qui se void dans une église de la ville de Lisbonne, en Portugal. C'est celuy de tous les hommes de la terre.

Pour moy, toutesfois, je croy que c'est un bien que Dieu nous fait, malgré que nous en aions, et que bienheureux sont ceux qui meurent au Seingneur.

Que mon ame meure de la mort des justes! C'est le souhait de tous les gens de bien, ce sera aussi le mien jusques à la fin de ma course.

Escrivant ceci, les morts et maladies de ceste année

m'ont ramentu le Crocheteux de Paris, que j'ay voulu enregistrer ici avec les autres fadèzes.

C'estoit un pauvre idiot et ignorant, de la capacité et suffisance des autres crocheteux, qui ne connoissent ni ne prattiquent autre médecine que celle de la cave; lequel néanmoins guairissoit plusieurs personnes (qui n'avoient à mourir) des fièvres malignes qui couroient et où les médecins perdoient leur latin, avec certaines herbes qu'il leur appliquoit sur les poingnets.

Entre les autres, il en guairist M. le président Jambeville, de sa fièvre et de son assoppissement, que les médecins avoient jugés incurables. Ce qui le mist tellement en bruict, qu'on l'envoioit quérir de tous les costés; et ne se parloit à Paris que du Crocheteux, qu'on voioit aller et venir et se promener par la ville, tous les jours, dans un carrosse.

Je puis dire véritablement de moy, qu'estant fort malade en ce temps, si je n'eusse quitté les saingnées et remèdes des médecins, je fusse mort; et que Dieu premièrement, puis le bon traictement et soing qu'on a eu de moy, m'ont rendu ma santé (bien que languissante), mais à quoi toutes les réceptes des médecins ni drogues d'apotiquaires et autres charlatans ne sçauroient remédier. Il n'y a que Celui de là-haut, qui a fait la playe, qui la puisse guairir. Auquel seul je donne gloire, en m'humiliant.

Année 1611

Janvier.

Le samedi, premier de l'an 1611, le Roy alla ouïr la prédication du Père Binet, Jésuiste, duquel le Père Coton avoit fait feste à Sa Majesté et à M. de Souvray, son Gouverneur. Mais il ne fist, pour ce jour, rien qui vaille; car, s'estant mis sur les louanges de Saint Loys, à cause de l'église où il preschoit, qui lui estoit dédiée, descendit à celles du feu Roy, qui avoit donné son cœur aux Jésuistes. De quoi il le loua plus que de tout le reste; et prenant occasion sur le nom de Loys, que portoit cestuici, dit qu'il espéroit que Sa Majesté, là présente, ne dégénérant en rien de la vertu et magnanimité de ses prédécesseurs, leur donneroit aussi le sien. Et mille autres fadèzes qu'il prescha : (discours, disoit-on, dignes d'un banc de charlatan, et non d'une chaire de vérité). Dont aussi M. de Souvray s'en retourna avec le Roy, assez mal content et peu édifié, et le dit au Père Coton.

Le mécredy 5e, à quatre heures du matin, fust marié le duc de Guise avec madame de Montpensier, dans la chapelle dudit hostel de Montpensier, où ils furent espousés par M. le Cardinal de Joieuse, qui y célébra la messe, au sortir de laquelle ils couchèrent ensemble. M. de Guise disna à l'hostel de Guise. Ses serviteurs se resjouissoient fort de ce mariage comme avantageux pour lui et ceux de sa Maison.

Démosthène disoit que personne ne pouvoit vraiement estre appelé malheureux, sinon celui qui n'avoit pas

bien rencontré en mariage. Mais cela est pour les particuliers, non pour les mariages des grands, où on regarde à l'estat, comme en cestui-ci où je ne connois rien du tout. Ne sont pas beaucoup d'autres qui se meslent d'en discourir, encores qu'ils y entendent aussi peu comme moy. Une chose sçay-je bien, qu'en matière de princes, la paix et la concorde se joint souvent entre eux, ou se disjoint, par le moien de ce sacrement, qui porte grand coup à l'Estat. Mais, comme il tournera au nostre (duquel je ne puis me promettre meshui grand bien), c'est chose qui excède la capacité de mon entendement.

Le jeudi 6e, mourut, à Paris, à onze heures du matin, une fille dévote, nommée Marie du Bois, que je connoissois dès longtemps et qui avoit une grande crainte de Dieu, mais superstitieuse. On me dit qu'elle avoit demandé, une heure avant que de mourir, quelle heure il estoit et que, lui aiant esté respondu qu'il estoit dix heures : « Je n'ay plus qu'une heure à vivre » (dit-elle). Ce qui advinst : elle mourut à onze.

Le dimanche 9e de ce mois, M. Perrot d'Argansson, fils de feu M. Perrot, Ministre de Genève, homme docte et pacifique, et intime ami de feu mon père, me communiqua, dans mon Etude, la copie d'un traicté rare et excellent (ainsi qu'il disoit, et n'en doute point), qu'il avoit trouvé entre les papiers de feu son père, intitulé : *Consilium theologicum, in cujusdam viri gratiam privatim conscriptum, quo, auctoritate sacrarum Litterarum, ostenditur an et quatenus Christiani, in Ecclesiis pontificia tyrannide adhuc pressis degentes, illarum ritibus et peractionibus communicare possint. Quis quoque uniuscujusque ritus sit fons verus, usus atque abusus : auctore sanctiss. et celeberr. sacr. liter. professore Martino Bucero. A.* — 1541, *M. Maio descriptum.*

Il ne me le voulut jamais laisser, et n'eus loisir d'en courir que la table des principales matières contenues audit livre, assez gros et bien escrit, et lequel ledit Perrot tient grandement cher et rare.

Il me promist m'en faire voir un autre de feu son père, intitulé : *De extremis in Ecclesia vitandis,* sur lequel les Ministres aians trouvé moien de mettre les mains à Genève, incontinent après sa mort, le condamnèrent et lacérèrent, l'an 1609, encores qu'il puisse grandement servir à la réunion et réformation de l'Église, que tous les gens de bien doivent affecter; mais, à ce que m'a conté ledit Perrot, il y en a une copie en Alemagne (ce qu'ils ne pensent pas), entre les mains d'un sien ami, qu'il doit bientost aller quérir lui-mesme, et m'a promis de me la faire voir.

Il y a aussi des adages latins, sur ce subject, de feu son père, qu'il m'a promis me communiquer. Il y en a ung, entre les autres, qu'il m'a dit de bouche, fort à propos, que j'ai retenu, touchant la Communion sous les deux espèces : *Quod Deus conjunxit homo non separet.*

Ces oppositions, tant ecclésiastiques que ministrales, que je voy faire tous les jours (et animeusement) à tout ce qui se propose pour la paix de l'Eglise et réunion des deux Religions, m'a ramantu ce que feu M. D'Espence, grand Théologien et homme de bien, dit en une sienne Epistre, adressée à M. le Cardinal de Chastillon et imprimée à Paris, in-8°, par F. Morel, l'an 1566. *Nec vero* (dit-il) *ulli pejus utrinque audiunt, aut inhumanius accipiuntur, quam qui de partibus invicem conciliandis tractant aut cogitant, quique ad pacem sunt Hierusalem propter fratres et proximos suos rogant aut loquuntur, quique eis qui adhuc longe sunt seu legatione*

missa, de pacis conditionibus agunt, mirum ab evangelicis quam parum evangelice, ab ecclesiasticis, quam nihilomagis ecclesiastice tractantur.

De Deo. nec . . . . . .

. . . . . [1]

autre néantmoins parloit bien et de bon sens, résolue, ferme et constante, sans aucune variation en ses responses et ses accusations, munies de raisons valables et preuves très fortes, qui rendoient ses juges tous étonnés. Elle avoit esté, autres fois, à la Roine Marguerite, à laquelle mesme elle s'adressa pour la descouverte de ceste conjuration, et mesme d'importance : dont la Roine Régente aiant esté advertie, dist que c'estoit une mauvaise femme qui accusoit tout le monde ; ne sçavoit si enfin elle ne l'accuseroit point elle-mesme. Cependant on fist souvenir à la Roine, que, peu de temps avant la mort du Roy, on lui avoit présenté une lettre de la Marquise de Verneuil, laquelle, voiant que c'estoit de ceste part-là, ne l'avoit voulu lire et l'avoit jettée dans le feu. Ceste femme asseuroit que la lettre, à la verité, estoit sous le nom de la Marquise de Verneuil ; mais que c'estoit elle, en effet, qui s'estoit servie du nom de la Marquise pour passeport à la sienne, dans laquelle elle prétendoit faire voir à Sa Majesté toute la menée de la conjuration, du depuis exécutée à nostre grand malheur et de toute la France, et ce, pour avoir esté rebutée par plusieurs fois du feu Roy, qui ne l'avoit jamais voulu ouïr là dessus, disant que c'estoit une folle.

Le pis que j'y voie, c'est que ces rebuts continuent encores aujourd'hui et qu'on ferme les yeux et bouche-l'on les oreilles à tous bons advis qu'on donne pour la

1. Il manque ici, et depuis longtemps, dans le manuscrit, un feuillet.

conservation de cest Estat, *qui infirmus est et qui, sine manu Dei, palam ruit*. C'est ce que j'en pense et ce que j'ay appris de plus certain, jusques à ceste heure, de l'emprisonnement de la Coman, qui va, possible, bien plus loing que beaucoup ne pensent.

Ce jour, à onze heures du soir, mourust à Paris Madamoiselle de Fontenay, tante de ma femme, aagée de près de quatrevingts ans, damoiselle sage et craignant Dieu, laquelle j'aimois et honorois beaucoup, et que j'ay regrettée comme une seconde mère, qui, pendant qu'elle a vescu, a grandement soulagé et moi et ma famille, à laquelle elle n'a guères moins donné de deux mil escus : lequel bien je prie Dieu qu'il lui rende en la Résurrection des Justes.

Ceste bonne damoiselle, qui, toute sa vie, avoit vescu et fait profession de la Religion, mourust Catholique, entre les mains mesme d'ung Jésuiste, qu'on nommoit le Père Dial, qu'on lui avoit fait venir et qui, au dire d'un chascun, l'avoit convertie. Conversion forcée et non volontaire, et cependant bien aisée en une personne à laquelle on fait dire de tout : *Oui!* comme aux Carmes, l'aage et l'infirmité de son esprit ne lui permettant plus grande résistance à l'endroit de ses plus proches, fort contraires à sa Religion, qui la tenoient comme assiégée dans son lit, barricadé de quelques dévotes ignorantes, qui en defendoient l'entrée à ceux qui la vouloient approcher pour lui parler de Dieu, et à moy, entr'autres, qui eusse bien désiré la voir mourir Catholique d'autre façon, et qui, estant obligé de lui rendre ce dernier devoir, y ai fait ce que j'ay peu et non ce que j'eusse bien voulu.

J'ay pleuré la force que j'ay veu apporter à l'ame et à la conscience de ceste bonne femme. Mais une chose me console : que je suis asseuré qu'elle est décédée en la foy

du Fils de Dieu, et qu'elle n'a embrassé finalement, pour son salut, autre qu'un seul Jésus Christ crucifié, et ainsi est morte en la doctrine de Jésus, et non du Jésuiste.

De moy, j'aimois naturellement ceste bonne femme, et elle moy, et sa mort me fut un rengrégement de douleurs et ennuis nouveaux. Mais quoi! nous ne cesserons jamais, en ce monde, de nous fascher jusques à ce que nous commencions à nous amender. Je tiens cela pour certain. C'est pourquoi je suis tous les jours après, mais je n'en puis venir à bout.

Le jeudi 13e, bonne journée pour moy et pour un papier trouvé.

Le samedi 22e de ce mois, il se rencontra une telle presse, sur les ports, à avoir du bois (qui estoit extrêmement cher, et duquel on ne pouvoit encores chevir pour de l'argent), qu'on compta, ce jour, jusques à treize personnes nayées à Paris, y en aiant eu encores trois le jour de devant, et ne s'en passoit guères où il n'y eust tousjours quelcun, qui, pour en avoir, servist de pasture aux poissons. C'estoit la bonne police de Paris et le bon ordre et mesnage qu'y apportoit Me Nicolas Le Geay, Lieutetenant-civil, qui s'acquittoit ainsi bien de son estat (*hoc est* de vingt mil escus, depuis qu'il y estoit entré, disoit la glose là dessus, que je trouve pas trop mauvaise).

Le lundi 24e de ce mois, fust enterré, dans l'église S.-Eustache, à Paris, M. Forget, Président en la Cour, aagé de septante-deux ans, homme de bien et docte, regretté au Palais et du publiq, comme bon justicier, qui n'est peu de chose en ce temps, car il n'en est pas à douzaine, comme chascun sçait. Aussitost que ce bon homme se sentist malade, il prist le chemin de l'église et, craingnant (comme il advinst) que Dieu voulust disposer de lui, se réconcilia et communia dans sa paroisse S.-Eus-

tache; puis, aiant fait ce qu'un bon chrestien doit faire, retourne en sa maison, où, s'estant mis au lit, expira doucement en nostre Seingneur.

En mesme temps, mourust, à Paris, M. Doisseau, secrétaire du Roy; Madamoiselle Guibert; Madamoiselle de Chattou; M. de la Proutière, doien des Maistres des Requestes, aagé de quatre-vingt sept ans, homme de bien et qui exerçoit dignement ceste charge avec honneur, lequel j'aimois, et luy, moy. — Deux Maistres des Comptes, Brion et du Bois-Pincé, nepveu de M. le Président du Guast, mon beau-frère, homme qui avoit beaucoup d'esprit et de lettres. — M. de Januris, en sa maison de Januris, le dernier des frères de feu ma femme, l'honneur de la mémoire de laquelle (qui estoit meilleure que lui) me l'a fait regretter, et non autre chose, car il m'a fait tousjours du pis qu'il a pu, et n'ay receu que desplaisirs et ingratitudes de leur maison, l'honneur de laquelle emporta avec soi ma femme, quand elle mourut. — Plusieurs autres passèrent le pas, en ceste saison, mais je n'enregistre ici que ceux de ma connoissance.

Le duc de Sully, s'estant desmis de l'administration des finances volontairement, ainsi qu'on disoit (*id est,* selon les autres, moictié de gré, moictié de force, et croirois plustost que ce fust du dernier que du premier), sortist de son Arsenal, ce lundi 24e du mois; puis, par commandement de la Roine Régente, mist Chasteauvieux en la Bastille. Ainsi aiant pris congé de Leurs Majestés, qui lui firent fort bon visage, aima mieux le demander que d'attendre que l'on lui donnast.

Prattiquant en cela le traict d'un sage courtizan, tel qu'il estoit, que nous lisons dans Tacite, au XIVe livre de ses *Annales : Aulicum prudentem* (dit-il), *ubi ani-*

mum principis erga se mutatum, et crescere qui sibi invideant, agnoscit, oportet discedendi ex aula honestam veniam mature petere, honoribus cedere, quam pati ut ex ea ejiciatur a principe.

Ce ne fust sans grand combat toutesfois et inquiétude d'esprit, que ce mondain, extrêmement ambitieux, prist ce parti et résolution. Au moins je le pense ainsi, car les pensées des Grands ne les laissent jamais guères reposer sur telles affaires. C'est la plaie des mousches très importunes d'Ægypte : vous avez beau les chasser, elles retournent tousjours.

Le lundi 24e, le duc d'Esparnon estant en la Gallerie des Merciers, s'amusant à marchander des livres, envoie quérir le président Séguier, avec lequel il demeura longtemps enfermé dans une des Chambres du Palais.

Le mardi 25e, les Chambres furent assemblées sur le fait de la Coman, où furent décernés quelques prises de corps et adjournemens personnels. La Villiers Hotoman, la présidente S.-André et la Charlotte Du Tillet, sa sœur, y comparurent. Les reproches que se firent, à la confrontation, la Du Tillet et la Coman, sur leur mauvaise vie, sont plaisantes. L'honneur du voisinage me les fera taire, combien qu'ils soient assez communs à Paris et partout, aussi bien que leur mestier qu'elles se reprochoient. Si la Coman ne se fust meslée que de cestui-là, elle n'en eust esté guères recherchée; mais l'autre est trop hazardeux, c'est pourquoi il y en a peu qui s'en meslent. Car, à se bander pour le bien publiq contre les Grands, l'on n'acquiert que des coups de baston, et bien souvent perte de vie et de biens. C'est ce qui me fait craindre pour elle, et pour nous qui n'avons point d'occasion d'en rire.

Divray, Greffier de la Cour, dit, le lendemain, à un

mien ami, qui me le redit, que, comme il reconduisoit ceste damoiselle de devant Messieurs, elle lui dit qu'elle avoit révélé en confession aux Jésuistes tout ce qu'elle sçavoit de ceste menée, mais qu'ils l'avoient conjurée de n'en point parler. Ledit greffier en avertist aussitost la Cour.

Le dimanche 30e, la marquise de Verneuil fust ouïe de M. le Premier Président, sur les dépositions de la Coman, depuis une heure après midi jusques à cinq heures du soir : et ce, au logis dudit Premier Président, où il l'avoit fait assigner pour l'interroger là dessus. Le lendemain la Roine Régente lui envoia un gentilhomme, pour le prier de lui mander ce qu'il lui sembloit de ce procès. « Vous direz à la Roine (lui respondit ce bon homme) « que Dieu m'a réservé à vivre en ce siècle, pour y voir « et entendre des choses merveilleuses, si grandes et es- « tranges, que je n'eusse jamais creu les pouvoir voir « ni ouïr de mon vivant. » Et à un autre de ses amis et des miens, qui, lui parlant de ceste damoiselle, lui disoit que beaucoup avoient opinion qu'accusant tant de gens, comme elle faisoit, et y meslant mesmes les plus grands du Roiaume, elle en parloit à la volée et sans preuves; ce bon homme, levant les yeux au ciel et ses deux bras en haut : « Il n'y en a que trop, dit-il, il n'y en a que trop! « Que pleust à Dieu que nous n'en vissions point tant! »

M. Desparnon en mesme temps, qui avoit le plus d'intérest en ceste affaire, et lequel poursuivoit animeusement contre ceste damoiselle, pour la faire mourir [1],

1. *Var. Ms. de Troyes :* « Le 15e de ce mois, fut emprisonnée une damoiselle qui hantoit à la maison de la Roine Marguerite, pour avoir dit et soutenu que le duc d'Esparnon estoit un des principaux complices et auteurs de la mort du feu Roy, avec la Marquise de Verneuil, Madamoiselle du Tillet et autres. — Godin, son escuyer, pource qu'il la conduisoit ordinairement par dessous les bras, et estoit homme d'effect, apelé Mistus. — La nourrice de la Roine Marguerite avoit été se vanter de Madamoiselle du Tillet. Elle se nommoit Coman. »

allant ordinairement au conseil pour cela à M. le président Séguier, vinst voir M. le Premier Président en son logis, pour tascher à en apprendre des nouvelles. Mais ce personnage, avec sa gravité accoustumée et maintien assez rébarbatif, à l'endroit principalement de ceux qui ne lui plaisoient pas, le rebuta fort, lui dit qu'il n'estoit pas son rapporteur, mais son juge. Et comme ledit sieur Desparnon lui eust répliqué que ce qu'il lui en demandoit estoit en ami, et qu'en ceste qualité il en avoit pris la hardiesse : « Je n'ay point d'amis, lui respondit le « Premier Président ; je vous ferai justice : contentez-vous « de cela. » Duquel rebut M. Desparnon s'en estant retourné fort mal content, et en aiant fait sa plainte à la Roine, Sa Majesté lui dépescha aussitost un des siens, avec charge de lui dire, de sa part, qu'elle avoit entendu qu'il traictoit mal M. Desparnon, mais qu'elle le prioit de le vouloir, en sa faveur, traicter à l'avenir plus doucement et gracieusement, comme un seingneur de la qualité et mérite qu'il estoit. A quoy M. le Premier Président fist response en ces mots : « Vous direz à la Roine, qu'il « y a cinquante ans que je suis juge, et trente que j'ay « cest honneur d'estre Chef de la Cour souveraine des « Pairs de ce Roiaume ; mais que je n'ay jamais veu « homme ni seingneur, de quelque grande qualité qu'il « fust, ni duc ni pair, accusé et déféré sur un crime de « lèze majesté, comme est M. Desparnon, qui vinst voir « ses juges, tout botté et esperonné, avec une espée à son « costé. Ne faillez de le dire à la Roine. » C'est parler en Premier Président, cela ; que je n'eusse enregistré ici, si je ne l'eusse sceu bien et certainement.

Les ambitieux, en la paix, sont les serpens engourdis de froid : il fait dangereux les reschauffer, pource qu'ils respandent partout leur venin. Si c'est choses qui se

prattiquent en ce misérable Estat ou non, qu'on en demande aux gens sous la gallerie, comme on fait aux jeux de paume.

Le subject de la demande que fist en ce temps M. le comte de Soissons, à la Roine, du mariage de Madamoiselle de Montpensier avec M. le comte d'Anguien, son fils (bien qu'elle eust esté accordée, dès le vivant du feu Roy, à M. D'Orléans, de l'exprès vouloir et commandement de Sa Majesté, qui en avoit fait faire et passer le contrat), cause de grands remuemens à la Cour. Messieurs de Guise, Desparnon, le Cardinal de Joieuse, et autres princes et seingneurs, mesmes des Huguenos et de M. de Bouillon entr'autres [1], s'y opposent, et, fort accompagnés, contrequarrent les desseins et forces du comte de Soissons, qui enfin s'accorde, n'estant le plus fort (ainsi qu'on disoit) : car d'autres en parlent bien autrement. De moy, je n'en sçay rien et ne m'en empesche guère, me contentant là dessus de noter un traict qui se void et lit dans Polybe, au V^e^ livre de ses *Histoires,* qui se peut rapporter icy fort à propos, ce me semble : *Quandiu est infirma adhuc regis ætas* (dit-il), *multæ inter principes regni conjurationes rixæ et seditiones aliorum in alios esse solent. Sic Antiochi Magni infirma adhuc ætate, sic Ludovici XIII nostri* (dironsnous) *infirma, etc.*

Plusieurs autres querelles entre les particuliers, à la Cour, en ce mesme temps, mais querelles d'Arioste pour la pluspart, vaines, ridicules et légères. Celle du Grand et de Consine amuse les badaux de Paris, à les voir passer et courir les rues avec leurs chevaux, comme on

1. *Add. Ms. de Troyes* : « mais ruses guisardes et bruicts semés à dessein. »

fait les quaresmes-prenans; celle du vicomte de Rabat et La Chastaingneraie fait quitter à la Roine son disner, laquelle envoie à la Bastille La Chastaingneraie, mais pour y entrer et sortir tout aussitost. Brief, ce sont querelles d'enfans, aussitost esmeues, aussitost appaisées : *Cum nuces sparguntur, currunt pueri, et rixantur iidem isti, quorum rixas, si dimota vulgi nebula, consideres, nuces sunt.* J'ay tiré ceci d'une Epistre de Lipse, dont je me suis souvenu en escrivant ces baguenaudes; mais de dire laquelle c'est, ni la quantiesme, je me trouverois bien empesché d'en trouver le passage dans ung livre. J'ay escrit sur-le-champ ce que ma mémoire m'en a peu fournir.

Genève, menassée d'un siége par le Duc de Savoie, remue la Cour, resveille les Huguenos, et donne à penser et discourir à beaucoup de gens, tant d'un parti que de l'autre, sur les entreprises tousjours nouvelles et perfides de ce petit Duc, lesquelles sont en mauvaise odeur à tous les bons et naturels François, tant d'une que d'autre Religion. *Fraus in principibus fœdior est quam violentia.* (Thucydide, en son IV^e^ livre, *in orat. Brasidæ ad Acanthios.*)

En ce mois, M. de Bisseaux, Maistre des Requestes, gendre de feu madame de Maisons, ma bonne voisine et amie, fust honoré de l'ambassade d'Angleterre, à la poursuite et recommandation de son beau-frère, M. de la Curée, qui lui procura ceste charge envers Leurs Majestés.

Dieu lui face grace de s'en acquitter dignement et en sortir à son honneur, car il s'en va vers un prince qui en sçait autant et plus que beaucoup de Maistres des Requestes.

Il sortist, le vendredi 21^e^, de Paris, pour s'y acheminer.

LIBELLES ET ESCRITS PUBLIÉS A PARIS
en ce mois de Janvier 1611.

Lettre d'un anonime, à la Roine Régente, présentée à Sa Majesté pour ses étrennes. (Assez bien faite et hardie, et où M. Dyveteaux, précepteur du Roy, est mal acommodé. Elle couroit escrite à la main, dont on m'en a donné une copie.)

Advis (de Godefroy) *à la Roine, sur les Monnoies* (imprimé ici, et m'a cousté 3 sols).

Passavant latin de M. Arthus de Cressonneriis contre l'Evesque de Paris et les Jésuistes. Fort plaisant et assez bien rencontré, pour une baguenaude de mesdisance, imprimé à Paris et aussitost saisi et défendu : ce qui le fist mieux vendre et lui donna bruict et cours; on m'en donna un, sachant que j'aime ces fadèzes-là (encore que je ne les aprouve point).

Injuriæ, contumeliæ, convitia, famosi libelli, detractiones publicæ privatæque, sunt a Magistratu coercendæ, ut pax inter cives maneat. Ce sont les mots de Platon, en son livre XI[e] *De legibus.* Auquel advis je soubscris.

La Canonization du Cardinal Borromée.

Les Victoires du Roy de Polongne et de Suède. Pure fadèze qui m'a cousté ung sol.

Bail de la ferme du sel à Robin, deux sols.

Une nouvelle Lettre des Jésuistes, envoiée du Jappon, imprimée par Chappelet, qui me l'a vendue cinq sols. (Amuse-fol nouveau.)

Prophétie trouvée entre les papiers de Baïf après sa

mort (1589), qu'un mien ami m'a donnée escrite à la main : que je tiens pour une sottise.

Testament du comte Palatin, quatre sols.

Les vers latins de Borbonius sur la prise de Juiliers, avec autres de lui sur le départ de M. de Sully : que M. Estienne m'a donnés. Ils sont beaux et dignes d'estre recueillis.

Febvrier.

Le mardi, premier de ce mois, on tinst conseil, au Louvre, sur la demande que faisoient ceux de Genève d'estre secourus contre les armées et efforts du duc de Savoie. M. de Maienne s'y trouva, lequel (quoique mauvais Huguenot, comme chacun sçait) opina pour le secours; dit qu'estans nos alliés comme ils estoient, et en la protection de ceste Couronne, nous estions obligés de les secourir; qu'en ceste guerre il y alloit de l'Estat, et non de la Religion; de nostre honneur et du salut d'une bonne partie de la France. Bref, parla en bon François, et non en Espagnol, comme les Jésuistes, qui estoient bien d'un avis contraire, s'ils eussent esté creus.

La Roine Régente auctoriza de sa présence et de son consentement l'opinion du duc de Maienne (bien qu'avec retenue, possible, et non sans apparance, mais qui sont lettres clauses au commung). Quoi que c'en soit, le secours fut résolu, et beaucoup de jeune Noblesse huguenote s'alla enfermer dedans : entre autres, de ces quartiers, La Noue, Béthune, le marquis de Rosni (auquel M. de Sully, son père, commanda de s'y aller jetter), et grande quantité de Noblesse volontaire de toutes les provinces. *Vicini populi* (dit Tite Live, au V^e^ livre de son Histoire) *auxilio juvandi priusquam a potentioribus opprimantur. Nam, iis oppressis, postea facile ii ipsi in*

prædam cedunt, qui illos adjuvare neglexerunt. Sic Hetrusci, neglectis Veiis. — Sic forte Hugonoti Galli, spretis Genevensibus.

Le mécredi 2e, feste de la Chandeleur, maistre Antoine Fuzil, Curé de S.-Berthélemi et de S.-Leu, prescha fort hardiment contre les Jésuistes, lesquels il appela « nouveaux prophètes agraphés »; fust suivi d'un bachelier en théologie, nommé David, qui ne les aimoit pas plus que lui. Tous deux exhortèrent fort le peuple à se garder du levain de leur doctrine. Et pource que Fuzil avoit promis sa chaire de S.-Berthélemi audit David, pour y prescher le Quaresme, M. l'Evesque de Paris, qui supportoit manifestement les Jésuistes, l'empescha, interdist à David de prescher là ni ailleurs, prenant occasion sur ce qu'on lui avoit rapporté (mais faux), que ledit David avoit presché quelque chose mal à propos, sentant son hérésie; mesmes qu'il avoit mal parlé des moines et de leurs reigles, et tenu là dessus des propositions hæréticques, qu'on croid estre celles qu'il prescha contre les Jésuistes dans l'église S.-Innocent et S.-Estienne-du-Mont, et ne s'en pouvoir vérifier d'autre (si tant est qu'elles soient hérésies; dont on doute bien fort, et desquelles il faut dire : *sauf à débattre.*) Il prescha, en l'une (qui estoit S.-Innocent), que, puisqu'on avoit permis aux Jésuistes d'emporter le cœur du Roy, qu'à meilleures raisons on leur pouvoit enjoindre de rapporter la dent de Chastel. En l'autre (qui estoit S.-Estienne-du-Mont), taxant couvertement le Père Gontier (ainsi qu'on l'interpréta), dit qu'il n'avoit point touché deux cents escus pour en conter, ni poursuivi l'appointement d'un plat à dix francs par jour. Je laisse aux docteurs à décider s'il y a de l'hérésie en ces deux propositions. En la première, il ne me semble pas qu'il y ait rien de contraire à la Foy;

la seconde est une question de fait, qui gist en preuve et connoissance de cause.

Ce jour, un Conseiller d'Église en la Cour de Parlement, nommé Roy, prescha à S.-Sevrin : ce que Messieurs de la Cour ne trouvèrent bon.

Ce jour, mourust, en sa maison du fauxbourg S.-Germain-des-Prés, à Paris, Madamoiselle Perrot, la bonne femme, aagée de soixante douze ans, et décéda en la Religion, en laquelle, depuis deux ans en ça seulement, elle estoit rengée et fait d'icelle ouverte profession. M. Perrot, son fils, Conseiller en la Cour, pourveust (comme un bon enfant) qu'à ceste derniere fin ne lui fust faite aucune force en son ame et en sa conscience. Envoia quérir mesme les Ministres, qui l'assistèrent et consolèrent à ce dernier passage, que Dieu lui donna doux et paisible, conforme à sa vie, car c'estoit une bonne damoiselle et craingnant Dieu, grande amie de feu ma mère et de tous les siens. Elle fust portée au cimetière Saint-Père, à sept heures du soir, et là enterrée, sans aucune cérimonie ou solemnité, sinon d'un bon nombre de ses parens et amis, qui y conduisirent et accompagnèrent son corps. La profession contraire que faisoit son fils et sa qualité de Conseiller le gardèrent de s'y trouver avec les autres.

Le samedi 5e, le duc de Sully, qui depuis douze ou quinze jours (comme j'ay noté ci devant) avoit remis entre les mains de la Roine Régente une partie de ses charges, sous la permission de Leurs Majestés[1], sortist de Paris et s'en alla en sa maison de Rosni, pour cinq ou six jours seulement.

---

1. *Add. Ms. de Troyes :* « rend le brevet, à la Roine, de 100,000 escus; Madame de Sully lui reproche sa hautesse et fierté : il lui dit que, de la fille d'un petit chiquanos et solliciteux, il l'avoit fait Duchesse. »

Au bout desquels il revinst pour sonder encore un coup le guay, comme on dit (au moins, on a eu ceste opinion, que j'aurois bien aussi), et sentir si on ne se seroit point ravisé. Mais il congneust incontinent que l'air de la Cour ne lui estoit plus propre, l'estat des affaires et Leurs Majestés tellement disposées, qu'il n'y arresta guères sans prendre son congé, disant adieu pour un long temps (voire, possible, pour jamais) au Roy, à la Roine et à toute la Cour.

Sur quoi, encores que je ne m'y connoisse guères et que je sois un très mauvais courtizan, je ne lairrai ici de mettre ce qui m'en semble, à sçavoir : que c'est un escalier fort gracieux pour descendre à la mesconnoissance de soi-mesme, que la faveur d'une bonne fortune. C'est ce qui, à mon jugement, a plus perdu nostre M. de Rosni, d'ailleurs grand personnage, grand homme d'Estat, et qui a esté très fidèle serviteur du feu Roy son maistre : ce qu'on ne lui peut oster.

Mais une leçon très remarquable aux petits qui deviennent grands, comme il a fait, par la faveur de leur maistre, est de tenir la Fortune courtizanne comme un verre, et se garder d'offenser grands et petits, sous la conduitte de Celui qui a les yssues de la vie et de la mort en son pouvoir, s'armans de bonne conscience et d'irréprochables déportemens en leurs charges. Ce qu'il n'a fait, et jamais seingneur ne s'y oublia tant.

Sur la fortune duquel j'ajousterai ici une sentence de Tacite, dont il me vient de souvenir que j'ay noté au 3e livre de ses *Annales : Principum virorum ac procerum* (dit-il) *nimia in honoribus ambiendis festinatio, dum æquales, deinde superiores, postremo suas metipsi opes anteire parant, eas funditus tamen perdit.*

« Se vante de ses bonnes fortunes qui voudra (disoit un

gentilhomme) : quant à moy, j'estime mille fois plus mes malheurs et les apelle miens, d'autant que je les ay surmontés et que, comme serfs, je les tiens soubs moi. »

Je sçai que le dire de ce gentilhomme sera rejetté et sifflé de nos courtizans, qui n'ont Dieu que l'ambition, et que ce paradoxe impartial à la Cour ne sera jamais de bonne mise ; mais, pour moy, je ne le tiendrai pas moins bon pour cela, voire meilleur que toutes leurs maximes courtizanesques.

J'ay presté, ce jour, à M. de Lassi, mon cousin, Conseiller en la Cour, *Steganographia Trithemii*, relié en parchemin, in-4°.

Le dimanche 6e, le petit Marescot, fils du médecin Marescot, qui avoit esté dépesché à Florence par la Roine pour la généalogie du sieur Consine, son favori, qu'elle avoit fait Marquis d'Ancre, et parloit de le faire bientost, ainsi qu'on disoit, duc et pair de France, revinst à Paris et à la Cour, où on parloit diversement de ce qu'il avoit rapporté sur le fait de la généalogie et noblesse de sa race. Mais cela fust tenu fort secret, et n'en a-l'on rien veu ici de publié ni d'imprimé. L'extrait qui en a couru et que j'ay veu, et lequel on tient pour le plus certain (touchant l'extraction paternelle seulement, car de l'ayeul et bisayeul il ne s'en trouve aucun mémoire, ni à Florence ni ailleurs), est que ledit Consine est fils d'un secrétaire du Duc à Florence, lequel on a veu à Paris mendier ses repas, et n'avoir de quoi avoir des souliers, mesmes sur le seingneur Balthazar aux fauxbourgs S.-Germain, qu'il attendoit souvent, n'aiant de quoi disner, jusques à une et deux heures après midi. De sa valeur, outre celle de la table, il ne s'en parle point : on s'en promet toutesfois beaucoup à l'avenir. Dieu le veuille ! mais je crains que ce ne soit enfin celle de Philippes de

Faunes, qui, pour tout exploict de guerre, acheva un lansquenet à demi mort.

Quant à sa femme, on a trouvé qu'elle estoit fille d'un menuisier; et pour le regard de son fils, maintenant abbé de Marmoustier, on l'a veu à Florence servir à enterrer les morts.

Voilà une authentique et illustre généalogie, dont les descendans sont, à un instant, montés bien haut. Mais l'homme eslevé de bas en hault estat se doit tenir plus songneusement sur ses gardes, dit Marc-Aurèle; car tel avancement, aussi bien que la vertu, n'est jamais sans ennemis. Au demeurant, comme une bouffée de vent peult faire choir des arbres les plus beaux fruits, ainsi un soudain désastre anéantist et mect en bas, en un rien, la grandeur, la richesse et la félicité des hommes. C'est ce qui m'en semble là-dessus touchant ce prodigieux avancement; car, pour le regard du fait de ceste noblesse consinienne, je n'en garantis que l'ouïr dire, et n'enregistre ici que ce qui est *in ore omni populo*.

[Le dimanche 13e, qui estoit le Dimanche Gras, M. de Sully, qui de Rosni estoit revenu à Paris, il y avoit trois ou quatre jours, ayant rencontré par la ville les masques, les fist bien battre. Point de ballet, peu de mariages, point de bois à Paris : tout cher, tout morfondu, de mesme la saison.]

Le lundi 14e, qui estoit le Lundi Gras, fust fouetté, par les quarrefours de Paris, un nommé Lhermitte, qui avoit espousé deux femmes. Sur lequel propos, M. Pousse-mothe, mon gendre, me conta qu'il tenoit, dans les prisons St-Marceau, un prestre prisonnier, lequel après avoir longtemps entretenu une garse, enfin en avoit fait le marché avec un jeune gars, et que, la nuict de devant leur mariage, ledit prestre avoit couché avec elle; puis,

le lendemain matin, aiant dit la messe, les avoit espousés.

J'ay presté, ce jour, à Madamoiselle Morel, mon Psautier de Bucchanan, imprimé in-8°, avec la traduction de Besze; et ne s'en trouve plus. — Elle me l'a rendu, ce samedi, 19e de ce mois.

Le mardi 15e, jour de Quaresme-prenant, un mien ami m'a donné les trois distiques suivans contre les Jésuistes et leur livre de *Mariana*, bruslé: lesquels, pour me sembler assez bien rencontrés, de peur de les perdre et esgarer, j'ay voulu escrire ici :

Galli, si sapitis, cur librum traditis igni?
Auctores vestris pellite liminibus.

In cineres abiit liber unus, mille relicti.
Horum turba loquax, mutus et ille fuit.

Hortos qui cupiunt penitus purgare venenis,
Radices properant vellere, non folia.

Le mécredi 16e, jour des Cendres, la chaire St-Berthélemi aiant esté interdite, par l'Evesque de Paris, à David (nonobstant son appel comme d'abus et l'auctorité de M. le Premier Président, qu'il avoit pour favorable); le Curé prist la chaire, de peur que quelque Jésuiste s'en emparast, et y voulust prescher. Si ç'a esté par ung zèle du salut de son trouppeau, comme un bon pasteur, ou par envie et rencune (comme nous sommes tous hommes), je n'en dirai rien, sinon que l'un est de Dieu, l'autre est du Diable; et que, comme Chrestien, je veux plustost croire le premier que le dernier.

Le jeudi 17e, Père Coton fait dire aux prédicateurs de Paris, par toutes les paroisses, qu'il preschera dans la Grande Salle du Louvre, à deux heures après midi. On disoit qu'il devoit faire afficher cest avis par les quarre-

fours, comme font les charlatans et comœdiens celui de leurs farces et comœdies.

Le jeudi 24e, j'ay vendu au sire Presteseigle, l'homme le plus curieux de Paris pour un marchant, mon *Œcumène* græq (qu'il entend aussi peu que je fais le Tudesque ou l'Arabiq), aiant esté averti qu'on le réimprimoit græq et latin. J'en ay retiré de sa bourse le prix qu'il m'avoit cousté, sçavoir : dix-huit francs.

Le samedi 26e, j'ay vendu à un nommé Bordeaux le *Cabinet des Trois Perles,* qui est un livre d'Estat assez curieux et qui se recouvre malaisément, publié et imprimé in-8°, pendant le règne du feu Roy Henri IIIe. Duquel, tout mal relié et gasté de la pluie qu'il estoit, et qu'on m'avoit donné depuis peu, j'ay eu dudit Bordeaux sept francs. A quoy je ne m'attendois, car j'en ay un autre bien relié et bien net, que je garde, qui ne me cousta jamais que quatre francs, du temps du feu Roy, où toutes fois la presse et l'enchère estoient à tels libelles. Que pleust-il à Dieu que je me peusse desfaire de toutes mes curiosités à ces prix-là !

Sur la fin de ce mois, l'estat vacant de Président de la Cour, par le déceds du président Forget, est mis à l'enchère, par force brigants et y contendants, à cinquante, soixante, soixante-dix, et jusques à quatre-vingts mil escus, par le président Chevalier (ainsi qu'on disoit).

Ç'a esté un vice, au commencement, d'acheter les offices ; mais ce vice est tourné en coustume, et la coustume en nécessité ; tellement qu'aujourd'hui c'est imprudence, à qui le peult, de n'en acheter pas. Cela fait qu'en un Estat dépravé comme le nostre, l'or est le premier désiré, sans que l'on désire autre honneur que celui qui provient de l'or ; si qu'on peult dire que la confusion des rancs qu'on void aujourd'hui en la pluspart des magistrats

la France, est semblable à une nuict qui tient en mesme ranc l'honneur et la honte, le mérite et le desmérite.

Cest estat enfin a esté adjugé au président d'Osombrai, pour le prix et somme de cinquante mil escus, que la Roine Régente a voulu qu'il ait eu à ce prix. A quoi, selon le bruict commun, elle a esté fort portée par les Jésuistes, ne le tenans pas, possible, pour si homme de bien qu'il est : car, encores qu'il soit de leur nourriture et qu'il les aime, comme chacun sçait, si est-il trop honneste homme pour les favorizer jamais en leurs factions ordinaires contre cest Estat et le bien publiq. Au reste, bon juge, entier et incorruptible, très suffisant, docte et digne de ceste charge; grand Catholique, Apostolique et Rommain, mais auquel je me fierois plustost qu'en ces bezaciers qui courent aujourd'hui, qu'on demande tant pour la modération et entretien de la paix. Ce sont les neutres en la Religion que j'apelle vrais bezaciers, pource qu'ils ont une Religion faite en forme de bezace, laquelle ils mettent devant et derrière, puis à dextre et à senestre, selon qu'elle leur peult plus profiter. Je n'aime ni n'estime tous ces gens-là, non plus que les Jésuistes, car Dieu hait le front hipocrite, pardessus toutes choses, le pharisien plus que la paillarde ni le publicain.

La Pie, notaire, près la fontaine du Palais, que je connoissois dès longtemps, et Madamoiselle Bourgoing, vefve de M. Bourgoing, Conseiller au Grand Conseil, compagnon et contemporain de feu mon père (ce qui monstroit qu'il n'avoit pas peu d'aage), moururent, en ce mois, à Paris, et plusieurs autres, mais ils ne sont de ma cognoissance.

A Bâle, Grynœus, homme très docte, et le ministre Constans, sont emportés de la peste, où elle règne furieusement.

Selon les advis aussi qui sont envoiés de divers pays estrangers, le commencement de ceste année a esté mortel à beaucoup d'hommes d'esprit et grands personnages. Et, pour le regard de nostre France, *vereor ne hic annus fatalis sit ingenio non uni.* Mais quoy, pour tout cela? *Finis et initium nostri a Deo sunt. Felices, si in illo.* Σκεύάρια *quædam sumus* (dit Lipse, en une de ses *Epistres,* et pense que ce soit la XVII[e] de la 2[e] Centurie) *a magno illo figulo. Quid querimur, si fingit nos et refingit?*

En ce mois, la Foire St-Germain ne se tient point à Paris à cause de la mort du Roy : ce qui ne s'estoit point veu depuis la Ligue (temps misérable, et ne sçai si on doit appeler cestui-ci meilleur). On défendist aussi tous masques, par la ville, à ces Jours Gras, combien qu'il y en eust de plus dangereux que ceux de Quaresmeprenant, qui s'y promenassent tous les jours, ne fust-ce que ces hipocrites agrafés, avec leurs tristes mines, qui contrefaisoient les Catons. Au reste, tout cher à Paris, tout morfondu, tout resserré, se ressentant de la perte que nous avions faite de nostre maistre; toutesfois, bons compagnons, comme devant, aussi desbordés, vicieux et meschans que jamais : ce qui me fait mal présumer de nos affaires.

En ce mois, les libelles suivans furent publiés à Paris, que j'ay recouverts, partie achetés, partie donnés.

Lexivium Gretseri Jesuitæ, in-4°. *Ingolstad*, 1610.

Ejusdem Vindiciæ Bellarmini et Muricum prædicatorum, una, etc. in-4°. *Ingolstald.*

Acontii Stratagemata Satanæ, in-8°. *Basil.*, 1610. (*Dono D.*)

Conclave Ignatii, sive ejus in nuperis inferni comitii Inthronizatio, in-4°.

Positions théologiques de la fausse Église du Pape, contre Bellarmin. Fadèze qui a esté imprimée in-8°; donnée par M. D. G.

Boskeri Francisc. sanctæ Philippicæ, in-8°. *Coloniæ.*

Déclaration de Raineval, escuier, nouveau profès de la Religion Prét. Réf. Imprimée à Sédan, par Janon. (Fadèze *de Communi martyrum* de ce pays-là, que M. D. m'a donnée.)

Autre drollerie contre le Pape, qui est une figure imprimée en taille-douce avec des vers au dessous, que J. D. F. (qui croit au Pape comme à Calvin), m'a donnée. Il m'en a donné une autre contre le P. Coton, escrite à la main.

Discursus epistolares politico-theologici pro reformat. Ecclesiæ, imprimés in-4°, 1610; dignes d'estre receuillis, et dont M. Dolet, Advocat en la Cour, m'aiant fait présent, j'ay inséré en mes pacquets de la Réunion de l'Eglise, *cottés Z. Z. Z.*

Elogium duplex funebre et histor. Henrici IV, in-4°. *Coloniæ. Auctore Gasp. Eus.*

P. Cusdemii vivum Speculum in Luther. et Calvinist. in-8°. *Coloniæ*, 1610.

Puritanismus Anglicanus, in-8°, 1610. *Dono D. à D. Just.*

Profana sectæ Jesuit. vanitas, in-4°. *Ambergæ.* (*In quo libro nihil nisi vanum.*)

De ces libelles (qui sont pour la pluspart de la farine des autres, c'est-à-dire fats, vains et diffamatoires), j'en ay acheté pour quatre livres 17 sols; les autres m'ont estés donnés

Mars.

Le mécredi, 2e de ce mois, j'ay achevé la lecture de ma Bible d'un bout à l'autre, que j'avois commencée le premier de cest an 1611, et sur tout me suis arresté au Nouveau Testament, que j'ay leu exactement et avec plus de ferveur et attention que je n'avois encore fait, où j'ay trouvé le dire d'Erasme vray : *Expertus sum in me ipso (inquit Erasmus, in præfat. in Lucam) parum esse fructus ex Evangelio, si quis oscitanter et perfunctorie legat ; sed si quis jugi et accurata meditatione in eo versetur, vim quamdam sentiet, qualem in nullis aliis libris.*

Le samedi 5e, la Cour, assemblée sur le fait de Madamoiselle Coman et autres prisonniers déférés et chargés par elle de l'assassinat du feu Roy, donna son arrest, qu'on disoit estre l'Arrest des Aréopagites, lesquels remettoient à cent ans après le jugement d'une cause où ils trouvoient trop de difficulté. Aussi ceux-ci, n'en trouvans pas peu en celle qui leur estoit présentée, en remirent le jugement et la décision en une autre saison plus commode, ouvrans cependant les prisons aux accusés, et y retenans la Coman seule, qui sembloit en devoir plus tost sortir que les autres.

Mais le temps ne portoit pas de faire autrement; et mesme M. le Premier Président, qui assista au jugement, fust de cest avis, aiant esgard à la qualité des accusés (lesquels toutesfois, par cest arrest, ne demeuroient nullement deschargés, ce qui les faschoit fort), et à la tranquillité et repos de cest Estat, à la misère duquel il jugea (et non sans raison) qu'il faloit donner quelque chose et de deux maux en éviter le moindre.

Le dimanche 6e, David, bacchelier en théologie, cruellement persécuté par l'Evesque de Paris, se vinst jetter à genoux aux pieds de la Roine Régente, suppliant Sa Majesté de vouloir commander à M. le Chancelier de lui faire justice de M. l'Evesque de Paris, qui s'estoit déclaré son ennemi mortel et capital, sans aucune raison ni subject valable. Ce que la Roine lui promist, et de fait, en parla à M. le Chancelier, mais de telle sorte que sa recommandation nuisist plus au pauvre David qu'elle ne lui aida : car la Roine, aiant mal entendu ce que David lui avoit dit et pris l'un pour l'autre, dit au Chancelier que ledit David lui avoit remonstré qu'il s'estoit déclaré en ceste affaire son ennemi mortel et capital, combien que David parlast de l'Evesque de Paris, et non du Chancelier; lequel, irrité de tels propos, fust long-temps sans en vouloir ouïr parler, quelque chose qu'on lui peust alléguer et remonstrer au contraire.

L'Evesque de Paris, cependant, triomphoit de ce pauvre homme qu'il faisoit mourir de faim, et lequel n'estoit en peine que pour avoir dit et presché la vérité; trouvant, pour son regard, de lui assez d'herbages aux champs pour repaistre, non ses brebis, non ses troupeaux, non sa bergerie, mais bien son ventre, ses chevaux, ses chiens, ses oiseaux et ses putains, mangeant le pain ordonné pour la nourriture des pauvres ouailles auxquelles la distribution en devroit par lui estre faite, et aux fidèles pasteurs et prédicateurs tels que David, auxquels il le soustraioit, au lieu de leur en donner. Je ne mets rien ici sans approbation de la pluspart des meilleurs curés et docteurs de Paris, entre autres du curé de S.-Pol, le presbytère duquel a servi d'asyle et de cachette à ce bon homme pendant son affliction.

Le mardi 8e, M. de la Noue écrit ici et à M. de Bouil-

lon, entr'autres, qu'il ne s'amuse pas au bruit qu'on fait courir à dessein, et que pour certain Genève doit estre assiégé.

[Ce jour, acheté un Sanchez, *De matrimonio.*]

Le dimanche 13e, M. de Berule, mon cousin, grand theologien et subtil (*et qui habebat zelum quidem Dei, sed non secundum scientiam*), m'a renvoié mon P. Ramus, *de Relig. christiana*, imprimé in-8° par Vechel, 1576, relié en veau noir, que je lui avois presté dès le dernier jour de l'an passé 1610.

Le lundi 14e, mon procès contre la du Bosquet, fait de commissaire, consigné 13 escus et demi. Après ma consignation, les Présidens aians promis le bureau à M. le Prestre, Grau, Conseiller, nous en empesche, et sommes remis.

Le mécredi 16e, comme j'estois en la boutique d'Adrian Perrier, y vinst le commissaire Langlois lui faire défense de débiter ni vendre à l'avenir, à quelque personne que ce fust, ni de quelque qualité qu'elle peust estre, le livre d'un Jésuiste nommé Sanchez, *de Matrimonio*, imprimé in-folio, ni mesmes d'en tenir ou avoir en sa boutique; portant l'Ordonnance (qu'il me monstra) ces mots : *Pour estre le livre abominable, et la lecture d'icelui mauvaise et pernicieuse.* Il s'estoit vendu toutesfois publiquement à Paris et partout, imprimé et rimprimé avec nom et réputation de l'aucteur, qu'on tenoit pour docte, mais non pour bougre, à cause qu'il estoit Jésuiste. Mais à la queue gisoit le venin, qu'on descouvrit sur la fin et en la deuxiesme partie de son livre, où il traicte exquisement de ce bel art de sodomie, mais si vilainement et abominablement, que ce papier sur lequel je l'escris en rougist, au surplus, en homme qu'il y a apparence qu'il en ait fort prattiqué le mestier.

Plutarque récite qu'il y avoit une loy, laquelle commandoit que si un coq avoit monté sur un autre coq (en l'absence mesme des poules), il fust bruslé tout vif, estant cest acte comme un augure et présage de malheur, tant ces pauvres Paiens avoient en abomination et horreur ce crime tant horrible, dont le semblable ne se trouve point entre les bestes brutes.

Et toutesfois, en ce dernier siècle (l'esgout de tous les précédens), on le void prattiquer et enseingner par les Jésuistes mesmes, qui semblent y vouloir porter comme aux parricides les François, assez et trop enclins aujourd'hui d'eux-mesmes à ceste abomination et vilanie.

De moy, pource que j'aime les Jésuistes, j'ay voulu avoir ce livre, qui m'a cousté huict francs, relié en parchemin; non que le subject m'en plaise, que j'ay au contraire en horreur et détestation, mais pour testifier de plus en plus la bonne vie et saine doctrine de ces nouveaux prophètes agrafés, par leurs propres escrits, que j'ay accreus de cestui-ci, et l'ay entassé avec les autres qu'on trouvera ramassés en bon nombre sous les cottes de XX.

Ce jour, Madame de Loré, veufve du Cardinal de Chastillon, m'a presté six cens francs, conceus sous une promesse que je lui en ay faite, ce jour, signée de ma main, mais à intérest du denier douze, qui est le *retentum* ordinaire d'aujourd'hui : caché sous les promesses de ceux qui ont affaire d'argent comme moy, qui lui en ay avancé vingt-cinq livres pour la demie année. Nouvelle ruine, mais forcée, pour la survenue de nouvelles affaires qui m'accablent de tous les costés.

[Le jeudi 17e, mon procès fut jugé, à mon proufit, mais sans despens.]

Le lundi 21e de ce mois, M. Turquet, le bon homme,

m'a donné la copie d'une lettre qu'il avoit escrite à son fils, de Maierne, médecin du Roy, sur l'importunité qu'on lui faisoit d'abjurer sa Religion et faire profession de la Catholique Rommaine, à quoi il estoit principalement induit et persuadé par M. Du Perron, frère du Cardinal, qui lui en avoit baillé ung livre qu'il avoit composé sur ceste matière; aux principaux points duquel ledit Turquet respond, par ceste lettre, qui est escrite d'une vraie ancre de père zélé au salut de l'ame de son fils, lequel il conjure, par raisons fortes et judicieuses tirées des saintes Escritures (sauf à en débattre le vrai sens et explication), à ne quitter jamais la profession de la Religion, en laquelle il a esté nourri et vescu jusques à aujourd'hui : ains y persévérer, constant et ferme (comme en la plus vraie) jusques au dernier souspir de sa vie.

Pour moy, je croi que, pour les abus (je ne dirai pas légers, mais très grands qui sont en l'Eglise, voire en la doctrine), on s'en peult bien plaindre, mais non pas s'en séparer : tout ainsi que la simple image ne fait pas l'idole, mais le culte d'icelle, qui est superstition. Et pour cela, n'approuvé-je point ceux qui, s'en estans séparés, y reviennent et rentrent (comme on n'en void que trop aujourd'hui), non par conscience, mais pour un bien de dehors, pour un honneur temporel, ou autre considération mondaine; forçans misérablement leur conscience et trafiquans publiquement de leur Religion, qui n'est autre chose que se démentir soi-mesme, et faire de sa foy un gage de fortune et une marchandise du temps. Aussi, ne voiez-vous plus guères disputer de la Religion, qu'entre la poire et le fromage; au lieu que ces grands mistères divins se devroient traicter divinement et sérieusement, non prophanement et bouffonnement, comme on fait aujourd'hui.

Le lundi 21e, M. de Bouillon sortit de ceste ville, pour aller à Sedan, le Président Janin l'estant allé trouver, le jour de devant, pour lui faire signer la promesse qu'il lui avoit faite de revenir trouver Leurs Majestés, dans deux semaines.

[Le mécredi 23e, le Roy et la Roine partirent pour aller à Fontainebleau. La Roine, avant que partir, nous donna un Premier Président, qui estoit Verdun. Ses lettres furent scellées à neuf heures du matin.]

En ce mois de mars, messire Acchilles de Harlay, Premier Président en la Cour de Parlement à Paris, lequel, depuis trente ans en ça ou environ, præsidoit et gouvernoit dignement et heureusement ceste grande Compagnie, la première et la plus célèbre de toute l'Europe, aiant remporté cest honneur d'avoir en ceste charge tousjours bien et fidèlement servi le Roy, son Estat et sa Couronne, se voiant chargé d'ans, affligé des gouttes, intéressé en sa veue et en son ouïe, se desfist enfin (comme il avoit dès longtemps proposé) de son estat, sous le bon plaisir et volonté de la Roine, qui lui permist de s'en desfaire à tel prix et à telle personne que bon lui sembleroit, moiennant que Sa Majesté l'eust pour agréable. Ils étoient trois principaux contendans à ceste charge : le président De Thou, qui y prétendoit avoir bonne part, estant appuié, d'un costé, du crédit et faveur de M. le Prince (ainsi qu'il cuidoit), et de laquelle il se tenoit fort, et de l'autre, aiant la volonté et la parole du Premier Président, comme de son proche allié et particulier ami (mais moiennant que la Roine Régente le trouvast bon); le président Jambeville, qui avoit la faveur du marquis D'Ancre (qui n'estoit pas peu), après lequel il ne bougeoit ne le jour ne la nuict; et le président de Verdun, Premier Président de Toloze, qui en

apparance sembloit le plus foible, mais, en effet, estoit le plus fort, aiant le Pape et les Jésuistes pour lui.

La Roine, se trouvant empeschée sur le choix et élection de ces trois personnages, en voulust avoir l'advis du Pape et lui en escrivist. On n'avoit jamais ouï parler en France que Pape aucun se fust meslé de nous donner des Premiers Présidens, ni qu'on eust envoié à Romme pour cest effet; elle y envoia, ce néantmoins, et estoit la response que fist le Pape à Sa Majesté, conceue sommairement en ces mots : *Il primo, hæretico; il secundo, cattivo; il terzo, non cognosco.* Ce *terzo*, qu'il ne connoissoit point (si ce n'estoit, ainsi qu'on disoit, par les Jésuistes), fust préféré aux deux autres, après une solennelle promesse, faite par lui à la Roine, de n'aller jamais au contraire de ce qu'elle lui commanderoit, et au Chancelier, de se comporter et gouverner en sa charge selon son bon conseil, prenant le mot de lui en toutes les affaires d'importance qui se présenteroient. Après lesquelles promesses et le serment presté entre les mains de la Roine Régente, furent expédiées et scellées ses lettres par M. le Chancelier, le mécredi 23e de ce mois, à neuf heures du matin, qui fust le jour que Leurs Majestés sortirent de Paris pour aller à Fontainebleau.

M. de Harlay, qui n'agréoit guères ce nouveau successeur qu'on lui avoit donné en son estat de Premier Président, faisoit le long à bailler sa procuration, estimant que ce dust estre pour M. le président De Thou (auquel on trouvoit que cest honneur estoit justement deu en toutes façons, et lequel aussi tous les gens de bien désiroient). Joint que M. le Premier Président lui avoit donné parole de ne se dessaisir jamais de sa procuration en d'autres mains que les siennes, moiennant que la Roine ne s'y monstrast point contraire, comme

elle fist du tout, donnant sa response résolue en trois mots à ceux qui l'en importunoient : *No faro mai* (leur dit-elle). Sur quoi, le président De Thou, se voiant décheu de ses espérances, extrêmement indigné et courroucé, proposa de se desfaire de son estat (qui estoit ce qu'on demandoit). Mais il en fust desmeu par ses principaux amis, notamment de M. de Bouillon, qui l'alla trouver chez lui pour cela, et lui dit qu'il ne se faloit jamais courroucer contre son ventre ni contre son maistre, et qu'il ne doutast nullement qu'on le prendroit au mot tout aussitost, voire qu'on en seroit bien aise. Et là dessus, ledit sieur de Bouillon, estant allé trouver la Roine pour en sonder sa volonté, l'y trouva tellement disposée, que, pour l'envie qu'elle en avoit, elle donnoit audit Président la carte blanche, pour, en s'en desfaisant, y escrire telles clauses et conditions qu'il lui plairoit, lesquelles elle promettoit ratifier et avoir pour agréables. Et pource qu'on avoit fait rapport à Sa Majesté, que ledit sieur Président s'estoit plaind qu'on n'avoit point pris conseil des Princes sur ceste affaire, et que si M. le prince de Condé en eust esté creu, il en fust, possible, allé autrement, la Roine chargea M. de Bouillon de lui porter la lettre (qu'elle lui monstra), que M. le Prince lui avoit escrite là-dessus, par laquelle il la louoit du bon choix et election qu'elle avoit fait du président Verdun, et que Sa Majesté n'eust sceu honorer de ceste charge un plus homme de bien que lui, ni plus capable et suffisant qu'il estoit de tenir ceste place.

Ce qu'aiant esté rapporté à M. De Thou par M. de Bouillon, avec tous les propos que la Roine lui avoit tenus, le mirent en telle destresse, mais surtout la lettre de M. le Prince à la Roine (qu'il lui monstra), que peu s'en falut qu'il n'en perdist le cœur et la parole.

Voilà comme l'ambition est l'Icare des courtizans, qui promet de les porter au ciel et les fait choir en la mer. Par un tel exemple aussi nous aprenons combien est véritable (bien que mal prattiquée) ceste sentence du Sage, dictée de l'Esprit de Dieu : *Nolite confidere in principibus, in quibus non est salus.*

M. De Thou cependant, fortifié des sages conseils de M. de Bouillon, se résolut de garder son estat et ne s'en point desfaire, quelque bon prix et condition avantageuse qu'on lui en offrist; mais bien protesta de n'aller jamais au Palais pour y exercer sa charge, tant que Verdun seroit Premier Président. De quoi on ne s'empeschoit pas beaucoup, chacun y remarquant un traict d'ambition plus ridicule que louable.

La Roine, d'autre costé, sachant qu'il estoit fasché (mais non pas elle, qui n'en faisoit que rire), lui envoia le marquis D'Ancre, pour le visiter en sa maison, avec charge de lui dire, de sa part, qu'elle désiroit le voir et lui parler; ce que ledit marquis exécuta. Mais il trouva M. le Président résolu, au contraire, de n'y point aller; pria le marquis de lui dire qu'il supplioit Sa Majesté l'en vouloir excuser, et qu'on avoit usé de trop grand mespris en son endroit, pour en prendre le chemin.

Le marquis D'Ancre ne laissa pour cela d'y retourner le lendemain, non de la part de la Roine, ainsi qu'il lui dist, mais de soi-mesme, et comme son ami, et en ceste qualité le pria fort de ne point desdaigner de venir trouver Sa Majesté, de laquelle il s'asseuroit qu'il recevroit autant ou plus de satisfaction et contentement qu'il ne s'en eust sceu, possible, jamais promettre. Mais il lui fist response que le conseil en estoit pris, qu'il n'y pouvoit aller; que la Roine l'avoit trop mesprisé et mal traicté : ce qui l'avoit navré et ulcéré jusques au fond du

cœur. « Ce sont discours et paroles de philosophes, que « tout cela (lui respondit le marquis). — J'en aurois bien « besoing de quelque bon pour me consoler, veu ce « qu'on m'a fait » (lui répliqua M. De Thou, demeurant ferme en sa résolution de n'y point aller, comme il fist). On apelle bien tenir son cœur que cela; mais d'un de sa qualité, contre une Roine, et encores Régente de France comme elle l'est, j'en trouve la partie mal faite.

Quant à M. de Harlay, ce bon homme, prévoiant bien que s'opiniastrer contre la volonté de la Roine n'estoit autre chose que vouloir combattre le vent, et qu'enfin bien tost ou tard il en faudroit passer par où elle vouloit, se résolust au plus seur et meilleur pour lui, qui fust de s'acommoder avec ce nouveau Premier Président, ou plutost avec sa bourse bien plate, mais enflée et remplie par ses amis, de laquelle il tira premièrement cent cinquante mil livres comptant, que d'Argouge et Sennami lui fournirent tout en monnoie blanche, n'aiant voulu prendre de l'or qu'au taux du Roy et aiant mesmes rejetté un sac de grans blancs qu'ils lui voulurent bailler; puis, une promesse de Ligni, qu'il lui fist de la somme de cinquante mil livres; et finalement dix mil livres qu'il toucha encores, sur quelque petite pointille et difficulté qu'il trouva en la procuration, laquelle il ne lui voulut délivrer qu'il ne fust paié desdits dix mil francs. Ce qui se fist le premier avril, jour du Vendredi oré, auquel le marché fust bouclé (jour propre et bien choisi, disoit-on, pour faire affaires).

Il y eust, après, les esplingues (qu'on apelle), qu'il falut donner à ceux et celles qui s'en estoient meslés; lesquelles on n'a pas accoustumé de mettre en taxe, bien qu'elles sortent de la bourse de l'acquérant et de l'acheteur, qui en eust encores pour ses cent mil

francs (à le prendre tout au moins, ainsi qu'on disoit). Le comte de Beaumont en eust de bonnes, avec lesquelles il piqua et esguillonna fort son père à ce qu'il n'avoit pas autrement grande envie de faire : dont il fust blasmé.

Le baron de Rochefort eust aussi les siennes, qui firent encliner, à la mode de la Cour, la balance de sa faveur du costé où donnoit le vent et l'argent. Bref, chacun en emporta sa loque, et fut la bourse de ce nouveau Premier Président si bien esprainte, qu'on en fist sortir jusques à trois cens dix mil livres, à laquelle somme on a supputé que ledit estat lui revient, voire à quelque chose davantage.

Sur quoi je ne puis arrester ma plume que je n'escrive ici et déplore le vilain traficq et infame prostitution qui se fait de nos principaux estats en France pour de l'argent, et principalement de ceux de judicature; car vendre la justice, qui est la chose la plus sacrée du monde, c'est vendre la république, c'est vendre le sang des subjects, c'est vendre les loix, et, en ostant les loiers de l'honneur, de vertu, de sçavoir, de piété et de religion, ouvrir la porte aux larcins, concussions, avarice, injustice, ignorance, impiété, brief à tous vices et ordures.

« Il se vérifiera (dit un moderne escrivain de ce temps) qu'un seul lieutenant-criminel gangne, par jour, plus de soixante livres, l'un portant l'autre. »

Nostre Premier Président n'en gangnera pas tant que nostre lieutenant-criminel (si tant est qu'il soit vrai ce que l'autre en escrit, ce que je ne croi pas); car, outre ce qu'en toutes les charges qu'il a maniées il s'y est tousjours porté entier et incorruptible (qui est la plus belle partie qui puisse estre en un juge), il s'est monstré, en

tous ses autres comportements et actions, si eslongné de ce vilain et sordide vice d'avarice, que jusques à aujourd'hui il n'en a pas seulement évité la note, mais mesmes le soubçon. Pour le regard de l'ambition à laquelle les plus grands esprits et les plus délicats se laissent aisément aller, il en a tout ce qu'un homme de sa qualité en peult avoir, touchant la vanité, qui est une concubine de l'honneur : c'est un vrai moulin à vent, qui ne meut que tant que le vent de la vaine gloire donne dans le voile de ses désirs.

Au reste, homme docte, capable et suffisant pour exercer une grande charge; grand Catholique Rommain (mais à la jésuiste, qui est le pis, et d'où les gens de bien ne tirent pas un trop bon augure) ; zélé toutesfois à la manutention de la justice et réformation des grands abus qui s'y commettent partout, mais pour la correction desquels on se doute qu'il se rapportera du tout à son bon maistre, chef de ladite justice. Car la vanité, qui est essentielle en lui, est un air si subtilement corrompu, qu'il gaste en plusieurs subjects les fruits de la vertu.

« Les hommes vains (dit quelcun) sont comme cyprès, qui croissent sans apporter aucun fruict. »

Quant à sa généalogie et maison, il est un fils d'un nommé Verdun, trésorier extraordinaire des guerres, allié des Laubespines, des Molans et des Pinarts, à l'ambition desquels il a succédé, et non à leurs grands biens et facultés, car il n'en a pas beaucoup. Que s'il estoit en Suisse comme il est en France, ils diroient de lui ce qu'ils disent ordinairement de leurs gentillastres : *Est parum nobilis et multum pauper.* La femme qu'il a épousée est fille de Jean Le Guay, marchant de draps de soie à Paris, qui fournissoit beaucoup de bonnes maisons de ceste ville, mesmes celle des Montelons et la

nostre ; et disoit-on que ce mariage lui avoit apporté quelques commodités.

De tout ce que dessus, je n'en garantis que l'ouïr dire (afin qu'on ne m'en prenne pas à partie), que je tiens toutesfois pour bien véritable, m'aiant esté asseuré par gens qui le sont et qui en peuvent parler. Autrement, ne l'eussé-je enregistré ici, encores qu'il y ait prou d'autres fadèzes.

Pour moy, je tiens que c'est estre véritablement esclave que de dissimuler ou céler la vérité, dont le taire est nuisible à tout l'Estat. Quant à la médisance, je l'abhorre.

En ce mois (et croi que ce fut l'unziesme), j'ay vendu, par importunité, à Gabriel, mon menuisier, de la paroisse de Charanton, une Bible françoise, imprimée à Lyon, in-fol., fort belle et nette, et bien reliée en veau noir : qui m'en a paié ce qu'elle m'avoit cousté, qui estoit huit livres.

La vefve de M. Dardinvillers, Conseiller en la Cour, qui estoit de mes amis, décéda en ceste ville et en ce mois [le vendredi 11e].

Un chapelier, que je connoissois, nommé Juhé, demeurant à Paris, sur le pont Nostre-Dame, perdit, en ce mesme mois, par un grand inconvénient, deux de ses enfans, un fils et une fille; le fils aagé d'environ quatre ans, et la fille de trois ; estans tous deux tumbés dans la rivière, par une trappe qui estoit mal asseurée, aiant esté tous deux nayiés, sans qu'on peust trouver jamais moien de les sauver.

« Quant le navire est *à l'ancre,* on n'a que faire de voiles. » Rencontre courtizanne de ce mois, qu'on donne au comte D. L. (parlant de la Roine, qui estoit sans voile). Plaisante tant que vous voudrez; mais de moy,

j'aimerois mieux rencontrer sur autre chose que sur cela.

Il y eust des peintures diffamatoires et vilaines faites là-dessus, qu'on fist mesme voir à la Roine comme elle passoit par Essone pour aller à Fontainebleau ; mais il n'y avoit point de nom au dessoubs.

Avril.

Le mécredi 6e de ce mois, mourut, à Paris, la comtesse de La Roche, et le lendemain, la comtesse de Saux, le nom desquelles estoit assez célèbre et commung à la Cour.

Le vendredi 8e, mourut, à Paris, Critton, lecteur du Roy, homme docte et lequel on dit, en mourant, avoir proféré ces paroles : *Valete, amici, valete, superstites, mortalitatis immemores.*

Le samedi 9e, messire Nicolas de Verdun fist le serment, à la Cour, de Premier Président. Sa harangue fust courte, le sommaire de laquelle estoit qu'il avoit tousjours esté et seroit à jamais serviteur de la Cour ; qu'il honoreroit comme ses pères les anciens d'icelle, aimeroit ses compagnons et contemporains comme ses frères ; et quant aux jeunes, qu'il les aimeroit aussi et les traicteroit comme ses amis. Le président Blancmesnil lui répondit en peu de mots, gratifiant, au nom de la Cour, son nouvel advènement à ceste dignité. Le président De Thou et le président Jambeville ne s'y trouvèrent point : si fist bien le président Séguier, encores qu'il fust aussi fasché que les autres de le voir en ceste place, de laquelle il se jugeoit plus capable et digne de la tenir que non pas lui. Aussi avoit-il esté ung des poursuivans et compétiteurs à ceste charge, mais sourdement et à petit bruict, lui manquant deux choses : la

volonté du Premier Président, qui ne l'aimoit pas, et la faveur du marquis D'Ancre, auquel, du vivant du feu Roy, il avoit, un jour, en plein Palais, jetté bas le chapeau, pour lui apprendre à l'oster devant un Président de la Cour, quand il le voioit passer; ce qu'il croioit bien que ledit marquis n'avoit pas oublié. Du reste, il avoit le principal nerf de ceste guerre, qui estoit l'argent et la voix des Jésuistes, aussi bien que Verdun, lequel, au sortir de la Grand Chambre, fust conduit, par Messieurs les présidens Blancmesnil et Molé, au milieu desquels il estoit, et du Palais en son logis, quand ils l'eurent laissé, avec aussi grande compagnie qu'il y estoit venu, faisant la roue avec sa robbe rouge, pour dire: « Je suis Premier Président », et *monstrarier digito* (*Hic est,* etc.).

Le lundi 11e, ledit Premier Président retourna au Palais, avec plus grande suite encore que le samedi de devant, où arrivé il fist l'ouverture du Parlement, harangua fort, mais, ainsi qu'on disoit, ne fist rien qui vaille; allégua force græq et latin, qui n'estoit qu'une enchesnure de lieux communs, encores assez mal digérés et arrangés. Brief, il monstra qu'il avoit des lettres, mais qui n'estoient si bien arrangées que celles du *messager de Poictiers* (response que fist le Premier Président de Harlay, un jour, au feu Roy, sur ce que, lui parlant de M. Servin, son Advocat, Sa Majesté lui disoit qu'il estoit sçavant et avoit des lettres).

Quand nous pensons faire mieux, il avient ordinairement que c'est lors que nous faisons le plus mal; les plus grands hommes et les plus doctes y sont subjects et sont journaliers. Nostre présomption quelques fois (et le plus souvent), avec le désir que nous avons de paroistre par trop en telles assemblées, en sont cause. Il pourroit

bien estre (et le croy ainsi) qu'à nostre Premier Président il en soit advenu de mesme, en ceste tant célèbre action; car, pour emplir un vaisseau de quelque bonne liqueur, il en faut premièrement chasser le vent.

Le mardi 12e, j'ay presté à M. de Lassi, mon cousin, Conseiller en la Cour, *S. Zenonus, Sermones,* reliés en parchemin et imprimés, in-4°, à Vérone.

[Ce jour (mardi), le Premier Président fit trois actions célèbres : la première, fit faire un grand silence en l'audience, après avoir tansé les huissiers; infirma la sentance du Lieutenant-civil, avec défenses de ne plus s'en mesler.]

Le mécredi 13e, fust tenue la Mercuriale, en laquelle M. le Premier Président triompha de discourir sur la nécessité de la réformation en tous estats, et principalement sur les grands abus et corruptions de la justice et police de Paris, auxquels il estoit nécessaire de donner ordre et y mettre la main, comme il délibéroit de le faire (mais j'ay peur que ce faire demeure en la proposition). Il parla fort contre les brelans et bordeaux, tolérés publiquement et impunément, et qu'il les faloit oster. Touchant les brelans, c'estoit chose commune et aisée à vérifier (ainsi qu'on disoit), qu'il y en avoit une milliasse à Paris; mais, entre iceux, quarante sept se trouvoient auctorizés, célèbres, et tout publiqs, d'un chacun desquels le Lieutenant-civil recevoit et touchoit une pistole tous les jours : qui estoit un grand gain brelandier (peu honneste, à la vérité), mais bien aisé et asseuré et hors du hazard du jeu.

Pour le regard des bordeaux de Paris, je pense que justement nous pourrions acomoder à ceste ville le dire de Stratonicus, lequel, sortant d'Héraclée, regardoit de tous costés s personne ne le voioit; et comme quelcun de

ses amis lui eust demandé la raison pourquoi il faisoit cela : « D'autant (dit-il) que j'aurois honte qu'on me vid « sortir d'un bordeau, » notant par sa réponse la corruption et paillardise qui estoit universelle par toute la ville. Et de fait, il n'estoit pas jusques aux crocheteux et savetiers du coing des rues, qui ne le chantassent et criassent tout haut; et les mesdisans de la Cour et du Palais (qui la pluspart estoient du mestier) disoient que M. le Premier Président en devoit commencer la réformation par sa maison.

La Sorbonne, ce jour, alla saluer ledit Premier Président; à laquelle il fist un grand acceuil et fort bon visage, leur promist à tous, en général et en particulier, toute faveur et assistance, et pour le regard de leurs priviléges, qu'il les y maintiendroit et les en défendroit envers tous et contre tous, mesmes contre les Jésuistes.

Le lendemain, il manda les ministres, qui tous trois y allèrent, sçavoir : Montigni, Durant et Dumoulin, accompagnés de trois de leurs anciens, Bigot, Tardif et Rigomier, auxquels il fist pareille chère et receuil qu'aux Sorbonnistes; voulut aprendre d'eux leurs noms et surnoms, et gratifia chacun d'eux en particulier de belles paroles et louanges (qu'on apelle, en françois, du vent de la Cour); leur promist les maintenir en l'observation entière et inviolable de leur Édit. Et, sur ce qu'un d'entre eux lui fist plainte de tout plain de singeries et libelles diffamatoires que ces contreporteux de devant le Palais crioient (lesquels, bien que ce ne fussent que fadèzes et calomnies, ne laissoient d'esmouvoir le peuple et l'inciter contre eux), il les remercia de l'advis qu'ils lui avoient donné; qu'il y pourvoiroit et donneroit ordre; qu'ils ne crieroient plus que des Édits et des Al-

manachs. Finalement les pria de l'aller voir seulement; qu'ils y seroient les bien venus, et qu'à leurs plaintes et remonstrances sa porte ne leur seroit non plus fermée la nuict que le jour. Et ainsi les renvoia fort contens et satisfaits.

J'ay acheté, ce jour, un *Discours* nouveau *du Gouvernement,* traduit de l'italien de Palazzo en françois, par le sieur de Vallières, imprimé in-8°, à Douay, 1611, duquel on m'avoit fait cas, comme aussi je le trouve bien fait. Il m'a cousté, relié en parchemin, un quart d'escu. [C'est un discours judicieux, et qui m'a plu, pour la corruption de ce temps.]

Ce jour, moururent, à Paris, un apotiquaire, nommé Des Champs, demeurant en la rue S.-Jaques, et disoit-on que c'estoit de la maladie (ce que toutesfois n'estoit pas), et la femme d'un advocat nommé Lavergne, près le Palais, dès longtemps malade, estrangement tourmentée d'une humeur mélancolique, et qu'on m'a alléguée souvent pour me réconforter de la mienne. On disoit qu'une médecine d'ellébore l'avoit envoiée en paradis et tirée de l'enfer où elle estoit, comme j'estime estre tous ceux qui en sont malades, comme elle, aussi misérables que les damnés hors l'éternité.

Le vendredi 15e, j'ay acheté ung nouveau Reiglement, qu'on crioit, entre les officiers du Roy en la séneschaussée d'Auvergne et les officiers du Bailliage, Duché et Pairie de Montpensier. Et m'a cousté ung sol.

Ce jour, le Premier Président revient de Fontainebleau. La police de Paris ostée audit Lieutenant-civil, mise entre les mains dudit Premier Président.

Bruit de la mort, en ces jours, de Sigongne, gouverneur de Dieppe; son gouvernement donné, par la Roine, à Villars Oudan, Ligueur parfait. M. de La Luné, bon

serviteur du Roy, refusé : on ne trouva de quoi le faire content.

Ce jour, un mien ami, Conseiller en la Cour, homme de bien, et qui affecte la paix et le repos de l'Estat avec la réformation de la Justice et de l'Eglise, m'a conté comme, estant allé voir, le jour de devant, M. le Premier Président qui lui a tousjours esté ami particulier et privé, il l'avoit trouvé merveilleusement bien disposé et porté du tout au bien publiq et à la réformation des abus du Palais et corruptions de la Justice, en tout ce qui despendroit de sa charge, sans faveur ni acception de personne. Et pour le regard de la Religion, qu'il sçavoit qu'il y en avoit qui remettoient sus la publication du Concile de Trente, se promettans de le trouver favorable en cela; mais qu'ils se trompoient, pource qu'avant qu'y consentir il y lairroit et l'estat et la vie. Touchant le différend qui estoit entre l'Évesque de Paris et la Cour de Parlement, et de ses apellations comme d'abus, qu'il y consentiroit aussi peu, et se monstreroit plus roide en ceste affaire que n'avoit fait son prédécesseur. A toutes ces belles propositions, on ne peult respondre autre chose, sinon : *Dieu lui en fasse la grâce!* On juge, en cela, par les effects et non par les paroles.

Il en vouloit surtout au Lieutenant-civil (non à lui, mais à sa corruption et mauvaise police) ; disoit que le Procureur du Roy au Chastelet et ledit Lieutenant faisoient grande chère aux despens des bourgeois de Paris, et si ne leur en coustoit rien ; mangeoient de la meilleure chair qui fust en la boucherie, sans l'acheter. Mais que doresnavant, s'il en estoit creu, ils l'achèteroient comme les autres, ou ils n'en mangeroient point.

Apeloit tous les greffiers « larrons » (comme ils es

toient aussi); mais qu'il y pourvoiroit, et à eux et à leurs greffes. Qu'il vouloit faire pendre quatre ou cinq clercs de procureurs du Palais, qui se vantoient d'estre riches de quarante et cinquante mil escus.

Quant aux procureurs, commissaires, sergens (*et id genus furtivi generis*), il les devoit si bien espousseter et plumer, que ce ne seroient plus que de pauvres haires, qui n'auroient plus moien de ronger et manger tout le monde, comme ils faisoient. Brief, il alloit mettre la réformation partout. Mais il en disoit trop pour faire; et de moy, je ne tiens tous ces grands *Parturient montes* que des vessies de vanité, qu'on peult crever avec une esplingue.

Le samedi 16e, le Premier Président aiant envoié dire au Lieutenant-civil qu'il eust à lui mettre entre ses mains les registres de la police de Paris, ledit Lieutenant s'en étant excusé sur ce que tels tiltres ne se transportoient point d'où ils estoient, et qu'il ne les lui pouvoit envoier : « Dites au Lieutenant-civil (leur respondit-il), « que je n'ay pas entendu aussi, en les lui demandant, « qu'il me les envoiast, mais qu'il me les apportast. » [Response d'ung Premier Président.]

Le dimanche 17e, le Père Gontier, dans l'église S.-Loys des Jésuistes, fist une prédication fort séditieuse, qui ne scandaliza guères moins les Catholiques que les autres : car il incita tout ouvertement le peuple à la révolte et souslèvement contre les Huguenos. Et parlant de leur assemblée (qui se devoit néanmoins faire, avec adveu et permission de Leurs Majestés), dit qu'ils estoient trois ou quatre pelés qui s'assembloient pour donner la loy à la Roine; mais qu'il n'y en avoit pas pour un bon desjuner, quand on voudroit tant soit peu s'unir et s'entendre. Desquels propos y eust plainte faite

à M. le Premier Président, par La Mirande, député ici pour les Eglises : lequel, sur ceste plainte, manda le Père Gontier, qui le vinst trouver, accompagné du Père Coton et du général de leur Compagnie. Le Premier Président le tansa fort, et lui en donna une réprimende; mais à la façon de ces maistres qui ne sont pas beaucoup mauvais, qui, à leurs escoliers surpris en quelque faute, disent, moitié en riant, moitié autrement : « Vous aurez des verges, si vous y retournez plus. » Le Père Coton, excusant son compagnon (faisant le doucet et le mitouard, comme de coustume), dit qu'à la vérité le Père Gontier s'estoit oublié ; mais que ceux qui connoissoient l'humeur du personnage, comme lui, l'imputeroient plustost à un zèle et promptitude qui l'emportoit souvent et lui faisoit faire de telles escapades, que non pas à quelque malice ou mauvais dessein. Il en dit autant à la Mirande qui s'en moqua.

[Le mécredi 20e, j'ay acheté 3 sols un Discours nouveau au Premier Président, imprimé par Mettayer.]

Le dimanche 24e de ce mois, mourut à Paris M. Du Hamel, Advocat en la Cour, doien de ceste compagnie, et le plus ancien du Palais : car on lui donnoit quatre-vingt dix-huict ans. Au reste, homme de bien et de la vieille marque; ce qui me le faisoit honorer et aimer.

Mourut, ce mesme jour, à Paris, le procureur Dardes, que je connoissois et qu'on disoit estre honneste homme. Ce que je veux croire ; mais, puisque c'est un procureur, je le laisse volontiers aller.

Le mardi 26e, nouveaux Reiglemens furent publiés, par la ville, sur les chairs de la boucherie, la chandelle et autres denrées, que le peuple crioit estre renchéries de moitié depuis que Le Geay estoit lieutenant-civil. Les bouchers disoient tout hault

qu'on avoit pris leur argent, et puis on s'estoit moqué d'eux. Je les achetai ung sol, et en trouve l'ordonnance bonne et utile; mais je me doute que ce sera, comme par le passé, une belle espée qui demeurera au fourreau.

Le samedi 30e et dernier de ce mois d'avril, un livre nouveau, composé par un Augustin italien, sur le subjet de celui du Cardinal Bellarmin, pire encore que l'autre, ainsi qu'on dit, et qui fait coucher le Pape du pair avec Dieu, fust apporté à la Cour par l'Advocat du roy Servin, auquel Adrian Perrier l'avoit baillé, en aiant receu deux par la voie de Francfort. Le grand ami de l'aucteur de ce livre est un Augustin, Florentin comme lui, qui est pour le présent et dès longtemps à Paris, nommé P. Albinot, et qu'on apelle l'Augustin de la Grande Duchesse, de mesme opinion et faction que lui, et qui mesme couvertement (ainsi qu'on m'a dit) défend ses escrits et son livre. On ne void que lui dans les Augustins. Au surplus, religieux qui n'est autre chose que le scapulaire, le chapperon, l'habit et la corde; et pourtant (selon la doctrine des bons Pères) n'est pas une chandelle vive, mais une chandelle morte. De moy, encores que je ne face aucun estat de tels moines et que je ne les aime point, si ay-je recherché sa connoissance pour tirer de lui ce livre de l'Augustin, son compagnon, que je n'ay jamais peu voir, et lequel je sçay qu'il a, et non pour un, et qu'il en fait plaisir à qui il veult. Mais il ne m'a jamais esté possible d'en venir à bout, soit qu'il ait ouï dire quelque chose de moy ou autrement.

[Mort de la Reine Marguerite, en ce mois, à Paris, par un faux bruit : dont elle est mal contente.]

[En ce mois, la Barillière, à deux Jésuistes qui pas-

soient, leur dit, venant de Chatelleraut un qui crioit des bons couteaux : « Messieurs, ces cousteaux vous seroient-ils point propres? Voilà un homme qui vend de bons cousteaux ».]

En ce mois, mourust M. de Sigongne, gouverneur de Dieppe, auquel on disoit que le gouvernement d'un haras de garses et guildines eust esté plus propre que celui d'une telle ville : aussi y estoit-il parvenu par le maquignonnage et sale traficq de ceste marchandise. Il mourust pauvre, et disoit-on qu'à peine avoit-l'on trouvé de quoi le faire enterrer, combien qu'il fust de ces gouverneurs de Velleius Paterculus, *qui publica ruina malunt quam sua proteri*.

De ce gouvernement fust pourveu le sieur de Villars Oudan, tenu pour bon serviteur du Roy au parti de la Ligue, aussi bien que feu Sigongne.

Une pauvre femme, de la Religion, nommée Berthe, aagée de plus de quatre-vingts ans, qui avoit servi longtemps feu ma mère et m'avoit gouverné petit (qui estoit cause que je la soulageois de ce que je pouvois en sa nécessité, qui estoit grande), mourut à Paris, en ce mois, aux fauxbourgs S^t^-Germain des Prés.

En ce mois (et pense que ce fut le 9^e^), j'ay vendu, sept francs, à une damoiselle de la Religion, nommée Le Roy, les *Sermons de Calvin sur Job*, reliés en veau noir, vert sur trenche, lesquels feu Madamoiselle de Fontenai, tante de ma femme, m'avoit donnés.

J'en ay d'autres, reliés en veau rouge, dont le commencement a passé par les feux de la Ligue, que j'ay tousjours gardés et garde pour ma consolation, et lesquels je lis souvent.

En ce mesme mois, on me dit la nouvelle de la mort de M. de Belloy, homme docte et grand jurisconsulte,

bon serviteur de nos Rois, et qui, à ceste occasion, a beaucoup souffert de la Ligue et des Ligueurs, ennemis conjurés de l'Estat. Il est décédé à Toloze, lequel j'ay regretté et regrette en deux sortes, et comme bon François et comme mon ami.

May (jusques au 15e).

Le lundi 2e de ce mois, fust mise en terre, à Paris, Madame de la Trousse.

Le vendredi 6e, un advocat du Grand Conseil, nommé Le Normant, tenu d'ailleurs pour habile homme, saisi d'une frénésie et aliénation d'esprit, entra dans la grande église Nostre-Dame, monté sur le mulet de M. D'Amboise, criant qu'il vouloit aller tuer le Diable jusques sur le grand autel. De fait, les Chanoines, auxquels il dit mille pouilles, les apelans hipocrites et simoniaques, eurent bien de la peine de le garder d'entrer dans le chœur; lequel aians fermé, il descendit de son mulet et, s'estant agenouillé devant, commença à chanter : *Attollite portas!* Il venoit lors de la maison du Cardinal de Gondi, auquel il avoit donné l'alarme, estant entré dans sa cuisine, où il avoit fait mil folies, accompagné d'un pauvre paizan, auquel il avoit dit qu'il le mèneroit en lieu où il lui feroit faire bonne chère. Et le jour de devant, à Emeri près Brieconterobert, avoit donné deux coups d'espée à un prestre, couché dedans le lit, qui estoit si saoul qu'il n'en sentist presque rien, aiant associé ledit prestre avec lui pour aller ensemble faire le voiage de Nostre-Dame de Liesse, lui aiant fait entendre qu'il ne lui en cousteroit rien et qu'il paieroit ses despens.

Ceste frenaisie l'avoit saisi par les champs, au sortir de Fontainebleau, pour avoir esté esconduit rudement

d'une affaire (que dès longtemps il poursuivoit au Conseil) par M. le Chancelier, qui avoit un fils qui n'estoit guères plus sage que cestui-ci, lequel on disoit avoir voulu estrangler son père dans son cabinet. C'estoit Pisieux, gendre de M. D'Allincour, homme vain et ignorant, mais superbe tout outre (sur lesquels la main de Dieu s'estend ordinairement). Et Dieu veuille que l'exemple du fils serve au père d'un bon avisement et donne garde!

La nuit du dimanche, 8e de ce mois, mourust, à Paris, la vefve de Sébastien Nivelle, bonne femme aagée de quatre-vingts ans.

Le lundi 9e, j'ay vendu à M. de Montaut, Advocat en la Cour et référendaire en la Chancellerie, la pluspart de mes petites médalles d'or, qu'on disoit estre antiques; et ce, à raison de trente six livres l'once. Auxquelles je n'ay autre regret, sinon pour ne les avoir assez vendues, et tiré de la bourse dudit Montaut, comme mien ami, au prix de quarante livres l'once (qui est le bout toutesfois de tout ce qui s'en peult tirer des plus curieux, quelque belles et antiques que soient les médalles) : car on m'a dit que j'en eusse eu autant de lui, si j'eusse eu un peu plus de patience, encore que lesdites pièces ne le valussent pas; mais bien pour lui, qui m'a desja affiné deux fois de ce costé-là. Ce ne sera pas à la troisiesme qu'il y reviendra, s je puis. Je ne m'en prens qu'à mon impatience et promptit ıde trop grande, qui sont deux vices que j'ay, qui portent quant et eux leur supplice, et m'ont tousjours fait beaucoup de mal, que je prie Dieu vouloir corriger en moi par sa grâce.

Il y avoit pour sept-vingt six livres desdites médalles, que j'ay receu comptant, ce jour, dans mon Estude.

[J'ay acheté, ce jour, une nouvelle Apologie du minis-

tre Capel contre les Jésuistes, imprimée in-8°, à Sedan, par Janon.]

[Le mardi 10e, sur. . . . . le Bout-de-l'An du Roy, à la Roine, intitulé : *le Zèle de la Roine*, un sol.]

[En ce temps, la Roine fit fouetter le Roy, soubs ce prétexte d'un gentilhomme nommé Nevesta, auquel il avoit dit des injures, mais en effet pour avoir dit à Conssine « qu'il n'avoit couché à sa chambre ; où il avoit couché ? et si c'estoit avec la Roine ? » Nevesta lui aiant esté mis en avant, [il] dit « qu'il sçavoit bien que ce n'estoit pour cela, mais pource qu'il avoit dit, et qu'il s'en souviendroit. »]

Le mécredi 11e, veille de l'Ascension, le Roy et la Royne revinrent de Fontainebleau à Paris, pour y faire faire le bout de l'an du feu Roy, lequel j'ay remarqué de quelques piteux et tristes accidens (courriers et présages de malheurs, si nous ne nous amendons) avenus environ ce temps, et avant le 14e du mois, qui fait la closture et bout de l'an de la misérable et sanglante tragœdie jouée à Paris en l'assassinat de Son inviolable et sacrée Majesté, et que j'ay bien voulu enregistrer ici comme notables et véritables.

1. Ung prestre, venant de compagnie à Paris avec un soldat qu'il ne connoissoit point, ni le soldat lui, vendit audit soldat un anneau qu'il avoit, et en remist l'estimation du prix à la discrétion de tel orfèvre que bon lui sembleroit. De fait, ils vinrent sur le Pont Marchant, où s'estans adressés à un orfèvre, en firent le marché, et en passa ledit soldat par l'advis du marchant, comptant l'argent au prestre (lequel onques puis il ne vid) de ce que l'autre lui dit qu'il pouvoit valoir. Mais il n'eust si tost acheté et paié ledit anneau, qu'il fust saisi d'une

inquiétude et démangeaison par tout le corps, avec une extrême envie de tuer le Roy. Ce que sentant continuellement, et qu'il ne pouvoit oster ceste fantaisie de sa teste, s'avisa de retourner à son orfèvre pour le prier de démonter l'anneau de son prestre, afin de voir ce qu'il y avoit dedans. L'orfèvre, tout estonné, lui en demande la raison. Le soldat lui dit que depuis qu'il avoit eu cest anneau, qu'il avoit tousjours esté tourmenté d'une envie de faire un mauvais coup. Finalement, aiant sceu que ce coup estoit de la personne du Roy, l'orfèvre, aiant des tesmoins, le fist arrester et constituer prisonnier. Le soldat confesse tout, et plus qu'on ne lui en demandoit ; le prestre ne se trouve point ; dans l'anneau, on n'y trouve rien. La procédure, déposée par l'orfèvre en l'achat de cest anneau, rend le soldat innocent, qui s'estoit mesme venu accuser soi-mesme ; joint que sa vie examinée, on ne le trouve que trop homme de bien pour un homme de son mestier. Ainsi, il est renvoié. De l'anneau, je n'ay peu apprendre ce qui en a esté fait, bien le bruit commun qui est encore aujourd'hui que le Diable, desguisé en prestre, avoit baillé au soldat cest anneau : que n'est un article de foy que je veuille croire, encores que je ne doute point que le Diable, deschesné comme il est aujourd'hui, ne joue beaucoup de tels et semblables tours.

2. On voioit un homme, en ce temps, à Dreux et aux environs, courant les champs, jour et nuict, tellement enragé et aliéné de son esprit, que trois hommes forts qu'on avoit ordonnés pour le garder n'en pouvoient venir à bout ; et n'oioit-on parler, aux villes et aux champs, et mesmes à la Cour, d'autres maladies que de celles-là.

3. En la rue des Noiers, à Paris, en une maison qu'on

disoit estre un bordeau, se précipita, en plein jour, un homme par la fenestre et se rompist tout net le col [1].

4. Un solliciteur de procès, en la Vallée de Misère, tua un soldat des Gardes.

5. Ung autre soldat tua un homme, près le Palais.

6. Une vendeuse de fromage, demeurante à Paris, près la rue de la Ferronnerie, donna deux ou trois coups de cousteau à son mari, qui estoit un vendeur d'oranges, lequel lui avoit donné un soufflet pour avoir battu sa mère.

7. Une nommée la Gouffé, marchande tenant sa boutique au Palais, estant entrée en désespoir d'un chancre (*id est*, de la vérole) qui lui avoit tout mangé et desfiguré le visage, se donna trois ou quatre coups de cousteau dans le corps pour se tuer; mais pas un ne se trouva mortel. Elle avoit un pauvre joubet de mari qu'elle battoit bien souvent en plain Palais devant tout le monde, ne se contentant pas de le faire cocu.

8. Ung advocat du Privé Conseil, nommé Laurier, depuis fait brasseur de bière, et enfin cocu d'une plus haute et éminente qualité, trouva, en ce temps, sa femme, aux fauxbourgs S.-Marceau, couchée avec un capitaine des Gardes, qu'il blessa. Mais, estant recouru par ses soldats, et la femme de l'advocat emmenée, on croid qu'elle demeurera pour proye à M. le capitaine, comme estant jugée de bonne prise.

« La réputation de Paris (disoit, ces jours passés, quelcun) est aujourd'hui si mauvaise au plat pais et partout ailleurs, qu'on doute fort de la chasteté d'une femme ou d'une fille, qui y aura quelque temps séjourné. »

---

1. *Var. Ms. de Troyes :* « Le samedi 7e, en la rue des Noiers, se précipita de sa fenestre en bas, en plein jour, un homme agité d'une fièvre chaude, se tua et rompist le col ; on disoit que c'estoit un bordeau. »

Le samedi 14e, furent faits, par toutes les paroisses de Paris (indiquées le jour de devant), les services pour l'ame du feu Roy. Leurs Majestés le firent aux Fœillans, où elles assistèrent. La Cour de Parlement ne laissa d'entrer et travailler à l'ordinaire, et n'alla point à Nostre-Dame. Quelque forme de cérimonie (mais piètre, ainsi qu'on disoit, pour un service roial) se fist à Saint-Denis, où le prince de Conti, seul des Princes, se trouva.

Trois des plus vieux hommes de Paris (qui ensemble eussent fourni près de trois cents ans) moururent, en ce temps à Paris, sçavoir : Clinchant, joueur de luth, près S.-Benoist; Montagne, qui se mesloit de la médecine; et Becquet, près S.-Sevrin, qu'on disoit passer cent ans, homme assez remarqué par ses dévotions ordinaires et superstitieuses et par la Ligue.

Il mourust tout soudain, comme il se mettoit à table pour disner, au retour des services qui se faisoient pour l'ame du deffunct Roy, à la pluspart desquels il assista.

Fust, en ce mesme mois, sceue la nouvelle de la mort d'un des plus vieux hommes de nostre siècle, nommé Constantin, qu'on disoit passer cent dix ans. Lequel mourut, dans ce temps, à Montauban; bon homme et docte, et qui nous a laissé un *Lexicon* de sa façon, qu'on nomme encore aujourd'hui le *Lexicon de Constantin.*

Deux advis notables arrivèrent, ce jour, à Paris : l'un de Messieurs Bongars et Ansel, envoié de Heidelberg; l'autre estoit de Marseille; tous deux en dacte du 4e du mois de may présent, desquels j'ay fait l'extraict qui s'ensuit :

« De Heidelberg, ce 4e may 1611.

« Vous sçavez que l'Empereur, s'estant opposé au gouvernement de Matthias, a fait joug, et ne dispute plus que de

sa retraite et de son entretennement avec quelque apparence d'honneur. Les Estats se maintiennent résolus, et la plus-part crient aux oreilles de Matthias que toutes ouvertures de réconciliation sont autant de piéges pour l'attrapper. Le baron Chtagimbert est passé à Francfort, venant de visiter les Electeurs ecclésiastiques, et allant vers Cassel trouver M. le Landegraud, de la part du roy Matthias.

« Les ambassadeurs de Silésie, desquels est chef un prince des Lignes, sont arrivés à Prague, avec vingt quatre carosses et cent chevaux.

« On a trouvé, au chapelain de l'Empereur, deux diables enfermés dans deux verres, et un chien noir qu'il avoit baptizé et nommé Matthias.

« Les Estats de Bohème ne veulent traicter avec l'Empereur, par entremetteurs ni par escrits, mais bouche à bouche. Thusset et Enagiex sont envoiés vers les Catholiques; un autre, qui est luthérien, vers Saxe et ceux de delà de Hanau, le dernier avril.

« Annibal, comme vi-chancelier de l'Empereur et premier secrétaire, a eu la géhenne à trois fois, et lui a-l'on arracché le dessous des aisselles avec tenailles. Le Chancelier de Lupold est traicté de mesmes, pour lui faire confesser les desseins de son maistre, les Estats ne s'estans voulu contenter des articles qu'il leur avoit donnés.

« Le marquis de Brandebourg, duc de Saxe et de Nubourg, sont d'accord de la succession de Juilliers et de Clèves : à quoi a fort travaillé Monseigneur le landgrave Maurice, qui s'en va en ses Duchés faire exécuter la transaction faite entre eux.

« L'archiduc Lupold et partie de ses capitaines sont retirés à Passau, taschant à se reconcilier. Leurs gens de guerre, qui sont à Budenic, commencent à s'escouler et desbander, depuis qu'ils ont veu qu'ils estoient mis au ban impérial, et que le duc de Bavière a pris le parti de Matthias. Le roy Matthias demande secours aux Unis-Estats de Hongrie; ce qui fait croire qu'il se pourra tenir une assemblée.

« En ce subject, nous avons encore nos gens de guerre sur les confins de ....., commandés par le comte Jean de Nassau. Nous attendons ici, au premier jour, le prince d'Anhalt. »

« De Marseille, ce 4e may.

« Pour nouvelles de ce pays, il ne se parle ici maintenant que de sorcelleries, qu'on a descouvertes par le moien de deux jeunes filles qui se sont venues rendre à la main de justice : lesquelles sont possédées du Diable, estans sorcières, et en ont descouvert plusieurs, entre autres un Me Loys, chanoine d'une église nommée Nostre-Dame des Accoules, qui s'est trouvé le plus grand sorcier de ceste province, et confessoit les principales maisons de ceste ville, aiant fait une cabale de seurettes, lesquelles se trouvent la pluspart ensorcelées ; d'hommes vieux et femmes jeunes et enfans, qui causent beaucoup de disputes parmi les Catholiques, touchant l'administration des sacremens qu'il administroit, tant de l'autel, communion, baptesme, confession, qu'autres. Il faudroit un volume pour vous dire tout ce qui s'y passe. La caballe est grosse, et en a-on emmené jusques à dix-sept à la conciergerie d'Aix, accusés de ce crime.

« Nostre prestre sorcier a esté bruslé à Aix, le samedi dernier avril, sans rien dire, de peur d'intéresser trop de personnes en sa confession. »

Comme j'achevois d'escrire ceci, je me suis souvenu de ce qu'une honneste femme de mes amies m'avoit conté d'un sorcier de Brevanne, à deux lieues de Craune, où elle a une maison : lequel, en ce temps, jetta un sort sur les vignes où la gelée n'avoit point passé, qui furent à l'instant toutes gelées et gastées. Pour laquelle cause, ledit sorcier fust saisi et pris prisonnier par le prévost de l'Hostel, et emmené à Paris, le 13e ou 14e de ce mois.

Le lundi 16e, Madame de La Viéville meurt, riche de quarante mille livres de rente. — La femme de Johannit, procureur, est portée en terre.

Ce jour mesme, furent jettés des billets, à la Conciergerie et au Palais, par un maistre fol, qui avoit mis audit billet son nom, la rue et enseingne de sa demeure, qui se trouva vraie. Il y en avoit quatre, dont un a

qu'on envoya à vau-l'eau, de bon matin, le dimanche de la Pentecoste. Et, à la vérité, les mesdisans ne font pas peu de mal en un Estat et sont dignes d'estre sévèrement chastiés et reprimendés, car (comme dit Quinte-Curce, en son 6e livre) : « De la langue on vient aux mains. »

La nuit de ce mesme jour, à Paris, ung procureur de la Cour, nommé Gommier, perdit tous les papiers qu'il avoit dans son estude, par un inconvénient du feu qu'y mirent des voleurs et tirelaines de nuict, lesquels, pour tirer avec leurs crochets des manteaux de clercs qui y estoient, laissèrent tomber leur chandelle dedans (sans y penser, comme il est à présupposer). Il y avoit trois manteaux, dont les voleurs en eurent deux, et le troisiesme fut pour le feu, duquel il fut ards et consommé avec les papiers.

LIVRES ET LIBELLES DE CES DERNIERS MOIS :

que j'ay eus, tant des Foires de Francfort que de Paris et d'ailleurs, partie donnés, partie achetés, jusques au 15e *may de l'an présent* 1611, *où je finis ce Registre par le mesme jour et mois que je l'ay commencé* 1610 : *qui fait l'an révolu.*

' Le livre tant fameux (ou *fumeux*) du Cardinal Bellarmin, imprimé in-8°, à Cologne, jouxte l'exemplaire de Romme, 1611, apporté de Francfort ici.

Becani, Jesuitæ, Questio theolog. super monachis

qui profugiunt ad Luth. et Calvinis. et ibi uxores accipiunt, 8°, *Moguntiæ*, 1611.

Ruminatio juris pro Regum Regnorumque jure adversus Rom. Pont. tirannidem, 8°, *Hamburgi*, 1611.

Parallelus Torti ac Tortoris pro Card. Bellarm., 8°, *Coloniæ*, 1611. *Dono D. à D. D.*

B. *Apologia et Institutio Savonarolæ, Jo. Franc. Mirandulæ nepotis*, 8°, 1611.

D. *Histoire de l'origine et institution des divers Ordres, avec celle des Chevaliers et Ordres militaires*, 8°, Anvers, 1611.

D. *Apologie du ministre Cappel, contre les Jésuites*, 8°, Sedan, 1611.

Elogium duplex funebre vitæ Henrici IV, 4°, *à Gaspare Ers.*

Discursus politico-theologicus, 1610, *pro, reform. Eccles.*, 4°.

B. *Arnoldi Clapmarii, de arcanis rerum public., Francofur.*, 4°, 1611.

Laus Podagræ; Ambergæ, 4°, 1611.

De vero usu et abusu Med.; Breslæ, 8°, 1611.

D. *Incineratio mortalium D. Georg. Bartholdi Pontani à Braintemberg*, 4°, *Coloniæ*, 1611.

D. *Catalogus Nundin. Francof.*, 4°, 1611.

Mercur. Gallo-Belg. continuatio, 8°, 1611.

B. *Fœderis Ludovici German. et Karoli, Galliæ Regum, fœdera, per Mart. Freherum, Heidelbergæ*, 4°, 1611.

D. *Les Médalles de Bagarri*, 4°, Paris. (Fadèzes.)

Discours sur l'utilité des fours de nouvelle structure, 1611.

Discours du Luat sur l'estat de Premier Président, déféré à M. de Verdun, 4°, Paris. (Fadèze.)

D. *Anagrammes audit Président.* (Fadèze.)

Les deux premiers livres de la Stuartide, par Schelandre, 8°, Paris, 1611.

Jurisprudentia politica Liborii a Bodenstein, Francf., 8°, 1611.

Irniphili, peregrini viatoris, Homo politicus, Hamburgi, 8°, 1611.

Templum Naturæ historicum, Henrici Kornmanni, Darmstadii, 8°, 1611.

De Relig., cum vera tum falsa, Henrici Boethii, 8°, *Vittembergæ.*

D. *Consilium Ph. Melanchth. de officio Evangelicorum Magistrat. in abolendis impiis et idolatricis cultibus,* 4°, *Heidelbergæ,* 1611.

D. *De administrat. Elector. Palatin. tractatus III, Dusseldorf,* 4°, 1611.

Gretserus Jesuita, in Regis Angl. Apol., Ingolstadii, 4°, 1611.

I. *Anniversaire du Roy, par Nervèze.*

II. *Le Mercure de toutes sciences, au Roy.*

III. *Sur le Bout de l'an du Roy, à la Roine,* intitulé : *Le Zélé, à la Roine.*

IV. *L'heureuse entrée de H. le Grand au Ciel.*

V. *Discours au Premier Président.*

VI. *Miracle jésuistique* (beau et bien fleuri).

Toutes fadèzes et bagatelles, tirées des balles des porte-paniers où se recouvrent de belles chose.

J'en ay eu, selon le calcul de mon papier,
pour dix livres quatorze sols. Le reste
m'a esté donné, marqués
d'un D, et les bons
(qui sont peu),
d'un B.

Le dimanche 15e de ce mois, dans le couvent des Jacobins de Paris, où le Chapitre général de cest Ordre s'assembloit, un Jacobin, nommé le Maltois, tenu pour grand personnage et docte théologien, disputa ses Thèses, qu'il avoit dédiées au Nonce du Pape, avec grande louange et approbation de sa suffisance et doctrine.

Ce furent les premières qui y furent disputées en ceste grande Assemblée de toutes langues et nations de ceux de ceste profession, entre lesquels y avoit de très-habiles hommes et doctes. Et pource que beaucoup n'estoient pas encore arrivés, les disputes furent remises au vendredi 20e de ce mois, auquel elles recommencèrent.

Ce bon père Maltois, que je ne connoissois pas de veue seulement, à la recommandation d'un mien ami qui l'alla voir, m'envoia de ses Thèses, la bordure desquelles, magnifique et bien taillée, me contenta plus que ne fist l'escriture et le fond de ses propositions, si subtiles pour moy que je n'y pouvois mordre.

Ce jour, à cinq heures du soir, le feu se prist à la cheminée de la cuisine de mon logis, qui nous fist enfin plus de peur que de mal et de dommage : car j'en fus quitte pour cinq ou six escus de réparation. En quoi j'admire sur moy et ma maison une secrette providence de Dieu, (de l'assistance duquel elle a aussi bon besoin que pauvre famille qui soit à Paris). Aussi dirai-je cela, qu'elle ne lui a jamais manqué à la nécessité : qui est une de mes grandes consolations, en l'estat où je me retrouve réduit aujourd'hui par mes pecchés. Car, si ce feu eust aussi bien pris la nuict comme il fist le jour, le résidu dont je subviens à la nourriture de ma famille couroit grande fortune, et y eust causé une ruine irréparable. Mais Nostre Seingneur y a pourveu.

En ce temps, pour le Bout de l'An du feu Roy, on fist

un plaisant tableau, où M. de Sully estoit représenté nageant dans une grande rivière : qui estoit en l'eau jusques au col, aiant soubs ses aisselles deux vessies de pourceau, et auprés de lui deux Jésuistes, qui s'efforçoient de crever lesdites vessies, afin de le faire aller à fond.

La disgrâce de cest homme estoit plainte de peu de personnes à cause de sa gloire. Entre laquelle et la ruine n'y a ordinairement qu'une nuict. *Citius quam oportuerat efforuisti* (dit Arrianus), *hyems te perimet*. C'est la fleur du courtizan après qu'elle est esclose.

Il n'y a donc rien tel que de bien faire pour bien trouver, de bien vivre pour bien mourir, et de bien commencer pour bien finir. Dieu nous en face à tous la grâce ! [1]

[Le dimanche 15e, un Jacobin, nommé le Maltois, disputa ses Thèses, adressées au Nonce, qui furent les premières, et discontinuées jusques au vendredi 20e qu'ils recommencèrent et continuèrent jusques au samedi 28e, veuille de la Trinité, qu'on leur fit défense, de par Messieurs du Conseil et de la Cour, de plus disputer.

Depuis ce 15e jusques au 20e, on ne disputa point, pource que tous n'étoient pas arrivés. Le 20e, on recommença, et continua-t-on jusques au dernier du mois,

1. Ici se termine le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (Suppl. Franç., nº 1425). Tout ce qui suit ne se trouve que dans le manuscrit de Troyes, à l'état de Notes écrites, d'une main mal assurée et de plus en plus difficiles à débrouiller. On ne sait comment des fragments de cette fin se trouvent imprimés dans l'édition de 1837, comme Supplément tiré des éditions de 1732 et de 1719.

qui estoit le mardi, sans interruption que de deux jours, à cause des Thèses : *An Papa super Concilium, aut Concilium super Papam?* Richer, Grand-maître du Cardinal et Syndic de la Sorbonne, s'oppose à ces disputes, le président Dosambray aussi, qui parla pour les libertés de l'Église gallicane. Défenses par la Cour de les disputer. Le Nonce, en fougue, s'altère. Sur quoi fut fait le quatrain.

Le dimanche de la Pentecôte, le Roy et la Roine s'y trouvèrent. L'abbé Du Bois disputa, et par ses crieries estonna tout le monde. Dit à un Espagnol qui avoit fort loué le Roy, qu'il louoit Dieu de ce que le S. Esprit estoit descendu sur lui, pource que ceux de sa nation n'avoient guères accoustumé de louer les rois. Le petit Roy congna des mains, comme les autres.

Le dimanche de la Trinité, 29e may, esmotion du peuple contre ceux de la Religion, enterrant un enfant à la Trinité. Le Premier Président en promet justice.

Le lundy 30e may, le Roy et la Roine s'en allèrent à Fontainebleau.

Juing.

Mécredi 1er, M. le Premier Président fut au Chancelier demander, ainsi qu'on disoit, le S. Esprit, pour l'affaire de la Trinité, dont on disoit que ledit Chancelier avoit dit qu'il en faloit faire justice, ou pour le moins le semblant.

M. le Prince va en son gouvernement de Guienne. On disoit que le plus beau gouvernement pour lui estoit celui du Roy et de la Cour.

Fait catholique la mère de Rochefort. L'amitié porte audit Rochefort merveilleuse.

M. Desparnon à Angoulesme. On donne advis à ceux de La Rochelle de se garder de lui.

Cagade du duc de Savoie devant Genève.

Les Questions affichées et proposées à Rome, en ce temps, par messère Pasquin : « Si le Pape est masle ou femelle ? — Si le Roy d'Espagne est vif ou mort ? — Si le duc de Savoie est fol ou sage ? — Si les Vénitiens sont Turcs ou Chrestiens ? — Si le feu Roy est sauvé ou damné ? »

En ce mois, le fils de Turquet, tué, à Genève, par la Roche Sittart, parent de M. de Rohan et du Roy.

La Roine joue beau jeu à Fontainebleau : les joueurs, Bassompierre, chevalier Sillery, le marquis D'Ancre.

Au commencement de ce mois, le baron d'Aubeterre, chevalier de Malte, qui s'estoit fait Huguenot seulement pour se marier et rentrer dans son bien, ne pouvant ni l'un ni l'autre, pour avoir fait vœu, estant chevalier de Malte, est trouvé, dans le bois de Boulogne, comme il vouloit efforcer un garson ; est pris prisonnier par Defunctis, qui le condamne à avoir la teste trenchée, son corps redigé en cendre, et son procès bruslé. Entre à la Conciergerie, apelant, le mécredi 15e.

Le samedi 4e, Description des choses plus remarquables qui se sont passées en l'Assemblée du Chapitre général des Frères Prescheurs, en leur couvent de Paris, en mai 1610.

Le dimanche 5e, le vicaire de Suresne fait profession, à Charanton.

Le lundi 6e, Histoire prodigieuse d'un jeune homme qui a bruslé sa propre mère, au village de Nogent-sur-Marne, près Paris ; avec l'Arrest de la Cour.

Dudit jour, des *Regrets sur l'annuel de Henry-le-Grand,* de Du Pescher (qui n'est que fadèze) : les deux, deux sols, avec une autre nigauderie, imprimée par Jean

Nigaud, à Paris, intitulée : *Larmes de tristesse pour l'annuel de Henry-le-Grand.*

La procession de la Châsse de Madame S. Geneviève, et la Response d'un Chanoine d'Amiens, nommé le Visceux, aux Dix-sept demandes du ministre Du Moulin, aussi nigaudier que son imprimeur Nigaud. Trois sols.

Vers françois *sur le Trespas de Henry-le-Grand,* pour son anniversaire, à M. Durfé.

Ce jour, mourust Madame de Fresne, d'une plurésie; et, le lendemain, Madamoiselle de la Guischonniere, belle-mère de mon neveu Du Plessis.

Le lundy 13e, un cocher, aiant efforcé une femme grosse (dont elle estoit morte avec son fruict), est pendu, devant la Croix S.-Martin des Champs, à Paris.

Le mardi 14e, grands éclairs et tonnerre. Le tonnerre tombe sur un moulin, près Vaugirard, qu'il brusle avec un meusnier qui estoit dedans. Vers Trapes, un des fils de feu M. de Moussi, en son vivant Conseiller de la Cour, poursuivant à estre reçu Conseiller en Chastelet, fut tué du tonnerre, avec son jardinier, un laquais, et un autre, blessé, eust les os du bras brisés, sans qu'il y parust nullement à la chair.

Ceux de Charanton disoient qu'on avoit bien prié Madame Sainte Geneviève de faire pleuvoir, et non pas de tonner, foudroyer et tuer.

Ce jour, fut enterré à S.-Germain des Prés le banquier l'Huillier.

Ce jour, Madamoiselle de Maupeou, fille de Villemontée, aagée de seize ans seulement, meurt de convulsions qui la prennent, estant accouchée.

M. de Sourches fut achevé de tuer par Du Bouchet, son frère, derrière la chaire de la Roine Marguerite, où il s'estoit retiré comme en lieu de franchise.

Le samedi 18e, un jeune Religieux, aagé de vingt-quatre ans, enfant de Pontoise, fut pendu, à la Grève, pour avoir tué son prieur.

Acheté, dix sols, le *Levain du Calvinisme, ou Commencement de l'Hérésie de Genève,* faict par révérende sœur Jeanne de Jussie, lors religieuse à Se-Claire de Genève, et, après sa sortie, abbesse au couvent d'Anyesi, à Chamberi. Par les frères Du Four, 1611. Ce livre est rempli d'innumérables fadèzes, superstitions et faux miracles; et congnoist-on bien partout, tant au stile qu'à la disposition, que c'est une femme bigote qui l'a fait, c'est à dire une beste.

Le dimanche 19e, à sept heures du soir, mourust le Grand-Maistre Séguier, sieur de Ranssi.

Le lundi 20e, on m'a donné la proposition faite par le duc de Sully à l'Assemblée de Saumur. Rien de si vain ni de si mal, pour un homme d'esprit et d'Estat comme il est.

Le mécredi 22e, le baron d'Aubeterre, parent de Madame de Maienne, jugé, banni pour neuf ans.

Ce jour, mourust Madame Chevalier, femme de l'imprimeur Chevalier.

Le jeudi 23e, l'Édit des berlans, publié à la Cour. Servin triumphe. Le Premier Président en prononça l'arrest.

Le vendredi 24e, mourust Madame Brulart, à sept heures du soir. Fust enterrée à onze. Et le jour mesme, un nommé Froment, financier, beau-frère de M. Du Mortier, et un autre, maistre de la *Galère d'Or*, à la place Maubert. Une autre femme, bourgeoise, damoiselle (guère ne connois), en la rue Saint-Honoré, dans son cabinet, en tenant un morceau de pain en sa main pour disner, au sortir de la messe d'où elle venoit.

La légende de Saints (cinq) Nicolas : Nicolas Brulart, Chancelier; Nicolas de Neuville, Villeroy, secrétaire d'Estat; Nicolas de Verdun, Premier Président; Nicolas Chevalier, Premier Président des Aydes; Nicolas Le Geay, Lieutenant-civil.

M. de Miraumont, âgé de soixante ans ou environ, aiant dit à son homme qu'il s'en allast à la ville, il le trouva, à son retour, mort, couvert de son drap. Qui fut le mardi 8e de ce mois. Lequel suivist un nommé Emond, Procureur à la Cour.

En ce mois, M. Dolet, Advocat, aagé de cinquante-huit à cinquante-neuf ans, mort à Paris. Il lui fut trouvé onze pierres. En ce mesme mois, M. Bertaut, évesque de Séez. En ce mois aussi mourust M. de Trigni, sieur de Marivaux, gouverneur d'Amiens. Chargé de neuf enfans, il avoit esté fort sollicité par sa femme de s'en desfaire, car on luy en offroit cent mille escus; il en vouloit avoir six-vingts mil escus, pource qu'il disoit que tous les ans il en tiroit vingt mille escus. Si c'estoit justement ou injustement, on ne sçait, car on ne sçait que c'est que de justice et injustice, comme dit M. de Sully à un Conseiller de Toloze.

Le 25e de ce mois, on m'a donné un *Eloge de la vie héroïque de Henry le Grand,* composé par Métezeau.

Le lundy 27e, mourust Madame Roucaut, aagée de vingt ans; Arriste, greffier au Grand-Conseil, aagé de soixante-dix-huit ans; Bruneau, chanoine de N.-Dame de la Taille.

Ce jour, le Roy et la Roine revinrent de Fontainebleau à Paris.

M. de Linières et sa femme moururent, en ce temps, en Anjou, à quatre ou cinq jours près l'un de l'autre.

Ceux de Troyes ne veulent point de Jésuistes, disant à

la Roine qu'ils avoient esté cause de soublèvement et rébellion qu'ils avoient fait contre les deux Roys derniers; et que quand le Conseil ordonneroit, au contraire, qu'il seroit mal aisé de les y establir sans trouble du païs. Le Père Coton estoit derrière la chaire de la Roine. Lequel, tost après, sous ombre d'aller à Clairvaux, alla à Troyes pour y faire ses menées, mais il y perdit son temps et sa peine, et lui fut fait commandement de sortir, par le Gouverneur, M. de Praslin y estant venu aussi pour cest effect.

Le mardi 28e, arrest contre les mutins de la Trinité.

Ce jour, j'ay acheté la Déclaration du Roy contre les berlans, imprimée par F. Morel. Avec l'Arrest de la Cour de Provence, prononcé contre messire Loys Gaufridi, prestre bénéficié de l'église des Accoules, de la ville de Marseille, qui fut bruslé tout vif, à Aix, le dernier avril 1611.

Le mécredy 29e, jour de S. Pierre, magnificence à S. Pol, où M. l'Evesque de Paris dit la messe, assisté de Conseillers de la Cour d'Église, en robbes rouges.

Ce jour mesme, l'abbé de S.-Victor chanta sa première messe, en Sorbonne, où le Roy se treuve.

En ce mois, M. d'Aumont, gallant homme, tué à Chasteau-Roux, en Berry. M. de Sanselles, Maistre des Requêtes, mort à Chartres. Le médecin Penna, à Paris.

Le jeudy dernier, deux laquais pendus pour avoir tué un cocher et jetté des pétards dans le coche du Président Dosambray. Un autre, pendu pour avoir deux femmes, et fiancé encores deux autres filles qu'il vouloit épouser.

Le livre de M. Turquet, saisi, supprimé et deffendu.

En ce mois de juin, le secrétaire de M. Desmarais, gendre de M. le Chancelier, prisonnier pour avoir fait sceller une rémission, dont il avoit touché quinze cens pistolles, comme si M. le Chancelier l'avoit scellée,

que ledit seigneur Chancelier avoit refusée. Par une des plus subtiles applications de sceau qui se puissent imaginer, la rémission étoit pour le gendre de Roquelaure, qui avoit fouetté cruellement le Lieutenant-général de Tulles : laquelle le feu Roy avoit refusée, et y avoit près de trois ans qu'elle estoit poursuivie.

En ce mois, nouvelles du mariage de M. de Nemours avec la fille de Savoie. Madame d'Aumale comme désespérée, aiant promis à sa fille. — « Mesdames, disoit le « feu Roy, si vous voulez disner avec moi, je vous don- « nerai d'un bon et gras chappon? » Monstrant ledit Nemours au doigt : « J'aime M. de Nemours (disoit « le Roy), pource qu'il n'est point remuant. »

En ce mois, mon neveu de Bénévent, propriétaire du Bacq et Passage de Trileport, assis sur la rivière de Marne, qui lui valoit cinq cens livres de rente, la Roine y voulant construire un pont, demandant son desdommagement, fist imprimer un Sommaire des raisons qui lui sembloient pour le demander, lequel il me donna.

En ce mois, on fait grande garde à La Rochelle, et si exacte, pour l'avis qu'on leur donnoit de se garder, mesmes de M. Desparnon qui estoit à Angoulesme, qu'un certain homme, y estant allé, a esté arresté à la porte; et, interrogé qui il estoit, après qu'il eust dit son nom et nommé ceux qui lui devoient de l'argent, eust commandement de sortir dans vingt-quatre heures. Ce qu'aiant trouvé estrange, on lui monstra son portrait représenté au vrai et au naïf.

JUILLET.

Le vendredi, premier de ce mois, un de ces séditieux de la Trinité eust le fouet, au cul de la charette, dans la

rue St.-Denis, vis à vis la Trinité; un autre, sous la custode; les autres, amonestés de n'y retourner plus.

Ce jour, au matin, une pauvre jeune femme fust accablée et tuée sur le champ, et trois autres bourgeoises bien blessées, et l'une en danger de la mort, de la chute de pierres.

Le dimanche 3e, arrivèrent les Députés de la Religion, en ceste ville.

Madamoiselle de la Fons meurt. Laisse onze enfans.
Aussi fait Madame le Roue, femme ou garse de Duras.

Le lundi 4e, un grand laquais, de Saux, pendu devant la Porte S.-Innocent, pour avoir jetté des pétards dans le carosse de Madame la présidente d'Ozambray et avoir donné deux coups de poignard à son cocher.

Le mesme jour, la femme de Blaise, libraire, meurt tout soudain, à Paris, aagée de trente ans, et un advocat nommé Godart.

Le mardi 5e, deux Arrests du Conseil; *Discours sur la prise de Lango; Le Surveillant de Charanton.* Quatre sols.

Le jeudi 7e, un nouveau Chancelier de la Religion, nommé Charles Retouple, Provençal, pendu à la Croix du Tiroüer, après avoir eu le poing coupé. Il mourut Huguenot. On disoit que le Chancelier avoit amendé de 40,000 francs. Un autre voleur, de la Compagnie, à la place Maubert, le mesme jour.

Bizet, apothicaire, près les *Gros Tournois*, et Hulin, marchand, rue S.-Denis, moururent, de morts soudaines; un secrétaire du Roy, et Plandou, Provençal aussi, de l'antimoine et du victriol, que lui avoit donnés un médecin empirique huguenot.

La Roche Guiffart, qui avoit tué à Genève le fils de M. Turquet, pris prisonnier à Paris, le dimanche 10e de ce mois, à dix heures du matin, est mis dehors, à dix

heures du soir, par le Lieutenant-criminel, du commandement exprés de la Roine.

Le lundi 11e, pris quatre-cens francs à rente, au denier seize, pour habiller mon fils.

Ce jour, fust publiée, à la Cour, la Déclaration du Roy, touchant les Rencontres et Duels.

Le jeudi 14e, mon fils fist la révérence à Madame de Longueville, qui le retient des siens.

Le vendredi 15e, Baronville, fils de Montescot, tue d'Arsi, à M. D'Éguillon, au bout du Pont-Neuf, près les Augustins.

Ce jour, fut mis en terre le Principal du Collége de Montagu, nommé Taranne, chanoine de S.-Marceau.

Ce jour mesme, je vis les Cahiers de ceux de la Religion.

Le samedi 16e, fust décapité, à la Croix du Tiroüer, un gentilhomme, qui avoit tué son beau-père; et y avoit quatorze ans que le coup avoit esté fait.

La nuict de ce jour, deux maisons, près le Louvre, furent bruslées par l'inconvénient d'une chandelle, et y périrent deux petis enfans.

Le lundi 18e, un gentilhomme, qui avoit coupé l'oreille à un advocat, fils d'un procureur, fut banni seulement pour neuf ans.

En ce mois, à Bourges, un nommé Paris, docteur de Sorbonne, jeune, mais homme de bien, disposa tellement le peuple en ses sermons contre les Jésuistes, qu'un des leurs, aiant pris la chaire dans l'église de S.-Estienne, fust contraint de la quitter, voulant réfuter ce que Pâris avoit dit. Un Recollet, ayant pris la chaire, voulant poursuivre ce que le Jésuiste avoit commancé, fut aussi interrompu. Et fut contraint de désister de prescher.

A Orléans, en ce mois, M. de Marcoussis, aiant voulu

esmouvoir le peuple, y fut repoussé, et M. de Maienne fist, en mesme temps, une response généreuse à ceux qui vouloient le pousser à la guerre contre les Huguenos.

On trouva peint, contre la porte de la chambre de la Roine, un gros kats, et y avoit au-dessous escrit : *Il n'est de craie ni de charbon, mais du marquis D'Ancre. Il est prince de Penna, dont M. de Guise disoit qu'il ne pouvoit faillir d'estre grand, pource qu'il avoit la plume et l'ancre.*

Le mardi 19e, d'Arsi, traisné tout mort à la voirie, nonobstant la prière de M. D'Eguillon ; et Montescot, décapité en effigie.

Ce jour, Berton, prisonnier, pour le livre du Plessis.

Le mardi 19e, j'ay acheté la *Déclaration du Roy*, qui est la confirmation de celle du feu Roy.

Le mécredi 20e, deux Déclarations du Roy, confirmatives de celles du feu Roy, l'une pour les Contribuables aux tailles, l'autre pour les Officiers de Sa Majesté ès arts et métiers.

Ce jour, j'ay, à son logis du faubourg S.-Jacques, vis-à-vis de l'Estrapade, esté voir un nommé Père Gabriel de Castagne, qu'on nommoit vulgairement le Cordelier, qui s'intitule Docteur en théologie, Conseiller et Aumosnier du Roy, et Conventuel d'Avignon ; que j'ay entretetenu de mon mal quelque temps, et m'a conseillé de boire du bon vin et sans eau, comme il fait à tout le monde, et lequel il aime bien, qui est son Or potable qui guarit de tous maux, comme je crois qu'il seroit suffisant de garir le mien, et bientost.

Au sortir de là, j'ay acheté son livre de l'Or potable, qui guarissoit de tous maux, imprimé in-8°, à Paris, par Charles Sevestre, qui me l'a vendu dix sols.

Le sire Monsicot, marchant, demeurant sur le Pont

heures du soir, par le Lieutenant-criminel, du commandement exprés de la Roine.

Le lundi 11e, pris quatre-cens francs à rente, au denier seize, pour habiller mon fils.

Ce jour, fust publiée, à la Cour, la Déclaration du Roy, touchant les Rencontres et Duels.

Le jeudi 14e, mon fils fist la révérence à Madame de Longueville, qui le retient des siens.

Le vendredi 15e, Baronville, fils de Montescot, tue d'Arsi, à M. D'Éguillon, au bout du Pont-Neuf, près les Augustins.

Ce jour, fut mis en terre le Principal du Collége de Montagu, nommé Taranne, chanoine de S.-Marceau.

Ce jour mesme, je vis les Cahiers de ceux de la Religion.

Le samedi 16e, fust décapité, à la Croix du Tiroüer, un gentilhomme, qui avoit tué son beau-père; et y avoit quatorze ans que le coup avoit esté fait.

La nuict de ce jour, deux maisons, près le Louvre, furent bruslées par l'inconvénient d'une chandelle, et y périrent deux petis enfans.

Le lundi 18e, un gentilhomme, qui avoit coupé l'oreille à un advocat, fils d'un procureur, fut banni seulement pour neuf ans.

En ce mois, à Bourges, un nommé Paris, docteur de Sorbonne, jeune, mais homme de bien, disposa tellement le peuple en ses sermons contre les Jésuistes, qu'un des leurs, aiant pris la chaire dans l'église de S.-Estienne, fust contraint de la quitter, voulant réfuter ce que Pâris avoit dit. Un Recollet, ayant pris la chaire, voulant poursuivre ce que le Jésuiste avoit commancé, fut aussi interrompu. Et fut contraint de désister de prescher.

A Orléans, en ce mois, M. de Marcoussis, aiant voulu

forcèrent premièrement ladite Damoiselle, lui donnèrent quelques coups d'épée, puis tuèrent le petit garson, et ayant pris la haquenée la menèrent, le lendemain, à un cabaret nommé *la Marmite*, près le Collège de Navarre, où ils amenèrent la Damoiselle, qui faisoit la morte, ayant entendu qu'ils se donnoient l'assignation là au lendemain, où ils furent pris. Il y avoit le fils d'un commissaire, nommé Gruau. Ils endurèrent trois coups chacun sur la roue, puis furent estranglés. Ils accusèrent un frippier, nommé Mesnard, comme estant des leurs, demeurant au carrefour Sainte-Geneviève, et confessèrent trente-six vols faits par eux.

Ceste femme, qui estoit encore belle, avoit esté de mauvaise vie, du consentement de son mari, nommé Lancroc, qui avoit esté tailleur de M. de Maienne, et condamné autrefois, par sentence du Chastelet, à estre pendu et estranglé, pour avoir dit, entre autres choses, tenant un couteau, qu'il en eust voulu avoir donné dans le cœur du Roy, fait faire des casaques aux Croix de Lorraine et fait sortir de Paris. Mais, par appel à la Cour, condamné seulement à estre banni. Ce Lancroc, qui estoit un cocu volontaire, de science et de connoissance, s'estoit laissé gouverner à un Cardinal, qui, jaloux d'un autre compagnon qui y alloit, l'avoit tué là dedans et brulé et fait carbonade. Je ne le sçai au vrai, mais ainsi l'ay entendu, ce qui donne occasion, estant ainsi, de louer Dieu de ses justes jugemens.

Le Roy et la Roine allèrent, ce jour, à S.-Germain, et disoit-on que la Roine y estoit allée, en partie, pour ne point estre à Paris, quand la Coman seroit exécutée : qu'on disoit devoir estre le lendemain.

Le mécredi 27e, une belle jeune fille qui avoit desfait son enfant, pendue en Grève.

Acheté, ce jour, une nouvelle Déclaration du Roy, sur la jurisdiction des Juges Consuls de ce Roiaume.

Acheté, ce mesme jour, une pistole, le livre de Du Plessis Mornay. « C'est un grand homme que Monsieur Du Plessis (disoit M. de Villeroy) et une belle plume, mais il devroit emploier son temps à autre chose. »

Le jeudi 28e, un nommé Faulcon, Advocat, à la fleur de son aage, meurt, à Paris, tout soudain et en moins d'un quart d'heure; le Père de Parisot, aagé de quatre-vingts quinze ans; et la fille d'un nommé le Noble, fort belle.

Le vendredi 29e, acheté trois Prédications sur la Canonisation de Loiola (Père Ignace), in-8o, Poitiers : quinze sols.

Le samedi 30e, la Coman jugée, condamnée à tenir prison perpétuelle entre quatre murailles, et ce pendant, ceux qu'elle avoit accusés, déchargés et déclarés innocens. Ce qui s'accordoit mal. On y besoignoit, dès le samedy précédent 23e. Neuf contre neuf partis. Le Président Jambeville, pour Molé, pour Bojan, pour Feydeau, pour...

Acheté, 54 sols, le livre de Turquet, qui s'estoit excusé vers moy qu'il ne lui en estoit demeuré aucun exemplaire pour en donner à ses amis. Tout avoit esté saisi, et le reste se vendant à discrétion, quatre francs, cent sols, et deux escus. Je l'ay trouvé si beau, que j'en ay extraict une grande partie nouvellement.

M. Le Fèvre, fait précepteur; Desyveteaux, que le Roy aimoit, a son congé, en ce mois de juillet 1611. Il avoit babillé, mesme du marquis D'Ancre, ainsi qu'on disoit; mais, que si le Roy pouvoit une fois estre majeur, il leur donneroit des gens en teste, qui auroient plume et poil.

Le dernier de ce mois, j'ay acheté le livre du Plessis

contre le Pape, imprimé à Saumur, in-fol., par Thomas Portau. Son Epistre au Roy est bien faite, mais merveilleusement libre et hardie, que je ne die plus, pour ce temps. Elle commence : « SIRE, à qui a passé soixante ans, il est permis quelques libertés, etc. » Suit les Jésuistes et le Cardinal Bellarmin, qu'il nomme « parricide, aucteur de la mort du feu Roy son père ». — « Trouvez bon, SIRE, lui dit-il, puisque vos sentinelles dorment, quelques-uns, possible, trop éveillés connivent à l'escalade, que vostre chien abboye, qu'il vous alarme, et ne craignez point ni les Jules ni les Bonifaces de ce siècle : le monde y void trop clair. Dieu vous garde encore des Nogarets et des Gastons! » Finalement, sa conclusion est en ces mots : « Les papes, Sire, n'ont jamais mordu que ceux qui les ont craints : exemple tout frais du Lion de S. Marc, qui leur fait rependre au croc et les clefs et l'espée. Que vos peuples sachent une fois que c'est de ce fantôme, aiant asseuré leurs yeux contre ces illusions, leurs consciences contre leurs fausses positions. Et vous estes trop fort, vous en avez de reste. Pour moi, Sire, outre le gré que m'en sçaura, un jour, mort ou vif, Vostre Majesté, d'avoir publié ceste vérité pour mon dernier service, je suis asseuré que j'en aurai d'abondant la bénédiction de plusieurs Catholiques Romains, vos bons et fidèles sujets, auxquels j'aurai servi de truchement, qui en croient certes et en jugent non autrement que moi, mais, plus prudens qu'ils sont, ne vous l'osent dire. Sire, Dieu donne à Vostre Majesté, etc. »

AOUST.

Le mardi, 2e, j'ay acheté *Apologia Card. Bellarmini pro jure Principum, adversus suas ipsius rationes, pro*

auctoritate populi, auctore Vuidingtonio, Catholico Anglo. Sage response, très pertinente et modeste, imprimée in-8°, 1611, et m'a cousté, relié en parchemin, vingt sols. Et sa conclusion, très catholique et chrestienne, en ces termes : *Venerandi igitur sunt Pontifices, ut pastores nostri spirituales; Reges etiam honorificandi, ut domini nostri temporales. Non est deprimenda illorum auctoritas, ut horum potestas nimium efferatur, neque istorum majestati quidquam est detrahendum, ut Pontificum jurisdictioni plus æquo deferatur; sed, memores semper dominici præcepti, suum cuique tribuamus : Cæsari reddentes quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei, Deo.*

Le jour mesme, j'ay acheté, au Palais, le livre de M. Servin contre le livre de Bellarmin, intitulé : *Remonstrance et Conclusions des Gens du Roy,* imprimé nouvellement, petit in-fol., qui m'a cousté soixante sols, qu'il n'a vendu aux autres que la moitié, par un petit tromperau du Palais.

Le jour mesme, on crioit un Discours du marquis des Sorciers, fait par un nommé La Fontaine, médecin du Roy, sur le subject du procès fait au prestre de Marseille, sorcier, nommé Loys Gaufridi. M'a cousté deux sols.

Ce jour, M. le Chancelier et le Premier Président allèrent à S.-Germain voir les comédies qui s'y jouoient, de Messieurs les Enfans de France. Dieu veuille que ce ne soit point le prologue d'une tragœdie!

Le jeudi 4e, je vis attaché au carcan, dans la cour du Palais, où il y avoit tant de monde que nous ne pouvions tourner, un nommé La Tour, Italien, Génois, grand affronteur, trompeur et banqueroutier, condamné, le jour de devant, à faire amende honorable à la Grande Chambre, la corde au col, la torche au poing,

nud en chemise, au carcan, et neuf ans de galère, et banni à perpétuité du Roiaume de France; et ne s'en fallut qu'une voix qu'il ne fust envoyé au gibet.

Le dimanche 7e, deux gentilshommes, députés du Languedoc, l'un pour le Tiers-Estat et l'autre pour la Noblesse, se battirent à cheval, vers le Temple, à Paris. Celui de la Noblesse demeura prisonnier, et celui du Tiers-Estat fut tué et estendu mort sur la place, et porté au Chastelet. On disoit que la Noblesse avoit tué le Tiers-Estat, et qu'il eust valu mieux qu'il eust esté tué que se laisser prendre.

Le marquis D'Ancre joue six vingt mil pistoles.

Le chevalier de Vendosme hors la Cour. Le Roy pleure et lui donne une montre qu'il avoit : « J'ay cela à « moy, et non autre chose que je lui puisse donner. « Quand vous l'oirrez sonner, vous vous souviendrez de « moy. » La Roine luy envoie les dames, pour le réjouir et réconforter, mais pour néant : ne laisse de se tourmenter; et quand la Roine vient, il rassied sa face de sorte qu'on eust dit qu'il n'eust rien dit.

M. Lefebvre, receu le lendemain, commence sa première leçon au Roy.

Ce jour, acheté l'*Anti-Jésuiste* : hors les injures, il n'y faut rien chercher. Un jeune homme, nommé Bonestat, facteur de la Guillemot, libraire, prisonnier.

Le *Catolicon de Saumur*, consistant en 4 feuilles à la main. Marchandise meslée.

Le jeudi 11, le Roy et la Roine reviennent à Paris.

Le vendredi 12, le marquis D'Ancre, accompagné de bien cent chevaux, va en Picardie.

Le samedi 13e, Montescot, en tableau, au bout du Pont-Neuf, décapité.

Querelle du marquis de Nesle et du comte de Brenne,

qui avoit receu deux coups de plat d'espée. Le duel demandé, le marquis de Mosni dit qu'il se battra ou qu'il le tuera. M. le Connestable dit qu'il n'a jamais ouy parler qu'à ceux de ceste maison on ait donné des coups de plat d'espée.

Le lundi 15e, le Roy, aux Augustins, touche les malades. Le Comte de Soissons, le Cardinal Du Perron y sont. Le Père Coton tient le Roy, une heure, à confesse. Au sortir de là, se mect au lit, tant il estoit las. L'après disnée, retourne à S.-André ouïr le sermon, où l'abbé de Bourgueil preschoit. Dort tout du long. M. de Souvré l'esveille, mais pour néant : demande s'il n'y a point de moien de faire porter son lit au Sermon.

Ung nommé Reboul, qui avoit esté de la Religion et à M. de Bouillon, du depuis s'estant révolté, estoit appointé et stipendié du Pape, pour escrire; et prisonnier à Romme, pour avoir escrit un libelle diffamatoire contre le Sr de Villeroy, contenant des choses des plus atroces et sanglantes du monde.

Plaintes du Nonce du Pape contre le livre de Servin, desquelles M. de Villeroy fait peu d'estat.

Le livre du Moulin, pour le Roy d'Angleterre, saisy à la boutique de Bérion. Sur requeste répondue du Chancelier, le Premier Président en fit bailler main levée, à l'instance de l'Ambassadeur d'Angleterre. Ce fut le samedi 20e de ce mois. Le Chancelier apelle Du Moulin homme de bien, et le prie de continuer ses presches modestement.

Le dimanche 21e, comme les Huguenos venoient de Charanton dans un bateau, des mariniers, en dépit d'eux, mais plustost en dépit de Dieu, chantoient à plaine gorge une chanson composée de Sangdieu, Mordieu, Reniedieu et autres exécrables blasphèmes.

Le Roy, Notaire, âgé de quatre-vingts ans, meurt à Paris. Riche vilain, il se chauffoit, quand il faisoit bien froid, à l'air de sa cave.

Le petit-fils de M. Broué, que le Père Castagne fist mourir.

En l'église St-Louis, deux tableaux de Charlemagne et de S. Loys, ostés par les Jésuistes, pour mettre en leur place deux de leurs fondateurs. C'estoit le P. Binet et le P. Jaquinot, qu'ils y avoient mis. Mais le président de Leverdis, l'aiant descouvert, leur dit que s'ils n'y remettoient ceux qu'ils avoient ostés, il les leur feroit remettre par Arrest de la Cour.

Servin prié de faire response au livre de Du Plessis (à quoy il se laissoit aller), mais, desmeu par ses amis, le refuse.

Le mardi 23e, une marchande drappière de la rue des Lombards meurt tout soudain à midi, se portant bien encores à onze heures.

Le vendredi 26e, nouvelles de Romme de la mort de Pinelli, doyen des Cardinaux, et d'Ascoli, sous-doyen, qui moururent à deux jours l'un de l'autre. Le Cardinal de Joieuse y succède; le Pape fait onze Cardinaux, dont l'Evesque de Béziers, encores qu'il soit Italien, toutesfois fait François pour l'amour de son évesché qui est en France, en est un, et le Général des Jacobins, Italien, le Nonce, frustré, ne l'est point, ni M. de Rheims. Le Pape assiste audit Pinelli et à d'Ascoli, et eust un beau service fait audit Pinelli et enterrement magnifique. Le Cardinal de Joieuse perd sa brigue pour M. de Rheims.

Le dimanche 28e, envoié à Charanton, par Arnauld, des Lettres-patentes par lesquelles la Roine leur déclare que sa volonté est que ceux de Saumur se déportent. Ils s'assemblent entre les deux presches, et arrestent de lui faire entendre.

Le mécredi 31e et dernier, le marquis D'Ancre revinst de son voiage de Picardie, en grande compagnie.

M. de Bragelonne, cousin de ma femme, mort aux champs; Madame de Chastillon, à Paris, avec une sienne damoiselle, meurent.

Les livres du Plessis arrestés à la douane. Le Nonce du Pape crie à ce qu'ils soient deffendus. Lesdits livres rendus, à la charge de n'en vendre point à Paris.

Septembre.

Le vendredi 2e de ce mois, meurt Madame de Gréban. Un Allemand, aagé de vingt cinq ans seulement, meurt, hors de son esprit. Tous les deux de la Religion.

Le samedi 3e, je vis enterrer, dans l'église St-Germain, ung jeune frère de là dedans, apelé Jacques Le Febvre, fils d'un marchand, et fut enterré avec son habit, le visage découvert, tenant une croix en sa main, aiant les mains liées. Il mourust, le quatrième jour de sa maladie, en trouble et inquiétude d'esprit.

Le mesme jour, une nommée Madame Vincent, aagée de trente ans ou environ, femme d'un musicien et joueur de luth, qui estoit à Monsieur de Nevers. Elle mourut en couches. Honneste jeune femme.

Le dimanche 4e, un jeune gentilhomme gascon, se portant bien encore à neuf heures, mourut à midi, hors de son esprit. Il estoit de la Religion.

Le lundi 5e, un livret nouveau *contre* les Jésuistes, encores qu'il semble estre *pour,* intitulé : Response aux invectives contenues en un grand livre intitulé : *le Grand Colisée, basti d'injures contre les camarades et compagnons de Jésus-Christ,* imprimé *à St Gervais, en Chrestienté,* en l'an 1611, par M. D. L. Imprimé pour

la troisième fois. Pure bagatelle. M'a cousté 5 sols. — Les contreporteurs prisonniers.

Le mardi 6e, un Arrest du Conseil, pour la modération des taxes, suivant l'Arrest des confirmations. Un sol.

Ledit jour, mourust Bazin, le médecin, d'un clistère d'un escu qu'un apothiquaire lui donna.

Du Beloy, maistre-d'hostel sur le Roy, qui avoit espousé une des filles du Moine des Derches.

Le mécredi 7e, les Arrests prononcés par M. le Premier Président : *Ego omni officio, ac potius pietate, cæteris omnibus satisfacio ; mihi ipsi nunquam satisfacio.* (*Sibi ipsi soli satisfacit*, disoit-on.) — Fort long; force grec et latin, mais la pluspart hors de propos.

Un, qui avoit fait bailler une promesse de seize cents francs à un autre qui avoit la faveur de la Roine, pour estre reçu Procureur, condamné à faire amende honorable et estre mis au carcan, comme il fut. Le Premier Président le fit oster, quand il sortit; le président Séguier luy contredit fort là-dessus. Il y avoit autour du col un billet pendu, où il y avoit : *Affronteur et vendeur de fumée.*

Mort de M. de Rambouillet, aagé de soixante-quinze ans.

Le dimanche 11e, d'Elbène, dit de Venne, mort au Collége de Cambray, aagé de soixante-dix-huit ans. Meurt riche de huit ou dix mil livres de rente.

Le lundi 12e, un Arrest de la Cour, donné en l'audience en la Grand'Chambre, le 14e juillet 1611, entre le Chapitre de l'Église cathédrale de Clermont, en Auvergne, et les juges, présidens et officiers de ladite Sénéchaussée.

Plus, le Cahier de ceux de l'Assemblée de Saumur. 1611.

M. Du Pui m'a donné, ce jour, une lettre du Cardinal Du Perron, à Casaubon, pour la réduction du Roy d'Angleterre à la Religion Catholique. Elle contient cinq à six grands feuillets d'escriture à la main.

Le lundi 19e, Arrest contre La Tour et Marc Antoine Lussardo, Genevois, banqueroutiers.

Discours du rencontre de l'armée turquesque et du sieur de Beauregard, Général des Galères de Florence.

Arrest du Conseil d'Estat, pour la nourriture et entretènement des pauvres gentilshommes, capitaines et soldats estropiés.

Ce jour, mourust un Conseiller de la seconde Chambre des Requestes, nommé La Boissière, gendre du sire Parfait, aagé de trente ans. Il estoit fils d'un marchant grossier de Gisors; autres disent d'un vinaigrier. On le tenoit riche de dix mil livres de rente. Un autre, de la mesme Chambre, nommé Coussemie.

Le mécredi 21e, J. Périer m'a donné un nouveau traicté de son impression, fait par M. de Savaron : *Que les lettres sont l'ornement des Roys et de l'Estat.*

Un novice, aux Cordeliers, que je vis enterrer.

Morts, à la fin de ce mois : M. Botin, Conseiller au Grand-Conseil, doyen, qui laisse trente mil escus d'argent comptant à sa fille, pour la marier; M. Emery, aussy Conseiller au Grand-Conseil; M. Perdulois, le médecin, qui mourust en deux heures. Morts, à la fin de ce mois : Le Gras, Trésorier de France; Larcher, prestre de S.-André, mort; la Duchesse de Mantoue, sœur de la Roine Régente, morte; M. de Bourron, qui estoit à Mme de la Trimouille, mort en la Religion.

Le vendredi 23e, partist de ceste ville mon fils, pour aller, en la basse Normandie, prendre par estat et faire inventaire des tiltres des terres de Madame de Longueville.

Le samedi 24e, *Io. Miræi, Antuerpiensium episcopi, Parentalia*, in-8°, *Antuerpiæ*, 1611.

Copie de Sentences et Arrests donnés, en la ville d'Utrecht, contre diverses personnes, conspirateurs contre les Estats-Généraux des Pays Bas, in-4°, à Utrecht. Les deux, 5 sols.

Le dimanche 25e, l'ambassadrice d'Angleterre estant accouchée d'une fille, ayant pris le Roy et la Roine Régente, pour la tenir : fust baptisée au logis de l'Ambassadeur. La Roine la fist tenir par la princesse d'Orange, et le Roy, par M. de Bouillon. Fut nommée Loïse Marie.

Le lundi 26e, acheté une Déclaration du Roy, du dernier d'aoust, pour la surveillance des offices des Secrétaires du Roy.

Le mardi 27e, l'hostel de Luxembourg acheté par la Roine trente mil escus. Dolé, l'Advocat, apelé au contract.

On lit encore au bas du feuillet 113e et dernier, verso :

Le Maréchal D'Ancre perd cent mil pistoles.
Tout est triste, comme noirci d'ancre.

Isti Francesi, tutti matti et coiloni.
IC salva mia vita.

FIN DES MÉMOIRES-JOURNAUX

DES RÈGNES DE HENRI III, HENRI IV ET LOUIS XIII.

PIERRE DE L'ESTOILE

RECUEILS DIVERS

bigarrés

du grave et du facétieux,

du bon et du mauvais,

selon le temps.

Legendo et scribendo
Vitam producito.

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS.

NOTE DES ÉDITEURS

On a vu, en plusieurs endroits des MÉMOIRES-JOURNAUX, *que L'Estoile n'y transcrivait pas toujours les pièces de vers dont il parle, mais qu'il les faisait copier ou les copiait lui-méme sur un autre de ses Registres de Mélanges.*

L'un d'eux, portant ce titre :

RECUEILS DIVERS, BIGARRÉS DU GRAVE ET DU FACÉTIEUX, DU BON ET DU MAUVAIS, SELON LE TEMPS,

après avoir été en la possession du président Bouhier, appartient aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale et est demeuré inédit. Il renferme bon nombre de morceaux, vers et prose, omis dans les MÉMOIRES *ou* REGISTRES-JOURNAUX, *et méme, en double emploi, plusieurs de ceux qui s'y trouvent déjà. Il fournit, en outre, d'autres pièces qui n'étaient pas annoncées. Le tout est tantôt de la main du copiste de L'Estoile, tantôt de la sienne propre.*

C'est donc un complément indispensable des REGISTRES-JOURNAUX. *Nous reproduisons le manuscrit tel quel, sauf les morceaux qui ont déjà figuré çà ou là dans les* MÉMOIRES *et ceux qui se trouvent imprimés parmi les Œuvres de Malherbe ou dans le* PARNASSE SATIRIQUE.

RECUEILS DIVERS

bigarrés du grave et du facétieux, du bon et du mauvais, selon le temps.

RENCONTRES ET DICTS FACÉTIEUX

Le Nonce Grandvelle, oncle du Cardinal, venu de bas lieu, rendit sa Maison fort grande, pour les faveurs qu'il avoit en la Cour de Charles V, Empereur, si bien qu'il fit mettre aux portaux de toutes ses maisons, en forme de devise, ceste pièce de vers : SIC VISUM SUPERIS. — Un bon compaignon, qui voyoit les armoiries dudit Nonce estre un porc, paracheva en ceste façon ce vers : AQUILAM SUBMITTERE PORCIS.

Guevarre, ayant presché la Passion si pathétiquement qu'il avoit induit chacun à pleurer, feut prié par la Roine d'Espaigne de faire devant elle la mesme prédication. De quoy ne se pouvant excuser, commença par ce vers de Virgile :

Infandum, regina, jubes renovare dolorem!

Un Président des Requestes, ayant esté par plusieurs fois renvoyé aux estudes, estant enfin receu de l'exprès commandement du Roy, faisant sa harangue, dit ces mots : *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes factus est caput anguli.* Sur le champ, l'Advocat du Roy se leva et respondit : *Factum est illud a Domino, et est mirabile in oculis nostris.*

(Donnant subtilement à cognoistre qu'il n'estoit receu par ses mérites, ains par la seule volonté du Roy.)

Un advocat borgne, en la ville de Poitiers, plaidant contre un advocat appelé Reis, estant question de l'eslargissement d'un prisonnier, luy dit ces mots : *Solve vincla reis.* M. Reis luy respondit promptement, et à propos : *Profer lumen cæcis.*

Un bon compaignon, estant repris d'outrecuidance, de passer devant l'église St-Maurice d'Angers sans saluer ladite église et Messieurs les Chanoines, qui estoyent là ordinairement à la porte, respondit à ceux qui l'en reprenoyent, qui estoyent des principaux chanoines de ladite église : qu'il pensoit, à la verité, que ce feust un moulin, voyant tant d'asnes à la porte. Sur laquelle rencontre feut fait le douzain suivant :

Un jour, estant au portail de l'Église
Nostre vicaire et sacrificateurs,
Chacun passant avoit, selon sa guise,
Quelque brocard de ces vilains Docteurs

Colin, voyant l'estat de tels mocqueurs,
Pique son asne, et à travers se lance :
De le fraper un chacun d'eux s'avance,
Et, à grands coups, daube le pélerin :

« Messieurs, dit-il, pardonnez à Colin,
« Car il pensoit, ou le diable l'emporte,
« Que feust icy l'entrée d'un moulin,
« Quand il a veu tant d'asnes à la porte! »

Un jeune advocat, voulant se moquer de l'orgueil de beaucoup de jeunes Conseillers de la Cour, lesquels, aussytost qu'ils sont receus, mescognoissent leurs compaignons et n'en tiennent compte, dit que les fleurs de liz sur lesquelles ils s'asseoyent operoyent autant que le trépied d'Apollon, sur lequel la Pythonisse s'asseoyt pour rendre les oracles, prenant l'esprit par le fundement.

Un nommé Tulenus, qu'on tenoit pour estre un peu altéré du cerveau, mais, au reste, homme docte et qui avoit des rencontres fort naifves et à propos, estant interrogé, un jour, par un mareschal de France, en présence du Roy Charles IX, sur la déclinaison de son nom, luy dit qu'il se déclinoit : « *Nominativo, hic Tulenus. Gen., hujus Tuleni. Dat., huic tu Leno* » (monstrant au doigt le mareschal au Roy, qui estoit soubçonné de telle chose).

Il y eut à Rome un Empirique, qui promit, un jour, à un Cardinal fort gouteux, de le guérir absolument de ses gouttes. Le Cardinal, qui avoit tant veu de telles gens, luy envoya, le lendemain, son maistre d'hostel luy emprunter mil escus. Auquel ce monsieur le guérisseur fit response qu'il estoit un pauvre compaignon qui n'avoit pas seulement une bayoque pour passer l'eau. Le Cardinal, ayant entendu sa response, luy renvoya dire qu'il se retirast incontinant, sur peine des estrivières, comme un affronteur qu'il estoit; car, s'il eust sceu, comme il se vantoit, guairir de la goutte, il eust esté plus riche que les Foucres d'Ausbourg avec tous les Cardinaulx ensemble. Ainsy feut contraint de desmarer monsieur l'Empirique, qui, en s'en allant, tordoit la gueule, comme le diable qui escrit le cacquet des femmes derrière Saint-Martin.

Un jeune Conseiller, qui avoit espousé la fille d'un Maistre des Requestes, se plaignant à son beau-père de sa femme qui ne pouvoit arrester à la maison ny d'aller courir deçà et delà aux danses et à des compaignies qui ne luy plaisoyent point, luy fist ceste response : « Mon amy, tu t'y romprois la teste de la penser changer si tost : il fault attendre que ce feu soit passé; car je te diray privément que j'ay esté contraint d'en faire ainsy à sa mère, laquelle, graces à Dieu, est à présent assez femme de bien. »

Un Président, qui avoit le bruit de jouer de son estat

comme d'un baston à deux bouts, se fit pourtraire, estant à genoux, vestu de sa robe rouge et le bourrelet sur l'espaule, vis-à-vis d'une Nostre-Dame, à laquelle il disoit, par un petit escriteau qui lui sortoit de la bouche : *O Mater Dei, memento mei.* Un bon compaignon en mit un autre, qui sortoit de la bouche de la Vierge, où il y avoit pour response : *Couvrez-vous.*

Un gentilhomme, qui avoit ouy un ministre prescher contre le Purgatoire, lequel il avoit osté et terrassé : « Faites-nous ce bien, Monsieur, lui dit-il après son sermon, de nous oster l'Enfer aussy bien que le Purgatoire, et ne parlons plus jamais ny de l'un ny de l'autre! »

« Pensez-vous (disoit le curé de la Vilette à ses paroissiens, qui ne luy bailloyent point d'argent pour ses vespres et prières) que je veuille tousjours servir Dieu à mes despens? Le Diable emporte qui en faira plus rien! »

AUX JÉSUISTES, QUI VEULENT AVOIR LE CŒUR DU ROY, A LA FLESCHE.

Dy-nous un peu, secte revesche,
Veux-tu, flattant ce Roy vainqueur,
Mettre son cœur dedans La Flesche
Ou bien la flesche dans son cœur?

RESPONSE.

Nostre fer faict si peu de bresche
Au chef de ce grand Roy vainqueur,
Que ce n'est rien d'avoir La Flesche,
Si nous n'avons aussy le cœur.

« Tous les Rois de France vont en Enfer, disoit Grillon un jour au Roy, en bouffonnant, et vous irez aussy comme eux, n'en doubtez point; mais, par Dieu! mon bon maistre, j'y veux aller avec vous et y porter une bonne paire de gan-

teletz, pour me bourrer avec Lucifer, afin que, pendant que nous serons aux prises, luy et moy, vous y puissiez prendre la meilleure place. »

Quatrain rencontré dans les Centuries de N.-Damus, sur le siège de Sedan par le Roy. (On dit que la Maison de Sedan vient de Robert-le-Diable.)

Lorsqu'un Siron gouvernera la France
Du vent de Su l'impétueux effort
Battra la Tour pour l'oster de la dance.
Garde le heurt, le Diable n'est pas mort!

« Voila un beau chemin, à ceste heure, pour vous mener droict en Grève », dit, tout à la bonne foy et sans y penser, un Président de la Cour de Parlement de Paris, à un seigneur qui lui monstroit les beaux retranchementz qu'il avoit fait faire à son Arsenal.

A l'entrevue qui se fit, aux premiers troubles de l'an 1562, près Boyjancy, de la Roine-mère et du Prince de Condé, ladite Dame, se voyant entourée de tant de cazaques blanches, demanda en riant audit Prince : « Que c'est qu'il vouloit faire de tous ces meuniers-là? » — « C'est pour charger vos asnes, Madame », luy répartist sur le champ Monsieur le Prince de Condé.

Le Lieutenant-civil et le Lieutenant-criminel, estans entrez en grande contestation l'un contre l'aultre, à la Porte Saint Anthoine, pour une potence que le Roy avoit commandé d'y dresser afin de réprimer les insolences de Saint-Maurice, prétendans l'un et l'aultre que cella luy appartenoit; le Chevalier du Guet, s'y estant rencontré, pour appaiser ce différend, leur dit qu'au lieu d'une potence, il en falloit dresser deux : qu'il y en auroit une pour l'un, et l'aultre pour l'aultre.

Un prestre de Venise ayant esté condamné, par la Seigneurie, de laquelle il estoit subject, à estre pendu et estranglé,

pource que, nonobstant leur commandement, il s'estoit rendu refractaire et opiniastre à ne point célébrer la messe en ladite ville, à cause des censures et excommunications du Pape qu'il craignoit; un prestre, son compaignon, qui jusques alors estoit demeuré ferme en son opinion de ne la dire non plus que l'aultre, voyant qu'il n'y avoit moyen d'éviter un pareil supplice que par la rétractation, se ravisant bien à point, va déclarer qu'il aimoit mieux estre excommunié deux ans, que d'estre pendu une heure.

Comme les Garnisons espaignolles et walonnes sortans de Paris, le jour de la Réduction, saluoyent Sa Majesté qui les regardoit passer, le Roy, leur faisant signe de la teste : « Allez, leur dit-il, et me recommandez bien à vostre Maistre, mais n'y revenez plus! »

Le Roy, après avoir pris St-Denys, prenant plaisir à se faire monstrer le Thrésor de la grande Église, entr'aultres précieuses reliques et joyaux qui y sont, ayant voulu voir la couronne, à laquelle manquoyent les principales pièces et pierreries qu'on en avoit osté, demanda qu'estoyent devenues tant de belles pierres qui y estoyent? Auquel le moine, qui luy monstroit, fit response : Que le Duc de Mayenne les avoit pris. — « C'est assez, dit le Roy : il a la pierre, et moy, la terre. »

« Faites-le court, je vous prie, dit le Roy à un gentilhomme qui venoit d'Italie et s'estoit fort préparé pour luy faire une harangue; je sçay bien que vous venez du pays des belles parolles. »

Fol comme un jeune oison. — En petit ventre, gros cœur. — Plus a le Diable, et plus veult avoir.

Trois choses faciles à croire : femme grosse, nef rompue, homme mort.

Trois choses qu'on cherche, et qu'on voudroit toutefois ne point trouver : Ses talons deschirés, le privé embrené, la femme qui se fait chevaucher.

Quatre choses dificiles à faire : cuire un œuf; faire la litière à un chien; monstrer à un Florentin; servir à un Vénitian.

Quatre bonnes choses : œuf d'une heure, pain d'un jour, chair d'une année, poisson de dix.

Dieu nous garde de cinq *E* : Faim, Fleuve, Femme, Fumée, Frère.

De sept choses Dieu nous garde : De maison neuve, hoste nouveau, vieille putain, vin de haye, pain de fenestre, bois de liasse, vin de flascon.

BOUFFONNERIES DE CHICOT AU ROY DURANT LA LIGUE.

« Vous avez esté nourry Huguenot, il est vrai, je le confesse, et depuis vous estes rendu Catholique (*ad pias causas*). Cella vous a servy. Et depuis, régénéré en huguenoterie, ne reste plus que la palinodie et la banqueroutte au *Credo*. En quoy il semble que la Roine, vostre défuncte mère, n'avoit reçeu toute la matière qui estoit requise à funder une cervelle ferme, ains qu'elle avoit meslé avec le génital quelque vent de chalumeaux qui la resjouissoyent de leur ton organizé, la nuict de vostre conception : dont Dieu soit loué. »

« Si vous ne bougiez d'une place, vous fairiez plaisir à beaucoup de gens qui ont à faire à vous; car on seroit assuré de vous y trouver. Mais c'est contre vostre naturel qui est sans repos et voltigeant çà et là sans séjour; tellement qu'on m'a prié mesme de vous advertir (et je vous prie, mon bon maistr' de ne le trouver mauvais) que vos courriers ont la nei

viesme peau du cul toute escorchée, à force de chevaucher pour vous trouver. Et parce que vous courez et allez, comme poix en pot, il n'y a si bon cheval qui ne soit percé jusques aux membrannes intercostales, à force d'esperons qu'ils ont inventé maintenant, acérez comme le bec d'un héron, qu'ils nomment « les esperons liguez ».

« Pensez-vous pas (disoit-il un jour au Roy) que la charité que vous avez à l'embrassement de vostre Royaume doibt excéder toute charité chrestienne? De moy, je tien pour tout assuré que vous donneriez, en un besoing, les Huguenotz et Papistes aux protenotaires de Lucifer, et que feussiez paisible Roy de France. Aussy bien dit-on que vous aultres Rois n'avez guères de religion qu'en apparence! »

« On m'a dit aussy que vous auriez bien envie, si vous venez jamais au dessus de vos affaires, de faire chastrer les moines et les prestres, afin qu'ils ne voisent plus chevaucher les femmes de leurs voisins. Mais, pour Dieu! mon bon maistre, ne faictes pas cestuy-là! car s'ils se ruoyent sur vostre male et celle de vos ministres, que fairiez-vous? Il y en a bon nombre qui ne vous ayment guères, et pour cause. Car il est malaisé d'aimer un Roy qui menace d'oster les couillons à ceulx qui en ont à faire! »

« Je ne me puis tenir de rire (disoit-il, une aultre fois, au Roy) quand je vois en vostre Cour cent ou six vingtz estaffiers, que j'ay, par Dieu! veu tous savetiers, ou charbonniers, ou maquereaux, ou portefaix, maintenant vestus de velours et bigarrez comme les oisons de Mele, qui renfrongnent le sourcil et n'ont aultres propos sinon : *Je suis au Roy. Le Roy mon maistre m'a commandé telle affaire. Mais ces coquins de Ligueurs n'ont point de Roy. Ce sont tous pendartz, tous filz de putains. Le Roy en sçaura bien venir à bout; il y donnera bon ordre, par la mort-Dieu! La Ligue n'a plus qu'un mois dans le ventre.* Comme si vous aviez à faire à

quelques vendeurs de sabotz ou fouaciers de Lerne. Mais l'estœuf se jette plus lòing, mon bon petit maistre, je vous en assure, car je le sçay bien. »

Oyant parler, un jour, en la Chambre du Roy et en sa présence, des Allemands et des Suisses, qu'on estoit en termes de faire venir pour opposer aux forces des Espaignolz : « Ce sera doncq à ce coup (va dire Chicot) que l'on orra tonner langage Allemand et Suisse : *Hardo, Hardo, Frim, Stistoc, Dasticot, Chelme, Liquuist, Vuol ring Naagffleb hourzen, Westfling trut.* De ma part, je ne sçauroy entendre ce langage, sinon quand ils parlent ivrongne. Car, à l'heure, ilz sont éloquentz comme un petit Démosthène de Cappadoce. Aussy je leur respondz bravement.—Et de quelle façon ? dit le Roy. — *Tring, tring, lans, tispouth, gouet morguen, tun cap mi her, karouz.* C'est là où il leur démange, par ma foy, et où il les fault chatouiller. Mais qui sera celluy de vos princes, mon maistre, qui les chérira à leur veue ? N'oubliez, pour Dieu ! à les faire boire d'aultant, et ordonner qu'on leur mette des chauderons soubz la table, pour évacuer les superfluitez de la vessie. Mais qu'on ne les fasse pas tant boire, comme on fit le Duc des Deux-Pontz, qui en creva. Je suis content, si le trouvez bon, d'estre l'un des gentilshommes servans. J'ay, graces à Dieu, le ventre faict en forme de bouteille de cinq loths et roquille. »

« Je m'estonne, disoit-il une aultre fois au Roy, comme (tous les diables) vos Conseillers d'Estat vous rompent tant la teste de leurs affaires d'Estat, veu que je n'ay ouy parler en vostre cabinet, depuis trois ans, à ces Messieurs-là, que de l'Estat, le moyen de le conserver, de l'accroistre, faire un coup d'Estat, servir à l'Estat. Car, bien que je n'aye pas estudié des mieulx, si ay-je eu plus de sept cens nonante et unze coups de fouet, au Collège de Reims, pour mordre à la grappe et apprendre le *Tu autem*, lesquelles j'ay à la fin rendues claires comme un bassin fourby de neuf. Et n'eust

esté que par certaine inclination je tournoy tousjours le nez à la fumée des pastissiers et rostisseurs, j'eusse emporté la malette de l'Université, en laquelle comme en un magazin estoient encloses les plus belles pieces du harnois de mémoire, et l'eusse enfermée dedans la gibecière de ma cervelle. Quant à la théologie, je n'y ay jamais peu mordre. Aussy ne m'appartient-il pas, vertu de ma vie! C'est à faire à Messieurs vos Ministres, qui en font les livres, et qui allongent le sens de l'Escriture et le raccourcissent, comme je fay mes estrivières quand je veulx aller sur un trottier ou sur une beste d'amble. (Le Seigneur soit avecq nous, toutesfois!) J'ay envie de vous entretenir de cest affaire, une demie once d'heure seulement. Ce sera à vostre commodité et loisir, mais je ne sçay quand ce pourra estre. »

« Chassez comme peste (disoit-il, une aultre fois, au Roy) ce beau Concile de Trente, si vous voulez tourner l'Estat à vostre poste, et en faictes un de Trente-et-Un, pour gaigner le jeu. Car, si une fois vous meslez un tas de Conciles généraulx en vos papiers, vos affaires demeureront confuses. De moy je me donneray tousjours corps et ame, tripes et boyaux, comme aussy faira vostre Noblesse avec ses harnois et chevaulx, à tous les Diables d'Enfer, pour vous faire Prince universel de la Monarchie françoise, en despit des influences des astres, des éclipses, des conversions des constellations et des entreprises supremes, moyennes et inférieures, voire quand la Terre devroit péter de graisse, comme fit le grand père de La Trimouille. Aussy bien qu'avez-vous affaire, si on chante *Kyrie Eleyson* ou *Père éternel qui nous ordonnes*, ou en hébrieu *Hel Ky Chy Chinor*, ou en allemand *Goth, Goth lord, my Goth*? Par Dieu! il vous fairoit beau voir, à vous qui estes Roy, vous rompre la teste, si chacun n'a la foy semblable à vous. N'avez-vous pas ottroyé à chacun liberté de conscience? »

« Je me suis advisé d'un expédient (dit-il un jour au Roy)

pour attraper la Ligue et renverser leur équipage, dont je sçay bien que tu te moqueras, mais je ne lairray pas de te le dire, car il est bon. C'est de tuer tous Espaignols, et de la doubleure du fonds de leurs chausses en faire de beaux escus au soleil; mettre chacun escu à cent sols, pour avoir des Lansquenetz à cheval, et mettre chacun Lansquenet sur une arbaleste à jalet. Et le tout bien payé à la monstre, suivant vos ordonnances, sinon en escus, *saltem* en beaux saluts et bonadiez. Car vous n'avez point plus beau moyen de vous en désengager. Puis les Reistres viendront pour renfort, garnis de plus de 22 mil cent septante et onze manteaux à manche, garnis jusques au collet, sans compter vos Suisses : les pères desquels estoyent saucisses, comme je l'ouys dire un jour à un grand docteur, qu'un Théorelet ou Théodoret, Père ancien, l'avoit dit. Je m'en suis tousjours souvenu depuis. »

SUR LES RENCONTRES DE CHICOT.

QUATRAIN.

Chicot, au temps jadis, faisoit tousjours la beste;
Mais, changé maintenant en docteur de la Loy,
Reprend, en gaudissant, les vices de son Roy.
C'est signe que Chicot est bien tourné de teste.

Un fol avise bien un sage. — Un vilain bat bien un gentilhomme. — Vilain affiné est à demi enragé. — Vin trouble ne brise pas les dents. — Bonne beste s'eschauffe en mangeant. — C'est un mauvais mal que le mal m'amie. — Bien fait n'est jamais perdu. — C'est grand peine d'estre vieux, mais ne l'est pas qui veult. — En goutte médecin ne void goutte. — Il n'est que de faire bonne chère, mais la fin n'en vaut guère. — Il n'est si bon que femme n'assotte. — Longue demeure fait changer d'ami. — Longuement procéder, est, à l'advocat, vendanger. — Lever matin, ce n'est pas heur, mais desjuner, c'est le plus seur.

Le mois de juin et de juillet, la bouche fresche et le v.. sec. — Qui monte plus haut qu'il ne doit, de plus haut chet qu'il ne voudroit. — Qui plus despend qu'il n'a vaillant, il fait la corde où il se pend. — Qui n'a suffisance, il n'a rien; qui n'a patience, n'a guere plus; qui a sanlé, il a tout. — Qui ne fait quand il peult, il ne fait pas quand il veult. — Qui peu sème, peu receuille. — *Toto es nada*, dit l'Espagnol.

Rouge visage et grosse pance
Ne sont signes de pénitence.

Tel est marié le matin, qui s'en repent après midi. — Tous chats sont gris de nuict. — La Cour de Romme ne veult point brebis sans laine. — Tost et bien ne conviennent ensemble. — *Tentar non nuoce* — Tenter ne nuit. — Qui ne va sur la mer ne sçait que c'est de Dieu. — *Chi va in Roma et porta bon borsotto, diventa abbatt'o vescovo de botto.* — Qui hante cuisine, vit de fumée. — Il faut prendre joye, avant qu'en faire la sauce. — *Pigliamo primo loccha*, dit l'Italien, *poi faremo 'l savor.* — Les biens ne sont pas à qui les a acquis, mais à qui en jouit. — La mort des loups, c'est la santé des brebis. — Douleur de tette veult manger; douleur de ventre veult chier. — Il a cul et tette, c'est à dire, il est bon, dit l'Italien : *Ha culo e tetto, cioe è buono:* — Il a meilleur temps que le chien d'un aveugle. — Depuis Saint-Martin tout moust est bon vin. — Corbeaux avec corbeaux ne se crèvent jamais les yeux. — Bolongne la grasse, Padoue la passe : *Bolongna la grassa*, *Padoa la passa*, dit l'Italien. — Quatre choses requiert amour : Sage, Seul, Solliciteus, Secret. — *Quatro cosse vuol Amor : Savio, Solo, Sollicito, Secreto*, dit l'Italien.

STANCES AMOUREUSES DE LA ROINE DE NAVARRE

SUR SES AMOURS AVEC CHAMPVALLON (1581)

1. Vous qui violantez nos volontez subjectes,
Oyez ce que je dy, voyez ce que vous faictes :
Plus vous l'enfermerez, plus ferme elle sera;
Plus vous la forcerez, plus elle aura de force;
Plus vous l'amortirez, plus elle aura d'amorce;
Plus elle endurera, plus elle durera.

2. Cachez-la, serrez-la, tenez-la bien contrainte;
L'attache de nos cœurs d'une amoureuse estrainte
Nous couple beaucoup plus qu'on ne nous a disjoinctz;
Nos corps sont désuniz, nos ames enlassées,
Nos corps sont séparez, et non pas nos pensées:
Nous sommes esloignez, et ne le sommes point.

3. Vous me faites tirer proffit de mon domage;
En croissant mon tourment, vous croissez mon courage;
En me faisant du mal, vous me faictes du bien.
Vous me rendez content, me rendant misérable;
Sans vous estre obligé, je vous suis redevable :
Vous me faictes beaucoup, et ne me faictes rien.

4. Ce n'est pas le moyen de me faire distraire :
L'ennemy se rend fort, voyant son adversaire.
Au fort de mon malheur, je me roidy plus fort.
Je mesure mes maulx avecques ma constance;
J'ay de la passion et de la patience :
Je vy jusqu'à l'amour, j'ayme jusqu'à la mort.

5. Bandez-vous contre moy, que tout me soit contraire;
Tous vos effortz sont vains, hé! que pouvez-vous faire?
Je sens moins de rigueur, que je n'ay de vigueur;
Comme l'or se raffine au milieu de la flamme,
Je despite le feu où j'espure mon âme,
Et vas contrecarrant ma force à ma langueur.

6. Le palmier généreux, d'une constante gloire,
Tousjours s'opiniastre à gaigner la victoire,
Et ne se rend jamais à la merci du poidz;
Le faix le rend plus fort, et l'effort le renforce.
En surchargeant la charge, on renforce sa force.
Il eslève le faix, en eslevant son bois.

7. Et le fer, refrapé soubz les mains résonantes,
Deffie des marteaux les recourses battantes,
Est battu, combatu, et non pas abbatu,
Ne craint beaucoup le coup, se rend impénétrable,
Se rend, en endurant, et plus fort et durable,
Et les coups redoublez redoublent sa vertu.

8. Par le contraire vent des soufflantes bouffées,
Le feu va rattizant ses ardeurs estouffées;
Il bruit au bruit du vent, souffle au souffle venteux,
Murmure, gronde, cracque, aux langues halenées;
Il tonne, estonne tout de flammes entonnées;
Le vent dépité bouffe, et bouffit depiteux.

9. Le faix, le coup, le vent, roidit, durcit, embraze
L'arbre, le fer, le feu, par antepéristaze.
On me charge, on me bat, on m'esvente souvent :
Roidissant, durcissant, et bruslant en mon ame,
Je fay comme la palme, et le fer, et la flamme,
Qui dépite le faix, et le coup, et le vent.

10. Le faix de mes travaulx eslève ma constance,
Le coup de mes malheurs endurcit ma souffrance,
Le vent de ma fortune attize mes désirs.
Toy, pour qui je patis, subject de mon attente,
Ame de mon amour, sois constante et contente,
Et, joyeuse, jouis de mes tristes plaisirs.

11. Nos deux corps sont en toy, je ne sers plus que d'ombre;
Nos amis sont à toy, je ne sers que de nombre.

Las! puisque tu es tout et que je ne suis rien,
Je n'ay rien, ne t'ayant, ou j'ay tout, au contraire.
Avoir et tout et rien, comment se peut-il faire?
C'est que j'ay tous les maux, et je n'ay point de bien.

12. J'ay un ciel de désir, un monde de tristesse,
Un univers de maux, mille feux de destresse,
Un Ætna de sanglotz, et une mer de pleurs.
J'ay mille jours d'ennuis, mille nuictz de disgrace,
Un printemps d'espérance et un hyver de glace;
De soupirs une automne, un esté de chaleurs.

13. Clair soleil de mes yeux, si je n'ay ta lumière,
Une aveugle nuée ennuitte ma paupière,
Une pluye de pleurs découle de mes yeux.
Les clairs esclairs d'Amour, les esclats de sa foudre,
Entrefendent mes nuictz et m'escrazent en pouldre :
Quand j'entonne mes cris, lors j'estonne les cieux.

14. Vous qui lisez ces vers, larmoyez tous mes larmes;
Souspirez mes souspirs, vous qui lisez mes carmes.
Car vos pleurs et mes pleurs amortiront mes feux;
Vos souspirs, mes souspirs aviveront ma flamme;
L feu s'esteint par l'eau, et du souffle s'enflamme :
Pleurez doncques tousjours et ne souspirez plus.

15. Tout moite, tout venteux, je pleure et je souspire,
Pour, estreignant mon feu, amortir le martyre;
Mais l'humeur est trop loing et le souffle trop près.
Le feu s'esteint soudain, soudain il se renflamme.
Si les eaux de mes pleurs amortissent ma flamme,
Les vents de mes soupirs la r'attizent après.

16. La froide Salemandre, au chaud antipathique,
Met parmy ce brazier sa chaleur en practique,
Et la bruslante ardeur n'y nuit que point ou peu.
Je dure dans le feu, comme la Salemandre :
Le chaud ne la consomme; il ne me met en cendre;
Elle ne craint la flamme, et je ne crain le feu.

17. Mais elle est sans le mal, et moy sans le remède;
Moy, extrémement chaud, elle, extrémement froide.
Si je porte mon feu, elle porte son glaz.
Loing ou près de la flamme, elle ne craint la flamme,
Ou près ou loing du feu, j'ay du feu dans mon ame.
Elle amortit son feu, et je ne l'estein pas.

18. Belle ame de mon corps, bel esprit de mon ame,
Flamme de mon esprit et chaleur de ma flamme,
J'envie à tous les vifz, j'envie à tous les mortz.
Ma vie, si tu vis, ne peut estre ravie,
Veu que ta vie est plus la vie de ma vie
Que ma vie n'est pas la vie de mon corps!

19. Je vy par et pour toy, ainsy que pour moy-mesme;
Tu vis par et pour moy, ainsy que pour toy-mesme:
Nous n'aurons qu'une vie, et n'aurons qu'un trespas.
Je ne veux pas ta mort, je désire la mienne,
Mais ma mort est ta mort, et ma vie est la tienne;
Ainsy je veux mourir, et je ne le veux pas!

STANCES DE PORCHÈRES

SUR LA MORT DU FILZ AYNÉ DU DUC DE SAVOYE.

Charles, en tes regrets, qu'est-ce que tu proposes?
Rendre ta gloire morte ou ton dueil immortel?
En regardant ton filz, souvien-toy de deux choses:
Que tu es un grand Prince, et qu'il estoit mortel.

Supporte comme Duc ressentant comme père,
Et rends du sens troublé le courage vainqueur.
Ce qu'à tous faict le temps, qui la douleur tempère,
Le discours de raison le doibt faire en ton cœur.

Monstre la face au dueil, non le dueil en la face,
Pour celle dont, hélas! nul n'évite les mains;
Car la force d'esprit est commune à ta race,
Comme c'est accident à celle des humains.

Enfin ce Prince est mort : pense qu'il print naissance :
Si Dieu ne l'eust donné, il ne te l'eust osté;
Et s'il te vend ses maulx au poids de ta constance,
Il t'a donné des biens au poids de sa bonté.

Combien de potentats de cest ample théatre
Auroyent plus de raison de plaindre amèrement,
Quand ils nombrent tes filz, de n'en avoir pas quatre,
Que toy d'en regretter la mort d'un seulement !

Il promettoit beaucoup, et sur son espérance
L'Espaigne et l'Italie avoi[en]t jetté les yeux.
Oultre les pas d'Hercule, il eust veu sa puissance
Accomplir les projects de l'un de ses ayeux.

Mais soit que par conqueste, ou qu'il eust en partage
A ses commandementz tout l'Univers rangé,
S'il reçoit maintenant le Ciel en héritage,
Le temps est accourcy et l'empire allongé.

Ses effets sont plus grands que n'estoyent ses attentes,
Le Monde estant d'humeur, de terre et d'air mouvant;
Et qu'eust-il espéré des grandeurs inconstantes,
Qu'on establit sur l'onde et la pouldre et le vent !

Qu'est-il de tant de Rois, dont tu vois[1] la figure,
Dedans les cabinetz, jusques au dernier traict?
Leur règne est un tableau, leur estre une peinture :
La terre qui les couvre en est mieulx le portraict.

Ces fantosmes de pouldre, idoles de poussière,
Que le faste anima du vent de vanité,

1. Le Ms. porte : *la voix*, par erreur.

Au plus vil élément ont rendu leur matière,
Et seulement ces vers monstrent qu'ils ont esté.

Ou, si quelques escripts ont gardé leur mémoire
Et que, morts par nature, ils revivent par art,
Hélas ! comme leur nom respire dans l'Histoire,
Peut-estre leur esprit souspire en aultre part.

Ton filz, à qui le Ciel destinoit de grands sceptres,
Coronné d'innocence, a ta Croix pour le sien,
Et sur un siège auguste, auprès de tes ancestres,
S'attriste de ton dueil, comme toy de son bien.

Si tu plains que trop tost le Destin, qui nous dompte,
Ait cest heureux esprit despouillé de son corps,
Clothon, qui l'a ravy, ne faict non plus de compte
De la douleur des vifz, que de l'eage des morts.

Quelquefois les vertus sont au lieu des années,
Et la Parque reçoit la valeur pour le temps.
Le merite est le fils des belles destinées
Et l'automne souvent ne vault pas le printemps.

Et puis, si c'est le port où tout le monde arrive,
Que sert-il de le fuir, de craindre ou de tarder?
Ainsy que les vogueurs, qui tirent à la rive,
Chacun tourne le dos où il fault aborder.

Nostre vivre et mourir l'un à l'aultre s'accorde,
Et l'homme croit en vain s'arrester en allant.
Pensons-nous ressembler à ces faiseurs de chorde
Qui gaignent icy bas la vie en reculant?

Si la mort est le vent, dont la vie est la pouldre;
Si la mort est le vert, dont la vie est le fruict,
La vie est un esclair, dont la mort est la fouldre;
La vie est un matin, dont la mort est la nuict.

Imprudent que je suis, d'adresser ma parolle
A qui dans les périls recerche ses esbatz!
Le mespris de la mort s'apprend à son eschole,
Prodigue de soy-mesme au milieu des combatz.

Exemple de valeur, sois-le aussy de constance!
Laisse la gloire au cœur, d'avoir tary les yeux!
Ce que fairoit l'oubly, face la résistance!
N'offence plus ton filz, toy-mesme, ny les Cieulx.

Te privant tout à faict de tristesse et de blasme,
Fay qu'en vain ce discours en tes mains soit allé,
Non comme insuffisant de consoler ton ame,
Mais bien comme tardif, te trouvant consolé!

Tre anni dura un sieve; tre sievi, un cane; tre cani, un cavallo; tre cavalli, un homo; tre huomeni, un corvo; tre corvi, un cervo; e tre cervi, un mondo.

Fiens de chien et marc d'argent seront tout un au jour du jugement.

IN OBITUM DUCISSÆ BELFORTIÆ

(Versus Annales Domini Baudii).

Fœmina, quæ toto speraverat anxia voto
Gallica jura sibi, clausa quiescat ibi.

Regnat apud Manes, quæ spes volvebat inanes,
Conjunx Henrici, reginaque Francica dici.

Quæ soror ante fuit, conjunx Jovis esse laborat.
Fit conjunx, et jam desinit esse soror.
Desinit esse soror Jovis, et conjunx datur Orco,
Plutonisque thoros funere rapta tenet

1599. Dom. Baud.

STANCES PAR SIXAINS

SUR LA MORT DE MADAME GABRIELLE D'ESTRÉES

DUCHESSE DE BEAUFORT ET MARQUISE DE MONCEAUX

(1599)

1. Ce Tombeau, que la France honnore de ses larmes,
Pour qui tant d'Apollons prophanent tant de carmes,
Pour qui la Cour emprunte une face de dueil,
C'est le fatal tombeau d'une impudique Flore,
Qui, vivante, esbranloit la France d'un clin d'œil,
La Cour, ses Apollons, et ses Muses encore.

2. Son haleine pesteuse esfueilloit les lauriers
De nostre Henry-le-Grand, le phœnix des guerriers;
Sa vertu s'abysmoit aux gouffres de son vice;
La Chasteté par elle avoit quitté la Cour;
Les Temples, la Piété; les Palaiz, la Justice,
Et la Fidélité, le Conjugal amour.

3. Par dix mille hameçons, ceste Vénus seconde,
Prodiguant les regards que sa torche féconde
Dardoit, d'un art sans art, au cœur de nostre Mars,
Avoit si bien surpris le meilleur de son ame,
Que ce nouvel Hercul', le second des Cæsars,
Toute morte qu'elle est, idolatre sa Dame,

4. Idolatre sa Dame, et veult que, comme luy,
Et la France et sa Cour en portent de l'ennuy;
Et si luy joinct à elle et sa Cour et sa France,
Eussent sur le fumier de ses sales amours
Basty le faulx subject de l'inique esperance,
Qui a perdu sa vie en la mort de ses jours.

5. Mon Prince, excusez-moy si je dy que l'amorce
De ce jeu, vous forçant d'une invincible force,
Vous forçoyt d'oublier vostre ame et vostre Dieu.
Ainsy David receut la compaigne d'Urie;
Mais las! au chant du cocq, ce grand Monarque hébrieu
Esteignit dans ses pleurs les feux de sa folie.

6. Sire, tant de périls qui vous ont menacé,
D'orageux tourbillons qui sur vous ont passé,
Choquant trestous en vain vostre double coronne;
Tant d'assassins gauchis par vostre Ange aposté,
Sont actes de meschantz, que le Ciel vous ordonne
Pour faire le procez de vostre Majesté.

7. Comme David tombé au bourbier de l'offense,
Lavez-vous, lavez-vous en l'eau de repentance,
Comme luy transgresseur, pénitent comme luy;
Et ce Dieu vous rendra sa faveur éternelle,
Lequel vous a donné deux sceptres aujourd'huy,
Et qui vous garde aux Cieulx la coronne immortelle.

8. Que ce pleur, que ce dueil qui vous trempe et noircit
En mort Sardanapale et la face et l'habit;
Ces propos hors propos, que les flammes restantes
De ce feu non esteint poussent de vostre cœur,
Soyent changez en discours, en larmes mieux séantes
A vostre pénitence et à vostre grandeur?

9. Mon Prince, fermez l'œil et surtout les oreilles
A ces propos flatteurs, qui de feintes merveilles
De vostre Betsabée exaltent la valeur:
L'acte plus eslevé, plus grand, mais plus nuisible,
Qu'elle enfanta jamais, feut qu'à vostre malheur
Elle osta de vos noms ce tiltre d'Invincible.

10. Et vous, qui pour sacrer à l'immortalité
D'une infâme Laïs l'impudique beauté,

Le soleil d'Occident, l'effroy de l'Orient,
La terreur du Romain, la crainte de l'Espaigne;

François, où la Nature a mis plusieurs Parnasses,
Bel esprit, qui comprendz et l'une et l'aultre loy,
Politique aime-Dieu, aime-France, aime-Roy,
Aultant favorisé des Muses que des Grâces;

François, que la Vertu a choisy pour son Temple,
Ame saincte, ame libre, ame où la Charité,
La Bonté, la Justice et la Fidélité,
Pouvoyent servir à tous de miroir et d'exemple;

D'où vient que l'Estranger mesprise ta puissance,
Que ton concitoyen est ainsy mutiné,
Que le peuple se plaint de se voir ruiné,
Sans subject, sans appuy, sans aulcune apparence?

Peut-on s'imaginer qu'une si grande gloire,
Acquise avec tant d'heur sur tant de nations,
Se soit comme estouffée en tes esmotions
Et que tes ennemis en perdent la mémoire?

Pourras-tu t'excuser dessus ceste anarchie,
Si l'on voit tant d'édictz sans force et sans vigueur?
C'est un foible argument, puisque, par un bonheur,
Tu as peu restablir ta saincte Monarchie.

Qui pourra croire aussy qu'une terre fertile,
Un fleuve au sable d'or s'espuise en un instant?
Néantmoins, nous voyons le peuple languissant,
Le Fiscq et le Domaine estre. . . . . .

Non, la Guerre n'a point causé tant de misères;
Ce n'est point le Ligueur, ce n'est point le mutin,
Qui t'ont précipité dans le cruel Destin :
Toy-mesme as enfanté ces nouvelles vipères !

Car, lorsqu'il me souvient de la vie insolente
Du soldat, soit aux champs ou en sa garnison,

Je dy incontinent : « Ce n'est pas sans raison
Si l'Estranger se rit et si je me lamente ! »

Si je contemple ceux qui sont pour la Police,
Ils sont particuliers gens sans affection,
Ennemis du publicq, pleins de corruption :
Bien peu sont vertueux, la pluspart suit le vice !

Que si je jette l'œil sur ceulx de la Finance,
Ne voy-je pas qu'ils sont aujourd'hui des Plutons,
Venus en une nuict comme des champignons,
Et, grandz Dieux ! disposer des trésors de la France ?

N'accuse point le Ciel de ta langueur extresme :
Comme une aultre Hécuba, tu portes dans ton flanc
Le flambeau de ta ruine, et couves dans ton sang
Le venin qu'on ne peut guairir que par soy-mesme.

Mais rentre dedans toy, et chassant ces manies,
Remetz ta Militie en son pristin honneur ;
Devien homme publicq, sois un juste Censeur,
Et rend fidèlement l'argent que tu manies.

Tu verras l'Estranger t'honnorer et te craindre,
Tu verras ton pays paisible et florissant,
Tu verras que le Peuple ira te bénissant
Et que l'on n'aura plus de subject pour se plaindre.

---

stranger, qui te ris des miseres de France
Taschant avec mespris de luy donner la loy,
C'est un foible subject pour si grande arrogance,
Car les vices françois ne viennent que de toy !

Espaignol plein de vent, le fléau de l'Europe,
L'horreur de tes subjectz, flambeau de nos discordz,
Ixion sans repos, barbare de Canope,
Qui penses tout mouvoir au poidz de tes ressortz ;

Nous apprenons de toy le faste et l'impudence,
A violer la foy, à ne point pardonner,
A n'avoir point de Dieu sinon qu'en apparence,
A piller, à brusler, séduire et mutiner!

Le grossier Allemand, yvrongne, schismatique,
Insolent, querelleux, cruel et fainéant,
Stupide et ignorant, qui faict du politique,
Et se vend comme un serf pour un bien peu d'argent,

Nous apprend le duel avecques la furie,
Et, causant le prétexte à nos dissentions,
S'il faict noyer le corps par son yvrongnerie,
Il noye aussy nostre ame en ses opinions.

L'Italien, subtil, tout rempli de finesse,
Simulé, curieux, voluptueux, pipeur,
Grand inventeur d'impostz, voleur de nos richesses,
Aussy lasche au combat, comme il est grand vanteur,

Nous apprend tous les jours à ruiner nos villes,
Par daces, par impostz, par infidélité,
Le blasphème, l'usure et ses ruses subtiles,
La simonie aussy, et l'impudicité.

Bref, de tous tant d'Estatz que le soleil esclaire,
Je n'en cognoy un seul exempt de nos malheurs.
Ils sont tous talonnez d'une esgalle misère
Et pâtissent en eulx de semblables douleurs.

Ly donc cecy d'un œil et juste et pitoyable :
Balançant tes deffaultz avec nos passions,
Tu trouveras enfin, si tu es équitable,
Que tu auras en toy nos imperfections.

Je ne veulx point taxer tant de gens honnorables,
Que l'on peut remarquer parmy ces nations :
Les hommes vertueux sont tousjours vénérables,
Encor qu'ils soyent meslez dans les corruptions.

Je sçay que ce grand Dieu permet, pour nos offenses,
Le vice pour un temps régner et subsister ;
Mais aussy sa bonté nous donne pour deffenses
Cent mille vertueux, afin de résister.

Ce n'est point seulement la Caldée ou la Grèce,
Qui rend un homme sage et d'illustre renom ;
C'est par tout l'univers qu'on acquiert la Sagesse,
Car elle faict partout reluire son beau nom.

J'aime bien l'Estranger qui supporte mon Prince,
Qui luy donne secours d'argent et de soldatz,
Qui, meslé parmy nous, ne brouille la province,
Aussy sage en la paix que vaillant aux combatz.

Mais je hay fort l'impie et le traistre infidèle,
Qui faict mille desseings pour troubler le repos ;
Celluy qui faict armer le citoyen rebelle
Et celluy qui nous faict manger jusques aux os.

C'est contre ceste escume et contre ceste lie
Que je dicte ces vers, que j'escris ce discours,
Et non pas pour celluy qui s'unit et s'allie
Du soleil de justice au couchant de nos jours.

Je rends cecy publicq, non par aulcune audace,
Mais de regret de voir cest Estat renverser,
Et ne m'importeroit d'encourir la disgrace
Des meschantz, s'ils pouvoyent un jour se redresser.

Mon pays, mon amour, ma joye, mon martyre,
Qui me conjoincs à toy par un lien si doulx,
Que ne puis-je estayer ton déclinant empire,
Ou parer par ma mort tant de dangereux coups !

Mais, hélas ! je ne puis, je suis trop imbécille :
Il fauldroit un Hercule, un Auguste, un Caton.
Mon amour est ardant, mais ma force est débile :
L'oser sans cest Atlas, c'est suivre un Phaëton.

Mais c'est à vous, mon Roy, d'entreprendre et de faire
Qu'on voye que ces maulx n'ont point esté permis
Et que vostre vertu peut chasser la misere,
Comme vostre valeur dompte nos ennemis.

SUR LES FINANCES DE LA FRANCE

DONT M. DE RHOSNI ESTOIT GOUVERNEUR.

(Version d'une pièce de 24 vers latins.)

Adieu, maison ! Adieu, forteresse, que j'ay eu en garde et gouvernement plus de douze ans ! Adieu, temple de la déesse Monête, qui m'avez fait porter tant d'ennuis ! Laissez-moi aller, maintenant que je suis ennuyé des affaires, et me rendez à une vie privée où je n'aye plus tant de soin ! Je suis cellui qui, puissant d'esprit et de courage, ayant compris le fond des richesses du Roy et du Royaume, les ay gouvernées; celluy à qui le bonheur de cest Estat, accreu en nouveaux revenuz, et les coffres de nostre jeune maistre, remplys par moyens justes et légitimes, sont obligés de l'ordre clair et assuré que j'ay establi. J'ay porté de grands honneurs et des grandes récompences du soin industrieux que j'ay heu soubz un grand Roy. J'ay heu un grand pouvoir et une grande authorité; mais, en moins de rien, en sa sanglante cheute, je l'ay veue descheoir. En ce mesme malheur, j'ay veu exteincte toute cette envie qui a faict que plusieurs m'ont souvent menacé de me perdre et me ruiner, cependant que je pourchassois le bien de l'Estat et que je ne taschois, sinon d'aquérir les bonnes graces de mon maistre seulement, sans me soucier des Grands, et ne sçachant que c'estoit que de rechercher la faveur et bienveillance du peuple, m'oppiniastrant tousjours à ce dessein. Mais enfin, loin de moy, soin fascheux ! J'ay résolu maintenant de retirer ma nef en un port calme et assuré. Peult-estre que l'Estat, m'ayant perdu, recognoistra mieux à quoy je luy ay esté utile, et les peuples

en auront aussy connoissance. Alors, mais trop tard, la faveur et l'affection succéderont à la hayne. Mais je n'ay pas tant en recommendation ma propre gloire, que je désire l'aquérir par les désastres et malheurs de ma patrie. Au contraire, faites, ô Dieu, que la fortune de ce Royaume demeure tousjours en bon estat, que je ne la voye jamais renverser, et qu'elle n'ayt pas subject de me regretter !

A la suite de cette prière, sont ces six vers, jetés là comme une note :

.....Maints homs recerchent...
De moy qui suis Hugues Capet nommé,
Hardy, vaillant et sage renommé,
Jadis extrait, voire sans menterie,
De royal sang, et non de boucherie,
Quoy qu'en ayt dit Dante le Florentin.

STANCES FAICTES DU TEMPS QUE LA MARQUISE DE VERNEUIL ESTOIT PRISONNIÈRE

La belle Caliston, prisonnière arrestée,
Déplorant le désastre où elle estoit portée,
Ayant en pleurs les yeux et le cœur en soucy,
S'estoit couvert le corps de maintz voiles funèbres,
Et dans un monument obscurcy de ténèbres,
Descendit toute seule et se plaignoit ainsy :

« Lieux du monde esloignez, effroyables et sombres,
Habitacle des mortz, je me plais dans vos ombres;
Vos nuictz vont m'aveuglant, pour ne voir mes malheurs:
L'obscurité me plaist, le soleil m'importune,
Et, sans voir par mes yeux ce que j'ay d'infortune,
C'est assez qu'en mon cœur j'en sente les douleurs.

« De tant de maulx divers ma fortune est suivie,
Que je vay souhaitant n'avoir point eu de vie,
Ou, sans long-temps languir, arriver à la mort;
Ainsy que le nocher tourmenté de l'orage
Vouldroit n'avoir encor commencé son voyage
Ou, passant les périls, surgir dedans le port.

« Quel astre de malheurs esclaira ma naissance,
Que mes jours ne soyent rien qu'un tableau d'inconstance,
Une humeur de fortune et de légèreté ?
Eh ! qu'ay-je faict au Ciel, qui me soit si contraire,
Que chacun maintenant déplore en sa misère
Celle qu'on admiroit en sa félicité ?

« O de nos ans mortels dissemblables journées,
D'infortunes et d'heur diversement bornées !
Destins, par trop cruels, aux humains inégaux !
J'ay receu vos faveurs, je voy vos injustices;
Me fistes-vous gouster le plaisir des délices,
Pour me faire sentir le desplaisir des maulx !

« Mortelle ambition, vanité deréglée,
Qui promettois tant d'heur à mon âme aveuglée,
Tu metz soubz tes douceurs un poison appresté :
Honneurs jadis si chers, vous m'estes détestables,
Car tous vos biens sont faulx, vos maulx sont véritables,
Vostre gloire n'a rien qu'un esclat de beauté.

« Toy, maligne Fortune, à qui tout faict hommage,
Reine des cœurs mortels, la source de dommage
Et la fin de tout bien, Déité sans raison;
Maintenant je cognoy quelle est ton inconstance !
De t'avoir creu jadis je tombe en repentance;
Mais las ! ce repentir me vient hors de saison.

« Mille bruitz incertains me tiennent en cervelle,
Quand j'enten les rumeurs d'une triste nouvelle,
Et n'y puis toutesfois de créance adjouster;

Aristarque, ce dy-je, est un prince traitable :
Celluy dont la valeur à tout feut indomptable,
Lairra-t-il ses vertus au courroux surmonter ?

« Pensant à sa douceur, quelque grâce j'espère,
Et puis, tout aussy tost, croyant tout le contraire,
Je n'atten plus, sinon q'un arrest pour souffrir ;
Et tout le long des nuictz, en songeant, il me semble,
Les accusez et moy, de nous voir tous ensemble
Sur le dernier théâtre à la mort nous offrir.

« En l'angoisse où je suis, je n'ay nulle assurance :
Tantost je suis en peur, tantost en espérance ;
Mille portraictz de mort sont en mon souvenir :
De ces divers pensers je pren un triste augure,
Car par songe je crain que je ne me figure
Ce qui par vérité me pourroit advenir.

« Mais il fault tous au Ciel rendre pareilles grâces :
Comme pour le bonheur, pour le mal des disgrâces,
C'est aux événementz qu'il se fault assurer.
Je me résouz à tout ce que le Ciel me donne ;
Heureuse je seray, s'il fault qu'on me pardonne ;
Constante on me verra, s'il me fault endurer. »

Aprés que la captive eust finy sa complainte,
Sortant de la prison où elle estoit contrainte,
Vient trouver Aristarque en un si riche attour,
Qu'on eust dit, à la voir superbement vestue,
Qu'en cest estat de pompe elle estoit résolue,
Plus tost que par pitié, le vaincre par amour.

Un chascun des archers, si tost qu'il la regarde,
En devient le captif au lieu d'en estre garde.
Amour, par les attraictz de ses beaux yeux humains,
Sur tous une victoire emportoit si soudaine,
Que, comme aux Grecz vaincus par les beautez d'Hélène,
Les armes leur tomboyent doucement de leurs mains.

Lorsque ces crespes noirs luy couvroyent le visage,
Elle estoit comme un temps tout sombre de nuage,
Où l'on ne void sinon que de l'obscurité;
Mais, quand elle eust changé ces vestementz funèbres,
Il sembloit un soleil, quand, aprés les ténèbres,
Ses rayons espandant, il a plus de clarté.

Ses beaux cheveulx, dont l'or en onde se deslie,
Leurs parades faisoyent des bouquetz d'Italie;
Son chef ainsy flory ressembloit un printemps :
Ses beaux tetins ouvertz, d'un gaze elle décore;
On diroit, à la voir, de la déesse Flore,
Lorsqu'elle ouvre sa robbe en voyant un beau temps.

En son visage alors se changeoyent toutes choses :
En la blancheur des lys le vermeil de ses roses,
Et maintz pleurs mollement distilloient de son œil;
Au travers du crystal de leur source esclaircie,
Paroissoient ses beaulx yeux, ainsy qu'un peu de pluye
Qui tombe quelquesfois lorsque luit le soleil.

Maintz diamantz luisoient sur ses mains gracieuses;
Son col estoit orné de perles précieuses,
Si qu'on la jugeroit, par la seule raison,
En la voyant marcher si pompeuse et si belle,
Pour nouvelle espousée, et non pour criminelle,
Qui d'un temple sortoit plustost que de prison.

La déesse Junon superbement parée
Pour plaire à Jupiter dont elle est desirée,
Ayant les yeux armez de flammes et de traictz,
Quand, entre tous les dieux, au milieu du convive,
Son mary saluant, magnifique elle arrive
Pour lui gaigner le cœur, n'eut jamais tant d'attraicitz!

« Aristarque, dit-elle, il est temps, à ceste heure,
Que s'il est destiné qu'il faille que je meure,
Avant que de partir, d'aller parler à toy.

Permetz-moy cest honneur devant ma fin dernière;
Use de ta clémence envers ta prisonnière,
Me jugeant comme amant, et non pas comme Roy.

« Prince, qui tiens les cœurs soubz ton obéissance
Autant par ton amour comme par ta puissance,
Donne-moy ce seul point que je t'ay demandé :
Que le soubçon de moy dans ton esprit s'oublie,
Autant par la pitié (humble, je t'en supplie),
Comme par les attraictz j'ay sur toy commandé !

« Jamais je ne croiray ton ame inexorable,
Car elle est trop humaine, et moy trop misérable,
Pour ne te point toucher d'un seul traict de pitié.
Doncques, que par ma mort ta rigueur ne commence;
Mais fay-moy maintenant ressentir ta clémence
Autant que je senty jadis ton amitié !

« Toy qu'entre les mortels le Ciel voulut eslire
Comme digne jugé de régir cest empire,
Où va ta Majesté representant les Dieux;
Tousjours, par ta vertu, fay-toy voir admirable;
Croy que l'humanité te peut rendre adorable,
Comme la cruauté te peut rendre odieux.

« Sans fin est ta clémence ouverte à tout le monde;
Ta rigueur [est] stérile et ta douceur féconde;
Sur tous esgalement tu respands ta bonté;
Si quelqu'un te faict tort, tu as l'ame si bonne,
Que, s'il est pauvre ou grand, tousjours tu luy pardonne,
Ou bien pour sa misère ou pour sa qualité.

« Mais, quand j'aurois cest heur de ressentir ta grace,
C'est peu, si au pardon les aultres de ma race,
Et mon père et mon filz, n'ont pour eulx quelque part.
Ta grandeur doibt avoir pitié de leur foiblesse;
L'un est desjà grizon, l'aultre est dans sa jeunesse :
Les Rois, comme les Dieux, doibvent punir à tard.

« Mon frère prisonnier te fait mesme prière,
Et pourtant, s'il te plaist, ne la retire arrière.
Son crime pardonnant, tu en auras guerdon.
Reçoy donc les raisons de ma foible innocence;
De luy, le repentir qu'il a de son offence.
L'honneur t'en reviendra, comme à nous le pardon!

« Aristarque, sois doulx! Car il fault que tu pense
Que l'ornement des Rois provient de la clémence:
Une gloire à jamais en illustre ton nom,
Car ta mesme doulceur qui pardonne aux complices,
Et la grace changeant la peine des supplices,
Leur va donnant la vie et à toy le renom.

« Tu te monstres en tout si bontif et si juste,
Que l'on ne parle plus des louanges d'Auguste:
Nul monarque que toy on ne peut jamais voir,
Qui ait sur sa cholère un pouvoir si suprême:
Ce qui peut faire armer la patience mesme,
Ne peut pas seulement ton courroux esmouvoir.

« Ta pitié, qui jamais ne trouva de semblable,
Mesmes aux Immortels te rendra comparable;
Nul crime à la rigueur ne te sçauroit porter.
D'un grand honneur sera ta louange suivie,
Si par l'humanité tu me donnes la vie,
Comme par le pouvoir tu me la peux oster.

« Que si c'est ton plaisir que mon sang y demeure,
Borne-moy le moment qu'il fauldra que je meure;
Le mal, venant de toy, me tient lieu de bonheur!
Car, pour mieulx contenter la faim de ton envie,
A toutes tes rigueurs je donneray ma vie,
Comme à tes volontez je donnay mon honneur!

Mais, las! que de mon filz l'aage encore innocente
De ton juste courroux la fureur ne ressente,
Et ne porte le mal, pour la cause de moy;

Que si tu le haïs pour l'amour de sa mère,
Sois naturel vers luy, comme en estant le père,
Et sois son protecteur, comme tu es son Roy !

« Mais quelle opinion en ton ame est emprainte,
Qu'ayant si tost perdu mon amour et ma crainte,
J'eusse faict un complot, afin de t'offenser ?
Trop comme amant je t'aime, et en Roy te revère !
Tu ne me doibs juger capable de le faire,
Non plus que je t'ay creu de le pouvoir penser.

« Quoique l'ambition m'ait faict devenir telle,
Subjecte irrévérante et maistresse infidelle,
Mon cœur estant vaincu du désir de régner,
Je sçay trop bien le mal que produict ceste envie :
Par le mesme subject j'ay veu perdre la vie,
Par lequel on vouloit la couronne gaigner.

« La mort de Polémon m'osteroit ce courage :
Le bien d'un tel souhait, par la peur du dommage
Qu'en loyer il receut, j'aurois bientost perdu :
Devant mes propres yeux je vois la fin dépeinte :
Ce qui feut son malheur seroit-il pas ma crainte,
Quand bien sans jugement j'y aurois prétendu ?

« Mon espoir seroit vain en m'y faisant attendre,
Et si par un orgueil je désirois prétendre
A ce que par le droit je ne sçaurois avoir,
Pourrois-je mettre à fin, ou sans force ou sans guerre,
Le malheureux dessein que tous ceulx de la terre
En l'esprit seulement n'oseroient concevoir ?

« Puis, d'arracher un sceptre il seroit impossible,
Hors de la forte main d'un Hercule invincible ;
Jusques à ce degré mon désir n'est porté.
Ce feut à mes beautez une assez grande gloire
D'avoir eu, par l'amour, dessus toy la victoire,
Sans tenter, par l'effort, l'impossibilité.

« Car, pour me contenter, sans vouloir davantage,
Le Ciel assez d'honneur me fit choir en partage,
Si belle me formant, que je t'ay peu gaigner;
Et par une raison ma puissance est plus grande
De me voir commander au Prince qui commande,
Que si sur les subjectz je désirois régner.

« Pense aux plaisirs passez de ta flamme prèmière;
Voy-moy comme maistresse, et non en prisonnière;
Si quelque sentiment te poinct jusqu'à ce jour,
Ne permetz, s'il te plaist, qu'on m'ordonne de peine;
Ne fay point ressentir une rigueur de haine
A celle à qui tu fis tant de preuves d'amour!

« En tes jardins royaux, où la rose muscade
Embrasse les lauriers et se voute en arcade,
Sont escritz nos deux noms sur le front d'un cyprès...
Puisses-tu, beau cyprès, croistre de telle sorte
Que des futurs, un jour, lorsque je seray morte,
Ce symbole de cœurs se puisse lire après !

« Ce n'est pas d'aujourd'huy que j'ay la cognoissance
Que je suis asservie aux loix de la puissance;
Mon salut et ma mort sont dessoubz ton plaisir:
Qu'il me soit fait un tort, ne vueille point permettre!
En mon premier estat tu me pourras remettre,
Si, comme le pouvoir, tu en as le désir. »

Aussitost qu'Aristarque eust ouy ceste plainte,
De maintz traictz de pitié son ame fut attainte.
De son throne il se lève, et d'un visage humain
Jetta sur Caliston une œillade tournée:
Quelque temps, sans parler, il la vit prosternée,
Puis, pour la relever, il luy presta la main.

« En captive, dit-il, ô beauté glorieuse,
On vous ameine à moy! Allez, victorieuse,
Aux aultres annoncer que je pardonne à tous...

Si j'use, en vostre endroit, d'une clémence telle
Ce n'est tant à raison que vostre grace est belle,
Que pour vous tesmoigner que vostre Prince est doux.

« Des prisons de vos yeux mon esprit se desgage;
De ma seule Junon je veux aimer l'image,
A la Fidélité je consacre mes vœux.
Désormais, Caliston, je serois trop blasmable
D'avoir pour mon espouse une Roine adorable
Et vouloir m'enlacer ailleurs qu'en ses cheveulx! »

Je croy que, quand elle eut ceste parolle ouïe,
Elle fut tout ensemble et triste et resjouïe;
Son plaisir ne feut tel, quand elle eut escouté
Ce favorable arrest qui la mit hors de peine,
Comme au cœur ce luy feut une cruelle peine
D'estre hors de la grace où elle avoit esté!

Car celluy qui s'est veu la Fortune propice,
Du hault des dignitez tombant au précipice,
Trouve plus son déclin difficile à porter,
Que celluy qui, menant paisiblement sa vie,
Aux charges des honneurs ne l'ayant asservie,
Pour ne descendre bas, ne s'est veu hault monter.

Combien l'homme est heureux, qui du bord du rivage
Voit les uns dans le port, les aultres au naufrage,
Sans en prendre l'alarme et sans s'en esmouvoir;
Qui voit, sans que sa vie en rien soit traversée,
Eslever la grandeur aussytost renversée,
Et sans crainte de perte et sans désir d'avoir!

Elle eut, en escoutant ces termes de clémence,
Au visage un respect, en la bouche un silence,
Et dessus Aristarque eslançoit maintz regards,
D'un œil demy tourné, comme on voit, aux peintures,
Vénus qui de costé tire maintes pointures,
Du profond de ses yeux, dedans les yeux de Mars.

Quelle ame de rocher, insensible ou constante,
A ces charmes puissants eust esté résistante,
Qui n'eust bientost changé sa haine en amitié!
Se voyant attaqué de toutes sortes d'armes,
Les appastz sur le front, dedans les yeux les larmes,
C'estoit estre assailly d'amour et de pitié.

Ton cœur, en la voyant, se rendoit vulnérable,
Car, sans estre amoureux, ou estre pitoyable,
On ne la peut voir belle en son affliction:
Tel la plaint, par pitié, la voyant criminelle,
Qui d'aultre part aussy, la regardant si belle,
Estant vaincu d'amour, l'aime de passion.

O d'un prince si grand doulceur incomparable,
Salutaire aux absous et pour toy mémorable,
Qui, mesme après ta mort, faira ton nom florir!
Ce n'est point vers le sang que ton sceptre s'adonne:
Par un bon naturel, à ceux-là tu pardonne,
Que par l'authorité tu peux faire mourir.

On ne sçauroit blasmer une bonté si grande:
On sçait que ce n'est point l'amour qui te commande,
Et cest acte pourtant en est plus admiré;
Mais, si de Caliston on te vouloit reprendre,
Je veux dedans ces vers ta clémence deffendre,
Et, pour la soustenir, ces raisons je diray:

Que s'il estoit ainsy qu'elle feust convaincue,
Et que par la pitié ton ame estant vaincue,
Ne luy voulust donner un arrest de trespas:
En cela, comme humain, tu es tousjours louable;
Si d'aultre part aussy elle n'est point coulpable,
Juste on te doibt nommer, ne la condemnant pas.

LA COMPOSITION ET VERTUS DU BONNET CORNU

Après que Lucifer, par trop audacieux,
Jadis se vid tombé du beau séjour des Cieulx,
Et que, pour sa retraite, il se vit, misérable,
Au profond de l'Enfer, manoir espouventable,
Il appella tout hault ses Diables, et leur dit:

« Or ça, mes compaignons, nous perdons le crédit
« Et bénéfice heureux de la belle lumière,
« Qui bienheuroit jadis nostre maison première,
« Ça bas privés du bien que le beau Ciel despart,
« Et n'avons seulement qu'Enfer pour nostre part.
« C'est nostre propre lieu, et ne nous fault prétendre,
« Sinon dorenavant à mal faire entreprendre.
« Le péché nous est cher, nous agite et nous plaist ;
« Au contraire, le bien nous fasche et nous desplaist.
« C'est pourquoy, nous ostant ce qui est bien contraire,
« Il nous fault, destinant, tousjours tascher d'attraire
« Quelque pigeon nouveau, qui, par subtilité,
« Tousjours aille exerçant quelque meschanceté.
« Il fault dorenavant, par ruze et par malice,
« Que par le monde rond facions régner le vice,
« Dans nos laz cauteleux tousjours quelqu'un tenant.
« Bref, il faut abolir la vertu maintenant,
« Et se fault employer chacun de bonne sorte,
« Tenant à nostre mal, jour et nuict, la main forte,
« Pour rendre des humains le règne divisé.
« Or, voicy ce que j'ay en moy-mesme advisé.
« Le peuple, çà et là regardant d'avanture
« Nostre face hideuse et laide pourtraiture,
« S'en moque estrangement, et surtout est tenu
« A dédaing et mespris de nous le chef cornu.
« Mais, malgré tous moqueurs, soit sur terre ou sur l'onde,
« Je veux désormais faire adorer par le monde

« Ses cornes, tellement qu'heureux s'estimera
« Celluy qui, les voyant, les genoux fleschira.
« Pour ce, en ce creux manoir ténébreux, où s'assemble
« Tout effroy, toute horreur, et toute peine ensemble,
« Je veux que nous facions un bonnet de drap noir :
« Qui sera tout nouveau et tout estrange à voir :
« Bonnet qui, cauteleux et plein de tromperie,
« Quatre cornes aura, où toute l'industrie
« Et l'infernal sçavoir sera si bien compris,
« Qu'il sera proprement de nostre Enfer le prix.
« Il sera courtizé, non d'amour, mais de crainte,
« Et sera respecté comme une chose saincte.
« Il faira tort, injure et desplaisir à maintz,
« Et sera une peste et malheur aux humains,
« Et bref, ce seul bonnet, par son grand maléfice,
« Pourra faire aisément cy-aprés nostre office,
« Sans nous donner soucy ny peiner aultrement,
« Pour mettre les humains en quelque troublement.
« Besongnons doncq soudain, et que chacune rage
« S'employe obstinément à ce gaillard ouvrage! »

Lucifer se teut lors, et les Diables cornus
Sont, à ceste semonce, autour de lui venus.
Satan bailla le drap, qui feut fin au possible.
Lucifer prist l'aiguille, et poignante et nuisible,
Et les Filles d'Erèbe et de la Nuict ont pris
La charge d'aprester le fil aux noirs Esprits.
Le bonnet feut taillé, et chacun d'eulx à force
De faire ce bonnet diligemment s'esforce.
Tous les Esprits malins, jusques au Chien portier,
Exercèrent, ce jour, l'estat de bonnetier,
Hault louant Lucifer pour la haulte entreprise.
Ainsy, la noire bande à la besongne mise,
Sans qu'aulcun se trouvast contre l'œuvre estrivant,
Firent en premier lieu la corne de devant
Pointue en aiguillon, et mirent en icelle,

Pour premier ornement, rapine et sa sequelle,
Tromperie, fierté, dissimulation,
Hypocrisie, fard, fraude et présomption.
Larcin caut et couvert, qui n'espargne personne,
Feut logé dextrement en la corne félonne,
Ayant pour compaignons faulx-semblant, sans-raison,
Orgueil, fardé conseil, finesse, trahison,
Cruauté, infamie, erreurs avec fallace.
Puis, en continuant, sans partir de la place,
Firent à ce bonnet deux cornes aux costez,
Où feurent mises lors mille meschancetez,
Cornes promptes à mal, fascheuses et iniques,
Qui brouillent un chacun par ses faulses practiques.
Celle du costé droit eut pour sa part soudain
Opiniastretez, division, desdain,
Ambition, envie, injure, outrecuidance,
Paresse, volupté, vanterie, arrogance,
Monopole, traficq, traverse, faction,
Ruine, vanité, discord, corruption,
Honte, avec convoitise ; et n'estant du tout pleine,
Eut encor, pour renfort, hargne, dispute, haine,
Desloyaulté, débat, bon bec, cacquet rusé,
Dont maint amy se voit bien souvent abusé,
Avidité, feintise, invention nouvelle,
Perverse opinion, avarice, cautelle,
Infidelle promesse, abus, déception.
Puis, de la gauche après prindrent possession
Vendition de cause, et la mère du vice,
La noble oisiveté ; vanterie, artifice,
Renversement de droict, usure, faulx serment,
Flateuse piperie et fin déguisement;
Mondanité, luxure, injustice, asnerie,
Falsification, vieille chicanerie :
Exploitz, appointementz, congez, productions,
Désertion d'appel, anticipations,
Etiquettes, factums, mémoires, escriptures,

Contumaces arrestz, espices, signatures,
Décretz, prises de corps, enquestes, examens,
Amendes et reliefz, appels, acquiescementz,
Et mil petitz procez, et nouvelles instances,
Qui s'emprendrent d'un scel, forclusions, sentences,
Adjournementz, défaultz, délaiz et contredictz,
Pour brouiller les plus saints qui soyent en Paradis.
Bref, tous les meschants tours que l'Enfer imagine
Furent mis dans le creux de la corne maligne.
Lors, un nombre d'Espritz despiteux et ardantz,
Vindrent à l'aultre corne et se mirent dedans :
Aussy firent soudain les furieuses rages,
Afin que, par leur ire et superbe courage,
Le bonnet endiablé, dangereux et pervers
Fust conduit et gardé par tout cest univers.
Le bonnet donc parfaict, Lucifer, qui commande
Au grand nombre d'Espritz de l'infernale bande,
Prent ce bonnet cornu, qui lui donne plaisir,
Le tourne, et le retourne et contemple à loisir,
Tant que, considérant quatre cornes ensemble,
Il le tourne, esperdu, et de peur mesme en tremble,
Prévoyant bien les maulx, qu'il estoit assuré
Que fairoit quelque jour ce beau bonnet quarré.
Ce fait, fit apporter feu ardant de son gouffre,
Et respandant dessus venin infect et souffre,
Fulmina tellement ce bonnet malheureux,
Que qui le voit en est tout craintif et peureux.
Puis, en roulant les yeux, de sa griffe le touche,
Et proféra ces vers, de sa vilaine bouche :

« Bonnet infernal et damné,
« Sur terre bien infortuné;
« Bonnet, lequel au doigt se monstre;
« Bonnet, qui ressemble à un monstre,
« Comme celluy que Lucifer
« A voulu luy-mesme estoffer;
« Bonnet infidelle et inique,

« Bonnet, qui ne sçait que practique ;
« Bonnet, des aultres bonnetz Dieu ;
« Bonnet, qui a le premier lieu
« De toute la rotonde Terre ;
« Bonnet, qui tousjours faira guerre ;
« Bonnet quarré, bonnet cornu,
« Qui rendra son voisin tout nud ;
« Bonnet fait à quatre malices,
« Bonnet, la source de tous vices ;
« Bonnet, qui ne veult aulcun bord,
« Pour ne borner haine et discord ;
« Bonnet, l'horreur de tout le monde ;
« Bonnet, auquel tout mal abonde ;
« Bonnet, sur tous aultres meschant ;
« Bonnet, de tous costez trenchant ;
« Bonnet, qui porte nom de sage,
« Jouera si bien son personnage,
« Que les plus grandz l'honnoreront
« D'aussy loing comme ils le verront ;
« Bonnet remply de tricherie ;
« Bonnet, qui par chiquanerie
« Rendra maint prudhomme indigent ;
« Bonnet, amateur de l'argent ;
« Bonnet paillard, bonnet infâme ;
« Bonnet qui sçait par cœur sa game ;
« Bonnet finet, bonnet accort,
« Qui faict d'un fort bon droict le tort ;
« Bonnet, plus poignant que sagettes,
« Avecque ses quatre braquettes ;
« Bonnet, qui faict des loix rempart,
« Et n'en tient que la moindre part ;
« Bonnet maling, bonnet fort chiche ;
« Bonnet, sur tous les aultres riche ;
« Bonnet, duquel le seul régent
« Et seul gouverneur est l'argent ;
« Bonnet où tout malheur s'assemble ;

« Bonnet, qui au Diable ressemble,
« Fors en ce point, que nous fuyons
« Soudain, quand la Croix nous voyons.
« Mais elle te sçaura complaire,
« Te gaigner, te vaincre et t'attraire;
« Bonnet pédant, cocu, pointu;
« Bonnet ennemi de vertu,
« Bonnet hideux, bonnet fantasque;
« Bonnet bon pour aller en masque;
« Bonnet menteur, bonnet bavard;
« Bonnet qui sçaura, par son art,
« Souvent donner mainte traverse
« Au droit de sa partie adverse;
« Bonnet fardé, bonnet maudit;
« Bonnet, de tout bien interdit;
« Bonnet, qui sent bien sa marmite;
« Bonnet, qui fait la chatemite;
« Bonnet, qui disnera pour rien
« Et mangera d'aultruy le bien;
« Bonnet fuiard, bonnet farouche,
« Inventeur de maint escarmouche;
« Bonnet, qui, tout raz et pelé,
« Sera soudain renouvellé,
« Pour quelque instance survenue;
« Bonnet, qui, trotant par la rue,
« Aux petits enfans fairas peur;
« Bonnet subtil, bonnet trompeur;
« Bonnet, propre pour tout mal faire;
« Bonnet, de tout bien l'adversaire;
« Bonnet, inventeur de procez;
« Bonnet, qui donnera l'accez
« Pour apauvrir tout un lignage
« Et troubler tout un voisinage;
« Bonnet, qui gaignera plus d'or,
« Plus d'argent et de bruit encor,
« Lorsque mieulx en sa plaiderie

« Il dira quelque menterie,
« Qu'un aultre en disant vérité;
« Bonnet, qui, estant irrité,
« Faira mesme trembler les Cieux;
« Bonnet, par trop audacieux;
« Bonnet moqueur et satyrique;
« Bonnet cruel et tyrannique;
« Bonnet, pire qu'un Antechrist;
« Bonnet contraire à Jésus Christ;
« Bonnet oinct de poix et de souffre,
« Pris au val du stygieux gouffre;
« Bonnet, que l'on doibt bien fuir;
« Bonnet, qui ne peut s'esjouir
« Qu'à mal; bonnet hautain et brave,
« Pour un asnier qui n'a que bave,
« Et qui ennuye de cacquet
« Un juge, une Cour, un Parquet;
« Bonnet, qui ne vault une pite;
« Bonnet, plein de fureur despite,
« Obstiné, lourdaut et mutin;
« Bonnet, plus ardant au butin,
« Qu'une armée à piller apprise
« Au sac d'une ville surprise;
« Bonnet outrageux et nuisant;
« Bonnet, tout malheur produisant;
« Bonnet, qui semera encore
« Plus de maulx que ne fit Pandore;
« Bonnet faulx, orgueilleux et fier,
« Auquel il ne se fault fier;
« Bonnet fascheux, insatiable,
« Léger, inconstant, variable,
« Oppresseur, ingrat, captieux;
« Bonnet traistre et pernicieux;
« Bonnet triste, chagrin et morne;
« Bonnet, dont l'une et l'aultre corne
« Se remplissent de tant de mal

« Du ténébreux gouffre infernal,
« Lieu seul de ta naissance digne;
« Bonnet vilain, bonnet indigne;
« Bonnet brouillon, litigieux,
« Insolent, inepte, odieux,
« Tracasseur, mordant, lunatique;
« Bonnet soubçonneux, méchanique,
« Malplaisant, moleste, eshonté;
« Bonnet turbulant, effronté;
« Bonnet, qui mille laz sçais tendre;
« Bonnet prompt et habile à prendre;
« Bonnet, plus que tout aultre vil,
« Maussade, indiscret, incivil;
« Bonnet, de tous bonnetz le pire;
« Bonnet, qui se plaist à mesdire;
« Bonnet pipeur, larron, pillard,
« Causeur, vanteur et babillard;
« Bonnet lasche, couard, difforme;
« Bonnet d'espouventable forme;
« Bonnet, autheur de maint tourment;
« Bonnet, qui ressemble à l'aymant,
« Lorsque l'aymant à soy attire
« Le fer, et toy l'argent tu tire;
« Bonnet, qui ne laisse eschapper
« Ce qu'il sçait une fois haper;
« Bonnet, sur tous bonnetz terrible,
« Né au fond de l'Enfer horrible;
« Bonnet sans foy, bonnet fatal;
« Bonnet, qui pour faire du mal
« Ne se faira guère semondre;
« Bonnet, qui trouveroit à tondre
« Dessus un œuf; bonnet, qui poinct
« La Mort hideuse, qui tout point
« N'offencera, pource qu'au monde,
« Te voyant, bonnet, si immonde,
« Si fin, si pervers, si meschant,

« Craintive, ne t'ira cherchant,
« Ains, de peur de se voir séduicte,
« Légèrement prendra la fuite,
« En te voyant, croyant parfois
« Que la mort de la Mort tu sois;
« Bonnet, plein de meschantes choses,
« Qui sont au creux d'Enfer encloses;
« Bonnet, remply d'inimitié;
« Bonnet, sans raison ny pitié;
« Bonnet, fol et opiniastre;
« Bonnet, sot et acariastre:
« Il te convient acheminer
« Par le monde, et y dominer,
« Bannissant partout la concorde,
« Pour y faire régner discorde,
« Et mettre chacun en soucy!
« Desloge donc viste d'icy,
« Traversant l'obscur de ces nues,
« De tes quatre cornes pointues,
« Et va prendre possession
« De ta vraie habitation,
« Où Lucifer, tout plein de joye,
« Pour ne faire que mal, t'envoye! »

Sitost que Lucifer, présentz tous ses suppostz,
Eut mis fin à ces dictz et damnables propos,
Le jour s'esvanouit et l'obscur vint sur terre.
Puis après, tout à coup, un esclat de tonnerre,
Entremeslé d'esclairs, vint monstrer ses effortz,
Espouventant d'un coup les hommes les plus fortz.
Voix de malingz Espritz furent lors entendues,
Çà et là voltigeant la nuict parmi les rues.
Adoncques ce bonnet de l'Enfer s'absenta,
Et aux tristes humains, brave, se présenta;
En ses laz les surprend, les attire et menace,
Et leur faict faire joug soubz sa cruelle audace;

Puis, les tond si souvent, qu'on cognoist en tous lieux
Que de tous les bonnetz c'est le plus dangereux.

TABLEAU DE L'ABOMINATION DE LA GRANDE PAILLARDE

PRIS DU 17e CHAPITRE DE L'APOCALYPSE

Sortez tous à la fois, Monstres espouvantables;
Prenez estre à ce coup, Chimères effroyables;
Vous, hideuses Horreurs, venez voir ceste-cy,
Vous n'aurez plus de nom, si vous estez icy.
Je voy un corps de chair, une femme effrontée,
Une vieille putain, impudente, accrestée,
Qui couvre les laideurs de son énormité
Soubz des jaunes esclatz; elle ne prend clarté
Que des lustres trompeurs que la pierre polie
Envoye dans les yeux de la troupe esblouïe.
De Terre sont tirez ses habitz et joyaux;
De Terre est son désir; de Terre, ses flambeaux;
De Terre sont ses loix, et sa main ne partage
Que des présentz terreux : la Terre aussy l'hommage
Son commerce est icy et bastit des autels,
Pour en Terre enterrer les esprits des mortels.
L'empire, le pouvoir, l'authorité du monde
Asseurent son grand corps, et son breuvage immonde
Escumant de venins. O douleur! ô malheur!
Elle ose présenter, dans un vaisseau d'honneur,
En ceste coupe d'or, où l'apparence pure
Faict avaller le fiel de sa puante ordure,
Le clair sang du troupeau, qui veult Dieu pour Seigneur,
L'Esprit Sainct pour timon, le Jésus pour Sauveur!
C'est la doulce boisson qui enyvre, exécrable,
Du Serpent furieux l'espouse abominable.
C'est le sacré repas de ceste Babylon,

Qui les édictz du Ciel ose mettre au billon,
S'ils n'ont son sceau hideux. Tous freins elle manie;
Elle joue, en plein jour, sa fière tragœdie;
Car, sans honte et sans peur, sur son front effronté,
Est ce tiltre honteux de son énormité :
« Je tiens le lieu du Ciel, et, par un hault mystère
« Que l'on doibt adorer, j'ay pouvoir de tout faire. »

STANCES DE PORCHÈRES A NOSTRE-DAME DE MONDEVIS OU SON ALTESSE [LE DUC DE SAVOIE] FIT UN PÈLERINAGE A PIED

Vierge, si devant vous j'ose ma voix hausser,
Parlant de vostre grace en ce pays estrange,
C'est pour la requérir, et non pour l'annoncer,
Ainsi qu'un criminel, et non pas comme un ange.

C'est en voulant aller, non en venant des Cieulx,
Qu'ores je vous salue, au regret qui me touche,
La main sur l'estomach et les larmes aux yeux,
Le repentir au cœur, la prière en la bouche.

Je vous suis obligé de tout ce qui fut faict,
Quand le grand sacrifice appaisa Dieu le Père;
Car, selon le rapport de la cause à l'effect,
Ce que l'on doibt au Filz on le doibt à la Mère.

Le vostre, en qui le Ciel son courroux limita,
Qui mesme s'estendoit sur la race future,
Cest innocent Aigneau, que le Loup surmonta,
Venant pour la nature, il vint contre nature :

Pour elle, de mourir, nos crimes effaçant;
Contre elle, estant un Dieu, de naistre d'une femme,
Car il devint si foible et resta si puissant,
Qu'en vestant nostre corps il secourut nostre ame.

De Christ et du péché je voy le grand duel,
Où mon Sauveur, pour moy, de vaincre s'esvertue.
Hélas ! que pour tous deux le combat est cruel !
Jésus-Christ faict mourir le péché, qui le tue ;

Nous faict participantz de sa divinité :
Il est sorty du Ciel : affin qu'il nous y porte,
Se faict participant de nostre humanité :
Il s'est porté en terre, affin qu'il nous en sorte.

Cependant, en la Croix, il répare le tort
Auquel Adam rendit sa lignée asservie.
L'Arbre de vie alors porta le fruict de mort,
Et puis l'Arbre de mort porta le fruict de vie.

Tout ce mal vient de l'homme, et tout ce bien de vous,
Dont nous eusmes en bas le remède suprême.
Vostre Filz, qui, naissant pour pardonner à tous,
Mourant, ne voulut pas pardonner à soy-mesme.

Vous, par qui sont icy tant de miracles faictz,
Où l'Astre du Salut respand ses influences,
Faictes, si nous avons oublié ses bienfaictz,
Qu'il vueille maintenant oublier nos offences.

Nous sommes, à ces fins, arrivez en ce lieu,
Avec un Duc zélé, que sa valeur renomme,
Qui combat à cheval les ennemis de Dieu,
Et vient combattre à pied les ennemis de l'homme.

Une estoile jadis guida, par sa clarté,
Trois Princes souverains courant mainte province :
Estoile, dont sortit le Soleil de Bonté,
Vous avez adressé les pas d'un aultre Prince !

Vierge, faictes, après qu'un esloigné trespas
Achevera sa vie exempte de désastre,
Que, pour vous sur la terre ayant faict tant de pas,
Il en face avec vous aultant dessus les astres.

DROLLERIES

Frère Lardon, résidant en la bonne ville d'Amiens (qui estoit un moine tel qu'en cinquante moineries on n'en eust pas, possible, trouvé encores un semblable), disoit que ses contemplations supérieures estoient aux rostisseries authentiques de ladite ville, et ses inférieures dedans les plus profondes caves de Laon en Laonnois, et les mieux garnies de bon vin.

Sont deux grands capitaines, que le capitaine Blanc et le capitaine Clairet. Ils sont invincibles, et faut que les plus braves leur cèdent, comme un Pigmée feroit à Hercules.

Comme l'honneur du bon Chevalier gist à mourir en une bataille, aussi l'honneur d'un vrai Abbé est de crever à la table.

« Le serment des Quatre Mendians (dit Eutrapel) est jurer et faire ceste haute promesse qu'ils vivront sans rien faire aux despens du peuple et aux enseingnes du bon homme Péto d'Orléans. »

« Le plus grand alchemiste du monde, et qui seul est parvenu à la perfection de ceste science (dit La Noue, en ses *Discours politiques*), est le Sainct-Père, qui a fait connoistre à tous nos souffleurs, que ce ne sont que des lanterniers, lesquels, en plusieurs années, ne font autre cas que multiplier leur tout en rien ; et lui, tous les ans, seulement en France, transmue et multiplie quarante livres de plomb, qu'il y envoie (qui peuvent valoir deux escus), en quatre mil livres d'or (qui valent six cens mil escus), puis en fait une attraction jusques à Romme. »

Trente moines et un abbé ne feroient chier un asne outre son gré.

Qui se couche avec les chiens se lève avec les puces.

Qui danse bien sans ménestrier, peult bien chevaucher sans estrier.

Qui rid par trop, a nature de sot. — Qui ne rid point, a nature de chat.

Qui torche son cul d'herbe, plaint le poil, laisse la merde.

Quand le chat n'est pas au logis, les souris dansent.

Poissons et femmes sont meilleurs sous le ventre.

Où il y a femmes et oisons, il y a bien du caquet.

Mettez-moy un sot sur un banc, ou il branslera des pieds, ou il chantera.

Once d'estat, livre d'or. (*Onza di stato*, dit l'italien, *libra d'oro*.)

E' mangia santi, et caga diavoli, dit l'italien. Il mange les saints, et chie les diables.

Il fait conscience de cracher à l'église, et chie derrière l'autel.

La maison est bien heurée, qui n'a couronne rasée.

La bouccha e 'l culo sono fradelli. La bouche et le cul sont frères.

L'argent a tousjours le bonnet au poing pour prendre congé.

Le moulin fermé, l'asne s'esbat.

Homo peloso, o matto o venturoso. Homme velu, ou sot ou bien heureux.

Il est plus chiche que Midas, qui se chauffoit à la fumée des estrons, de peur d'acheter du bois.

Elle n'en donne qu'à deux personnes, à qui en veult et à qui n'en veult point.

Femmes et gelines, par trop aller dehors, s'esgarent.

Pauvre la maison où les gélines chantent et le coq se taist.

L'œil à la fenestre et le cul au vent, est la devise de la putain. (*L'occhio a la fenestra, e 'l culo al chiasso*, dit l'italien.)

Qui asne chasse, putain mène, et marche sur l'arène, ne sort jamais d'ennui ne peine.

Estafiers du Pape, couppejarrets du Savoiard, pantalons d'Austriche, chiens d'Artois, espions d'Espagne, forbannis, ames cauterizées, lièvres de Bisance à double foie, sont épithètes donnés aux Jésuites par quelques-uns de leurs amis de ce temps.

Pauvres saucisses, pauvres hères déformés, nouveaux docteurs d'Israël, pauvres fessus, ventres reformés à bissac et boutonnière, barbes d'estouppe, sont les qualités données aux Suisses protestans, par le *Cavalier de Savoie.*

Le rebut du monde, la lie et l'ordure des convens défroqués, ce petit trouppeau d'estourneaus que Beelzebut a fait naistre de l'orque pour picorer les raisins de la vigne de Jésus-Christ, sont celles de Genève, par le mesme aucteur.

« Puisque vous avez tant d'envie, dit un jour maistre Guillaume à Père Cotton, sur ses questions et invocations des dæmons, de sçavoir des nouvelles de messieurs vos oncles, et de mademoiselle de Clarensal, et du Purgatoire, et de l'esta-

blissement de vos collèges de Poictiers et de Rheims, et de la vie du Roy, et de la ruine des Hérétiques, vous me deviez envoier en ces pays-là. Il n'appartient qu'à moi à faire tels voiages et en rapporter toutes nouvelles, et croiez que si en revenant j'eusse rencontré ce meschant diable qui a fait parler de vous si mal à propos, je l'eusse tant daubé (pourveu qu'il n'eust point eu de laquais), que j'eusse fait parler de maistre Guillaume en ce monde ou en l'autre. »

Le seigneur d'Avrilli (fils d'un sergent d'Orléans, du depuis gentilhomme et grand seingneur par la faveur de monsieur le Duc, son maistre) aiant esté appelé chiquaneur par quelques frippons d'Angers, s'en prétendant injurié, eust sentence contre eux à son proufit, par laquelle il leur fust défendu de plus user de ce mot. Et de fait, les défenses en furent faites et signifiées à ban et cri publiq. Mais, eux, pour n'enfraindre la sentence, le voians passer, disoient seulement de main en main : « Chic ! chic ! »

In Francia, Grandi; in Hispania, Preti; in Italia, tutti quanti.

Amor de putana è vin de fiasco : la matina buon, la sera guasto.

Ogni pissata è una posata. Chaque pissée est une reposée.

Dame bien dressée, mule enchevestrée. (*Donna indriꝛata, mula incaveꝛꝛata*, dit l'italien.)

Capel de vilano, umbra da mosché.

Mucho hablais, mucho errais, dit l'espagnol. (Qui beaucoup parle, beaucoup fault.)

Attendre et ne point venir; estre au lit et ne point dormir; n'estre agréé pour bien servir : ce sont trois choses pour mourir.

Quel che debbe essere non può mancare, dit l'italien. (Ce qui doit estre ne peult manquer.)

De menteries et tromperies, on en vit le long de l'année. (*Di buggie et d'inganno, si vive toto l'anno*, dit l'italien.)

Donner sur la joue, c'est faire un *Pax tecum* sur le museau. (*Te fero un* Pax tecum *sul mostazzo,* dit l'italien.)

Depuis St-Laurens grande chalure, depuis St-Vincent grande froidure; mais l'un et l'autre peu dure.

SAINTS DES MESTIERS

Magdelaine, des mégissiers, pource qu'ils font amas de laine.

Assumption Nostre-Dame, des rostisseurs (*assum*).

S. Léonard, des chapeliers, pource qu'il fait eschapper les liés et prisonniers.

Nativité Nostre Dame, des natiers.

S. Jean Portelatin, des imprimeurs, libraires, relieux, parcheminiers, papetiers, etc.

Ste Anne, des menuisiers, pource qu'on la paint assise sur une chaize de bois.

La Trinité, des tailleurs, chaussetiers et frippiers, pource que d'une pièce ils en font plusieurs, et de plusieurs une; ou pource que leurs ciseaux sont composés de trois pièces; ou pource qu'une paire de chausses est faite de trois pièces.

L'Ascension, des couvreurs, pource qu'ils montent au haut des maisons.

S. George, des armuriers, pource qu'il est paint armé.

S. Sébastien, des archers, pource qu'il fust tué à coups de fiesches.

Conversion S. Pol, des cordiers, pource qu'en faisans des cordes, ils vont à reculons.

Nostre-Dame de Pitié, des moustardiers, pource que la moustarde prent au nez et fait pleurer.

S. Cristophle, des crocheteux, pource qu'on dit qu'il porta Nostre Seigneur sur ses espaules.

Moines, prestres, souldars : loups, serpens, regnards.

Le monde est fait à chaussons : l'un se les mect, l'autre les oste.

La calamita tira, dit l'italien. (La pauvreté tire.)

La premiere année que l'homme se marie, ou il se fait touzer, ou il devient malade, ou il s'endebte.

La nuict est mère des pensées. (*La notte è madre di pensieri,* dit l'italien.)

Ne femme, ne toille, à lueur de chandelle. (*Ne femina, ne tela, a lume de candela,* dit l'italien.)

Ne l'œil sur lettre, ne la main en la bourse d'autrui. (*Ne occhi in lettera, ne man in tasca ad altrui*, dit l'italien.)

Al dì vede e tace, se vuoi vivere in pace.

Chi ben cena, ben dorme.

Chi suo viso belletta, a suo culo pensa.

Chi serve a putane, perde tempo.

Più presto corne che cruce. Plus tost viennent cornes que croix.

Trois marchandises de tare : femmes, vin et chevaux.

Trois marchandises roialles : huille, vin et sel. Trois marchandises de follastre : pierre, chaux et sablon.

Trot d'asne et feu de paille peu durent. (*Trotto d'asino et fuogo di paglia poccho dura*, dit l'italien.)

Trois bestes fist Nostre Seingneur : asnes, pourceaux et postes à pied.

Deuil de femme morte dure jusqu'à la porte.

Enfans et poulets chient partout à la maison.

La plus grande fascherie qu'ait un vieillard, c'est qu'il ne peut plus chier mol.

A ces jéunes les bons bouccons, à ces vieilles les estranguillons.

Chaque quartier de melon veult un verre de vin.

De nouveau, tout est beau ; de saison, tout est bon.

Fromage, poire et pain, repas de vilain.

Homme condamné, demi decollé; homme assailli, demi-pris; homme de frontière, larron ou meurtrier.

Jamais ne fut si beau soulier, qui ne devinst laide savatte.

Il a plus d'affaires que n'ont les fours à Noël.

Il a du gris, c'est-à-dire de l'asne.

Il est fourni d'entendement comme un ongnon de creste.

Il escorcheroit un pouil, pour en avoir la peau, dit l'ita-

lien, quand il parle de l'avaricieux : *El scorticare un pedocchio per haver la pelle.*

Il fait comme le chat : il mange, et si grongne.

El non vederà un corvo in un cadin di latte, dit l'italien, d'un qui a la veue courte. (Il n'appercevroit pas un corbeau dans un seau de lait.)

Lo molto e pocco rompe lo giocco. (Le trop et trop peu rompt le jeu, dit l'italien.)

Morto lui, morta una moscha. (Mort lui, morte une mouche, dit l'italien, d'un homme de néant.)

Mon cuisinier ne me sert point bien (c'est-à-dire « mon estomach »).

Qui jeusne et autre bien ne fait, espargne le pain, en enfer va tout droit.

Qui n'est à vingt et à trente ne sçait et à quarante n'a, jamais ne sera, ne sçaura, n'aura.

Vesti caldo, mangia pocco, e beve assai, e viverai. (C'est le régime de santé, dit l'italien.)

Vieil médecin et jeune barbier.

Vie de souldard : pain dur et vin gasté.

Vieil chien n'abboie point sans cause.

La charga doma la bestia.

Come el savio se governa con la ragione, el matto se governa con el bastone.

A gros larron grosse corde.

A meschant chien belle queue.

Amour de femme et ris de chien, tout n'en vault rien qui ne dit tien.

Amour fait mout, argent fait tout.

A riche homme n'en chaut qui ami lui est.

A un pauvre homme sa vache meurt, et au riche son enfant.

A tout mal tire junesse, si elle n'est à frain sujette.

Autant vault celui qui chasse et ne prend rien, comme celui qui lit et n'y entend rien.

Aussi juste que la manche d'un Cordelier.

Assez riche est qui Dieu aime.

Poccha roba, poccho pensier, dit l'italien.

« C'est un barbier de village, il porte le bassin sur son dos, » disoit un quidam, d'un bossu; et d'un qui s'estoit marié à une bossue : « Il a embrassé le tabourin. »

Il est trop jeune pour estre évesque.

Croustes de pasté valent bien pain d'orge.

Un c... sans barbe, c'est du bœuf salé sans moustarde.

Qui vit et qui a v.., et qui ne fait rien de son v.., c'est dommage de quoi il vit.

C'est une barbe de village, elle n'ose sortir, de peur des gendarmes. — C'est une barbe de savetier, elle ne sort que par rivets.

Ce qui est venu de pile pile s'en reva à tire tire.

A jeune fol rien impossible.

Teste de fol, porte volée.

En larmes de fol ne se doit-on fier.

Fier comme un Ecossois.

Fille fiancée n'est ni prinse ni laissée. — Fille sans crainte ne vault rien. — Fille trop veue et robbe trop vestue n'est jamais chere tenue.

Les femmes ont sept esprits dans le corps. (*Le donne*, dit l'italien, *hanno sette spiriti nel corpo*.)

IN REDITUM REGINÆ MARGARETÆ IN GALLIAS. 1605.

[Traduction « faicte par P. D. M. F » d'une pièce de 22 vers latins, de Barclay.]

O pays! ô palais, doulx séjour de mes pères,
Où mon ayeul, mon père, et trois rois, mes trois frères,
Par leur sceptre ont régi tout ce grand Univers,
Pourquoy me lancez-vous des regards de travers?
Mon berceau feut posé dans vos chambres sacrées;
Chez vous j'eus nourriture, et dressé vos trophées,
Quand de race, d'attraict et de tours de soupplesses,
Je devançay des Cieux les plus grandes Déesses;
Lorsque belle j'estoy, l'espoir ambitieux
De deux princes charmez par les traictz de mes yeux.
Maintenant je suis veufve, et si suis mariée;
Je suis reine en peinture et suis appariée
Aux montaignes, aux rocs, à l'horreur, à l'effroy,
D'où je sors aujourd'huy. A mon retour, je voy,
Pour comble de malheurs, Fortune, qui commande
Que je face la cour; qu'aussy tost qu'on me mande,
Je sois preste à venir, et que je sois subjette
De celle qui par moy a la couronne en teste!
Que j'honnore un enfant, que je debvois porter!
(Le bonheur d'un mary m'a rendu misérable :
Son sceptre et sa grandeur me font trouver coulpable!)
Et qu'il ne m'est permis d'esventer ma douleur!

Grossisse, mon courage ! Au fort de mon malheur,
Puisque c'est le Destin qui veult que je languisse,
Comme serve, je doibs ployer à son service.
O douleur ! ay-je pu baisser les yeux, pour voir
Ceux que j'ay mesprisés ? Ay-je bien peu avoir
Un cœur si avily ? Ne pensez que je vive.
Une mort seulement de vie ne me prive :
Mais je vis, et je meurs, tous les jours, à toute heure.
Est-ce pas la raison qu'à petit feu je meure,
Puisque par moy finit la race de Valoys,
Qui si longtemps le Monde a rengé soubs ses loix ?

P. D.

SONNET

Pauvrette, que fais-tu ? Soubs ce poupin visage,
Amour, pour te tromper, cèle sa déité :
Ses baisers sont des feux, et son ris affetté
Décoche mille traictz qui blessent ton courage.

Ainsy ce petit dieu, dissimulant sa rage,
Soubz les attraictz mignars d'un visage emprunté,
Ascaigne devenu, vainquit la chasteté
D'Elise, qui blessa l'honneur de son veuvage.

Et bien qu'il soit petit et paroisse un garçon,
Si est-ce qu'il ne doibt t'arrascher le soubçon
D'estre le filz aymé de Mars et de Cythère.

Mais non, ne craignez point, belle, n'ayez point peur.
Ce n'est ce Cupidon, ce n'est ce dieu trompeur,
Bien qu'il soit né de Mars : car Pallas est sa mère.

ESTREINES DE MADEMOISELLE ROBIN A UN GENTILHOMME (1606).

Je vous envoye pour estreine,
Non pas les mules au talon,
Mais que, tousjours la bourse pleine,
Vous dansiez au son du violon;

Que soyez heureux à la Prime
Et gaigniez autant d'escus,
Qu'à Paris, ainsy que j'estime,
Est grand le nombre des cocus;

Que l'Amour, non moins favorable,
Vous puisse renger soubz ses loix;
Que ce temps froid est agréable
A tous ceux qui n'ont pas de bois!

Ainsy, la Robine, marrie
De n'avoir rien pour vous donner,
De ceste gaye robinerie
A bien voulu vous estreiner.

VISIONS D'ARISTARQUE (1606)[1].

1. Je passois, curieux, dans ceste Isle admirable
Qu'un François depuis peu trouva vers le Ponant,
Lorsqu'un Magicien, sçavamment estimable,
Me fit voir les objectz que je vay descripvant :

2. « Toy, dont l'esprit subtil veult voir de ceste terre
Les variables mœurs (me dit ce bon vieillard),
Regarde, Pélerin, dans ce magique verre,
Et admire, estonné, le pouvoir de mon art!

1. Ces Visions sont imprimées dans le *Parnasse satyrique*, mais elles y sont défigurées et n'ont aucun sens. *(N. des éditeurs.)*

3. « En ce crystal poly, d'une admirable suite,
Le présent, le passé, l'advenir tu verras,
Et pourras dire au vray, de ceste Isle maudite,
Ce que les habitans mesmes ne sçavent pas.

4. « Mais pourtant ce sera soubz figures estranges
Que tu recognoistras le sens de tes amis.
Ainsy parlant à toy le langage des Anges,
De parler aultrement il ne m'est pas permis. »

5. Je vis un grand chasteau, basty dedans la nue,
Où avec l'art d'Alcine on prenoit les amans,
Et une vieille Rhée[1], hideuse et fort chenue,
Qui avoit de Cypris les riches vestemens.

6. Je vis, soubs un beau mont, une petite haye[2]
En laquelle s'estoit un vieil bouc erroncé;
Mais il s'en arracha, sans ressentir de playe,
Et un singe, de joie, en devint insensé.

7. Dessoubs un arbre sec, je vis une cigalle[3]
Qui chantoit son amour aux rayons du Soleil[4]
Et, peu de temps après, la faim tremblante et pasle
L'estouffer en chantant et la mettre au cercueil.

8. Je vis une Amazone[5], aussy belle que fière,
Fouler d'un pied vainqueur et l'Envie et le Sort;
Et la vis triompher et marcher la première
De ceulx qui bastissoyent le triomphe en sa mort.

9. Je vis une beauté[6], ardamment allumée
Des feux de Cupidon, mourir en languissant,
Et luy vis présenter une andouille enfumée,
Pour prendre son repas fort maigre et peu friand.

---

1. La reine Marguerite. — 2. Le comte de Beaumont, et La Haye, damoiselle de sa femme. — 3. La comtesse d'Auvergne. — 4. Du Roy. — 5. La Marquise. — 6. La princesse de Conti.

10. Je vis l'Hermaphrodite[1], avec sa voix de femme,
Qui faisoit du Roger entre les Rhodomonts;
Mais il ne trempoit point la florentine lame
Qu'en ces lasches de cœur qui tournent les talons.

11. Je vis un charlatan[2], joueur de passe-passe,
Pour se faire admirer, faire de l'élégant :
Ceux-là qui entendoyent les secrets de la farce,
Le louoient de jouer le Docteur ignorant.

12. Sur le cime tortu, je vis, vestu de rouge,
Un Prince morfondu, attendant un batteau,
Qui, en se reschauffant sur le sein d'une gouge[3],
S'en retourna heureux et monté de nouveau.

13. Je vis un courtizan[4], au visage d'hermite,
Applaudir un chacun des yeux et de la voix,
Et quelqu'un qui disoit : « Fuyez cest hypocrite;
Rien n'est de si cruel aux antres et aux bois! »

14. Je vis un homme[5] affreux à barbe d'epoussette
Parler peu, mocquer tout, faire de l'insolent,
Au milieu d'un palais commander à baguette,
Qui, vray cameléon, se repaissoit de vent.

15. Je vis un aultre Héros[6], qui sans fin sacrifie
Aux grands dieux soubterrains, pour ne permettre pas
Que ce qu'il craignoit plus que la mort, en sa vie,
Pour l'appeller encor, ne revinst de là-bas.

16. Je vis quelqu'un[7] après, habillé à l'antique,
Qui avoit d'Actéon et la teste et les mœurs,
Suivre en tous ses efforts ce zèle catholique,
Qui le faict enroller au nombre des seigneurs.

---

1. M. le Grand. — 2. Le comte de Soissons. — 3. La princesse de Jainville. — 4. M. de La Force. — 5. Pralina. — 6. Montespan. — 7. Victri.

17. Un théâtre je vis, propre à jouer des farces,
Sur lequel paroissoit un homme de façon[1],
Entre une maquerelle et deux fort jeunes garces,
Qui comme à un enfant luy monstroyent sa leçon.

18. Je vis un homme[2], assis dessus une barrique,
Qui tenoit en ses mains le verre et le jambon,
Prescher aux assistans de la valeur antique
Et en prendre à témoing le comte de Soissons.

19. Je vis un[3] qui siffloit, non pour prendre linottes,
Mais pour mieux attraper les courtisans moins fins,
Les pages moins rusés, et les femmes plus sottes,
Bravant, par sa lenteur, des hommes les destins.

20. Je vis un mareschal[4], qui à ferrer des asnes
S'estoit rendu seigneur, sans cœur et sans esprit;
J'entendis une voix disant : « Siècles profanes,
C'est aux seuls vitieux que la Fortune rit! »

21. Je vis, comme il me semble, des peuples idolatres
Adorer trois veaux d'or[5], fondus tout fraischement,
Et des dames muée' en images de platre,
De peur d'un vieux Faucheur qui les va poursuivant.

22. J'aperçus Polyphème[6], auprès de Galathée[7],
Gagner, non par ses chants, mais par or, sa beauté,
Et l'ame de celluy[8] que son œil a charmée,
N'appercevoir, tout seul, ceste deloyauté.

23. Je le vis embarquer en la mer de Cyprine :
Polyphème nageoit, Vulcan[9] estoit patron;
Mais, redoutant les flots, ceste beauté divine
A terme[10] réclamoit chaque coup d'aviron.

---

1. M. de Saint-Denis. — 2. ..... — 3. Brissac. — 4. Fervacques. — 5. Fiesques, Créquy, De Saulx. — 6. Roquelaure. — 7. La comtesse de Moret. — 8. Henry IV. — 9. Rosni. — 10. Le baron de Terme.

24. Je vis le premier né[1] de Mars et de Cythère
Saluer un chacun, promettre librement ;
Mais beaucoup connoissoient qu'il estoit ordinaire
De promettre tousjours et tenir rarement.

25. Je vis un homme[2] assis sur la roue de Fortune,
Orgueilleux, mépriser les hommes et les dieux,
Et dedans le milieu d'une haine écumeuse,
Estre fort honnoré, comme venu des cieux.

26. De panique terreur mon ame fut saisie,
Voyant un Faune[3] avoir de Neptun' le trident :
« Que les flots, disoit-il, me soient de malvoisie!
Je ne redouteray ce liquide élément. »

27. J'apperçus un vieux duc[4], que la troupe volante
Baffouoit, pour avoir son panache emprunté :
L'Aigle de Jupiter[5], comme la plus voyante,
A sa meilleure plume a de long-temps butté.

28. Je vis, il me sembla, un More de Grenade[6],
Affreux, hideux et fier, ignare, médisant,
Et jugeay, à le voir, bien que plein de bravade,
Qu'il n'estoit bon amy, vertueux, ny vaillant.

29. Je vis deux marmouzets, au dedans d'un navire,
Cingler avec respect aux mers de l'Occident,
Et vis l'autre Pépin de ce fameux empire
Maudire leur dessein, les ondes et le vent.

30. Un colosse[7] je vis, que le Dieu du Silence
Représentoit au vif, en grandeur colloqué;
Mais je sçeus que c'estoit celluy de l'Ignorance,
Qui parloit rarement, de peur d'estre mocqué.

---

1. De Guise. — 2. Rosni. — 3. L'Amiral. — 4. Luxembourg. — 5. D'Espernon. — 6. Général de galères. — 7. Montbazon.

31. Je vis un mulet gris[1], à seller fort farouche,
Qui ne vouloit non plus se laisser desseler,
Mais un plus jeune y vint, qui, prenant une fourche,
A ces anes mit paix et les fit accoler.

32. Je vis un gros courval[2], qui sentoit la matrice
De deux jeunes juments, afin de s'eschauffer;
Mais il ne pouvoit faire à Venus sacrifice,
Car son nerf mal tendu desbandoit sans sonner.

34. J'apperçus deux faucons voler dedans la nue,
Après un grand héron demy plumé de coups,
Et en vis un, hagard, seul voler une grue,
Mais, volant près de terre, fut prise par les loups.

35. Je vis un cuisinier[3], chéri des destinées,
Quitter son art, pour estre un marchand de poulets.
Il profita si bien, qu'en moins de six années,
Il fut comblé d'argent, d'honneurs et de palais.

36. Autour d'une jument[4], j'avisay une troupe
D'escuyers vieux, pelés, qui l'ambloient franchement;
Un des plus avisés en demande la croupe;
Mais son piqueur disoit : « Elle rue trop souvent! »

37. Dans le mesme miroir de ce grand Atalante,
Où l'on voit de la Cour les divers changements,
J'apperçus de Gacons une troupe volante,
Qui vouloient par discours guairir le mal de dents.

38. Je vis un magistrat[5], dont le chef vénérable
Par une gresle estoit despouillé de cheveux,
Et sa femme frapper de tempeste semblable
Ceux qui vouloient anchrer dans son port amoureux.

---

1. Le chancelier Sillery et son f. — 2. Nemours. — 3. La Varenne. — 4. Mme de Guise. — 5. — Le Lieutenant-civil.

39. Je vis un grand troupeau d'exécrables harpies[1],
Pleines de désespoir, lever au Ciel les yeux;
Mais leurs pièces n'estoient pas trop bien assorties:
En vain ils réclamoient les hommes et les dieux.

40. Je vis, dedans Paris, en une nue espaisse[2],
Un désert qu'on couvroit d'une espèce de grains,
Et ce légume-là s'apelloit de la vesce,
Propre tant seulement à donner des poulains.

41. J'apperçus, effrayé, la grandeur d'un visage[3],
Qui ressembloit un cul, mais des plus rebondis,
Et un clerc, à genoux devant ce bel image,
Faire de sa laideur l'amoureux paradis.

42. Je vis un homme, après, estendu sur la place,
Tout souillé de son sang, et me souvins alors
Que qui tire un canon si fort en la culasse,
Il faut avoir les reins et les bras assez forts.

43. Je vis des hannetons, qui avoient forme humaine,
Se plaire en la fiente, et n'en vouloir bouger;
Dessus un maquereau, je vis une Sirène
Chercher des ondes d'or, afin de s'y plonger.

44. Je vis, ce me sembla, un père d'Epicure[4],
Habillé en prélat, prescher aux ignorans,
Raporter à son sens le sens de l'Escriture
Et blasmer sans respect les Pères plus sçavans.

45. Je vis, non loin de luy, un plus propre à la danse[5],
A la Cour de l'Amour, qu'au service de Dieu,
Qui s'est, depuis vingt ans, à la basse science
Tué, par commencer sur la croix de Pardieu[6].

---

1. Les Bacquevilles. — 2. Les Despeisses. — 3. La comtesse de Sault. — 4. M. de Bourges. — 5. M. de Paris. — 6. Mme de la Pardieu, sa sœur.

46. Je vis un parc de bois, plein d'asnes d'Arcadie[1]
Qui se faisoient la guerre en recherchant la paix,
Et le Roy, ennuyé d'ouïr leur mélodie,
Se vouloir descharger d'une part de leur faix.

47. Je vis un vieux renard[2], qu'un roitelet caresse,
Et le renard, plus fin, feindre de l'estimer,
Afin qu'en moins de bruit, et avec plus d'adresse,
Sans offenser aucun, il le puisse plumer.

48. Je vis, tout effrayé des foudres de la guerre,
Sur le Pont Nostre-Dame, un qui faisoit le mort[3],
Et vis nombre d'esprits résonner sous la terre
Qui l'avoit garanti de ce terrible effort.

49. Je vis un grand troupeau et d'hommes et de femmes[4],
Dont les uns fuyoient Mars et les autres Thémis,
Et, entre autres, je vis deux femmes de finances[5]
S'eschauffer au milieu de leurs meilleurs amis.

50. Je vis force ouvriers, qui passoient les montagnes[6],
Chargés de vestemens riches et prétieux,
Et en perle et en or transonner les campagnes
Et de simples mortels faire des demy-dieux.

51. Je vis, ce me sembla, ce Royaume de France
Produire, en un moment, mille et mille seigneurs,
Et peu de temps après ceste grande despense
Je les vis tous gueuser et devenir voleurs.

---

1. Le Clergé. — 2. Villeroy. — 3. Laffin. — 4. Les vérolés et vérolées de la Cour. — 5. Beaum. et Payot. — 6. M. de Nevers.

SUR LE MARIAGE DU ROY ET DE MARGUERITE DE VALOIS

(1572)

VERSUS ANNAL. DOM. BAUDII

Margaris Henrico conjux datur augure iniquo :
Trux Furia Alecto fuit atro pronuba lecto.

« Dieu fit un aussi grand miracle en vous, quand il vous tira du ventre de la Reine Marguerite (dit, un jour, la Marquise de Verneuil au Roy), comme quand il retira Jonas du ventre de la baleine. »

SUR LE MARIAGE DE MADAME, SŒUR DU ROY (1599)

Felice auspicio Magni soror unica Regis
Franca Cypris juveni jungitur Austrasio.

D. Baudius *f.*

A LA REINE MARGUERITE

SUR LA MORT DE SAINT-JULIEN, SON MIGNON (1606)

Reine, de qui l'amour surpasse la vertu,
Cadette de Vénus, déesse demy-morte,
Ne regrettez point tant un laquais revestu ;
L'on vous en trouvera, au Palais, de la sorte !

SUR LA MORT DUDIT SAINT-JULIEN

En la mer de Cypris se trouve un grand basteau,
Gemmé, poissé, fretté, auquel manque d'esguille;
Large et creux, par en bas, il s'entr'ouvre et fait eau.
Pour serrer les serre-joints, on y met une quille.

Pour un pilote, seul, il ne sçauroit ramer :
Il faut un espalier, un comite et un guide.
Il est tousjours chargé, voguant en pleine mer ;
Sans intermission, il fait remplir son vide.

St-Heran, où les feux d'Apollon Délien
Ne sont point réclamés aux efforts de l'orage :
Les flammes de Vénus, l'amour de St-Julien,
Sont les doux gardiens pour sauver du naufrage.

Nouvel hoste d'en haut, jette ici donc les yeux !
Mais, ainsy qu'ici-bas, ne garde la prattique
De chasser et bannir, car on ne fait aux Cieux
Un astre dominant, d'un vallet de boutique.

Le Roy, pour récompenser ladite Roine sur cest accident qu'elle prenoit si fort à cœur, lui disoit : « Qu'il y avoit en la Cour d'aussi braves et galants escuyers que St-Julien, et quand elle en auroit affaire, qu'on luy en trouveroit encore plus d'une douzaine qui le valoient bien. »

REGRETS AMOUREUX SUR LADITE MORT

faits par Mesnard, au nom et par commandement de la Roine Marguerite, qui les portoit ordinairement dans son sein et les disoit tous les jours, soir et matin, comme elle eust fait ses Heures.

Qu'on ne s'attende point de voir jamais finir
La douleur que je porte !
Le Temps et la Raison la feront devenir,
D'heure en heure, plus forte.

Car les mains de la Mort ayant fermé cest œil
Qui me prit par ses charmes,
Comment pourroit le mien, en un si juste deuil,
Espandre assez de larmes!

Non, non, je veux passer le reste de mes jours,
La bouche aux cris ouverte,
Et si, je crains encor qu'ils me seroient trop courts,
Pour bien plaindre ma perte.

Damon, mon cher Damon, n'admire plus des Cieux
La parfaite structure;
Mais regarde çà bas, et vois comme mes yeux
Baignent ta sépulture!

Vois que je ne suis plus celle qui fut d'appas
Autrefois si pourveue,
Qui brusloit tant de cœurs, et qui ne pouvoit pas
Sans amour estre veue!

Vois comme je n'ay plus ces aimables clairtés,
Pour qui tant de grands princes
Accouroient de si loin m'offrir leurs libertés,
Avecques leurs provinces.

Vois ma face si triste et mes traits si paslis,
Qu'on ne me peut connoistre;
Vois comme on ne void plus les œillets et les lis
Dessus mon teint paroistre!

Tes yeux, en se fermant, à leur dernier sommeil,
Leur couleur ont ravie,
Car c estoient tes regards qui servoient de soleil
Au printemps de ma vie.

Mais peut-il estre vrai que ces yeux, mes vainqueurs
En l'amoureuse guerre,
Qui semblent n'estre faits que pour blesser les cœurs,
Ne soient qu'un peu de terre?

Est-il vrai que le Ciel soit si plein de courroux,
Que ces lèvres de roses,
Où se forment des ris et des propos si doux,
Pour jamais me soient closes?

Est-il vrai que ce front, qui de toute vertu
Portoit les vives marques,
Soit dedans un cercueil, tristement abattu
Par l'injure des Parques?

Ce coup, par qui la Mort de la jeune vigueur
Remporte la victoire,
Me semble si perfide et si plein de rigueur,
Que j'ay peine à le croire.

Mais je ne crois que trop de la Fatalité
L'ordonnance inhumaine,
Car si mon cœur avoit plus d'incrédulité,
Il auroit moins de peine.

Damon, tu ne vis plus! Desjà le Nautonnier
Des eaux mortes et sombres,
A de tes belles mains retiré le denier
Qu'il exige des Ombres;

Sa barque te conduit au Champ des Bienheureux,
Où ton âme raconte,
Attirant après soy les Esprits amoureux,
Ta mort cruelle et prompte.

Tu leur monstres ton cœur, pour leur faire pitié,
Que la main du Perfide,
Presque dedans mes bras, ouvrit, par la moictié,
D'une balle homicide;

Ce cœur qui méritoit, gravé de mon pourtraict,
Une atteinte plus douce,
Et qui ne devoit pas estre ouvert que du traict
Qu'Amour porte en sa trousse!

Puis, tu dis de quels feux nos cœurs furent espris,
Et quelle fut l'estrainte
Qui depuis si longtemps avoit de nos esprits
La franchise contrainte.

Puisses-tu bien souvent tenir de tels discours,
O ma plus belle gloire !
Et puisses-tu, sans fin, de nos saintes amours
Conserver la mémoire !

De moy je jure ici ton œil, jadis si beau,
Ores clos de ténèbres,
Que les feux de mon cœur seront de ton tombeau
Les lumières funèbres.

SUR LE MESME.

Il faut que par mes cris je rompe mon silence!
L'envi' qui me possède a trop de violence,
Pour ne se monstrer pas!
Et l'esprit de Damon estoit trop plein de charmes,
Pour craindre que ce soit une honte à mes larmes
D'honorer son trespas.

Ceux qui ne sçavent point qu'une amour pure et sainte
Avoit de ses vertus, d'une louable estrainte,
Mon désir attaché,
Blasmeront mes pensers d'en garder la mémoire
Et me reprocheront ce qui est de ma gloire,
Tout ainsi qu'un pecché.

Mais, bien qu'à tout propos leur envie me blasme,
Et qu'ils versent sur moi tout ce que dans leur ame
Ils couvent de poison,
Je ne célerai point le regret que je porte :

Car ne seroit-ce pas, pour une amour si forte,
Avoir trop de raison?

Je veux, mon cher Damon, que, d'une longue trace,
Les ondes de mes pleurs coulent dessus ma face,
Et que, de leur desbord,
Il naisse deux vaisseaux qui, par un sourd murmure,
Semblent tousjours parler de l'estrange avanture
Qui t'a donné la mort.

De tant de grands malheurs qui m'ont sous leur puissance
Et qui, depuis le jour de ma triste naissance,
M'ont suivi' de fort près,
Celui qui de mes sens a plus troublé le calme,
Est ta cruelle fin, par qui ma belle palme
Se transforme en cyprès.

Ce coup me touche bien d'une si rude attainte,
Que, tout en mesme temps, l'espérance et la crainte,
Il bannist loin de moy;
Car quel heur assez grand peut adoucir ma peine,
Et quelle cruauté ne peut estre inhumaine,
Après un tel esmoy?

Comme, lorsque le Jour se retire dans l'onde
Et que du voile obscur la Nuict couvre le monde,
Rien ne paroist de beau;
Ainsi, mon cher Soleil, il n'est rien qui me plaise,
Depuis que le Destin, envieux de mon aise,
M'a caché ton flambeau.

La Cour, que j'aimois tant, m'est funeste et déserte:
Soit qu'elle porte encor le regret de ta perte,
Dont tous les beaux esprits
Ont esté travaillez de poignantes espines;
Ou soit qu'elle empruntast de tes graces divines
Tout son lustre et son prix.

Bref, les plus beaux esprits augmentent mon martyre,
Et si j'ay du plaisir, c'est quand je me retire
Loin des gens et du jour,
Dans le creux d'un rocher ou dans quelque lieu sombre,
Où d'une pasle voix j'appelle ta chère ombre
Et luy parle d'amour.

En vain tant de censeurs taschent à me reprendre :
On ne verra jamais ma liberté se rendre
Soubs un second vainqueur !
Car, outre que ma foy ne peult souffrir ce change,
Comment aux lois d'Amour veut-on que je me range,
Si la tombe a mon cœur?

O tombeau bien aimé, qu'à regret j'abandonne,
Prends ces derniers baisers que ma bouche te donne
Avec tant de sanglots,
Et puisqu'à mon désir la puissance est ostée,
Rends-le à ce beau corps qu'une mort trop hastée
A dans ton sein enclos !

Mais, hélas ! ce n'est pas ton marbre qui l'enserre !
Pour esclairer au Ciel, il a quitté la terre,
Dont son œil void l'ennui,
Qu'à son occasion dans mon ame je garde,
Avec le desplaisir qu'ici-bas je retarde
Si longtemps après lui.

Mais je n'y serai guère, ô ma belle pensée !
Car de tant de regrets ma vie est offensée,
Qu'il faut, ou que ces yeux
Soient bientost obscurcis d'une nuict éternelle,
Ou qu'en ce monde ici je demeure immortelle,
Comme toy dans les Cieux.

Esprits, dont le discours sans cesse m'importune,
Qui taschez de guairir le coup que la Fortune
M'a donné sans pitié,

Je ne sçaurois durer en vostre compagnie!
Allez, en autre part, exercer tirannie,
Soubs ombre d'amitié!

Vous voulez que je fasse une chose impossible;
Que, tout ainsi qu'un roc, je me rende insensible
Aux assaux du malheur,
Moy qui possède un cœur de si tendre nature,
Que ce qui n'est à tous qu'une foible pointure,
M'est beaucoup de douleur!

Retirez-vous d'ici! Sans fruit, on me console.
Mon mal n'est pas un mal qui puisse à la parole
Se donner à guairir.
Pour rendre mon esprit de ses ennuis délivre,
Il faudroit que le Ciel fist mon Damon revivre,
Ou qu'il me fist mourir!

SUR LE POURTRAICT DE DAMON.

« L'Art a sceu de si près imiter la Nature,
Qu'il semble que l'on void, dedans ceste peinture,
Mouvoir et respirer cellui de qui la Mort
Me fait plaindre si fort.

« Mais ce n'est rien de peint; cher Damon, c'est toy-mesme,
Qui, touché de pitié de ma douleur extrême,
Sur les aisles d'Amour, es descendu des Cieux,
Pour essuyer mes yeux!

« Je reconnois assez ces deux lèvres vermeilles
Qui taschent de s'ouvrir pour charmer mes oreilles
Et remettre mon cœur en son premier repos,
Par leurs divins propos.

« Je reconnois cet œil, à qui je fais hommage,
Qui n'a rien de pareil, si ce n'est son image,
Que l'Amour engrava dans le roc de mon cœur,
Avec son traict vainqueur.

« Je reconnois le poil, dont fust faite la trame
Des glorieux liens qui captivent mon ame,
Et qui, par leur beauté, ont forcé la raison
De louer ma prison.

« Puis donc qu'il est ainsi, que, contre mon attente,
L'esclair de tes regards aujourd'hui me contente,
Et que, malgré le Sort, en son injuste loy,
Tu peux parler à moy;

« Dis-moy, toy qui d'en haut peux voir toute la terre,
As-tu veu que l'Amour quelqu'autre esprit enserre
Avec un si parfait et si ferme lien,
Qu'il attache le mien?

« Dis-moy quel vent, propice à mon amitié sainte,
A porté jusqu'à toy les accens de ma plainte,
Et comme le Destin t'a permis le retour
En ce mortel séjour?

« Dis-moy si le subjet de ta douce venue
N'est point pour m'enlever avec toy dans la nue,
Affin que nostre bien ne soit point limité,
Que de l'Éternité?

« Ou dis-moy si le Ciel, en despit de l'envie,
T'a voulu redonner une seconde vie,
Comme ayant desplaisir que la nuict d'un tombeau
Cachast un feu si beau?

« Mais qu'est-ce qui te fait garder un tel silence?
Seroit-ce, mon Damon, l'extrême violence
Du regret de me voir passer en pleurs les jours,
Qui t'oste le discours?

« Ou bien fais-tu le sourd, alors que je t'appelle,
Pour rendre ma douleur plus forte et plus cruelle
Et géhenner l'esprit, qui s'est, par tant de fois,
Laissé vaincre à ta voix?

« Mais quel si grand amour me transporte et m'affolle?
J'adresse à ce tableau mes cris et ma parolle,
Ainsi que s'il avoit quelque ressentiment
Pour plaindre mon tourment! »

Voilà comme Daphèn', de pleurs toute couverte,
S'efforce d'adoucir les regrets de sa perte,
Regardant le pourtraict du corps le plus parfait
Que la Nature ait fait.

DIALOGUE DE DAMON ET DE DAPHÈNE

DAMON. Mets fin à ta funeste plainte :
Aussi ne sert-elle de rien!

DAPHÈNE. Un si grand ennui que le mien
Est ennemi de la contrainte.

DAMON. Doncques, du mal qui te possède,
Le temps n'est point la guairison?

DAPHÈNE. Au mal qu'on souffre par raison,
Le temps ne peut donner remède.

DAMON. Te plains-tu, pour penser contraindre
La Parque à me rendre le jour?

DAPHÈNE. Je me plains, parce que l'Amour
Me fait vivre, afin de te plaindre.

DAMON. Mes vertus furent trop petites
Pour un regret si véhément.

DAPHÈNE. C'est accuser mon jugement,
En voulant cacher tes mérites.

DAMON. J'estois indigne de mémoire,
Sans ton amour saint et parfait.

DAPHÈNE. Mon amour n'estoit que l'effet
De tes vertus et de ta gloire!

DAMON. Rallume tes flammes estaintes,
Rends encor' tes beaux yeux vainqueurs.

DAPHÈNE. Las! la Terre n'a point de cœurs
Qui soient dignes de leurs attaintes.

DAMON. Ces cheveux dont je me vis prendre
N'arresteront point d'autres vœux?

DAPHÈNE. Non, car je n'ay point de cheveux,
Que pour jetter dessus ta cendre!

DAMON. Des fleurs en ton visage escloses
On verra le lustre effacé?

DAPHÈNE. Puisque mon printemps est passé,
Je ne saurois aimer les roses!

DAMON. Attends donc que le jour arrive,
Qui nous doit rendre nos plaisirs.

DAPHÈNE. A l'esprit rempli de désirs,
Quelle demeure n'est tardive?

DAMON. La Mort, qui çà bas nous sépare,
Nous doit rejoindre dans les Cieux.

DAPHÈNE. Hélas! je la cherche en tous lieux,
Sans sçavoir où elle s'égare.

DAMON. La Mort loin de toy se retire
Et te refuse son secours.

DAPHÈNE. C'est parce qu'elle fuit tousjours
Cellui qui plus tost la desire!

(1606)

LE « CONFITEOR » DE LA SAGONNE

« Mon beau Père, je viens à vous,
Le cœur et l'ame en pénitence,
Demander pardon à genoux
D'avoir commis un tel offence
Vers cest ingrat, que j'aime encor :
Dont je dis mon *Confiteor*.

« Premièrement, je me repens
D'avoir trop aimé ce volage ;
Car ce fut bien à mes despens
Que je fis cest apprentissage !
Je ne puis l'oublier encor :
Dont je dis mon *Confiteor*.

« Aussy n'est-ce qu'un bruit qui court
Parmy les Filles de la Roine.
Les autres Filles de la Cour,
Tant de France que de Lorraine,
En font de mesme, et pis encor...
Sans dire leur *Confiteor*. »

— « Belle, voyant tous vos regrets,
Aussi vostre amoureux martyre,
De vos pecchés les plus secrets,
Dont vostre cœur contrit souspire,
Je veux bien vous absoudre encor,
En vertu du *Confiteor*.

« Belle, aimez donc incessamment,
Sans en faire de conscience,
Car vous n'aurez jamais tourment
De ma trop dure pénitence.

Vous direz un *Ave* encor,
Après vostre *Confiteor.*

« Et du pouvoir que j'ay sur vous,
De nostre Mère Sainte Église,
De tous pecchés je vous absous
Et de toute faute commise,
Qui soit faite ou à faire encor...
Dites vostre *Confiteor.* »

VISIONS DE MOTIN

QU'ON APPELLE L'APOCALYPSE (1606).

La peur de l'advenir, dont le soucy me pique,
Me fait chanter un homme, aux charmes adonné,
Qui, dedans le crystal d'un grand miroir magique,
Me fit voir des objets dont je fus estonné.

J'apperçois arriver, dedans une litière,
Une jeune beauté, dont on faisoit grand cas :
C'estoit une déesse, en beauté la première,
Qui pensoit estre grosse, et si ne l'estoit pas.

Je vis un Sapharon [1], à la moustache rude,
Monter un dromadaire et le mener en rond;
Je vis un homme armé [2], couché dans une estude,
Portant, comme Diane, un croissant sur le front.

Je vis une Driade aussi douce que belle,
Dont le visage estoit tout de larmes baigné,
Et ses larmes parloient d'une façon nouvelle,
Nommant piteusement son amant eslongné.

---

1. Sapajou, la G. de Dijon. — 2. Le P. G., son frère.

Je vis saint Honoré du haut du ciel descendre,
Maudire ses voisins et son propre séjour,
Si, par édit public, on ne vouloit deffendre
Que dedans son église on ne fist plus l'amour.

Je vis mille animaux dans les Champs-Élysées [1],
Des taupes, des serpens, se promener le soir ;
Des veaux chercher l'écho de leurs voix desguisées,
Porter des habits d'homme et sur l'herbe s'asseoir.

Je vis un grand marest [2], et dans son onde claire
Chacun tendre sa ligne et pescher du poisson,
Mais chacun s'y trompoit et n'y pouvoit rien faire,
Pour n'avoir mis de l'or au bout de l'hameçon.

Au milieu des ardans qui luisoient par la rue,
J'apperceus un berger, par son désir conduit,
Qui, malgré les regards de la foule accourue,
Recherchoit son aurore au milieu de la nuict.

Je vis une jument, morveuse et forte en bouche,
Auprès d'un escuyer qui la vouloit monter,
Comme un jeune poulain faire de la farouche,
Et d'un fascheux discours ne se laisser dompter.

Je vis mille vallets au juge [3] s'aller plaindre
D'un homme, qui partout de la chair marchandoit,
Et, par ces vieux abus, que l'on debvoit refraindre,
Ce qui valoit cinq sols dix escus se vendoit.

Deux chasseurs poursuivant deux biches à la queste,
J'en vis un qui blessa la sienne à coups de traits ;
L'autre, suivant la sienne, eut du poil de la beste :
Si l'un est bon archer, l'autre n'est pas mauvais.

---

1. Les Tuilleries. — 2. La Grand'mare. — 3. Le Lieutenant-civil.

Je vis la Liétrope, ardamment embrazée,
Sans l'oser faire voir, d'un amour nonpareil,
Porter la teste basse, à faute de rosée,
Mourant de ne mourir aux rais de son soleil.

Je vis un grand héron [1], sur la rive déserte,
Surprendre une grenouille et l'aller dévorant;
Mais, depuis qu'elle a eu les cuisses entr'ouvertes,
Il laissa, s'estant pû, le reste au demeurant.

Je le vis, avec l'orme à la verdure fraische,
Lier sa jeune vigne et prendre son appuy;
Mais de l'orme ridé la racine estoit seiche
Dont la vigne eut frayeur et s'eslongna de luy.

De baume d'Orient je vis une fiolle,
Que l'on vouloit cacher, de peur qu'elle prist vent;
Mais le vent y passa d'une belle parolle,
Qui de ceste liqueur se parfuma souvent.

J'apperçus l'Africain que Carthage contemple,
Comme un Mars valeureux, ennemy de la paix,
Aiant pendu son cœur à la voute d'un temple,
L'en oster pour le mettre en un lieu plus espais.

Je vis un corbeau d'Inde, avec une araignée,
Parler en voix humaine et vivre en un jardin;
Je vis une guenon, petite et mal peignée,
Monter dessus un ours qui faisoit le badin.

J'apperçus atteler quatre jeunes cavales [2]
A un grand chariot nommé Nécessité ;
Mais elles demeuroient dans les bourbes plus sales,
A faulte d'un chartier d'un fouet redoubté.

---

1. Benjamin, avec la P. D. Con. — 2. Les Bacquevilles.

Je vis un champ de pois, humecté d'apostume,
Que jamais le soleil n'eschauffoit de ses rais :
Les pois n'y venoient point, car c'estoit la coustume
Qu'on y vouloit planter des febves de marais.

Je vis un corps percé sembler un trou-madame,
Servant de passetemps aux amans sans soucy,
Qui jouoient jour et nuit au trou de ceste femme,
Mais les boulets estoient d'olives de Poissy.

LE GRAND ET PÉRILLEUX COMBAT DE QUATRE COURTISANS POUR UNE DAMOISELLE [1]

Le champ estoit ouvert, où quatre combatans,
Vrais Mars en taille douce et foudres en peinture,
Pour un sujet d'amour ensemble contestants,
Dans les armes sembloient chercher leur sépulture.

Tout espoir estoit bon : en une Isle enfermez,
Théatre glorieux de leur sanglante guerre,
A leurs ardents combats ils estoient animés,
Pour arbitres n'ayans que le Ciel et la Terre.

Vénus les apperçut, en regardant des cieux :
Dans l'air elle s'eslance, et courant par la nue,
Pour ne laisser périr ces Rollands furieux,
Séparer leur querelle est promptement venue.

« Enfans (leur dit la belle) aussi hardis que beaux,
Déposez vos poignards et vos fureurs despites !

1. Cecy advint à Paris, environ Quaresme-prenant 1606. La damoiselle estoit Mlle de Bié ; les combattans, Balagny et St Phale, secondés du comte de Lozan et un autre.

Vous ne naquistes point pour peupler les tombeaux:
Conservez-vous un peu, gentils Hermaphrodites!

« Celle pour qui je vois ces armes en vos mains
N'eut à son ascendant un astre si contraire,
Que d'estre née au monde à la mort des humains:
Faites-le luy, plustost que vous entredesfaire.

« Si par le seul duel vous estes appaisés,
Changez-en la nature et le lieu tout ensemble:
Qu'il soit fait sur un lict où les coups sont aisés,
Et demeure vainqueur celluy qui ne le semble.

« Prends sur toy, Balaigny, la charge du combat:
Sois aussi valeureux qu'à Cambray fust ton père.
Lors, si, comme il a fait, encore il ne l'abbat,
Vous autres le prendrez pour monteur ordinaire.

« Mais soit juge des coups le valeureux Saint-Phal,
Entre tous bienheureux, s'il le sçavoit comprendre,
De voir que sa maistresse est comme Bucéphal',
Qui ne laissoit monter que son maistre Alexandre! »

Ainsi parla Vénus, les débats terminant
De ceste jeune trouppe aux armes si congnue;
Puis, soudain disparut, dans le Ciel retournant
Par le mesme chemin qu'elle en estoit venue[1].

---

1. Cette pièce est imprimée dans un livre qui a pour titre : *le Parnasse satyrique du sieur Théophile*, M DC LX. La strophe : *Prends sur toy,* ne s'y trouve point. *(N. des Ed.)*

LES MERVEILLEUX EFFECTS

QUE LA FOIRE SAINT-GERMAIN PRODUIT

C'est un plaisir quand la Foire commence:
Borgnes, bossus, farcineux sont aimés;
Lourdauds, badins et veaux sont estimés,
Et, comme aux Saints, on leur fait révérence.

L'obscure nuict tant de flammes n'eslance,
Ni le soleil, de rayons allumés,
Que de regards doucement animés,
En leur faveur, à toute heure on despense.

Il ne s'entend que ces mots adoucis :
« Mon cueur! m'amour! mon aise! mes soucis!
Mon heur! mon tout! » Bénite soit la Foire,

Puisque bossus, borgnes et farcineux,
Lourdauds, badins, et toutes gens sans gloire,
Ont la Fortune et l'Amour avec eux!

CEUX DES JOURS GRAS

C'est un contentement, quand les Jours Gras arrivent:
Tout le monde s'enyvre et s'exerce aux combats,
Si bien que les discords des hommes qui escrivent
Représentent la Guerre et des Chats et des Rats.

Icy tombe Margot, icy roule Colas ;
De toutes parts les coups à l'envy s'entresuyvent.
L'un a les reins démis, l'autre met le cul bas,
Et en tels passetemps ainsi des hommes vivent.

Tantost le bal se tient chez une telle Dame,
Et chez un tel Monsieur on le fait maintenant ;
Partout on n'oit que bruit, et tous, de corps et d'ame,

Annoncent les honneurs de Karesmeprenant.
Bénits soyent les Jours Gras, bénite en soit la trame,
Puisque l'on voit ainsy l'Age d'or ramenant!

FADÈZE

Madame, voicy le Karesme :
Il fait bon manger de la chair.
Le poisson rend la face blesme.
Ne craignez pas tant de peccher :
Vous avez assez de douceur
Pour appaiser le confesseur !

Je vis hier vostre voisine
Au cabinet de son hostel,
Et là, pour toute bonne mine,
Luy fis lecture d'un kartel,
Et de là, sans autre délict,
Je m'allay mettre dans mon lict.

Mais ne parlons plus de groseilles,
Laissons-les sur les groseliers.
Mettons en jeu les karrouselles
Et messieurs les karrouseliers :
Leur fait est trop godelureau
Pour n'estre mis sur le bureau.

N'estoit-ce pas un beau spectacle
Que ces dieux marins hors des eaux?
Vulcan ne fit-il pas miracle?
Vistes-vous pas de beaux oiseaux?
L'on void bien, à ces éléphans,
Que ce n'estoit pas jeu d'enfans.

Les dames qui n'estoient pas soules,
Pour n'avoir pas trop bien soupé,
Le bec serré comme des moules,
Faisoient monstre de point couppé,
Et pensoient estre en Paradis
De voir jouster ces Amadis.

Mais peut-estre je me travaille
En vain de vous entretenir :
Si mes vers ne sont rien qui vaille,
Je feray pis à l'advenir.
Contentez-vous que le maçon
Ne prétend rien de la façon.

SUR LES BELLES CONCEPTIONS DU LIVRE DE LA FILLE DE BEAULIEU

Imprimé à Paris (1606)

Par où la femme reçoit
Le sperme, qu'un roide manche
Dans son ventre creux espanche,
Par là mesme elle conçoit.

La Beaulieu cecy ne suit :
Car, par estrange merveille,
Aiant reçu par l'oreille,
Par la bouche elle produit.

Si l'esprit et le corps ont
Un peu de correspondance,
Dieux ! quelle seroit l'engeance
De son amarry fécond !

Par la mort sois-je vaincu,
Si plus belle créature,
Selon l'ordre de nature,
Ne s'enfantoit de son cu !

LA BONNE AVANTURE DE CASCARETTE [1]

Clepton, le Boesme effronté,
Connu par sa subtilité,
Habile à jouer de la harpe,
Clepton, aux cheveux noirs et gras,
Luy couvrans l'espaule et le bras,
Et le tapis vert en escharpe ;

Gageant avec les imprudens,
Qu'il est dehors, qu'il est dedans,
Trouva Cascarette la brune,
Cascarette au bec d'estourneau,
Aux yeux tout noirs comme un pruneau,
Au nez tout rond comme une prune.

« Ma fille, luy dit le narquois,
En la main mettez-moy la croix ;
Vostre bonne avanture est grande. »
Ung sou lors elle luy bailla,
Qu'elle avoit gagné, ce jour-là,
A danser une sarabande.

---

1. Cascarette est la jeune Beaulieu, contre laquelle Motin irrité publia ceste bouffonnesque médisance, qui couroit l'an 1606. (Voir le Journal de Henri IV, fin décembre 1606, tome VIII, p. 263.)

« Petite, dit-il, je vois bien
Qu'homme jamais ne vous fit rien,
Puis qu'un chaud desir vous consomme;
Mais vous avez, un jour, baisé
Un grand vilain barbet frisé,
Qui vous fit ce qu'eust fait un homme.

« Et ce fut vous, qui, de vos doigts,
Le mistes en ces doux abois,
Puisque vous joignistes tout contre,
Remuant, dessoubs ce mastin,
Dru comme un réveille-matin
Frappant le timbre d'une monstre.

« Mais vous aviez auparavant
Mis le doigt en vostre devant,
Et, cela ne vous pouvant plaire,
Avecque du cuir et du fil
Contrefistes l'engin viril,
Des vieux gands de vostre grand'mère.

« Souvent vous chatouillant le bas,
Vous vous plaisez en ces esbats,
En attendant qu'on vous marie
Et que vous blessiez de vos traits,
Outre les cureurs de retraits,
Le concierge d'une voirie.

« Lorsque ce mari vous aurez,
Ensemble vous vous logerez
Dans le fond d'une vieille cave;
Avant qu'il soit le bout de l'an,
Vostre front sera de saffran,
Et vostre nez, de betterave;

« Vos yeux, de carpe morte en l'eau,
Vostre teint, d'ours ou de bléreau,

Moucheté comme de la frise;
Vos tetins, flasques, basanez;
Des capres vertes dans le nez,
Du cotignac dans la chemise.

« Tousjours aux jambes quelques loups,
Au cul, des galles et des clous;
Aux bras, un égout effroyable,
Tousjours puant et distillant,
Soubs un grand ventre brimballant,
Beau moule à faire quelque diable!

« Aussy, jamais vostre mari
Ne sera jaloux ni marri,
Fassiez-vous la douce ou la fière;
Un ladre, un bourreau vous fuira,
Et, s'il est jaloux, ce sera
De l'incube d'une sorcière.

« Puis, aiant passé quelque temps,
Vous haïssans et vous battans,
Tous deux en éternelle noise,
L'habit pouilleux et déchiré,
Soubs le pont de Saint-Honoré,
Vous mourrez en pauvre Irlandoise. »

DESCRIPTION DE LA MODE QUI COURT

La Mode, en sa parfaicte essence,
Est des filles de l'Inconstance,
Sœur germaine du Temps qui court,
Et grande dame de la Court;
Brusque, bizarre et vagabonde,
En France plus qu'en lieu du monde,

Tousjours grosse d'inventions
Qui n'ont qu'un temps et puis s'en vont,
Selon que leur mère volage
Reigle et gouverne leur voyage.
Au poil des hommes seulement,
Sont cent sortes de changement.
Chacun aujourd'hui s'évertue
A faire sa barbe pointue;
Et n'y a point plus de six mois,
Qu'on la portoit de quatre doigts,
Grande, large, et ronde à merveille,
Jusques au dessous de l'oreille.
Les chapeaux ronds de Mil six cent
Ne règnent plus, mais maintenant
On court de boutique en boutique,
Pour en chercher à la Ronique.
Cinq et six ans expirés sont,
Qu'on ne portoit rien que boutons,
Milliers d'escailles et coquilles,
A la façon des crocodilles.
Les casaquins des laboureurs
Ont couru entre les veneurs,
Et desja ces pauvres casaques
Ne servent plus que pour les masques.
Le buffetin a eu son cours
Plus que ni damas ni velours :
De présent, on tient quelque mode
Du temps de Tibère et d'Hérode;
Car manteaux doubles et cabans
Estoient fort communs aux tyrans
Et aux archers de Palestine.
Les robes de la Médecine,
Entre la gent des Philistins,
Servoient aux sorciers et devins,
Et mesmes estoient fort en vogue,
Au milieu de la Synagogue.

Pilate en portoit par honneur,
Ainsi comme un certain Docteur,
De qui la mode est très utile
D'hippocrater en ceste ville.
Tant y a, pour le faire court,
Qu'il n'est que la mode qui court,
Au siècle paisible où nous sommes !
A la mode, on connoist les hommes.
Qui à la mode n'est vestu
(On dit tout haut) n'est qu'un Jancu.
Qui n'a la grande peccadille
N'est point des mignons de la ville.
Qui va sans la fente au collet
Et force glands, n'est qu'un vallet.
Un gentilhomme, en pleine nopce,
Eust-il la housse et la galoche,
S'il n'a les chausses à gros plis
Et le soulier à pont-levis,
Ou au rabat grandes dentelles,
N'oseroit paroistre aux chandelles;
Et quand il seroit des plus grands,
On lui diroit : « Sors de céans! »
Non plus, qu'avec un bas de laine
Entrer aux branles de la Roine.
L'air d'Avignon est plus nouveau.
La Gilette court le bordeau,
Après avoir, toute sa vie,
Sué en bonne compagnie.
La Bourrée est en venaison :
Qui ne la sent est un oison,
Qui ne fait bien la révérence,
Branlant la teste en la cadence,
Et ne dit foin à tous les tours.
N'est pas homme de grands discours,
Qui ne sçait dessoubs la moustache
Mascher l'anis et la pistache,

Ronger aussy le curedent,
Par contenance, bien souvent.
Pour les Dames et Damoiselles
Sont cent mille modes nouvelles :
Pignouers, tabliers et calessons,
Coiffures de cinq cens façons,
Quand on veut les voir en brassières,
En nymphe et à la cavalière.
Pommades, vermillons et fards,
Pour les teints ridés et blafards;
Provisions d'esponges fines,
Pour les rétentions d'urines;
Poinssons brillants, bouquets de bal;
Chaisnes d'or, de musc, de cristal;
Grandes pyramides de gaze,
Pour celles qui ont teste raze,
Et perruques, soubs qui le front
De près ne paroît que trop rond
Moules avant, moules arrière,
Hausse-cols en arc et cropière,
Tresses, nœuds, cordons et filets,
Assez pour charger deux mulets;
Manches en bouillons, en arcades,
Roquets, antraguettes, guisardes,
Lissés dessoubs, lissés dessus,
Cinq, six, sept étages, et plus.
Ceste façon est fort accorte :
C'est la Mode aujourd'hui qui trotte,
Avec le grand vertugadin,
Comme la meule d'un moulin,
Et la coiffe à la Jacobine,
Qui donne encor très bonne mine,
Principalement, ce dit-on,
Dans le Palais et au Sermon,
Aussy bien que le nom de Dame,
Qui tranche net comme une lame.

La Mode requiert certains points :
Un demi-page, pour le moins,
Avec quelque triste donzelle
Aux souliers à simple semelle,
Qui n'ait ni grace ni maintien,
Mais afin qu'on choisisse bien
Quelque pauvre et vieille marrouffle,
Qui n'ait le nez comme une mouffle,
Les cheveux noirs, gluans et gras,
Deux doigts de moule, encore pas;
L'eschine longue et courte fesse,
Pour donner lustre à sa maistresse.
Du reste, il suffit un vallet
Qui soit stillé, appris, et fait
Aux poulets, aux chevaux et broches.
Qui va encor dans les vieux coches,
Portant un vieil habillement,
Est une noblesse de vent.
Carrosse et coche se rapportent,
N'en desplaise à tous ceux qu'ils portent,
Et à ceux qui ceci liront,
Comme pois de sucre aux estrons,
Comme les flambeaux aux lanternes,
Et les luths aux vieilles guiternes.
Toutes choses donc ont leur temps :
Il n'est que la Mode en tout sens;
Qui ne la suit et ne l'imite
N'est pas homme de grand mérite;
Qui ne l'imite et ne la suit
N'est pas femme de grand crédit.

AUX DAMES

Dames, si, par de nouveaulx tiltres,
La Mode venoit qu'aux Chapitres,
Aux Conciles, aux Parlemens,
Aux Arrests et aux Jugemens,
Vous eussiez voix, place et séance,
Vostre principale Ordonnance
Seroit (on n'en ignore point)
A chaque Mari un adjoint :
O le grand droit et équitable !
La belle mode et profitable !
Le Monde s'en augmenteroit ;
Le Cocu s'en glorifieroit,
Et vous, Dames les plus jolies,
Pensez comme seriez polies !
Tout est, en ce monde, au hazard :
Toult peult arriver tost ou tard ;
On ne vous en asseure mie.
Mais, en attendant, je vous prie
De dancer (vous le pouvez prou)
Le bransle à la mode du Lou.

PLAINTE D'UNE DAMOISELLE

Pourquoi punissez-vous mon amour par la haine?
Pour avoir trop aimé, vous me voulez du mal ;
Vous m'estes inhumain, pour me voir trop humaine,
Et faites de l'amour un crime capital.

L'amour, qui tant de fois a bourrelé mon ame,
Faut-il qu'il soit ainsi le bourreau de mon corps !

Faut-il sentir ses fers après ses douces flammes!
Faut-il quitter les vifs pour aller voir les morts!

Cruels, n'avez-vous point d'amour en la poitrine?
Barbares, portez-vous un roc au lieu de cœur?
Ne sçauroit-on cueillir la rose sans l'espine?
Ne sçauroit-on gouster la douceur sans douleur?

Si, esmue de pitié, j'ay esté charitable,
Bruslez, comme j'ay fait, du feu de charité;
Si envers un chascun j'ay esté pitoyable,
Vos cœurs comme le mien soient touchés de pitié!

Mais faut-il, pour si peu, que je sois poursuivie,
Et sentir la rigueur d'une si dure loy?
Si quelqu'un, en m'aimant, y a perdu la vie,
Ce qui mouroit en luy renaissoit dedans moy.

Encores quand j'aurois mérité le supplice,
Comment soutiendroit-on l'arrest de mon trespas?
Voulez-vous que le chef pour les membres patisse
Et condamner le haut pour la faute du bas?

Non, non! En réformant ceste inique sentence,
Punissez cest endroit dont se plaint mon époux,
Et puisque c'est le bas qui a commis l'offence,
C'est la raison aussi qu'il endure les coups!

FADÈZE

Madame, jour et nuit, je suis importuné
D'un petit compagnon qui quant et moi fut né,
Qui veult que je l'estrenne, et je n'ay pas de quoy!
Vous avez un connin : pour Dieu! prestez-le moi,
Affin que je l'appaise et un peu je repose;
Car ce petit vilain ne demande autre chose.

MÉDISANCE CONTRE DES CHEVEUX

Puisque le poil ne vault que pour faire une laisse,
Ou quelque rude trait d'un limier mal appris,
Elle me refusant des cheveux de sa tresse,
Ce fut une prudence, et non pas un mespris.

Non, ce n'est un mespris, et n'en soyez plus fière;
Nul regret en mon cœur ne s'en est ensuivi,
Car je pensois ailleurs, faisant ceste prière,
Et m'en eussiez donné si j'eusse poursuivi.

Je n'en voulois, sinon pour garnir une selle
Et la faire embourrer où je me faisois mal.
Vous n'en aurez de moy menace ni querelle :
Autant me vault la queue ou le crin d'un cheval!

Car, si vous estimez que je fusse si lasche
De porter à mon bras vostre poil attaché,
Vous vous trompez bien fort, et ce qui plus me fasche,
C'est que, n'en aiant point, vous m'estimez fasché.

Moy qui n'y pense plus, je ris de ceste excuse
Que vous ne tramez (*sic*) que pour vous enchérir.
J'aimerois bien autant les cheveux de Méduse,
Et seroit se damner avant que de mourir.

Et puis le poil de femme en vipère se change,
Jetté sur un fumier. Allez donc vous fier
Que le vostre n'ait point ce changement estrange!
Estant sur vostre teste, il est sur un fumier.

Pour lui, je ne veux pas vous dire impitoyable,
Ni de colère avoir en rien le cœur espoint;
Un tel subjet que vous ne me rend redevable,
Si ce n'est, m'obligeant, de ne m'obliger point.

FOLASTRERIE

La Belle s'esgaioit, toute nue, en sa couche,
Pour tromper ses ennuis, sur le plus chaud du jour,
Et des yeux et du cœur, du sein et de la bouche,
Ne respiroit que feux et flammesches d'amour.

Discourant en son cœur, toute morne et pensive,
Se laissant surmonter à son propre désir,
Alors que, de bonheur, dans sa chambre j'arrive,
Où je lui vins offrir d'assouvir son plaisir.

Car, lisant en ses yeux son doux-aigre martire
Et voyant sur son front la flamme qui la cuit,
Je m'eschauffe soudain du bien qu'elle désire,
Sentant d'un feu pareil la flamme qui ne nuit;

Si bien que, tout espris d'une si chaude braise,
J'esgare ma raison avecque mon devoir.
Puis, conduit par mes sens, mille fois je la baise,
Et, pour passer plus outre, anime mon pouvoir.

Je lève de son lit la couverture verte
Et les draps déliés qui couvroient son beau corps,
Si bien que je la vis tout à nu descouverte,
Aiant, d'un gré forcé, forcé tous ses efforts.

Que j'avisai pour lors de beautés nompareilles!
Que de ravissemens en ces membres si beaux!
C'estoient l'honneur des cieux, la gloire des merveilles,
Ou bien un grand amas de miracles nouveaux!

Ravi par le subjet d'une si belle veue,
Dedans ce Paradis enclos de quatre draps,
Je saute à corps perdu, ma raison esperdue,
Et, comme furieux, la presse entre mes bras!

Car il n'y a teton, ni fesse rebondie,
Cuisse, ventre, nombril, ni temple cyprien,
Que je ne baise ou taste, et retaste ou manie,
Cherchant en ces lieux-là la fin de divers biens.

Confit en la douceur d'un déduit tant extrême,
Je veux donner tout droit au blanc de l'amitié.
Elle, qui faint n'aimer tout ce que plus elle aime,
Faint m'en vouloir oster la plus juste moitié.

Mais las! qu'eust-elle fait, la pauvre mi-vaincue,
Voiant ses ennemis et dedans et dehors?
Se voiant à l'envers dans un lit, toute nue,
N'eust-elle pas perdu son temps et ses efforts?

Je fais doncques si bien, que je gagne la place,
Montant jusques au Ciel sur les ailes d'Amour!
Elle, pour avoir part au bien de ceste chasse,
Me dit : « Ce sera donc à beau jeu beau retour! »

LES CONFESSIONS DE NOEL DE L'AN 1605

(qui sont toutes mesdisances satyriques, mais gausses et mal escrites et rimées de mesmes. — Note de L'Estoile)

1. Me repentant, un jour, de mes fautes passées,
Je m'en allois cherchant un solitaire lieu
Où, les fautes estant de mon ame effacées,
En quittant mon pecché, je pusse trouver Dieu.

2. En son Temple je vais, où, plein de repentance,
En un coin je me mets, pour à moy mieux penser,
Et cherchant qui rendist nette ma conscience,
Aux pieds du Confesseur je me vais addresser.

3. Mais, hélas ! ce dessein proufitable à mon ame
Fut tost interrompu d'un nouvel accident,
Car je vis approcher une troupe de dames,
Si, qu'en lieu de prier, j'allay les regardant.

4. C'estoit peu de les voir, si mon ame, attentive
Plustost au mal qu'au bien, n'eust gousté leurs discours :
Lors toutes les voiant d'une humeur si pensive,
Je crus qu'elles pouvoient penser en leurs amours.

5. Donc, alors m'approchant, je vis la Loménie,
Laquelle, entre plusieurs, vouloit marcher devant,
Disant qu'elle espéroit la Secrétairerie ;
Mais alors on lui dit que n'estoit que du vent.

6. Les autres, toutesfois, voians son humeur vaine,
Lui quittèrent le lieu, rians entre leurs dents,
Laquelle, incontinent, d'un saint repentir pleine,
Confessa ses pechés depuis ses premiers ans.

7. Elle dit qu'en jeunesse, estant simple servante,
Son homme elle attrappa d'un regard trop rusé,
Et que plus lui desplaist, c'est qu'en age croissante
Par mille autres moyens elle l'a abusé.

8. La Barat la suivoit, qui, de servage née,
Ainsi qu'elle servit en son age plus verd,
D'une servile humeur dit s'estre abandonnée
A un jeune vallet qui jà longtemps la sert.

9. Puis, sa fille appela le Prestre malhabile,
A son age, à son dos, pour femme la prenant.
Lors on dit qu'on doutoit s'elle estoit homme ou fille,
Ayant entre ses jamb' un grand batail pendant.

10. La Flavelle en après, et Vertamont la Rousse,
Suivoient, se ressemblant de poil et de rondeur,

Mais le bon Confesseur en deux mots vous la trousse,
Ne pouvant pas souffrir ceste puante odeur.

11. La Janin vint en rang, comme de mesme rüe,
Confessant que sans soif souvent elle avoit beu.
Lors le Prestre, voyant sa mine si bourrüe :
« Je m'en doutois, dit-il, mais cela n'est que jeu. »

12. Comme elle poursuivoit, une autre Présidente
Vint, qui l'interrompit, bien fort se repentant
De ce qu'au temps passé ses ayeuls et ses tantes
Avoient condamné Christ assez cruellement.

13. Mais, ceste faute estant sans toucher sa personne,
Elle dit librement un sien propre mesfaict :
C'est que, son Président aiant mauvaise trongne,
En son lieu, son vallet souvent lui avoit fait.

14. Puis dit : « Mais j'ay un bien qui ce mal récompense,
Ayant fait à Combaut ma niepce espouser,
Qui, sans ce bon party, par sa bonne innocence
Vouloit, ce disoit-il, dans un puits s'estouffer. »

15. Après la tante, vint la niepce bossuë,
En terre se courbant comme ung qui veut planter,
Qui dit : « Quinze ans y a que je me suis polluë
Avec ung qui me fit, sans mari, enfanter. »

16. Incontinent après, je vis trois damoiselles
De mesme banc sortir, du Prestre s'approchant,
Lavocat, la Girard et Baratin la belle,
Qui s'alloient, toutes trois, leurs pecchés reprochant.

17. Lavocat dit : « Je suis désormais inutile
A faire de mon corps ou du mal ou du bien.
Mais las! j'ay bien sondé de Saint-Germain la fille,
Pour servir mes amans, de me prester le sien. »

18. A peine elle eut quitté les pieds de ce bon Père,
Qu'une autre vint parler des armes et de fard.
Ces deux mots seulement soudain me firent croire
Que c'estoit ou la femme ou la sœur de Girard.

19. La Baratin, après, ses pecchés se despoüille,
Pour celle-là vestir qui en aura besoing,
Confessant qu'elle aima Le Febvre la Grenoüille;
Mais quand il la vient seoir, on le suit de trop loing

20. La Chevalière aussi sortit de sa chapelle,
Que Saint-Luc et de Saulx conduisoient sur le tard,
Qui des comptes estant du Saint-Esprit s'appelle,
Pour avoir seulement plus d'esprit que de lard.

21. Elle dit qu'elle fut séduite par un Comte,
Qui fut un peu aidé de l'art du vieil Rousseau:
Le Febvre, c'est son nom, lequel, sans avoir honte
Ni d'amitié ni d'age, en fut le maquereau.

22. Puis, la Sagonne après, comme fort scrupuleuse,
Dit qu'elle avoit couché avec un beau pourpoint.
Le Prestre, la voyant de façon tant pompeuse,
Lui demanda tout bas : « De maulle avoit-il point? »

23. Lors, elle, se voyant estre ainsi descouverte,
Eut recours à ses pleurs, et pour couvrir ce fait,
Le pria de tenir ceste chose couverte,
Disant son pucelage estre desjà refait.

24. La Servin, trop crédule au jargon de son père,
Plus embelli de mots que de religion,
Monstra qu'elle tenoit pour offense légère
Les mensonges qu'on dit à la confession.

25. Car, au lieu d'élever son ame à repentance
Et de céder au fait de ses sales plaisirs,

Ses discours et son art la rendoient sans offense
Et mesme la faisoient exempte de désirs.

26. La De Brion disoit qu'attendu sa naissance
Et les chaudes vapeurs de son aduste sang,
Plustost que d'accuser son mari d'impuissance,
Elle pensoit admettre un ami en son rang.

27. Elle contoit au Père un monde de frivolles,
Prouvant que ce dessein n'estoit point un forfait,
Lequel lui dit enfin : « Je voy, par vos parolles,
Ou que vous le ferez, ou que jà c'en est fait. »

28. Aprés cecy, je vis s'approcher la Grand mare,
Qui des désirs du Grand fut jadis le seul but;
Mais, hélas! maintenant ce n'est qu'une grand'mare,
Où s'abreuve qui veult en payant le tribut.

29. Elle accuse envers Dieu la Robin, sa voisine,
Comme l'aiant réduitte à ce paillard mesfait;
Laquelle, estant auprès, je jugeay, à sa mine,
Pour en avoir sa part, le pouvoit avoir fait.

30. Elle dit toutesfois que la douce parolle
D'un merle qui causoit, comme pris à la glu,
Ne l'avoit pu forcer à prendre la vérolle
Que luy vouloit donner ce jeune goguelu.

31. Entre ce grand troupeau, ainsi plein de tristesse,
Confessant ses pecchés, je vis la De La Fons
Qui s'approchoit, disant : « Père, je me confesse
De ce qu'un intendant m'a tenuë comme aux fonts.

32. « Je me confesse aussi des mauvaises pensées
Que j'eus encontre lui, le voyant marier.
Encore n'est-ce rien! Ces maux seroient rosées,
Si, pour l'en empescher, je n'eusse eu un sorcier.

33. La Marillac, après, et son triste visage
Monstroit bien qu'elle avoit des mescontentemens.
Lors je m'approche d'elle et ouïs l'estrange usage,
Dont use son mari en ses attouchemens.

34. « Je l'ay (ce disoit-elle en plainte à sa voisine)
Choisi entre beaucoup, l'estimant à son teint.
Que l'on ne fasse plus jugement sur la mine :
Le naturel des hommes est maintenant trop feint.

35. « Il y a bien trois mois que je n'eus connoissance
De sa virilité, et fait sa feste exprès
Chaque dimanche, et dit : C'est cas de conscience ;
Voir sa femme trois jours, soit devant ou après. »

36. La Deaubonne, en après, du Confesseur s'approche,
Disant : « J'ay bien sur l'ame un seul petit mesfait,
Mais mon mary n'a point contre moy de reproche,
Faisant à la Vassor ce qu'un autre m'a fait.

37. « Et pour mieux vous monstrer qu'en nul mal je ne pense,
Je ne le fis jamais qu'avecque mon cousin.
Mon Père, dites-moi, est-ce une grande offense
De coucher quelquefois avecque son germain? »

38. Le bon Prestre aussitost veut ce doute résoudre,
A son proche recors criant à haute voix :
« Je vous prie, dites-moy, si nous pouvons absoudre
Celle qui son cousin a connu quelques fois?

39. Oui, ce repondit-il, et mesmement du frère? »
A la Desarche après on le va consultant,
Qui respond que ce mal est semblable au cautère :
Qui n'y tiendroit le poix, il s'iroit refermant. »

40. C'est à tort que l'on tient Hennequin, par la ville,
Seulement par humeur, jaloux de la Façon,

Car qui auroit oüy, comme moi, la Boinville,
Diroit qu'elle mérite ou vengeance ou soupçon.

41. Je connus au discours de Villotreis, la belle,
Que l'effrené désir de voir son serviteur
Lui avoit inspiré une ruse nouvelle,
Esloignant son mary, sous prétexte d'honneur.

42. Puis je vis approcher une jeune affettée,
De vache ayant le poil, l'embonpoint d'un fuseau :
L'on désiroit sçavoir qui l'avoit espousée :
Je sus que, comme vache, elle avoit pris un veau.

43. M'approchant de plus près, je sentis une haleine
Qui tost me fit juger estre la d'Ormesson,
Qui dit : « Las ! c'est en vain que j'ay pris tant de peine
Pour mon triste mary mettre en eschauffaison. »

44. La Masson dit : « Souvent j'ay contenté nature,
Mais aussi quelquesfois je l'ay voulu forcer.
N'est-il pas naturel, le pecché de luxure ?
Au moins l'est-il à moy, qui ne m'en peux passer.

45. « Mais, las ! je l'ay forcée, ayant l'espaule grosse,
Et qui plus est, estant du sexe feminin.
Je voulois aplattir ma naturelle bosse,
Portant le corselet contre tout droit humain. »

46. Durant ces feints soupirs, il s'eslève un désordre
Pour une qui vouloit les autres devancer :
« C'est la femme, dit-on, d'un Chevalier sans Ordre ;
Son rang mérite bien qu'on la fasse passer. »

47. Le lieu et le désir de paroistre modeste
Lui firent avaler l'aigreur de cest affront,
Bien que je reconnusse, à ses yeux, à son geste,
Qu'elle cachoit le fiel sous le doux de son front.

48. Après avoir rongé quelque temps sa colère,
Je la vis à genoux, pleine de sainte ardeur,
Qui descouvroit, devant ce vénérable Père,
Les secrets plus cachés de son intérieur;

49. Disant que de tout temps l'amour tenoit l'empire
Sur le plus arresté de ses intentions,
Et que pas un respect ne l'empeschoit de suivre
L'incestueux effet de ses affections.

50. Elle accusoit le Ciel de l'avoir abusée,
L'inspirant de choisir ce maussade rousseau.
Car, au lieu d'avoir pris un homme et une espée,
Elle avoit seulement un sot et un fourreau.

51. J'ouïs une, qu'on dit de Montauglan comtesse,
Confesser qu'à présent l'amour l'abandonnoit,
Mais que, depuis le temps de sa tendre jeunesse
Jusqu'à ceste heure-cy, on la baudoüinoit.

52. Puis, je vis s'approcher madame Meneville,
Femme d'un Conseiller qui tranche le Droit court,
Qui confessoit haïr tant les gens de la ville,
Qu'il faut qu'elle s'adonne à un prince de cour.

53. La Verdilly la suit, toute baissant la teste,
Comme pensant en Dieu du profond de son cœur,
Qui dit : « Las! mon mary est une grosse beste
Qui ne mérite pas une si belle fleur!

54. « Et pour cela, suivant les pas de ma voisine,
A faire un peu l'amour me suis laissée aller;
Mais, las! ma bonne mère est en cela si fine,
Qu'elle couvre si bien qu'on n'en oit pas parler. »

55. Puis, je vis la Sevin et la sœur de Saint-George
Ensemble s'approcher de ce bon Confesseur;

L'une dit : « Désormais, j'ay tant, que j'en regorge ! »
L'autre dit qu'elle suit l'exemple de sa sœur.

56. Elle dit, toutesfois, qu'elle fut le plus fine,
Attrapant un mary qui couve tout le mal,
Lequel pour dot a pris la seule bonne mine,
Avec le bois qui fut à Actéon fatal.

57. La La Rousse, qu'on dit estre tant endurcie
En la constante erreur de ses folles amours,
Monstroit tous les effets d'une ame repentie,
Confirmant par ses pleurs le vray de ses discours.

58. Oyant tant de soupirs et voyant tant de larmes,
Soudain je m'estonnay d'un si grand changement,
Et soudain je jugeay qu'Amour perdoit ses armes,
Et Choisy et Vincy leur cinquiesme élément.

59. Sa sœur, qui de tout temps a sçu aimer et feindre,
Céla ses gros pecchés en la confession,
Et bien qu'elle monstrast quelquesfois de se plaindre,
C'estoit plustost de peur qu'avec dévotion.

60. Puis, je vis approcher une, qui, mécontente,
Dit sa confession en quatre petits mots.
L'on me dit que c'estoit la reine des galantes,
Qui avoit espousé le plus grand roy des sots.

61. Elle dit : « Je l'ay fait de diverse maniere
Et donné d'une corne à mon mary le veau ;
Et si pour cest effet j'ay employé mon frère,
Qui pour un pantalon en fut le maquereau.

62. La Morelly suivit, la coiffe bien baissée,
Qui dit d'un triste accueil, tesmoignant son méfait :
« Je suis trop justement par mon mary chassée,
Car avecque beaucoup en ma vie je l'ay fait ! »

63. Mais Bragelonne, hélas ! n'a point part en l'offense,
En vous parlant gascon, cellui qui dit : « Le veau,
Lequel voyez défait, tout remply de jactance,
Les servantes servant, n'est que pour le fuseau. »

64. Les Damours, comme sœurs, vont ensemble à confesse,
Confessant toutes deux la mesme vérité ;
L'une dit : « Je l'ay fait, mais, las ! l'amour me presse ! »
L'autre dit : « Aussi moi, mais par nécessité ! »

65. Puis, je vis deux beautés ensemblement admises,
Lesquelles toutes deux portoient un air bien haut ;
Je sceus que leurs amours à haut prix estoient mises :
L'une estoit la Maillard, et l'autre la Montaut.

66. La Montaut, s'avançant comme la plus aisnée,
Pour la première entrer à la confession,
Dit soudain : « A Renel me suis abandonnée,
Mais c'estoit seulement pour nourrir ma maison. »

67. La Maillard dit : « Souvent j'ay contenté nature,
Et si, me mariant, j'ay violé ma foy,
Je suis pauvre de biens, mais de bonne nature :
Je ne refuse rien à quiconque a de quoy. »

68. J'en vis deux, en suivant, qui s'approchoient ensemble,
Car le temps qui restoit à confesse estoit court :
Je vis bien que c'estoient deux bonnes bestes d'amble ;
L'une estoit la Chaillou, l'autre la Heudicourt.

69. L'une dit : « J'accusay mon mary d'impuissance,
Pour librement après jouïr de mes amours. »
L'autre dit : « Donnez-moy la mesme pénitence,
Car à mon bon mary j'ay joué mesmes tours.

70. Je vis venir après, pour finir ce saint œuvre,
Une qui. . . . . .

Elle parla du Roy et du marquis de Cœuvre
Et qu'elle avoit aidé à leurs chaudes amours.

71. A ces mots, j'approchay ma curieuse oreille,
Pensant estre invisible à ce pénitent œil,
Mais, approchant plus près pour entendre merveille,
Je fus tost apperceu, car c'estoit la Bonnœil.

VERS SATYRIQUES CONTRE MADAMOISELLE DU TILLET[1]

Ne verrai-je jamais l'olivastre Perrette
Estroitement liée au cul d'une charrette,
Monstrant à nud le grain de son vieux marroquin,
Assembler de Paris le peuple par la rue,
Estouffer les suivants d'une odeur de morue
Plus aspre que le vent d'un satyre boucquin !

Les verges à la main, un page de la Grève
Descouptera la peau de ceste fille veufve,
A chaque karrefour, s'escriant hautement :
« Masque du bout des ponts ! furie vagabonde,
Qui fais en la Cité cent fois le jour la ronde !
Voicy de tes forfaits le juste chastiment ! »

Qui voudroit le supplice esgaler aux mérites,
Pour des crimes si grands les peines sont petites.
L'on doit, comme aux sorciers, lui raser les cheveux,
Puis, un jour de marché, sur la roüe l'estendre,
La rompre d'une barre, et, rompüe, la pendre;
Après, couper la corde et la jetter aux feux.

---

1. Cette pièce se trouve dans le *Cabinet satyrique*, mais elle y est intitulée : *Contre la fameuse Perrette*, et il y a des variantes. *(N. des Edit.)*

Il faut, pour accomplir ta noire destinée,
Que l'on te traite ainsi, Nymphe de la Guinée,
Servant honteusement de jouet au publiq,
Afin que la rigueur des différents supplices
Aille expiant l'horreur du nombre de tes vices
Et l'impudicité de ton sale trafiq!

L'exécrable Médée, et moins que toy sorcière,
Voulut du vieil Aezon, en son age dernière,
Dans un bain enchanté rajeunir les vieux ans :
Toy, bruslante du feu de l'amour qui te blesse,
Tu cours légèrement et contrains la jeunesse,
Par force ravissant la fleur de leur printemps.

Quiconque t'a hantée, infame maquerelle,
L'espace de trois mois, et demeure pucelle,
Est aussi bien que Malthe à preuve de canon!
Car, comme le soleil orne le sein des roses,
Un pucelage ainsi, quand tu peux ou tu oses,
Se dissipe et se perd au seul bruit de ton nom.

Un raccoustreux d'habits, en soixante ménages,
N'en a tant raccoustré que toy de pucelages,
Rendant mille maris abusés et cocus!
Innocents qui pensoient, de leurs femmes pucelles,
Dedans un chaste lit, prendre les fleurs nouvelles :
Mais ils n'ont rencontré, sinon des gratte-culs!

Qui fut l'infortuné, détestable sorcière,
Qui ouvrit le bouton de ta fleur printanière?
Plus heureux de cueillir l'ortie ou le chardon!
Estoit-il gadouard, vendeur de grottes sales,
Ou arracheur de dents, pionnier, porte-malles,
Bourreau, rapetasseur?... Non, c'estoit un démon!

Mais, entre tant d'amours, tu as le ventre vuide,
Comme un heureux soldat que la Fortune guide,

Qui combat à toute heure et n'a point eu de coups :
Cest œuvre est naturel : car, estant si seichée,
Si tu eusses conçeu, tu fusses accouchée
D'un ardillon de boucle ou d'un panier de clous!

Un pendu suranné, qui auroit enduré
De deux bruslants estés le chaud démesuré
Et de deux grands hyvers souffert la cruauté,
Réparé des lambeaux d'une pauvre Flamande[1]
Qui cherche l'avanture et le pain nous demande,
Seroit le vray portrait de ta laide[2] beauté!

Tu guidois doucement tes yeux bordés de cire,
Comme un bouc qui se plaint de l'amoureux martyre ·
Tu as le teint de suye et la bouche d'un four,
Comme un mulet galleux que l'estrille chastoüille.
Le rire sort ainsi de ta bouche qui moüille
De pluie et de crachats ce qui est à l'entour!

L'œil du Ciel ne voit rien, quelque part qu'il regarde,
Si laid que ton visage, encor que tu te farde;
Mais le rouge d'Espagne et le blanc sublimé
Paroissent sur ta peau, comme, sur une botte,
De la cire fondue, ou l'esclat de la crotte,
Ne pouvant embellir un teint si enfumé.

Visage de grotesque : un jambon de Mayence,
Broché de romarin, est de ta ressemblance,
Quand sur ta teste folle on plante le boucquet,
Meslant l'esmail des fleurs à la ratepenade :
Car le mal estranger d'une chaude pellade,
En suant, t'arracha le poil de ton casquet.

Si tu vas au Palais, étique enchanteresse,
Les marchands effrayés, te sachant larronnesse,

1. *Var.* Vestu des vieux lambeaux de ces pauvres d'Irlande...
2. *Var.* Piètre.

Crient : « Serre bagage ! au voleur ! je la voy ! »
Et, si tu vas aux champs, le paysan se cache,
De crainte que tu vole ou son bœuf ou sa vache,
Car les chouettes sont moins prenantes que toy !

Si tu vas dans le Louvre où les Dames s'assemblent,
Devant ton œil sorcier les pucelages tremblent,
Tant les filles ont peur des ruses de ton art !
Là, tu fais des desseings, et cent tours, en une heure ;
Et, lorsque tu en sors, une senteur demeure,
Comme quand le tonnerre est tombé quelque part !

Si tu es courroucée et que ton coche passe,
Où l'on vend des boucquets, des fleurs le teint s'efface ;
Si au lieu où la chair publiquement se cuit,
Le regard enflammé que ton faux œil décoche
Rostit plus de cochons, que mille tours de broche,
Et le charbon qu'on souffle et le jour et la nuit !

Les Kantons de Zurich, de Berne et de Soleure
Sont bien moins alliés que ton grand pot à beurre,
Qui confine partout, privée en un moment.
Dès le fin premier jour, tu fais une alliance :
« M'amour ! ma fermeté ! mon tout ! mon espérance ! »
Mais ce que dit la bouche est au cœur aultrement.

N'est-ce pas un grand cas, dévorante harpie,
Que les inventions de ton démon impie
Gastent les volontés des plus chastes esprits ?
Ton simple attouchement, ta parole et ton geste,
Corrompent leurs humeurs, comme aux lieux pleins de peste.
Et n'y a rien si fin que tu n'ayes surpris [1].

Fée de l'Occident, mule à simple bossette,
Tes cheveux sont pareils aux crins d'une espoucette ;

1. *Var.* Le Saint-Père deffend, et de mal est surpris.

Mais, après quatre motz de ton magique sort,
Chacun d'eux, s'animant, en rouge aspic se mûe
Et du venin secret qui coule de leur glue,
Donne à tous animaux ou maladie ou mort.

A toute heure, on te voit, aiant ta rase teste,
Couverte de la peau de quelque estrange beste,
A cheval en balais, voler dessus Paris,
Passer dans les clochers, battre de porte en porte,
Et, aux moines bourrus tenant fidèle escorte,
Frapper sur les bassins de tes charivaris.

Souvent, pour exercer l'art de tes sorcelages,
Tu vas, changée en louve, aux karfours des villages,
Cruelle, dévorant les petits et les grands,
Du tout inexorable aux cris et à la plainte;
Puis, la panse remplie et la maschoire teinte,
Tu despouilles ton charme, et ta forme reprends.

Ou bien, des trespassés ouvrant les sépultures,
Tu te formes un corps de leurs vaines figures,
Faisant tout résonner d'épouvantables cris,
Et, mettant en frayeur la vefve qui lamente,
Ou le père attristé qui, la nuit, se tourmente
Pour la perte d'un fils que la Mort lui a pris.

Ton sort rebarbotté fait que la lune pâle
Se détache du ciel et en terre dévale,
Perdant le souvenir de toutes ses amours.
La part où il se plait, tu rassembles ton foudre;
Seichant feuilles et fleurs, tu mets les bleds en poudre
Et des fleuves courants tu arrestes le cours.

Les Mores de perfum, pendus à tes oreilles,
Et ton muffle allongé, sont trois bestes pareilles;
Mais ton enchantement les anime, les soirs,
Inspirant la parolle à leurs lèvres muettes,

Tu consultes après des choses plus secrettes,
Aux doubteux entretiens de tes oracles noirs.

Tes bracelets de nuit et tes chaisnes encores
Ont, le jour du sabbat, du bouc que tu adores
Les impies autels maintes fois parfumé,
Et ton étique corps, dessoubs la robe vague,
Ne portera jamais attaché perle ou bague,
Ni grains où tu ne tienne un démon renfermé.

Monstre de la Cité qui contient presque un monde,
Urgande inimitable en magie profonde,
Qui de lubricité passe Flore et Laïs,
Dauphine de Maroc, Célestine nouvelle,
Afin que nous sauvions au moins une pucelle,
Va demeurer en l'Inde et quitte ce païs!

Tu as assez donné de leçons de Grimoire,
Docte en toute magie, et la blanche et la noire,
Sibylle renaissant du vieux siècle passé,
Furie de l'Enfer, qui te plais dans les ombres,
Retire-toy dessous, et tes demeures sombres
Soyent au creux d'un tombeau d'un More trespassé!

Sinon, on te faira, visage de marote,
Accommoder, pour bain, un tombereau de crotte;
Plongée là dedans, jusqu'au col seulement,
Et deux de tes démons, la manche renversée,
Te laveront du jus d'une chaize percée,
Et puis du bourrelet coifferont prestement;

Puis, diront par trois fois : « Voyez, Démoniacle;
Oyez, peuples, oyez un estrange miracle!
La Roine de Sabba, si superbe en attraits,
La gloire d'Orient, si belle et si pompeuse,
Ressuscitée enfin en forme si honteuse,
Vient icy seulement régner sur nos retraicts! »

Effroyable mégère, hermaphrodite brune,
Qui a l'œil d'une truye et le teint d'une prune,
Les mains d'une grenouille, les joues d'un pendu.
Les tetons et le sein comme une bourse vuide,
L'esclat d'un asne mort, l'embonpoint d'une bride,
Va-t-en dans les Enfers! Paris t'est défendu!

CONTRE UN CERTAIN POÈTE

Pour l'espoir d'allonger ses jours,
Un bel esprit compose un livre.
Au sien, Janin fait au rebours :
Car il y meurt, au lieu d'y vivre.
Est-il possible que tes vers,
Contre le droit de la Nature,
Portent ton nom par l'Univers,
S'ils sont sans pieds et sans mesure?

Autre.

Je le tiens pour un sçavant maistre,
Bien qu'on l'estime sot benest.
Il est sçavant, ou s'il ne l'est,
A tout le moins, il le pense estre.
Par fois ses vers ont leur mesure,
Et par fois ils ne valent rien :
Car, estant docte à l'avanture,
C'est avanture s'il fait bien.

Il sied fort bien à Izabelle
De faire la fine femelle

Et me prier d'estre secret!
Comment veux-tu que je le cache?
Car, puis qu'un chacun te le fait,
Il faut bien qu'un chacun le sache!

Icy repose Ajax, auprès de son escu,
Des ennemis vainqueur, de ses amis vaincu.
Tant fut le fier destin, à sa vertu contraire :
Poussé d'un beau despit, enfin il s'est desfait,
Et, si par avanture on s'enquiert qui l'a fait,
Respons qu'autre que lui, passant, ne l'a peu faire.

VILLANELLE[1]

Georget, le plus beau du village,
Ce Georget qui, au pasturage,
Prend tant de soing de son troupeau;
Georget, qui a le teint rousseau
Et la narine un peu retraite,
Devint amoureux de Lisette.

Lisette menoit ses brebis,
Chaque matin, par les herbis,
Et, comme bonne mesnagère,
Troussoit sa filasse légère
Dessoubs son bras, et, tout le jour,
Filant, ne chantoit que d'amour;
Amour, dont la flesche cruelle
Furettoit parmi sa mouelle,
Parmi son sein, parmi ses os,
Et lui desroboit le repos,

1. Par Lescluse, chanoine d'Orléans. (Voir le Journal de Henri IV.)

Sans que le sommeil ordinaire
Luy peust abbattre la paupière,
Et qu'une heure luy peust oster
Georget, qui la vient tourmenter.

Hé! quelle ame peut estre exempte
Du charme d'amour qui enchante?
Comme en la Cour des plus grands Rois,
Il est cogneu parmi les bois,
Et son feu, comme les bourgeoises,
Brusle les filles villageoises.

Or, ceste garce avoit aussy
Le nez ouvert, noir le sourcy,
Le teint brunet, ferme la fesse,
Et le propos plein de rudesse.
Aussy n'est-il besoin d'avoir
Tant de beauté ou de sçavoir,
Tant d'attrait ou tant d'artifice,
Pour faire paistre une génisse,
Ou pour rappeler un taureau
Qui va s'esgarant du troupeau.
Les raritez sont pour les filles
Qui font l'amour dedans les villes
Et qui n'ont soins qu'à s'attifer,
Qu'à se farder, qu'à se coiffer,
Qu'à bien relever leur poitrine
Ou rendre, d'une œillade fine
Et d'un bel attrait amoureux,
Le plus revesche langoureux.
Ces beautés, dis-je, sont pour celles
Qui ont soin de paroistre belles
Et qui se nourrissent au cœur
L'amour d'un gentil serviteur,
A qui d'attrait ils veullent plaire,
Et non pas à une bergère,

Qui n'a soing qu'à traire le pis
A ses vaches, à ses brebis,
Les mener paistre par la plaine
Et, deux ou trois fois la semaine,
A pieds deschaux, voir le marché,
Portant un fromage séché,
Du fruit ou bien quelque chou tendre,
Ou à son maistre, ou pour le vendre.
Et, soudain qu'elle est de retour,
Pour ne vivre en oiseux séjour,
Est jusques au soir amusée
A pirouetter la fusée
Et, de la lèvre et de la dent,
Le fillet glueux va mordant,
Et tantost devers sa poitrine,
L'esguillant et pinceant, l'affine;
Puis, autour de son fuseau rond,
Arrange son cours vagabond.

Un jour de la saison nouvelle,
Amour pendit soubz son aisselle
Son karquois, de flesches pressé,
Et son arc, sur son dos troussé,
Quitta les foules populaires
Pour enamourer les bergères.
« C'est assez, disoit cest Amour,
Dedans les villes faict séjour.
Il me suffit, dedans les villes,
Avoir tant guerroié de filles,
Tant pris d'amoureux jouvenceaux.
Je veux voler aux pastoureaux,
Et mes amoureuses cohortes
Peupler de bergères accortes. »

Or, le soleil n'avoit encor
Perruqué son chef de fin or,

Ains dans le sein de l'onde More
Ronfloit, en attendant l'Aurore
Qui de maint reluisant atour
Se paroit pour haster le jour,
Alors que Georget et Lizette,
Chassant leur troupe camusette
Hors de l'estable, pleins de soing,
La menèrent paistre bien loing,
Par les verdelettes vallées
Et par les sentes recullées,
Par les antres tousjours moussus,
Par les tertres tousjours bossus
Et par les ombres forestières,
Par le doux coulant des rivières,
A l'ombrage des haults coupeaux,
Au frais des tendres arbrisseaux,
Au jargon des doulces gorgettes,
Des rossignols, des alouettes,
A l'esmail de cent mille fleurs
Des prés bigarrés de couleurs.

Après qu'ils eurent, quelque espace,
Fait repaistre leur troupe grasse,
Ne pouvant plus dissimuler
Le feu qui ne se peut céler,
Georget, ouvrant sa bouche close,
A Lizette dict telle chose :

« Lizette, cher sang de mon cœur,
Mon embonpoint et ma langueur,
Mon espoir, mon ame, ma vie,
Et toute ma plus chère envie!
Le jour sacré à nostre Saint,
Jour auquel tu m'as peu voir ceint
De maint bouquet en mainte sorte,
Dansant vis-à-vis de ta porte,

Et, au doulx son des chalumeaux,
Vaincre les autres pastoureaux;
Te voyant, d'un mignard corsage,
Et danser le mieux du village:
Amour, maistre de tous les dieux,
Choisit un trait dedans tes yeux,
Dont il fist bresche en ma poitrine.
Depuis, ni herbe ni racine
N'a peu mon esprit languissant
Guérir de la douleur qu'il sent.
Seulement mon ame malade
Peut respirer par ton œillade;
Seulement un clin de tes yeux
Peut guérir mon mal soucieux,
Et subvenir à ma pensée
De dyctame et de panacée.
Pour toy qui es toute mon bien,
Maintenant je n'ay soing de rien.
Mon troupeau seulet s'en va paistre,
Délaissé de l'œil de son maistre,
Qui, trop outragé de tes coups,
Le laisse à la mercy des loups
Et des larrons, qui font fortune
Sur les troupeaux devers la brune.

« Et toy, mâtin, qui le soulois
Garder parmy l'effroy des bois,
Soit le soir ou la matinée,
Il faut suivre la destinée
De Georget que tant as aimé,
Et que tu vois tout consommé
Du feu que dans le sein luy jette
Le bel œil vainqueur de Lizette!

« Et toy, ma cornemuse, aussy
Qui fus mon bien et mon soucy,

Quand, jeune d'ans, je te fis dire
Mon premier amoureux martyre,
Et que l'oysel qui m'escoutoit,
Tout despité, contremontoit
Sa course lentement glissante.
Ta charge à présent m'est pesante,
Et te veux rompre en cent morceaux,
Ou te jetter au fond des eaux,
Suivant le cours de la rivière,
Ou au creux de ma pannetière
Te loger de telle façon,
Que plus on n'oye ma chanson!

« Adieu, taillis! Adieu l'ombrage,
Qui se porte sur le rivage
Où j'ay tant chanté mes amours!
Adieu les nuits! adieu les jours,
Où ma langue trop insensée
Disoit l'aigreur de ma pensée
Et se plaignoit à tout propos
Du souffre qui brusle mes os!
Adieu tout! Car je ne souhaite
Rien que toy, ma chère Lizette!

« Mais je lamente sans raison :
Mon ame, hors de pasmoison,
Me persuade du contraire.
Hé! tu n'as pas l'ame si fière,
Que de m'avancer le trespas!
Hé! ma Lizette, tu n'es pas,
Tu n'es pas, Lizette, ma belle,
Si revesche ni si rebelle
De laisser ton Georget mourir ;
Georget, que tu peux secourir,
Si tu lui permets quelque entrée
Aux mystères de Cythérée,

Et si tu ne te fasches point
Que le doulx tourment qui le poinct,
Qui le dévore et le saccage,
Par toy puisse passer sa rage :
Qu'il baise cent fois ton teton,
Ta belle gorge et ton menton,
Tes yeux, où sa vie est enclose,
Ta lèvre, qui passe la rose,
Tes cheveulx, qui l'ont enrété,
Ta main, qui le tient arresté,
Et, bref, qu'il jouisse à son aise
Du plaisir dont amour s'appaise ! »

A peine Georget avoit dit,
Quand Lizette lui respondit,
Esprize de pareille flamme :
« Georget, mon tout ! Georget, mon ame !
Que sans feintise j'aime autant
Qu'un gay passereau volletant,
Et d'une nature gentille,
Est aimé d'une belle fille,
Qui l'endort, et soir et matin,
Sur les neiges de son tetin !
Il n'estoit besoing d'autres armes,
Ou de quelques plus puissants charmes,
Pour vaincre un cœur qui est à toy,
Et pour luy prescrire ta loy,
Que la douceur de ta parolle !
Tellement ta grace m'affolle,
Que ni le rapport d'un voisin,
La faulse langueur d'un cousin,
Le presche rude d'une mère,
Le courroux d'un oncle ou d'un père,
L'audace d'un frère curieux,
Ou le caquet injurieux
De quelque bavarde voisine,

Ne raclera de ma poitrine
L'affection et l'amitié
De Georget, ma chère moitié,
Et de qui je seray sans cesse
Et la bergère et la maistresse ! »

A tant, Georget prit par la main
Lizette, et, dans l'antre prochain,
Se consommèrent en délices.
Georget receut mille blandices,
Et Lizette receut aussy
De Georget, son plus doux soucy,
Mille baisers, mille amourettes ;
Et, sans leurs troupes camusettes,
Qui, soules, au fraiz des ruisseaux,
Beeloyent pour revoir leurs agneaux,
A qui la foiblesse première
Deffendoit de suivre leur mère,
Il est croyable que ces jeux,
Ces délices tant amoureux,
Dès l'heure n'eussent pas pris cesse ;
Mais ce soing, et la nuict espaisse
Qui, envieuse, les hastoit,
Les contraignit d'aller au toit,
Lassés, quittans le pasturage :
Et chacun revoit son mesnage.

Le rivage, depuis ce jour,
N'est veu murmurer que d'amour.
La forest, solitaire et sombre
Plus que devant, a fait de l'ombre,
Afin de mieux favoriser
Georget, quand il voudra baiser,
Bruslé d'une flamme secrette,
Le tendre sein de sa Lizette.

Mais, las ! j'estois frappé de trop d'aveuglement.
Le contraire aujourd'hui m'apparoist clairement.
On ne donne plus rien, et, feussé-je un Homère,
Sans l'argent je mourrois, abbatu de misère.
Il faut donc le chérir, l'aimer et souhaitter,
Non tel comme est le mien, qui ne peut contenter,
Car, resvant dans le lit, la fiebvre me l'apporte,
Et puis tout aussitost la mesme le remporte.
Puissent mes envieux n'avoir aultre bienfait
Que le bien abusif que la fiebvre me fait!

Après, il m'est advis que, parmi la campagne,
Je fais courber sous moy un beau genet d'Espagne,
Qui, rétif, me provoque à lui percer le flanc
Et rougir le manège aux fleuves de son sang.
C'est vrayment un cheval de nature gentille,
Bien ouvert, bien poly, bien dressé, bien agile,
Qui jette au vent son crin, qui a le jarret prompt,
L'estomach bien refait, et bien large le front.
Mais ce brave cheval ne m'est qu'imaginaire!
Car, quand je suis debout, je ne luy voy rien faire,
Je ne luy fais donner ni avoine ni foin,
Et mon vallet n'en prend la charge ne le soing!

Bon Dieu ! que de plaisirs, alors que, par la plaine,
Je fais courre mes chiens suant et hors d'haleine,
Et suant, et sifflant d'un et d'aultre costé,
Le lièvre pelu enfin est arresté!
Ou quand par la forest, un jour entier, je chasse,
Garny d'un bon espieu de meute et de filasse,
Après le cerf ramé, au pied prompt et léger,
Ou après le sanglier difficile à ranger!
Ce plaisir, à la fin, qui la fiebvre me donne,
Enfanté du cerveau, se perd et m'abandonne.
Et si je n'espérois mon disner d'aultre part,
Mon mal m'assureroit qu'il ne viendroit que tard.

Je porte quelques fois (au moins, il me le semble)
Un avelet au doz, et, tout craintif, je tremble,
Craignant d'estre emporté dès le premier assault.
Car (pour dire le vray) je ne suis pas si chault
De courir au combat, ni si ardant de proye,
Qu'eussé-je pour butin l'Espagne et la Savoye,
Je fay un bruit semblable à celuy qu'on entend
Par les rangs des soldats que l'ennemy attend.
Mon esprit transporté est tout plein de furie
Et ne fait que parler de meurtre et de tuerie.
Mais, m'esveillant après, je ne vois ni fossé,
Je ne vois ni canon, ni rempart renversé,
Ni soudart preparé à gaigner la muraille,
Ni ennemy contraint d'entrer en la bataille.
Bref, mille songes vains m'apparoissent, alors
Que la fiebvre enragée, au dedans de mon corps,
Pétille, et bout d'ardeur, et ensoufre mes veines,
Me consommant au lit, battu de mille peines,
Et n'ay pour réconfort, en si fascheux séjour,
Qu'entretenir la Muse et luy faire la cour,
Pour charmer la douleur qui si fort me bourelle,
Car je n'ay point d'amy qui me soit plus fidelle.
Mon valet, fainéant et plein d'oisiveté,
Pour trouver son plaisir, s'en va de tout costé
Et auprés de mon lit une heure ne peult estre,
Tant il a peu de soing du salut de son maistre!
Ma vieille mesmement me deffault au besoing,
Alors que mon tourment mérite plus de soing,
Et, au lieu qu'elle deust me resjouir et dire
Quelque conte plaisant qui me peust faire rire,
Ronflant des deux nazeaux, après avoir bien beu,
La maudite s'endort sur les tisons du feu,
Ou s'en va cacquetter avec sa voisine!
Ce pendant je frémis, attendant la mastine,
Qui ne haste ses pas ou ne peut revenir,
Pour m'essuyer le front et pour me subvenir.

O que n'ay-je les bras et la teste bien saine,
Pour paier le service à si fausse vilaine!

AULTRE MESDISANCE

Voulez-vous escouter tout ce que l'on en dit?
C'est qu'il pense obtenir l'Ordre du Saint-Esprit.
Mais, puisqu'il est poltron, cocu et sodomite,
Jamais le Saint-Esprit avec ces gens n'habite.
Il n'est pas bon amy, ni mauvais ennemy :
S'il va dessus le pré, son pourpoing est garny;
Il tranche de la plume ainsi que d'un razoir;
Il tond comme un barbier, et fait bien apparoir
Que, ce que son ayeul faisoit de sa lancette,
Il le fait maintenant de sa plume indiscrette.
Il dérobe des vers, puis dit qu'il les compose;
S'il est plaisant en rithme, il est fascheux en prose.
Il pense estre honneste homme, et si n'est qu'un vilain;
Il a les pieds puants, mais il a bonne main,
Non pas pour le combat, mais bien pour le pillage,
Ou à porter poulets pour un maquerelage.
Il est en tout meschant, fors qu'il n'est pas sorcier,
Ou il n'est pas expert d'en faire le mestier.
Car, certes, s'il l'estoit, il eust mis soubz la lame,
Et non dans une tour, son impudique femme.
A quoy donc est-il bon qu'à faire le faquin,
Dessus un eschaffaut, imitant Harlequin?

SONNET

La femme est tousjours femme, inconstante, volage,
Muable et sans arrest, qui n'a rien d'asseuré,
Semblable au flot esmeu de Neptune azuré,
Qui, mille fois le jour, fuit et fuit le rivage.

Je l'espreuve à mon dan, car l'attrait d'un visage,
Un discours mensonger, de feinte coloré,
Un œil qui m'a long temps doulcement esclairé,
M'a réduit misérable en ce triste servage!

Je me fusse exposé aux flots de mille mers,
Voyant tant de souspirs et tant de pleurs amers,
Tant de baisers ingrats, tant d'ardeurs nompareilles.

On me disoit assez que l'amour est trompeur,
Qu'une femme jamais n'eust de constance au cœur...
Mais je creus à mes yeux plus tost qu'à mes oreilles!

SACRIFICE A LA LIBERTÉ

Remply d'un froid desdaing, icy je sacrifie,
Sur ton paisible autel, ô doulce Liberté,
Ce penser qui me tient longuement arresté
Et ce dur souvenir qui afflige ma vie!

Ce brasselet tressé maintenant je deslie
De mon bras, affranchi de la captivité
D'une inconstante, ingrate et volage beauté,
Qui, mille fois le jour, en son amour varie!

Durant vingt et deux mois, sans m'en estre apperceu,
Les faveurs, les baisers et les ris m'ont déceu :
Malheureux est celuy qui en femme se fie !

Rien de tout le passé je ne veux retenir !
Sur ce paisible autel, libre, je sacrifie
Baisers, ris et faveurs, cheveux et souvenir!

BOUFFONNERIE DE COUR

QU'ON A SURNOMMÉE *LES CORNES* (1606

Comme la Corne d'Amaltée
Parmy les astres fait séjour,
Ainsi, ma belle Pasitée,
Il fait bien fascheux à la Cour.

Ainsi que maint croissant se cache
Dessoubs le quarré d'un bonnet,
De mesme un courtizan se fasche
De n'estre pas au Cabinet.

Comme le grand Dieu de la guerre
Son nom aux Astres veut graver,
Ainsi monsieur de Bassompierre
A besoin d'un pourpoint d'hiver.

Comme, sur le fleuve d'Euphrate,
Annibal [1] fut d'amour espoinct,
Aussi, bien souvent on se gratte
Au lieu qui ne demange point.

---

1. Le marquis de Cœuvre.

Comme il se fit un grand carnage
Autrefois au mont de Sion,
Ainsi on connoist au visage
Ceux qui demandent pension.

Comme de la lune esclipsée
On voit sortir de grands effects,
Ainsi de la Trève [1] engrossée
Nous pouvons espérer la paix.

Comme on ne voit jamais de botte
Voler pour les chauvesouris,
Ainsi les galans pleins de crotte
Viennent tous les jours de Paris.

Comme on voit le front de l'Aurore
Porter les nouvelles du Jour,
De mesme le Mousque et le More [2]
Sont les plus heureux de la Cour.

Comme dessus les monts d'Epire,
Jupiter y donne la loy,
Ainsi maint courtisan soupire,
Qui n'oseroit dire pourquoy.

Comme le brave Don Quixote [3]
Par sa valeur fut renommé,
Ainsi porte-t-on la calotte,
Pour s'empescher d'estre enrumé.

Tout ainsi que le son des cloches
Fait aux moines venir la toux,
De mesme, qui n'a des galoches
Porte des mules de veloux.

---

1. La Trève, femme d'un apothicaire, fort belle, que beaucoup de grands ont bruit d'entretenir. — 2. Les deux chiens de la Reine. — 3. Seigneur hespagnol.

Comme le Dieu lancetonnerre
Esclatte en tourbillons espais,
Ainsi tel désire la guerre,
Qui n'est vaillant qu'en temps de paix!

Comme du rien et du non-estre
Cet Univers fut composé,
Ainsi, pour servir bien son maistre,
On est enfin récompensé.

Comme la matière des ames
N'est pas la cire des flambeaux,
Ainsi la Fortune et les Dames
N'aiment pas tousjours les plus beaux

Comme les gourmandes Harpies
Avoient leur retraite aux Enfers,
Ainsi la toux et les roupies
Nous chasseront de ces déserts.

Comme l'astre qui nous domine,
Du Destin accomplit le vœu,
Ainsi tel a fort bonne mine,
Qui, en effet, a mauvais jeu.

Ainsi que le Soleil s'avance
Dans l'Orient, audacieux,
De mesme un homme sans finance
Ne peut avoir l'esprit joyeux.

Comme le grand cheval de plastre
Fut à Marc-Aurèle jadis,
Ainsi, belle que j'idolatre,
La Cour n'est point un paradis!

Comme le blond Phœbus se quarre,
Aux Antipodes dévalant,

Ainsi la Guenon [1] en simarre [2]
Surprend les mouches en volant.

Comme tant de villes destruittes
Se vont en leur perte esleyant,
Ainsi, sur le canal des truittes,
Le courtisan se paist de vent [3].

STANCES SUR LA MORT DE MONSIEUR DE BEZE

PAR LE SIEUR DE CHANDIEU

Ma lyre, sur le ton de la harpe immortelle
Dont les divins accords ravissent le fidèle,
Fait retentir bien hault le langage des Cieulx;
Ma bouche en a esté l'interprète loyale,
Et les graves accents de ma voix pastorale
Ont publié, Seigneur, tes secrets précieux.

Ma main, guidant les traicts d'une plume féconde,
Se permit de survivre à ma bouche faconde,
Puisqu'elle s'arresta sur l'éternel tableau,
Où, pescheur, je trouvay et ma mort et ma grace,
Où par Toy, j'embrassay le Sauveur qui m'embrasse
Et qui s'estoit jadis consacré mon pinceau.

D'un grand cœur, aux grands Rois, j'ay soustenu sans crainte
Que, séduits, ils avoient son Alliance enfreinte;
Que Rome les armoit contre la Vérité;
Leur faisant establir le siège de Mensonge
Tandis qu'à leurs despens peu à peu elle allonge
Son sacrilège bras sur leur authorité.

---

1. La Conssine. — 2. Sorte de manteau qu'on porte à la Cour, à l'exemple de la Reine.
3. Cette pièce se trouve dans le *Cabinet satyrique*, mais sans la clé que L'Estoile y a jointe. *(Note des Ed.)*

Ma vigueur, par ta main longuement soustenue,
Longuement repoussa la vieillesse chenue,
Que mes ans et ma peine à grand'peine attiroient;
Vieillesse au pas pesant, dont la démarche lente
A peine osoit saper ma vie, languissante
Aprés le vrai repos où mes yeux aspiroient.

Mes yeux ont veu partir ma compagnie heureuse,
De tes vrais Serviteurs la troupe glorieuse,
Qui ont veu devant moy leur travail guerdonné;
Et loing, loing aprés eux, ma vieillesse rempante
Ne pouvoit aborder leur pompe triomphante
Et voir de tes lauriers mon repos couronné.

Ma Foy, voyant du corps la vigueur consumée,
De mille ardants soupirs tint ma lampe allumée,
Attendant jour et nuit ce jour tant désiré,
Auquel tu vins, Seigneur, en ta bonté propice,
Faire luire sur moy ton Soleil de Justice,
Plein d'ans et plein de joye, en ton sein retiré.

La Marquise de Verneuil, s'enquérant un jour des amours du Roy et de la Comtesse de Moret, et s'il la voioit souvent et privément, luy ayant esté respondu qu'oui, et que mesme ils mangeoient et beuvoient souvent ensemble : « L'ordinaire est donc bien petit! » respondit la Marquise.

INVENTAIRE DES MEUBLES DE LA NYMPHE AU PETIT MUSEAU [1]

Aujourd'huy, pardevant notaire,
Fut griffonné cest inventaire
De la Nymphe au petit museau.
Nous y verrons force vernilles,
Affiquets, coquets et guenilles,
Un tabouret et un fuseau.

Ça donc, petite vagotte,
Troussée comme escargotte,
Piaillante comme un poulet,
Despite comme une guenuche,
Voyons un peu vos fanfreluches,
Ouvrez-nous ce petit coffret.

Il n'y a ni clef ni serrures;
Vous n'y mettez pas vos dorures :
Elles sont en lieu plus secret,
Vous n'avez peur qu'on les derobe;
Vous craignez bien plus vostre robe,
Quand vous voyez venir le froid.

Premiérement, devant ce coffre,
De quoy personne ne fit offre,
S'est trouvé deux meschans collets
Une vieille fraize à losanges,
Digne, certes, de grands louanges
Pour les services qu'elle a faits.

O fraize, digne de mémoire !
Car il nous est à tous notoire
Des travaux que tu as soufferts,

1. La comtesse de Moret.

Fatiguée en moult grand' destresse,
Seule servant à sa maistresse
Et quatre estés et quatre hivers.

Item, six nœuds de couleur bleue,
Qui ont pour le moins quatre mues,
Tant ils sont gras et en bon poinct;
Une vieille coiffe fraizée,
Qui, faute d'estre soulagée,
Est déchirée de tout point.

Item, une meschante cotte
Jaune, pasle, assez vieillotte,
De camelot à seize solz,
Que la pauvre petite fille
Porte au bal, aux champs, à la ville,
Festes, dimanches, et tous les jours.

Plus un réseau, dont la pauvrette
Se faisoit rabat et manchette
Depuis le matin jusqu'au soir;
Se plaisant en façon nouvelle,
Elle n'aimoit pas la dentelle,
Faute d'argent pour en avoir.

Item, une assez vieille robbe,
Aussi antique que Macrobe,
De deux sortes de taffetas :
Le bas est de façon antique,
Mais le corps est d'autre fabrique.
En somme, c'est un vieux fatras.

Plus, un bouquet de papillotte,
Semblable à ceux que l'Espagnotte
Porta parmy les regimens ;
Plus propre à mettre sur la teste
Ou d'un tambour ou d'un trompette,
Que d'une fille de quinze ans.

Item, deux meschantes chemises
De toiles d'estoupe assez bises,
Trouées à l'endroit du nombril ;
Mais elle, aux ouvrages subtile,
Les a d'une façon gentille
Rapetassées de gros fil.

Plus, deux sols et quatre doubles,
Que, durant ces malheureux Troubles,
Elle a ramassés de son bien :
Avec aultant de son partage,
Joint avecques son héritage,
Cela vaut tousjours mieux que rien.

Puis, un vieux bas de grosse laine,
De haulte couleur teint en graine,
Rapetassé en trois endroits ;
S'il n'est secouru en peu d'heures,
Je crains bien fort qu'il n'y demeure,
Car le pauvret rend les abois.

Item, une meschante paire
De patins blancs, qu'elle fit faire
Du temps qu'elle vint à la Cour ;
Encore en est-elle parée,
Et voicy la quatriesme année
Qu'on les reblanchit chacun jour.

Plus, une paire de jartières
Faites de meschantes lizières
De quelque carreau de satin ;
Car, pour en acheter de soye,
Il faut avoir de la monnoye :
Il n'en croist guère en son jardin.

Plus, un petit manchon de balle,
Couvert de la peau d'une malle,

Fourré de brebis ou mouton,
Avecques deux pendants d'oreille
De fin jayet, beaux à merveille,
Et une bague de laiton.

Item, deux ou trois vieilles chaisnes
D'émail, de charbon ou d'ébène,
De la façon du temps jadis;
Deux petites bagues de verre,
Que soigneusement elle serre;
Aussi sont-elles de grand prix.

Nous n'avons trouvé, je vous jure,
Perles, diamans, ni dorures,
Ni serreteste, ni carcan;
Petit Museau, voyez vos meubles:
Nous ferons avertir le peuple,
Pour se trouver à vostre encan.

MESDISANCE

Dés le jour de vos espousailles,
Vous allastes en Cornouailles,
Chézy, ne faites pas le fin:
Car, par nature et non par charme,
Le Roy, montant sur vostre femme,
Vous fist cocu, sot et badin.

Vous n'estes le seul, ce me semble,
De qui la femme va cest amble.
D'aultres vous ont tracé le pas;
Le mary de la Bourdezière
Y fust mis en ceste manière;
Vous estes compaignons de bas.

Si vos jeunes et tendres cornes
Avoient la vertu de licornes,
Ou quelqu'autre don plus récent,
Ce bois on prendroit sur vos testes,
Qui vous vient d'heureuses conquestes,
Pour en faire quelque présent.

Mais ce bois, en aulcune sorte,
N'aiant de soy nul antidote,
Sera tousjours soubz vostre peau :
Car qui voudroit prendre la peine
D'oster à un ciron la laine,
Seroit pris pour un jeune veau.

AULTRE MESDISANCE

Voiant venir sur le pré,
De bien loing, un balafré,
Suivi de force halebardes,
Le cordon bleu qu'il portoit
Me fist penser que c'estoit
Un capitaine des Gardes.

Sa femme suivoit ses pas,
Conduitte dessoubs les bras
Par le seigneur de Marolles.
L'on dit qu'il n'est pas trop fin,
Mais il a un bel engin
Qui vault mieux que les parolles.

Chacun esbahy estoit,
Que Dinteville n'estoit
Le premier à l'offertoire.
Sans doute il y eust esté,
Mais il en fust exempté,
Parce qu'il avoit la foire.

Et mesme, ceste nuit-là,
En pensant faire cela,
Il chia dans sa chemise.
Mais, bien qu'il faillist son coup,
Si doibt-on louer beaucoup
Sa généreuse entreprise.

Chastellet, pour s'exempter
De s'y venir présenter,
Dit qu'il a tué le borgne
Qui seul avoit entrepris
De luy mettre à bien haut prix,
Au lieu de mitre, une corne.

Mais Sainct Jean lui dit : « Tout beau!
Car, quand vous fistes le veau,
En quittant le bénéfice,
La coustume vous chargea
De cornes, et vous obligea
A me rendre sacrifice. »

Aigremont, ce beau garçon,
A bien levé le soubçon
Que l'on avoit de sa mère :
Car, estant desja cornard,
Il ne peut estre bastard,
Ressemblant tant à son père.

Un Grand Maistre, faict de frais,
Et un Mareschal auprès,
Assignés en ceste plaine
Pour y faire leur debvoir,
Dirent qu'on debvoit sçavoir
Qu'ils relevoient de Lorraine.

Mais ce prince des Cocus,
Prenant cela pour refus,

Les menaça de commise;
Car ils luy doivent relief
En plain ou arrière-fief,
Relevassent-ils de l'Eglise.

Tout auprès d'eulx, j'apperceu
Un petit homme bossu,
Qui avoit mauvaise mine :
Je croy que c'estoit Vissay
Qui, depuis peu, a passay
Au travers de l'estamine.

Je n'ay point leu, dans Thevet,
Qu'en toute l'Inde il y ait
Une si sauvage beste :
Il est bossu, et si, il a
Encor, oultre tout cela,
Cent cornes dessus la teste!

Mesme on les voit de si loing,
Qu'elles servent, au besoing,
D'estendart à une armée,
Et, à la chasse des loups,
Pour donner le rendez-vous
A ceux qui font la huée.

Quelque fois, qui veult, de nuict,
Sans faire beaucoup de bruict,
Aller boire à la taverne,
Quand le temps est fort couvert,
Ceste ramure luy sert
Tout ainsi qu'une lanterne.

O cornes, mesme les loups
Ont si grande peur de vous,
Qu'ils s'en vont aussi grand erre,
Quand ils voyent ce cocu,

Comme s'ils avoient au cu
Trente dogues d'Angleterre !

Le soldat qui porte au front
Des cicatrices, ce sont
Des tesmoins de sa vaillance.
Rissay n'y a pas manqué :
Car il est fort bien marqué
En lieu de belle apparence.

Dure luy donna ce coup :
En quoy il a fait beaucoup
Pour ce pauvre gentilhomme.
Il estoit fort peu cognu :
Maintenant qu'il est cornu,
Il passe pour galant homme.

DIALOGUE

SUR LE POURTRAICT DE FEU MONSIEUR DE GUISE

Toi qui fis le pourtraict de ce Lorrain vainqueur,
Pourquoi n'achevas-tu le plus beau de l'ouvrage ?

— C'est que dans les hazards Mars luy peignoit le cœur,
Tandis qu'en ce tableau je tirois son image.

— Mais pourquoi sur son front ne mis-tu les lauriers
Qu'il acquit, poursuivant mainte grande conqueste ?

— C'est que, pour en donner à mille autres guerriers,
Il se les arracha luy-mesme de sa teste.

Voyant dans ses regards les foudres s'assembler,
Blesmis-tu point de peur, en luy peignant la face ?

— Avec l'un de ses yeux il me fist bien trembler,
Mais par l'autre l'amour me redonna l'audace.

Comme tu nous as peint tant de feux dans ses yeux,
Tu devois sur sa lèvre imprimer la parolle.

— Je ne le pouvois pas : c'estoit affaire aux Dieux,
Qui font que les vertus parlent pour son idolle.

Mais, ô Peintre, dis-moi pourquoi, dedans la main,
Au lieu de ce baston, ne luy mis-tu l'espée?

— C'est qu'un pourtraict si beau sembleroit inhumain,
Si l'on voyoit le sang auquel elle est trempée.

Mais tu nous as faict tort, de n'avoir mis ici
Ses labeurs, ses combats et ses exploits de guerre.

— Non. Je n'eusse sceu peindre, en lieu si raccourci,
Ce que ses bras ont peint dessus toute la terre.

DISTIQUE [1]

Qui pariter mutum cernit lapidemque virumque,
Hæret, vir lapidis sitne, lapisne viri.

CONTRE MADAME DE MONTPENSIER

Ceste sèche carcasse, ainçois ceste mégère,
Qu'un seul traict de pitié ne peut oncques toucher;
Qui ne sceut compatir mesme avecques Boucher
Et qui de son venin tueroit une vipère;

1. Ici se trouvait dans le manuscrit une petite bande de papier évidemment collée par L'Estoile. Il a été possible de la décoller, et nous avons trouvé ce distique, qu'elle recouvrait depuis tant d'années. (*Note des Ed.*)

Le deshonneur des siens, le tourment de sa mère,
Qui de sperme et de sang ne sceust oncq s'estancher :
Voyez comme elle cloche et travaille à marcher !
Quand Grammont la galope, elle est bien plus légère.

Les Destins, qui la France ont conduit au trespas,
Nous debvoyent mieulx traicter et ne permettre pas
Que si laide furie embrazast nostre terre.

Sus, François ! Qu'on l'immole au publicque repos !
Envoyons en Espaigne et sa cendre et ses os :
Il y croistra soudain peste, famine et guerre !

JULIANI ET CAROLI, APOSTATARUM, παράλληλα

Mirum tam similem esse Juliano
Carolum Lotharingum experiri
Uno nomine Apostaten utrumque
Christi illum, hunc quoque Regis atque Christi.
Vultu ambo similes feroce, longo
Fastum et nequitiam arguente naso.
Pares ingenio, paresque vita.
Ille nequam sophistica, malasque
Artes; hic quoque amavit. Ille linguæ
In Christum maledicta virulentæ
Retorsit, sed et hic, libros uterque in
Christi dogmata publicavit; hostis
Certus gentis uterque christianæ,
Illo nomine clam pios cecidit.
Romanus fuit Imperator ille;
Hic voto quoque Gallicus Tyrannus.
Humanas ferus hostis uterque
Mactavit, reditus scholis, et ille
Hic ad barbariem mulcendam ademit.
Est nubecula transiens uterque
Dictus auguribus jocis piorum.

Cum tam conveniat probe duobus
His Cyclopibus impiisque monstris,
Huic restat similem esse Juliano, ut
Tandem vindice verberatus ense,
Tristi morte furens, Deum exsecratus,
Victorem ejulet esse Galilæum.

CALLIST.

EPITAPHIUM ROBERTI STEPHANI

a seipso ægrotante dictatum

Robertus jacet hic Stephanus. Brevis illius ætas
Cui duo vix fuerant addita lustra tribus.
Invigilans studiis, spatium producere vitæ,
Dum sperat, veniens spem cita Parca secat.
Nec mirum, nam quos longissima fama sequetur,
His brevior vitæ terminus esse solet.

Ἀνάγραμμα Ταχροτετράστιχον

Henricus Jocundiamus.
Deo charus vivis.

Convenit ut versi faustum tibi nominis omen,
Nomen fausta tuum sic tua vita probat.

ROBERTI STEPHANI VERSUS.

De triplici Hecate distichon.

Ima, superna, feras, Proserpina, Luna, Diana,
Terret, lustrat, agit, sceptro, fulgore, sagitta.

Ad Musas.

Dicite, Pierides, quorsum qui vivere per vos
Quærebat, per vos exanimatus obit?

Musæ.

Mors in eum nil juris habet cui, munere nostro,
Vivit in æternum nescia fama mori.

Ad senem quemdam, strena.

Adventu veterem Janus renovavit ut annum,
Sic ævi renovet stamina Parca tui.

Camini inscriptio.

Ascendens vapor in tenues evanidus horas
Discutitur, sic vana hominum quo gloria tendit
Altius, hoc eodem fumi perit ocius instar.

Alia.

Hac iter est flammæ quo tendit in alta vapori
Si prohibes, fumus sitientia vappidus ora
Strangulat, et tetris squallent aulæa tenebris.
Haud aliter mentes qualis est vigor insitus ignis
Ni sese adtollant cœlo terramque relinquant,
Æternis vitri tenebris sua corpora mergunt.

J. A. Th. 1579.

In armillas crinales.

Tantus amor meus est, ut libera grataque dicam
Vincula captivos, quæ violenta premunt.

BIRONII TUMULUS

Afflictis patriæ rebus, fortissimus olim,
Labentem patriam Dux ego sustinui.
Pro meritis vario Rex me cumularat honore,
Et poteram summi filius esse Jovis.
At me nescio quo rapuit vesana libido :
Allobrogum satago dum gener esse Ducis,
Ambitione meam volui dum perdere gentem,

Heu! male consultus, ne pereat, pereo!
Sic statuit Princeps, et sic amplissimus Ordo :
Sic Patriæ nostra est vitaque morsque salus.

R. St.

IN PHILIPP. HISPAN. REGEM VERMIBUS EROSUM

Impia divinos cum plebs tribuisset honores
Herodi cupidis auribus ille bibit :
Sic jactaret Iber invictos quando maniplos,
Nomine exercituum se tulit esse Deum?
Vermibus ambo cadunt; sicut par vita duobus,
Sic fuerat fato dignus uterque pari.

DE RENATO BIRAGO, EX MILITE CANCELLARIO FACTO A CAROLO IX, GALLIARUM REGE

(1572)

Ignarus legum, Biragus Jurisque Forique
Cancellarius est, qui modo miles erat.
Apposite! Nam quo leges, quo jura forumque,
Si statuit cives Rex jugulare suos?

IN CAUSIDICUM QUEMDAM

Qui, ob sibi ereptam speratam suam, se conjecit in ordinem Carthusianorum.

Causidicus, raptos postquam sibi vidit amores,
Id alio tumidum saucius igne jecur,

Qualis cum niveu spoliatur conjuge laurus
Pascua rivali linquit avita suo.
Fugit, et ad pisces se contulit ardor inultus,
Scilicet ut putri pectore cedat amor.
Quid miseri pisces, toto cum flumine, prosint?
Orta est e media mater Amoris aqua.

PASSERATII.

AD TULLÆUM, PRIMUM PRÆSIDEM

Linguæ Tullee prima Tullianæ
Quondam gloria, nunc Catonianæ,
Idem primus honos severitatis,
Hoc est justitiæ atque sanctitatis,
Cujus gloria summa, per favorem
Nihil cuiquam dare plus minusve justo,
A te gratia nunc rogatur ista,
A te sola roganda quæ decenter,
A te sola decenter impetranda,
Ronsardo facias tuo clienti,
In causa facili probata aperta,
Non prosit favor ullus ut nocenti,
Sed ne obsit favor ullus innocenti.

P. RONSARDUS (ex autographo).

IN REGINAM ANGLIÆ

Ἄδηλον

Bella viris mulier denuntiat Anglica Gallis
Quæ gerat apta suæ turba Semiramidi.
Pectinibus curvis curvos imitabitur arcus,
Tortilis e torto vellere nervus erit.
Signa dabunt telæ Reginæ pollice textæ;

Cuspide per longa, longa feretur acus.
Longa teresque colus teretem vertetur in hastam;
Pro jaculis fusos dextra rotabit iners.
Turpe putate viri contra tela anglica Galli
Mascula tela, enses ferre, gravesque globos.
Ferte leves thyrsos quibus eludatis inanes
Hastas, contra acus ferte leves calathos.
Bellica nec pulsate manu, sed amica choreis
Tympana. Saltabunt cum Duce castra suo.

IN PISCEM FRIGORE EVECTUM ET INCLUSUM GLACIE

Nec tua fata queror, nec miror funera, piscis,
Quæ vitæ et morti præbuit unda locum.
At nato in terra misero mihi flamma sepulchrum est :
Sustinet hoc tantum fax tua crimen, Amor!

PASSERATII.

IN LUSCUM CARLUM ET LUSCAM SOROREM ISABELLAM

Cætera formosi, dextro est orbatus ocello
Frater, et est lævo lumine capta soror.
Frontibus adversis ambo si jungitis ora,
Bina quidem facies vultus et unus erit.
Sed tu, Carle, tuum lumen concede sorori,
Continuo ut vestrum fiat uterque Deus.
Plena hæc fulgebit fraterna luce Diana :
Cui germanus eris tu quoque sævus, Amor!

PASSERATII.

IN MYSTICOS APICES

LITTERARUM NOMINIS MARGARITÆ VALLENSIS :

Vertu garde l'amy.

Conciliat fidos virtus, dum constat, Amores,
Atque eadem partas servat Amicitias.
Quid te forma juvat? quid vultus grata venustas?
Solstitiali hæc sunt flore caduca magis.
Sola expers senii certos tibi jungit amicos
Virtus, æternum sola habet illa decus.
Hac tu præcipuè Vallensis dote refulges
Quam referunt clausis nomina versa notis.
Macte esto virtute ista! Sic scandet Olympum
Flos ima pressus, qui modo valle latet.

BARNAB. BRISSONIUS.

SUR LE NOM TOURNÉ DE MARGUERITE DE VALOIS :

Vertu garde l'amy.

C'est la vraye vertu qui les amans assemble,
C'est elle-mesme aussi qui les retient ensemble.
Que sert un teint naïf? que sert une beauté?
Ils s'escoulent soudain comme une fleur d'esté.
Mais la seule vertu d'immortelle durée
Rend la foy des amis à jamais asseurée.
La rencontre du Val, de ton nom retourné,
Tesmoigne que ton cœur de ce bien est orné.
Courage! C'est par là qu'au Ciel sera haussée
La fleur, qui maintenant gist au Val abaissée.

IN CARDINALIUM, IN CONCLAVE (UT VOCANT), AD PONTIF. MAX. ELECTIONEM, ABDITORUM SOLITOS AMBITUS ET LARGITIONES PERNICIOSAMQUE CUNCTATIONEM.

Ἄδηλον

Satis furori traditum est vestro, Patres,
Petri propago degener!
Non cardinalium, latronum ista est manus
In vim paratorum et necem.
Nec invocatus Spiritus Sacer, sacra
Sed isto Erynnis te impulit,
Armaret ut vestras manus in dedecus
Opprobiumque Ecclesiæ.
Quid immerentem Orbem, quid Urbem Romuli
Rectore privatis suo?
Quid ista vult cunctatio? Tam pestilens
Tumultus iste quid sibi?
Quid prostituta vult creatio? Malum
Risusne ut infidelibus
Plaususque fiat? Proh nefas! Non vos pudet?
Dementiæ nec erit modus?
Quæ ratio gentis est habenda, si omnium
Est una relligio et fides?

IN NUMMUM ARGENTEUM, VULGO DUCATON,

nuper excusum, in cujus altera parte Caroli Emmanuelis, Sabaudiæ Ducis, effigies expressa est, in altera vero Centaurus, Coronam inversam supervolans et superculcans, cum hac inscriptione : OPORTUNE.

GALLIA.

Quo ruit et tanto quid nunc molimine tentat
Centaurus, jaculis quem petit arcitenens?

Cujus et inversum pedibus diadema supremis
Proculcat? Quæ spes, quæ movet ira feram?
Cum latebrosa queas ænigmata solvere Sphingis,
Œdipe, dic, nodos, quæso, retexe novos.

ŒDIPUS.

Quod nunc vastatas bellis civilibus urbes
Et prope Gallorum subruta regna vides,
Conjugis Allobrogum stimulis accensus Iberæ
Omnium Centaurus se modo posse putat,
Ixionisque furens exempla secutus amatas
Se subigens nubes somniat esse Jovem.
Juppiter at verus verum diadema resumet
Cumque ipsis vertet nubibus Ixionem.

TH. BEZA.

SYMBOLUM DUCIS SABAUDIÆ :

F. E. R. T.

(Fortitudo ejus Rhodum tenuit)

Gallia dum discissa ruit civilibus armis,
Æsope, Allobrogum Carniamola capis.
Insanus tandem sed si resederit æstus,
Quam facilis Gallo est, Gibbe, ruina tui.

TH. BEZA.

F. E. R. T. Facilis erit ruina tui. — *Francia erit ruina tua.* — *Fœmina ejus restituit totum.* — *Fortitudo ejus regnum tentavit.* — *Fœdus exitus rapiet te.* — Tout retournera en France.

IN VENETIAS. Ἄδηλον.

Terrarum domina excidiis miseranda vocari
Desine, sitque tibi, Roma, fuisse satis.
Terrarum domina hæc Venetum pulcherrima tellus,
Cui datur indomito ponere fræna mari,
Aureaque Adriacis placidum caput extulit undis,
Ut vocet ætherea rursus ab arce Deos,
Hanc tuto posuere sinu sibi Numina ponti,
Mœniaque et liquidas hinc facit unda vias.
Sic ait, atque urbem Phœbus miratur ab alto,
Mirarique decus cogitur ipsa suum.
Quodque homines Superique magis mirantur in Orbe
Cum maneant urbes, Orbis in Urbe manet.

SONNET AU PAPE GRÉGOIRE XIV[1]

1591

Mars, voyant que Grégoire, impotent de vieillesse,
Les François belliqueux espouvanter pensoit,
Et, du Mont Vatican, vainement eslançoit
Son foudre imaginé qui n'atteint ni ne blesse,

Il dit, en souriant : « Toy, dont l'orgueil s'addresse
Et s'espaule au Très Haut, qui pareil le reçoit,
Crois que ton jugement en tout point se déçoit,
Quand il pense imiter sa flamme vengeresse.

1. Grégoire XIV fit publier en France, contre Henri IV, des lettres monitoriales qui furent condamnées au feu.

« Ta fulminante Bulle est vaine et sans effect
Contre les cueurs françois, que rien trembler ne faict;
Ains bravent, innocents, ta menace frivole!

« Cherche à tes faibles coups des cueurs efféminés :
Sais-tu pas que les traits lancés du Capitole
N'ont pu rendre jamais les Gaulois estonnés? »

AU MESME

Tout beau, Prince Romain! N'attaque la puissance
De ce grand Roy Gaulois : ses fiers prédécesseurs
Battirent l'Italie, et ses Cæsars vainqueurs
N'ont jamais qu'escorché la franchise de France.

Bride, sage Prélat, bride ton insolence!
Ce prince est indomptable, et si ses successeurs,
Les illustres Bourbons, sont princes belliqueux
Qui branslent cent lauriers dans l'aigu de leur lance!

France est une cité de Princes et de Roys,
France est un Camp armé de Justice et de Lois,
Qui ne connoit qu'un Dieu et qu'un Roy pour son maistre!

Quoy? Pourra celle-là, qui fit teste aux Cæsars
Et qui du Capitole entama les remparts,
Souffrir qu'un si grand Roy soit battu par un Prestre?

AU MESME

Vous estes, Père Saint, un fort mal habile homme,
De vous estre monstré ennemy partial
Encontre les François et leur Roy martial,
Qui vous reconnoissoit pour Pontife de Rome.

L'un et l'autre party vous déféroit, en somme,
Toute provision de droit abbatial,
D'évêque, de prieur, de prestre official :
Mais tout vostre respect maintenant se consomme.

Vous avez tout perdu par un gauche conseil;
Vous vous estes jetté dans un horrible escueil,
Dont, sans faire naufrage, homme jamais n'eschappe :

Vostre Bulle est bruslée avec solennité[1];
Vous estes condamné, avec toute équité :
Cherchez qui maintenant faira la cour au Pape!

QUATRAIN.

En France y a trois grands Henris,
Dont le premier est le troisiesme.
Mais les deux autres sont marris
Que l'un d'eux n'est le quatriesme.

1586.

DE TRIBUS TH. BEZÆ UXORIBUS.

Tres mihi disparili sunt junctæ ætate puellæ :
Hæc juveni, illa viro, tertia deinde seni.
Propter opus, *prima est validis mihi ducta sub annis;*
Altera, propter opes; *tertia, propter* opem.

---

1. Le 6 juin 1591, le Parlement, séant à Châlons, rendit un arrest contre les Bulles et Lettres monitoriales du Pape Grégoire XIV et contre le Nonce Landriano, porteur desdites. Par lequel arrest il fut ordonné que lesdites Lettres et Bulles seroient bruslées en place publique par l'exécuteur de la Haute Justice et que ledit Landriano, prétendu Nonce, entré clandestinement en ce Royaume, seroit pris au corps et fait prisonnier, pour estre contre luy procédé extraordinairement.

SONNET

Tous ces riches palais, ces braves édifices,
Dont la cendre se traisne ores honteusement;
Ce déserté Sénat, où le Ciel peu clément
Par un juste courroux punit tant d'injustices;

Ce grand Louvre, séjour des Rois et des délices,
La prison, le gibet d'un peuple impatient,
Ce temple des vertus, du monde l'ornement,
Maintenant est l'horreur et le gouffre des Vices :

Tout cela fut Paris, avant que l'Union
Eust fait naistre dans luy tant de confusion.
Mais Paris, accourant à son malheur extrême,

Rend son Sénat moqué, son Louvre sans honneur,
Ses palais en poussière et son peuple en fureur;
Et Paris se desfait soy-mesme par soy-mesme !

1590.

GEORG. BUCHANANUS, SCOTUS, CARD. UTHENHOVIO, GANDAVENSI, DE FRANCISCANO SUO

Censor meorum carminum, Uthenhovi, meos
Commendo fratres hos tibi,
Fratres quidem fraterrimos, hoc est, malos,
Crassos, ineptos, garrulos.
Tu necte, plecte, cæde, fac gemant suis
Variata terga funibus.
Sin pectus illis non sit insanabile
Medentis ut ferant manum,
Unus mederi poteris, artes cui suas
Indulsit uni Delius.

Sic ut profunda conditum caligine
Ab usque Lethæis vadis
Nonnam evocaris, graviter iratis sua
Parcis retexi stamina.
Et jus Latinæ civitatis et togæ
Resuscitato indulseris
Et qui latebat ante squalidus situ
Graiisque, vix notus suis,
Cultu latino nunc superbus ambulans
Vates vetustos provocat.
Hunc qui suscitare potueris mortuum
Fors et meos fraterculos
Sanare penitus, si minus queas, tamen
A fauce mortis erues.
Nec id laboro, delicato in otio
Ut suaviter curent cutem.
Satis superque est si maligne victitent
Pannis et annis obsiti,
Laceri flagellis, aridi, famelici,
Quæ vita digna est fratribus,
Diuque vivant et pœnas luant diu
Mortemque timeant et velint.

DE BUCCHANANO

Da Bucchanano quæ concinat inclyta virtus,
Non aliam quæras ambitiosa lyram.

P. MONTAUREUS.

AD MICHAEL. HOSPITALIUM

Prodigus ante nepos, bipedumque nequissimus ille
Si non Jodellus, te Lopitalis amat,
Mentiturque patres tibi per convitia versos,
Judæi ut Christi numinis hostis atrox.
Nec mirum est; jus quondam illi tu forte negasti,
Patratæ cædis cum reus ante fuit.
Jus illum digno librasset in aera letho,
Nec lingua petulans liberiore foret.

FLOR. CHRIST.

SONNET

N'espérons que jamais ceste playe mortelle,
Qui depuis un long temps gaste piteusement
Tout ce grand corps françois, guairisse aulcunement,
Si de son mal trop vieux la guairison n'est telle.

Comme l'homme, offensé de la pointe mortelle
D'un rouge scorpion, reçoit allègement,
S'il tuë sur son mal la beste promptement :
Faisons mourir ainsi l'autheur de la querelle.

Par le sang estranger de ce traistre Sinon,
Qui emporte le Roy en portant son beau nom,
La Paix s'establira, chassant la Tyrannie.

C'est aussy d'aultre part le sacrifice beau
Que Louis de Bourbon demande à son tombeau,
En lieu de Polyxène ou bien d'Iphigénie.

BOMBUS APICULÆ

CONTRA GREGORII XIV, PONTIFICIS, FULMINA

O serve, falso dicte, servorum Dei,
Apostolatus degener primarii,
Malique tantum Dæmonis vicarie;
Pauli æmulator, qualis ille nobilem
Cum saxeo imbre funeravit martyrem,
Piorum sancto sordidatus sanguine;
Subcessor, haud successor, illius Petri
Qui, Christi amore victus olim, piscium
Captator esse desiit, ut homines lucri
Faceret Magistro, quos mercatus est potens
Verbo efficaci! O nil habens, inquam, istius,
Præter negatum Numen, ancillæ metu
(Nam quem ille tantum voce, tu factis negas),
Sed multa Judæ proditoris, Gregori,
Cujus manent te Fata factorum æmulum.
Quænam te Erinnys dira territum vehit?
Quæ larva pellit, quisve agit cæcus furor,
Vastare sævo marte reges et greges?
O Pastor Orbis, qui vocari postulas,
Ajace loro qui perit, deterior
(Vineta namque cædis ipsemet tua,
Ut ensis a te in te tuus distringitur),
Non te decebat obviam ire motibus
Tantis, et ista Galliarum vulnera
Curare mitem mellea vi Nestoris,
Nec nos secantem vel necantem, Ibericas
Fovere partes per nefas? At Pontifex
Non peccat, inquis, parte in ista Maximus.
Nec ergo Sixtus ille, præsultor tui
Nuper furoris, quique pœnitentia
Cœptum redemit crimen, quod tu perficis,

Contemptor audax pœnitentium patrum
Surdeque verba Christi habens, queis increpans
Patrum magister jussit ensem condere.
Namque Itala arma convocas, exercitum
Transmittis Alpes, qui, nives ut fluxerint,
Fusus fluensque abibit atque inglorius,
Ut corporum sis carnifex qui tamdiu es
Animarum iniquus fœnerator, Principum
Bonorum hirudo, calce qui Reges terens
Ternas Coronas Cerberus quæris triceps
Et septicolli nidulans in proseda
(Ut ille vates autumat, patriæ incola)
Cratere pleno polluis te et territas
Humana nugis corda bullatis fremens,
Minisque plumbi ducis aureas minas,
Avarus, asper, turpis et pullipremus,
Immane monstrum, quale colluvies amat
Marrana, sed quod Gallus Alcides dabit,
Excisum ab ima stirpe, saltem Galliam
Monstro impiatæ liberans tyrannidis.

DE BULLA PONTIFICIA

Bella timenda olim moverant plurima Bullæ,
Cum grex pastorem nesciit esse lupum.
At nunc, Pontificis Romani fraude retecta,
Plebs Bullas, burras, aut nihil, esse putat.

FLOR. CHRIST.

IN LUSCINIAM,

quæ, postquam regi dono data est, obmutuit

« Quæ fueras nuper mire vocalis Aëdon,
Oblita es dulces unde repente sonos?
— Præbuit argutum carmen gratissima sedes
Lignea, cum domini pauperis ales eram.
At postquam Regum gemmis includor et auro,
Me torpor stupidas occupat inter opes. »

PASSERAT.

AD ILLUSTRISS. VIRUM ACHILLEM HARLÆUM

Heros maxime, Fata Gallicanis
Quem Divique boni dedere terris,
Harlæe, Herculis inclyti propago,
Quemque præsidium sibi futurum
Clerus, Nobilitasque, plebsque cuncta,
Censent Hercule majus aut Achille,
Rex Allobroga dum per infidelem
Totis irruit Alpibus timendus,
Tum plebi modo Gallicæ colendus,
Indicis sceleri cruenta bella,
Et Patres regis et regis Quirites,
Tot curas tamen inter et labores,
Tot negotia, quæ bono Senatus,
Cleri, Nobilitatis atque plebis
Tractas, Hercule major aut Achille,
Has preces simul accipe et querelas,
Neu fictasque preces puta aut querelas.
Ejus qui miser, heu! miser necatur,
Non tam carcere quam fame, futura

Spes vitæ perit, omnis et mearum
Spes est irrita lucubrationum,
Heu ! fame, miser, heu ! miser peribo ?
Fame carmina nostra punientur?
Harlæe, Herculis inclyti propago,
Quemque præsidium mihi futurum
Spero, aut Hercule majus aut Achille,
Ignosce, heu ! juveni, haud malo poëtæ,
Exorabilis, almus atque clemens
Qualis Curia te videt, stupetque
Dictantem populis sacrata jura !
Fama tollere te volo et camœnis :
Visne tollere me fame poëtam?

N. BORBONIUS.

DISTICHON CYNÆDICUM

Ter futui, sed mane meos numerando labores,
Inveni centum me futuisse vices.

MURETI.

FLOR. CHRISTIANI PARODIA EX CATULLI FASELLO,

IN MURETUM

Muretus ille quem videtis, hospites,
Ait fuisse pæderasta pessimus,
Neque ullius ruentis in libidinem
Nequisse præter impetum ire, sive opus
Foret manum stuprare sive podicem.
Et hoc negat minacis Hadriatici
Negare littus omnibus Quiritibus,

Padumve nobilem, ora vel Vesevia,
Vel arva Sequanæ, vel Garumnicum sinum
Ubi iste postrinœdus antea fuit,
Adulta pulpa, prostitutus institor
Sui ipse sæpe : nam Tolosio in jugo,
Vocante sibilo et patrante ocellulo,
Fuit lupanar omnium sacerrimum
Tholoza dives et beata Gallia
Tibi hæc fuisse, et esse perditissima.
Ait Muretus ultima ex origine,
Ait scelestus actitasse talia,
Ait tuasque depsuisse virgines
Et cruda morbi adactus impotentia
In urbem inanis appulisse Romuli,
Sua coactus osculare patria,
Nec interim ulla vota Lampsaci Deo,
Nec ulla, fœda quos Saburra habet, Diis
Sibi esse facta cum veniret ad novum
Tholozo abusque latus Hadriaticum ;
Sed hæc'prius fuere eruntque, donec is
Senente pene, languidoque fascino,
Sit in quiete, seque dedicet tibi,
Cynade Romule, et Cynæde Romuli.

IN HUJUS MORTEM HIS VERSIBUS LUSIT THEOD. BEZA.

Gallia quod peperit, pepulit quod Gallia monstrum,
Quem Veneti profugum non potuere pati,
Muretum esse sibi civem jussere Quirites,
Et tumulo extinctum composuere tuo.
Vivere nam potius qua debuit urbe cynædus?
Impius et quanam dignius urbe mori?

AD THEOD. BEZAM

novos numeros gallicæ linguæ reprobantem

Credideram patrias grata novitate Camœnas,
Beza, tibi atque novos posse placere modos,
Quandoquidem studio longe graviore novasti
Ipse olim antiquum Relligionis opus.
At me spes nimium de te præsumpta fefellit
Erravitque levi credulitate fides.
Quum me etiam damnas, odio novitatis, et instas
Ut novus iste mihi sit sine honore labor.
Si mala sunt ea quæ nova sunt, Theodore, quid urges,
Inque tuum tumet subjicis arma caput?
Nam sacra quæ colis, et quorum es tu maximus auctor,
Ignota hæc nobis et nova nuper erant.

N. Rap., P.

A LUY-MESME,

APRÈS QU'IL EUST CHANGÉ D'ADVIS

Grand Théodore, j'appends, à ta gloire, au temple d'Apollon,
Un monument que jamais l'aage ne peut ruiner.
Ainsy que toy curieux, mais bien d'une moindre nouveauté,
Par de nouveaux sentiers j'ouvre le pas d'Hélicon.
Ton jugement, que je tiens pour oracle, augmente mon ardeur
Et d'un honneste desir m'enfle et m'augmente le cœur.
Puisse la France, un jour, recevoir quelque lustre de mes vers,
Tel que jadis des tiens tout l'Univers l'a receu.

N. Rap., P.

AU ROY D'ANGLETERRE, ESCOSSE ET IRLANDE, JACQUES,

SUR LA MUSIQUE DE CLAUDIN LE JEUNE,

DÉDIÉE A S. M.

Prince, qui fais résonner les mers et la terre de ton nom,
Par trois peuples unis sous le pouvoir de ta main,
Oy le divin concert que produit la science de Claudin,
Harmoniant un corps d'ame, de tons et de voix.
Ainsi le doux concert de la Paix, qui assemble divers cœurs,
Grand Roy, puisse à jamais en ton Estat demourer!

SUR LA MORT DUDIT CLAUDIN LE JEUNE,

COMPOSITEUR DE LA MUSIQUE DU ROY.

Puisque le Jeune est mort, le Ballet des Muses a cessé,
Leur carole se tait, l'eau Hypocrèn' a tari!
Nul ne sçauroit marquer comme luy la cadence de leur chant!
Nul ne donnoit aux vers l'ordre et le bransle pareil!
Nul ne pouvoit chatouiller les sens de si doulce ravissence
Et remplir, comme luy, d'aise l'oreille et le cœur.
Encor' à son tombeau mille fleurs font naistre ce printemps:
Mais à ce beau printemps touche un éternel hyver!
Claude le Jeune mourant, sont morts ensemble tout d'un coup
Des monumens nombreux: l'Art, la Science et l'Honneur.

N. Rap., P.

JAC. AUG. THUANO, IN SUPREMO SENATUS PRÆSIDI,

HORTULUS.

Hanc, quam mitto, cucurbitam recentem,
Magnitudine, pondere, et sapore
Mirandam, tulit hortus ille noster,
Quem tu, nomine plus satis venusto,
Arvum pensile, Prædium in fenestra
Varronisque soles vocare Fundum.

Quin idem modicæ ministrat ollæ
Lactucam, intuba, porra, portulacam,
Buglossumque, apiamque, brassicamque,
Et quidquid tenui est opus culinæ;
Quæ longe meliora sunt palato
Quam quæ sunt medio foro coempta.

At quum, vere tepente, prima tellus
Sinum exporrigit ad novos calores,
Totam illam faciem hortuli videres
Gravem floribus undequaque mixtis,
Et prægnans violis solum, rosisque
Multa cum Clytie, aureoque acantho
Solanoque, hyacinthinoque flore,
Quæ pratum domini perambulantis
Spargunt naribus intimis odorem.

Dein quum fervidus æstas urit agros,
Quam lætas facit alma vitis umbras
Tanquam porticus excitata ad Arcton;
Singillatim ubi cernere est coactis
Pendentes laquearibus racemos;
Hinc rubras cerasos, amygdalosque
Et prunos geminas, pyrosque, quales
Forsan Gallia non propagat usquam.

Quid buxos referam, et breves genistas,
Et tardas hedera morente lauros,
Pulchroque ordine consitas cupressus,
Quæ mira specie ambulacra vallant,
Ceu totum paries virens per annum?

Vix credas quoque Persicam esse malum,
Hoc hoc tempore quo loquor, rubentes
Quæ sustentat adhuc honesta fœtus,
Hybernasque reserunt ad pruinas
In nudo, et foliis carente ramo.

Hæc si conspicias, Thuane, quæque
Tempestate sua (ut solent quotannis,
Mutata facie soli, reverti),
Quod tu forsitan esse Martialis
Credis prædium Adonisque testam,
Dices Hesperidum, aut Platonis hortos;
Ridebisque libens imaginosam
Et vanam domini beatitudinem,
Contentam exiguo perinde agello.

N. R., P.

Ex autographo.

EJUSDEM, AD DOMINUM PUTEANUM, SENATOREM PARIS.

Isto carmine rusticus poeta
Vix tandem, Puteane, te salutat,
Commendatque tibi suas Camœnas,
Etsi non tibi cognitas (ut illæ
Non sunt in pretio uspiam tenendæ),
Verum Scaligero tuo probatas.

Ah! quam me pudet indecora Musis
Fori jurgia persequi coactum,

Et te, qui Aonios amas lepores,
In partem quoque tædii vocare.

Sic fato, Puteane, comparatum est,
Ut qui commoda civium suorum
Procurant, patriamque publicumque
Privato anteferunt bono lubenter,
Illos invidia usque prosequatur.
Quos ni protegat iste Galliarum
Integerrimus omnium Senatus,
Jam non percipio vel unde sperem,
Vel quo confugiam, quibusve in oris
Virtutes miseræ exulare possint.

Vos, qui penditis æquitate lances,
Hinc motam esse mihi videte litem;
Quod novæ stabulum Augiæ repurgans
Effrænæ, indocili, improbæ juventæ
Tandem imponere cogitant habenas;
Si quid durius acriusque gessi,
Istud, credite, postulant usus
Et licentia pervicax reorum;
Si feci male, judicate sontem,
Sin feci bene, mittite innocentem.

N. RAPINUS,
Apud Inferiores Pictones latrunculator.
Ex autographo.

IN INSULANUM PRAGMATICUM. PRO JOS. SCALIG.

HENDECASYLLABI

O res ridicula, et simul pudenda,
Ira digna simul, simul cachinno!
Asellus ruber, Arcas, insularis

Cui tergo excoriata pellis hæret,
Cornu lucidiorque, tritiorque,
Excussis veluti sacro sub œstro
Clitellis loculisque sarcinarum,
Lucentem aera calcibus lacessit
Et solem impetit, et rudens sonore,
Ipsa in sidera naribus reductis
Dentes labraque tardius repasta
Horrenda movet oscitatione.

Novus Marsyas bardus Insulanus,
Urbis fabula nota, fæx Palatii,
Post putres carie situque saccos
Tractatos male, postque virulenta
Fori stercora litiumque sordes,
Impuris manibus retorto et ungue
Ad mysteria sacrosancta Divum
Prorepit luculentus, et Sororum
Conturbat sacra limpidosque fontes.
Ipsum quinetiam vocare Phœbum
In certamina præpotenter audet
Demens, quem neque Marsyæ cruores
Nec suspendia Bupali et Lycambis,
Nec victi stolidus pudor Daretis
Terrent dispare congredi duello.

Huc advertite, Apollinis ministri,
Et vos, Castaliæ quibus sorores
Claram cum cithara dedere vocem;
Et quos mens melior removit atro
Vulgi a pulvere, lautiusque doctos
Lavit flamine purioris undæ.
Indignamini, et admovete dextras
Ad vanos asini frementis ictus:
Et trusum in caveam, ut ferum caballum
Calces cruraque fune colligatum,

Calcitrosum animal secate mecum
Flagris, verbere, fuste, vecte, conto,
Direptaque cute iliisque apertis,
Nudis tergoribus revulsa pellis
Uno vulnere tota distrahatur.

Talem, Scaliger, exhibere scenam
Tibi ardent juvenes senesque mille
Miscentes studia in tuos honores,
In pœnamque petulci homuncionis;
Quando hoc non operum fuit tuorum
Illum ut fulmine flocculum ferires,
Nec tanta satis ille dignus ira.

At tu viceris optime tacendo,
Spectans supplicium eminus jocosum,
Lictoresque acuens triumvirales,
Risu non sine plurimo coronæ.

N. RAP., P.

Ex autographo.

AQUO PISCATORIUS

Cymbula cœnosum plantis impulsa per æquor
Semiviro vehitur, semivirumque vehit.

AQUO VECTORIUS

Tres una in cymba : vector sedet integer unus,
Et duo dimidii cymbam ope cruris agunt.
Cernuntur tantum duo brachia cruraque bina
Implexis uno corpore corporibus.
Et tria cum triplici capita extent corpore, credas
Geryonem extremo ludere in Oceano.

N. RAP., P.

Ex autographo.

IN PULICEM PICTAVII DECANTATUM

Dicta dies Pulici, quod erat temerarius ausus
Virginis intactos dilacerare sinus.
Stabat amans actor lesæ pro jure puellæ,
Index de lepida lite sedebat Amor.
At reus, ut caussæ diffidens, huc modo et illuc
Dessilit, et modo adest, et modo rursus abest.
Tandem desertis vadibus bis terque vocatus
Defuit, et tota jam statione latet.
Illum seu terret gravitas augusta Senatus,
Seu mage brumali frigore terret hyems,
Excitat interea patronos undique, et illos
Quos scit supremi lumina prima fori.
Hinc Pascalis, et hinc Caupinus, Osellius, et tu,
Mango, patri doctas nate secute vias,
Absenti Pulici facundo carmine adestis
Et vestra crimen diminuistis ope.
Dulce patrocinium : sine quo, reus ille misellus
Inter proscriptos adnumerandus erat!

N. Rap., P.

Ex autographo.

XXIV SONNETS DE GRÉVIN, SUR ROME.

A MADAME DE SAVOYE

I. Je ne veulx imiter la fureur de Pétrarque,
Lorsqu'espris justement d'une juste douleur,
Jadis il escrivoit la ruine et malheur,
Dont toute Rome encor porte la juste marque.

Je ne veulx contrefaire un savant Aristarque,
Ny masquer mes escripts d'une belle couleur,
Mais bien je veulx monstrer que la grandeur et heur
Furent assujettis au Temps et à la Parque.
Comme un grand pin feuillu, plus gros et plus puissant,
Faict un bruit plus hautain, alors que, périssant,
Le fouldre a desterré sa racine profonde,
Ainsy Rome, qui fut le chef de l'Univers,
Par son bruit ruineux porté dedans mes vers,
De merveille et d'effroy remplira tout le monde !

—

II. Madame, vous verrez, en ce papier, descrite
Et peinte de couleurs, ceste grande Cité
Dont le nom est plus grand que n'est sa vérité,
Cité qui maintenant est en pouldre réduite.
C'est celle qui tenoit, et captive et séduite,
La mondaine grandeur, par sa principauté !
C'est Rome, qui fut grande en pompe et majesté,
Et ores n'est plus rien qu'une ville destruite !
Puisque Rome n'est rien, le vers que je compose
Ne peult représenter, à vos yeux, d'autre chose
Que ce rien, descendu d'un grand tout ancien.
Et, toutesfois, ce rien, à qui bien le contemple,
Monstre soudainement un merveilleux exemple
Que la grandeur plus grande enfin ne sera rien !

—

III. Je portois le pourtraict de ceste grand' Cité
Maistresse de l'Europe et d'Afrique et d'Asie,
Qui, tenant des humains la puissance saisie,
Fit de tout l'Univers une principauté.
Ce portraict feut semblable à son antiquité,
Tel que me le monstra mainte histoire choisie,
Et si bien fut tiré dedans ma fantaisie,
Que soudain j'eus désir d'en voir la vérité.

Je passai l'Apennin, je vis Rome déserte,
Ains je vis seulement une ruine aperte
Qui me saisit d'ennuy, de douleur et de dueil.
Car Rome n'est plus Rome, et de ceste grand' Rome
Ne reste que le nom en la bouche de l'homme,
L'image dans l'esprit, et le regret en l'œil.

—

IV. Arrivé dedans Rome, en Rome je cherchois
Rome, qui fut jadis la merveille du Monde ;
Ne voyant ceste Rome à nulle autre seconde,
D'avoir perdu mes pas, honteux je me faschois.
Du matin jusqu'au soir, çà et là, je marchois,
Ores au Colisée, et or' à la Rotonde ;
Ores, monté bien haut, regardant à la ronde,
De voir ceste grand' Rome, en Rome, je taschois.
Mais enfin je cogneus que c'estoit grand'folie :
Car Rome est, de longtemps, en Rome ensepvelie,
Et Rome n'est sinon un sépulchre apparent.
Qui va donc dedans Rome, et cherche en ceste sorte,
Ressemble au chevaucheur, qui tousjours va courant
Et cherche en tous endroits le cheval qui le porte.

—

V. Le Ciel juste et puissant, le Feu qui tout consume,
L'Air qui entre partout, l'Eau qui court de roideur,
La Terre qui met tout dedans sa profondeur,
Sépulchre de cela qui procède de l'homme :
Ces Cinq, pleins de desdaing, s'esmerveillèrent comme
Une ville, eslevée en sublime grandeur,
Faisoit craindre à chacun son sceptre commandeur,
Et jurèrent enfin la ruine de Rome.
Le Ciel la foudroya, le Feu la consomma,
L'Air pestilentieux souvent l'envenima,
Le Tybre débordé la noya de son onde.

La Terre peu à peu s'esleva tellement
Que, pour mieulx achever la vengeance du Monde,
Elle a mis toute Rome où feut son fondement.

—

VI. O palais, enterrez dessoubs vos profondeurs;
Tombeaux, ensepvelis en vostre propre cendre;
Colonnes, que le Temps en pouldre faict espandre;
Théatres affaissés soubz vos propres haulteurs,
Arcs vaincus et rompus, et vous, Temples menteurs;
Colosses, empoudrés comme pierre plus tendre;
Thermes, que peu à peu la vieillesse démembre;
Portiques, ruinés avecque vos autheurs;
Vous portez ces beaux noms, bien que dans vos matières
Il n'y ait chapiteaux ny corniches entières,
Bases ny piédestal, ny ouvrage ancien.
Ainsy le beau portraict d'une femme ou d'un homme.
Représenté au vif en un miroir, se nomme
Une femme ou un homme, et toutesfois n'est rien!

—

VII. Ce pendant que la France, en France mutinée,
Appelloit au butin le Flaman et Germain;
Pendant qu'elle tenoit le glaive dans la main,
De morts et d'ennemis partout environnée,
J'allay voir des Romains la Ville infortunée :
Je vis le grand tombeau de l'Empire Romain;
Je vis comme le Temps, cruel et inhumain,
Avoit piteusement la ville ruinée.
Je voulus voir les Arcs, les Théatres privés,
Les Colonnes aussy et Portiques brisés.
Car, puisque j'estois nay en saison malheureuse,
J'aimois mieulx aller voir les ruines d'aultruy
Et m'en esmerveiller, que, tousjours plein d'ennuy,
Voir de mes propres yeux la France ruineuse.

VIII. Soit que le Ciel vainqueur, ou soit que la Nature,
Par le vouloir de Dieu, la cause en ait esté,
Du Monde universel la plus grande Cité
Est faicte maintenant sa propre sépulture.
Des grands Arcs triomphaulx la belle architecture,
Des Théatres doublés la sumptuosité,
Des Colonnes encor l'orgueil et majesté
N'est rien, pour le jourd'huy, que pouldre et pourriture!
Sénat, Peuple romain, et vous, grands Empereurs,
Qui de ces bastimens fustes premiers autheurs,
Confessez que le Temps tout ruine et consomme :
Car, au lieu d'envoyer, par un ouvrage tel,
A la postérité vostre nom immortel,
Vous fistes seulement le sépulchre de Rome.

—

IX. Comme on voit d'un torrent la course vagabonde
Descendre des rochers impétueusement,
Ainsi que le Soleil plus vigoureusement
Touche le dos neigeux de la terre féconde;
Il bruit, et si remplist la vallée profonde;
Il ravage et ruine, il paroist seulement :
Rome ainsy se monstra, quand orgueilleusement
L'Empire la rendit première de ce monde.
Mais, lorsque le soleil se retire en hyver,
Le torrent perd son bruit, et ne se peut trouver,
Mais laisse seulement la campaigne pierreuse :
L'Empire, qui estoit un Soleil redoubté,
Alors qu'il s'eslongna de ceste grand' Cité,
Fist que Rome perdit sa grandeur orgueilleuse.

—

X. Rome, ne pouvant plus au monde estre première
(Dieu l'ordonnant ainsy par juste volonté),
Voyant par les Germains l'Empire transporté,
Ains plustost parvenu à sa ruine entière

Ne devint pour cela moins orgueilleuse et fière :
Car elle se forgea une principauté,
Changeant le temporel en spiritualité
Pour se faire soudain des ames l'Empérière,
Mais, ne pouvant fuyr le malheur inhumain
Qui doit anéantir tout l'Empire Romain,
Elle voit son pouvoir qui ruine et empire,
Car le premier qui feut à ruine ordonné
Faira qu'à la parfin il sera ruiné,
Puisqu'il feust le soutien de ce second Empire.

—

XI. Porphyres entaillés, et vous, marbres escripts,
Qui tesmoignez encor, bien que soyez de pierre,
La gloire et la grandeur de maint chef en la guerre
Et le sage conseil de maints sages esprits;
Arcs, Théatres et Baings, et Colosses destruits,
Si ceulx qui aultrefois vous ont tirés de terre,
Si ceulx qui vous ont faicts au plomb et à l'équerre,
Si ceulx qui vous ont mis, sont en pouldre réduits;
Si vous-mesmes encor périssez d'heure en heure,
Je n'ay point de regret qu'il faille que je meure,
Moy, qui ne suis que rien en esprit et grandeurs!
Mais je me réjouis qu'en mourant je seconde
Les sages advisés, les guerriers commandeurs,
Et ceste grand' Cité qui feust le Chef du Monde.

—

XII. Tout ainsy qu'un lion, plein de cœur et d'ardeur,
L'effroy plus redoubté de la plaine Libyque,
Se nourrit et se paist de la perte publique
De maints troupeaux qui ont essuyé sa fureur;
Rome, ainsy, quelquesfois esleva sa grandeur
Par le saccagement et la rapine inique
De maint Prince vaincu et mainte République
Réduite soubs le joug de son bras commandeur.

Le lion, estant mort, n'est rien que pourriture ;
A ceulx qui le craignoyent il donne nourriture,
Et le champ est couvert de ses os descharnés :
En Rome, par les siens à la fin saccagée,
Se voit tant seulement la terre estre chargée
De porphyres rompus et marbres ruinés !

—

XIII. Deux frères, successeurs du Troyen ruiné,
Ayant jà ruiné toute leur race antique,
Firent le fondement de ceste Ville unique,
Fondement, à ruine et malheur destiné ;
Le plus malicieux ruina son aisné ;
Des Albains et Sabins la ruine publique
Donna accroissement à ceste République
Qui, après, ruina le Grec infortuné.
N'ayant que ruiner, elle s'est ruinée,
Ruinant, quant et quant, l'Itale fortunée,
Et si, a ruiné maint règne florissant ;
Bref, Rome tellement en ruines abonde,
Que, si le Ciel n'estoit plus fort et plus puissant,
Rome en la fin seroit la ruine du Monde.

—

XIV. Ceste grande Cité, Rome, qui tout pouvoit,
Est maintenant semblable à la pierre brisée :
Celle que Rome on nomme est Rome desguisée,
Qui porte seulement le nom que l'autre avoit ;
Le Théatre, où jadis le peuple se trouvoit,
N'est qu'un mur ruiné nommé le Colizée ;
Rome n'a rien d'entier que l'Aiguille prisée
Où encor de Cæsar le Sépulchre se voit.
Car le Temps, ennemy de la grandeur humaine,
Taschant d'anéantir la puissance romaine,
Ne voulut ruiner ce grand Sépulchre, afin

Que, dedans Rome mesme, estant la cause entière
Qui jadis luy causa sa ruine première,
Sa ruine jamais ne puisse prendre fin!

—

XV. Le grand Vespasien et Tite le vainqueur,
Qui jadis, contraignant le Juif opiniastre,
Dessoubs le joug cruel du Romain idolatre
Abbaissèrent l'orgueil de ce peuple moqueur,
Bastit et dédia la superbe grandeur
Et l'ouvrage admiré du grand Amphithéatre,
Où Rome vit souvent la Fortune marastre
Guerdonner les vivants et d'heur et de malheur.
Mais ce feust seulement par feinte tragœdie!
La Fortune, aujourd'huy plus puissante et hardie,
Faict voir en vérité la misère tragique :
Le Monde est son théatre, et Rome est au milieu,
Qui crie, en déclarant sa ruine publique,
Que rien n'est éternel que la grandeur de Dieu!

—

XVI. Rome, qui feut le chef et la source profonde
De guerre et de travail, de ruine et de mort;
Rome, qui, par surprise et par cruel effort,
Troubla diversement toute la terre et l'onde ;
Rome, en désordre et guerre à mille aultres féconde,
Fist bastir à la Paix un Temple grand et fort;
Voulant, par ce moyen, que le mal et discord
Feut faict tant seulement pour le reste du Monde.
Mais, tout incontinent que ces braves Romains,
Afin de se meurdrir, prirent le glaive aux mains,
La Paix se despartit, et la Discorde esmeue,
Les ayant ruinés, ruina leurs Palais,
Et si bien ruina ce grand Temple de Paix,
Qu'oncques, depuis ce temps, la paix n'est revenue.

—

XVII. Vous, qui venez à Rome, et qui soigneusement
La cause recherchez de sa grande ruine,
Voyez des deux Vénus la sculpture divine,
Au Jardin où le Pape entre secrètement;
Voyez la Cléopatre et le vieil bastiment
Du Temple de Vénus, de Flore et de Faustine;
Sçachez qu'Enée estoit fils d'une concubine,
Ainsy que Romulus, qui fit son fondement.
Une seule Vénus, une Hélène ravie,
Firent perdre aux Troyens l'Estat avec la vie
Et firent ruiner ce que Priam avoit :
Ne vous estonnez doncq si ces rues sont pleines
De palais ruinés, puisque dans Rome on voit
Presqu'une infinité de Vénus et d'Hélènes.

—

XVIII. Tu te doibs contenter, ô grand'Roine d'Égypte,
Cléopatre excellente en richesse et beauté,
Tu te doibs contenter de voir ceste Cité,
Du chef au fondement piteusement destruite.
Tu la vois, aujourd'huy, et chétive, et réduite
En un malheur si grand, que sa principauté
Se couvre du manteau de froide Pauvreté,
Qui a quitté le Ciel et la Terre séduitte.
Or' contente-toy doncq, bien qu'Auguste jadis
T'aye arraché des mains le sceptre, que perdis
Pour avoir trop aimé le valeureux Antoine :
Car le Temps, plus puissant que ne sont les humains,
Afin de te vanger, te faict voir les Romains
Réduits piteusement soubs le pouvoir d'un Moine!

—

XIX. Le grand Laocoon, prophète infortuné,
Cognoissant des Grégeois la nature traistresse,
Frappa, tenant au poing la lance vengeresse,
Le cheval qui portoit le malheur soubçonné.

Pallas, ou le Destin, contre luy mutiné,
Fit misérablement dévorer sa vieillesse
Par deux serpens tortus, et soudain par la Grèce
Troye fut mise en cendre et Priam ruiné.
La mort de ce vieillart, incontinent suivie
Par le sac des Troyens et de toute l'Asie,
Monstre assez combien peut ce signe ruineux.
Les Romains ruinés se ruinent encore,
Car ils ont retenu toujours au millieu d'eulx
Un vieil Laocoon, que le serpent dévore!

—

XX. Hercule, ainsi qu'on dit, feut juste punisseur
Des Serpens punisseurs et du voleur Antée,
De Cacus le brigand, de l'Hydre surmontée,
Du traistre Géryon, du Lion meurtrisseur.
Il vainquit, près le Ciel, l'esquadron agresseur
Et des mutins Géans la grande troupe athée;
Du larron Diomède encores feut domptée
L'horrible cruauté et l'esprit ravisseur.
En quelque lieu qu'il feut, il surmonta le vice,
L'orgueil, la cruauté, l'audace et l'injustice;
Ne sois donc esbahy de voir ces murs vaincus:
Hercule est au millieu; Rome est l'Hydre féconde,
Les Géans, les Serpens, un Antée, un Cacus,
Géryon, Diomède, et un Lion au Monde.

—

XXI. Apollon, s'il est vray ce qu'escrivent les poëtes,
Espris, comme l'on dit, de ces saintes fureurs,
Quelque part que tu sois, tu portes les malheurs,
Les froides pauvretés, ruines et disettes.
Eulx, pour estre advoués tes prestres et prophètes,
N'emportent à la fin que travaux et douleurs,
Du plaisir incertain mille sanglots et pleurs,
Mille maulx apparents de leurs peines secrètes.

Ne t'esmerveille doncq, ô Ville ruinée,
Qui gardes d'Apollon l'image infortunée,
Si tu es maintenant destruite par le Temps.
Apollon feut pour Troye et Rhodes sa sujète :
L'une et l'autre a esté piteusement desfaite,
L'une par les Grégeois, l'aultre par les Sultans.

—

XXII. O fleuve Égyptien, et toy, Tybre mutin,
Qui d'un bras recourbé sur la cruche profonde
Versez, à flots ondés, vostre source féconde,
Voyez, voyez les maulx de ce peuple latin !
Regardez combien peut le Temps et le Destin !
Rome, qui en grandeur n'a point eu sa seconde,
Est faicte la risée et la fable du Monde!
Elle s'est ruinée, et vous estes sans fin!
Vous versez et poussez les ondes montanières,
Qui renaissent toujours en vos sources premières,
Pour paroistre au défault de celle qui se perd :
Rome sans fin poursuit sa course périssante,
Mais sa naissance, hélas! comme à vous, ne luy sert,
Car elle est de ruine une source abondante.

—

XXIII. Aqueducts eslevés, et vous, Cirques courriers,
Colosses monstrueux et Cisternes humides,
Obélisques pointus, Marchés amples et vuides,
Trophées somptueux, du Monde les premiers!
Asyle authorisé, chevaulx, braves guerriers,
Fils d'Apelle et Phidie, antiques Pyramides,
Braves Ponts, estendus sur les ondes liquides,
Que le Tybre conduit des grands lacz montaniers;
Campidole honnoré, Basiliques plaideuses,
Naumachies, jadis pleines d'eaux fluctueuses;
Vous qui feustes alors ce que Rome on nommoit,

Vous estes aujourd'huy ce que Rome l'on nomme:
Vous n'estes rien que cendre, et quiconque vous voit
A la cendre et à rien compare toute Rome!

—

XXIV. Braves costeaux, et vous, ruines glorieuses,
Qui de Rome le nom seulement retenez,
Las! quel reste avez-vous de tant d'hommes bien nais,
De tant d'ames jadis rares et précieuses?
Théatres mi-brisés, Colonnes ruineuses,
Triomphes somptueux, de gloire environnés,
Colosses, qui en poudre estes jà retournés,
Vous servez à chacun de fables ocieuses:
Car, bien que pour un temps l'ouvrage renommé
Encontre le Temps mesme entrepreigne la guerre,
Si doibt-il estre enfin par le Temps consommé.
Je vivray doncq, comptant, entre tant de malheurs,
Que, si le Temps met fin à ce qui est en terre,
Possible mettra-il la fin à mes douleurs!

(1606.) Comme M. D. R., passant devant S. M., faisant une révérence fort basse, fust venu à chanceler, le Roy se prenant à rire, dit à un capitaine des Gardes, M. D. P., qui estoit derrière luy: « As-tu point veu comme L. R. chancelle et comme elle a cuidé tomber? — Par Dieu, Sire, respondit-il, je ne m'en estonne point, estant chargée de tant de pots de vin, comme elle est. Si j'en avois autant, je ne chancellerois pas, mais tomberois tout plat à la renverse. »

Il y a environ trois mois que fust fait un tableau où estoit pourtraict le Roy, et au dessous son Estat, soustenu de quatre piliers, à sçavoir: du costé droit, Mess. le Chancelier et Villeroy, et à gauche, Mess. de Biron et Rosny. Au dessus

du Roy estoit escrit : INFŒLIX FŒLICITAS. Au dessus de M. le Chancelier : INUTILIS ÆQUITAS. Au dessus de M. de Villeroy : PRUDENS INFIDELITAS. Au dessus de M. de Biron : FIDELIS SCELERITAS. Au dessus de M. de Rosny : UTILIS INIQUITAS.

Le dit tableau a esté fait en Flandre. (1600.)

A MONSEIGNEUR DE ROSNY

CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS D'ESTAT ET PRIVÉ

ET SUPERINTENDANT DE SES FINANCES

1. Rosny, de qui le soing brillant,
Comme un dragon tousjours veillant,
Garde les pommes Hespérides
Contre les avares Phorcides;

2. De qui le zèle et la candeur
Ont mérité ceste grandeur,
De sçavoir les secrets et d'estre
Le seul Mercure de son maistre;

3. A vous je me suis adressé,
Pensant estre plus tost dressé
De quelque somme qui m'est deue,
Desjà trop long tems attendue.

4. J'ay creu, comme chacun le dit,
Que vous seul avez tout crédit,
Et qu'en matière de finances
Tout passe par vos ordonnances.

5. Ces vieux seigneurs, que j'ay cognus
Au Conseil sages et chenus,
Si tost que ma requeste ils voyent,
Sans m'ouïr, à vous me renvoyent.

6. Par adventure, je pourroy
Avoir audience du Roy,
Qui sçait les peines et les pertes
Que, pour le servir, j'ay souffertes.

7. Mais je n'ose me hasarder
Seulement de le regarder,
Pour luy faire aulcune demande,
Si un Grand ne me recommande

8. Puis je sçais que Sa Majesté
En plusieurs lieux a protesté
Que de ceste ennuyeuse charge
Sur vous du tout il se descharge.

9. C'est pourquoy vous me voyez tant
Autour de vous sollicitant,
Pour trouver une heure opportune
De vous raconter ma fortune.

10. Vous m'escoutez parler assez,
Mais par dessus tout vous passez,
Et vous rendez inexorable
Sans rien montrer de favorable.

11. Je me flatte d'une longueur
Qui me tient tousjours en langueur,
Espérant que ma patience
Touchera vostre conscience.

12. Mais enfin la nécessité
Augmente ma perplexité,
Et vois bien que je pers mes peines
Contre vos maximes certaines.

13. Le temps employé pour néant
M'est dommageable et mal séant,
Car le mestier que je sçay faire
Peut servir à meilleur affaire.

14. Je cherche volontiers l'honneur
De prendre au corps un gouverneur
Et chastier une province
Qui fait la rebelle à son prince.

15. Des meschans j'abbats la fierté,
Aux bons j'apporte la seurté,
Chassant ceste canaille vile
De voleurs qui troublent la ville.

16. Mais, si on m'oste les moyens
De servir mes concitoyens,
Seroit-ce pas folie extrême
De ne me point servir moy-mesme?

17. Sans plus enfin me consommer,
Je seray contraint m'enfermer
Dans un cabinet, sur un livre,
Pour le temps qui me reste à vivre!

18. Je suis guary d'ambition,
Content de ma condition,
Et tiens de la doulce manie
De ceulx que la Muse manie.

19. J'ay appris des poëtes grecs
Et des vieux latins les secrets,
Façonnant l'Élégie et l'Ode,
Sur la lyre, à l'antique mode.

20. J'ay mis, au Dorien niveau,
Par un artifice nouveau,
De nostre langue les mesures
En quantités et en césures.

21. J'apporteray cest ornement
En France, avec estonnement,
Pourveu qu'au dernier de mon age
Pauvreté n'entre en mon mesnage.

22. Vous seul pouvez m'en garantir,
S'il vous plaist me faire sentir
De la doulceur de vos receptes,
Y faisant assigner mes debtes.

23. Mon bien, mon temps et mon labeur
Dependent de vostre faveur,
Et seul avez plus de puissance,
Que l'ascendant de ma naissance.

24. Je ne veux point, pour vous flatter,
Faire vostre nom esclatter,
Et monstrer vos ayeulx descendre
Des anciens Comtes de Flandre.

25. Je n'ay pas si foible la voix,
Que, si vostre faveur j'avois,
Je ne fisse ouïr vos louanges
Jusques aux nations estranges.

26. Mais vous n'aimez ces honneurs vains
Des chantres et des escrivains,
Qui ne servent que de despenses
En pensions et récompenses.

27. C'est pourquoy je ne m'attens pas
Que de mes vers vous fassiez cas,
Ny qu'Apollon, ny que Minerve
De rien en vostre endroit me serve.

28. Encor' que soyez amateur
D'un bon livre et d'un bon autheur,
Et des sciences et des langues,
Si, n'aymez-vous point les harangues.

29. J'ay bien ceste témérité
De dire partout vérité :
Si ceste vertu vous contente,
J'en dois prendre meilleure attente.

30. Car, sans doubte, il faut advouer
Qu'on vous doibt justement louer
D'avoir arresté le désordre
Où grands et petits souloient mordre.

31. Le torrent de profusion
Portoit tout à confusion,
Et, par une obscure cabale,
L'Espargne n'estoit que de bale.

32. Les Thrésoriers, par leurs comptants,
Rendoyent tous aultres malcontents;
Tout s'en alloit en grivellées
De prests et ventes simulées.

33. Nos valeurs, à faulte de fonds,
Estoyent un abysme profond :
Tout l'or que la France moissonne
Se perdoit, sans payer personne.

34. Les subsides, mal despartis,
S'engageoyent aux mauvais partis,
Et n'y avoit plus de ressource
Que pour ceulx qui tenoyent la bourse.

35. Mais, par vostre frugalité,
Vous ramenez l'égalité,
Et d'un zèle sans artifice,
Vous joignez l'ordre à la justice.

36. Magnanime et laborieux,
Vous visez au but glorieux
De rendre aux François, par prudence,
Le Siècle d'Or et l'abondance.

37. Par les arts d'honneur et de paix,
Vous ne craignez porter le faix
De la rancune et de l'envie,
Avecq vostre innocente vie.

38. Quand vous ne complaisez à tous,
Le Roy prend la cause pour vous,
Et, d'une bonne intelligence,
Il soustient vostre diligence.

39. Pouvant à tous faire du bien,
Pour vous seul vous ne faites rien,
Et, maniant un fond si ample,
De continence estes l'exemple.

40. Vostre bien est en mesme estat,
Vostre train n'a point plus d'esclat;
Vostre estable et vostre escurie
Sont d'un Caton ou d'un Curie.

41. En responses chaud et soudain,
Des Grands ne craignez le desdaing;
Par une constance indicible,
Vous vous rendez inaccessible.

42. L'humble, le doulx, le violent,
Le misérable et l'opulent,
Sont tous traictés de mesme sorte,
Avant que rien de vos mains sorte.

43. Imprenable de tous costés,
Grands et petits vous rebutez :
Vous estes mal plaisant, en somme,
Et plutost un rocher qu'un homme!

44. Toutesfois, vous n'ignorez pas
Quel est le Lesbien compas,
Et que chacun, par son mérite,
En droit soy, plus ou moins mérite.

45. Nostre Estat est si abbatu
Et de tant de maulx combatu,
Qu'il luy fault les charmes d'Alcine,
Pour luy servir de médecine.

46. Un grand corps, de chair desnué,
De longue fièvre attenué,
Ne peut porter un fort remède,
Si la doze sa force excède.

47. Puis qu'avez à nous gouverner,
Vous sçavez assez discerner
Quelles sont les humeurs des hommes,
Au temps maladif où nous sommes.

48. Tel s'en retourne plein de feu,
Qu'on pouvoit contenter de peu,
Car la récompense s'applique
A la règle géométrique.

49. Tel en reçoit des pensions,
De qui toutes les actions
Ne machinent que nouveau trouble,
Soubz un courage feint et double.

50. A bonne cause, on peut nommer
L'Espargne des Rois une mer,
Qui s'enfle par maintes manières
Des eaux de diverses rivières.

51. Puis, soubs terre, en canaulx secrets,
Ces mesmes eaux vont à regrets,
Pour despartir en mainte source
Des ruisseaux l'éternelle course.

52. Ainsy, les grands thrésors humains,
Qui procèdent de plusieurs mains
Pour à un seul se venir rendre,
Doivent sur plusieurs se respandre.

53. Si vous passez, par un tranchant,
Aultant le bon que le meschant;
Personne n'aura plus courage
De bien faire, au fort de l'orage.

54. La vertu n'est pas un nom vain,
Et s'aigrist comme du levain,
Si, après son service, on pense
La priver de sa récompense.

55. Il fait bon estre mesnager
Pour les laboureurs soulager,
Mais à la Majesté Royalle
Il sied bien d'estre libéralle.

56. Les François suivent, par honneur,
Un Prince libéral donneur,
Mais il n'y a pauvre ne riche
Qui puisse aimer un seigneur chiche.

57. A la maison d'un Prince grand,
Chacun y apporte et y prend,
Et celle n'est pas magnifique,
Où quelque larron ne practique.

58. Serrer le bouton de si près
Engendre plusieurs maulx après :
Les valets gastent les mesnages,
Quand le maistre retient leurs gages.

59. Pour moy, qui ne tourne à tout vent,
Tant que le Roy sera vivant,
Quelque party qui se desbauche,
J'iray droit, et jamais à gauche.

60. J'aime ce Prince en ses humeurs ;
Son règne est commode à mes mœurs,
Et n'ay pas peur, quoy qu'on en die,
Que soubs luy la vertu mendie.

61. Je ne crains point, tant qu'il vivra,
Que le poison, qui enivra
La France de guerre civiles,
Trouble le repos de nos villes.

62. Il nous a mis hors de danger
De craindre l'effort estranger,
Ni que l'Angleterre ou l'Espaigne
Contre nous se mette en campaigne.

63. Qu'il vive les ans de Nestor,
De peur que, comme fit Hector,
Dont la fin fust la fin de Troye,
Il laisse son royaume en proye.

64. Dieu luy doint gouverner cent ans
Ses subjects, riches et contents;
Son aage tousjours au solstice
Se maintienne, en faisant justice!

65. Bien que le Destin ennemy
M'empesche de luire parmy
Tant d'aultres que la France honnore,
Si puis-je luy servir encore.

66. Je suis de sept enfans chargé,
A cent créanciers engagé,
Et mes forces sont consommées
De frais que j'ay faits aux armées.

67. Mais je ne suis assez prudent,
Pour estre à la Cour impudent,
Et, plutost que de m'y résoudre,
J'endureray cent coups de foudre.

68. Bref, si aujourd'huy ou demain
Vous me tenez un peu la main,
Que mieulx cy-après on me traite,
Je puis bien sonner la retraite.

69 D'offices et d'estats privé,
Je m'en iray vivre en privé :
Car c'est le point où je me fie,
Au bout de ma philosophie.

70. Je fais des vers une fois l'an,
Et, pour le Duché de Milan,
Je ne voudrois ni ne souhaite
Qu'on me tinst pour un grand poëte!

71. Mais, s'il faut que ce qui m'est du,
Mon bien et mon temps soit perdu,
Au lieu de me mesler de crimes,
J'iray me consoler de rithmes.

72. J'espère que le temps viendra,
Durant ce Roy-cy, qu'on tiendra
D'un homme de bien plus de compte
Qu'on ne tient d'un Duc ou d'un Comte.

73. Pour le moins, j'ay eu ce bonheur
D'enrichir d'amis et d'honneur,
Et, si la pauvreté me fasche,
La Mort m'y donnera relasche!

MAXIMILIANO BETHUNÆO, RODOMACI DOMINO

Lusi versiculis licentiosis
In morum speciem asperam tuorum,
Se virtutibus optimis tuentem;
Sed nec temporibus malis peperci,
Justæ indulgeo dum nimis querelæ.
Hos percurrere si vacat lubetque,
Fies mollior ad preces clientis,
Et pigro veniam dabis poëtæ,
Tam longam indocili pati repulsam,
Sin stat propositum et negare pergis;
Oro, quotquot erunt boni malique,
Cum magna veniant manu poëtæ;
Qui clament tibi pectus esse duro

Septum marmore, ferreisque fibris :
Res est terribilis malus poëta.

N. Rap. P.

VERSION DE LA SATYRE VI D'HORACE, DU LIVRE II,

PAR M. RAPIN, P.

C'estoit cecy que j'avois désiré :
Un coin de terre, hors du bruit retiré,
Basty aux champs, de closture moyenne,
Au pied duquel y eust une fontaine
De vive source, et un bois au-dessus.
Dieu m'a donné quelque chose de plus :
Me voilà bien, je n'ay plus aultre envie
Que voir la paix, le reste de ma vie,
Dedans la France, affin qu'un estranger
Ne vienne plus nos maisons saccager.

Si je n'ay point augmenté mon domaine
Du bien d'aultruy, par malice certaine,
Et ne le veulx moindrir ni engager,
Pour trop despendre ou mal le mesnager;
Si vainement je ne me sens espoindre
De ces souhaitz, ou que je pense joindre
Avec mon clos le champ de mon voisin,
Qui d'un recoin difforme mon jardin;
Ou que je pense, un jour, trouver en terre
Un pot d'escus cachés soubz une pierre,
Comme fist un, qui, de riche fermier,
En un moment, devint riche usurier
Et acheta tout comptant l'héritage
Qu'auparavant il tenoit à louage;
Si ce que j'ay me contente et me plaist,
Sans rien tenir à rente ou intérest :

O Dieu, qui m'es autheur de ceste grace,
Ottroye-moy que ma terre soit grasse
Et mes choux gras, mes bœufs et mon troupeau,
Bref, tout soit gras, excepté mon cerveau.

Quand je séjourne en ce doulx hermitage,
Où je laboure un petit héritage,
Loing de la ville et loing des bruits divers,
J'ay tout loisir de composer des vers.
Car je ne sens la curieuse envie
Des nouveautez qui troublent nostre vie;
L'ambition ne corrompt mes desseings;
Les vents de pluye et d'automne malsains,
Qui font gaigner les crieurs et les prestres,
Ne font jamais esbranler mes fenestres.

Sacré Procez, ennemy du bon temps,
Qui entretiens les fols et mal contents,
Les uns d'espoir, les aultres de rancune,
Pourquoy viens-tu corrompre ma fortune
Et m'arracher de cest heureux loisir,
Me contraignant voyager sans plaisir
Jusqu'à Paris ; de là, pour peu de chose,
Solliciter une mauvaise cause ?
Quand je suis là plaidant, je ne dors point.
Je suis sur piedz dès lors que le jour poind,
Et, quelque froid ou mauvais temps qu'il fasse,
. . . . . .
Il fault pousser, il fault fendre la presse
Et quereller le premier qui me presse,
Heurter celluy qui va trop lentement :
« Marche, coquin, avance vistement!
Qui est ce fol, qui sur chacun se rue?
Ce crocheteur tiendra toute la rue! »

Si quelque part j'oy dix heures sonner :
« Puisque tu veulx estre à [illegible]ur disner,

« Dis-je à part moy, il est temps que tu bouges :
« Ton président se tient aux Enfans-Rouges. »

M'acheminant, je trouve, sur le pont,
Cent importuns qui retarder me font :
L'un m'entretient de son procez, et pense
Que je luy puis faire avoir audience;
L'aultre me veult par tous moyens tenter,
Pour un placet en son nom présenter;
Et ceulx qui sont de mon pays, s'attendent,
Par mon moyen, d'avoir ce qu'ils prétendent,
Ou, aultrement, je reçoy pour loyer :
« Qu'il tient à moy! » qui ne veulx m'employer.

Voicy desja le septiesme an qui passe,
Que j'ay cest heur d'estre en la bonne grâce
De ce seigneur, qui, en toute saison,
Permet que j'aye entrée en sa maison.
Non que de luy trop privément j'approche,
Mais il me met quelquefois dans son coche,
Jusqu'au Palais, ou me meine avecq luy,
Allant à Stein, pour éviter l'ennuy,
Ne s'enquérant que de chose commune :
« Quelle heure est-il? Qu'avons-nous de la lune?
« Ne dict-on rien de nouveau du pays?
« Les Rochelois sont-ils point esbahis?
« Ceulx qui trop tost ont quitté leur fourreure
« Sentent encor, au matin, la froidure... »
Bref, ne me dict, en discours familier,
Que ce qu'on peut dire à un escholier.

Et néantmoins, depuis ceste accôintance,
Beaucoup de gens qui en ont cognoissance
Portent envie à mon advancement.
« O, disent-ils, qu'il est heureux! Comment!
« Nous avons veu qu'il guettoit à la porte,

« Comme un de nous. Son aise le transporte! »
Vient-il un bruit du Louvre ou de la Court,
Incontinent vers moy chacun accourt;
Un m'interroge, et l'aultre me r'appelle;
Je suis enquis sur chacune nouvelle.
« Hé! bien, Monsieur, est-il vray ce qu'on dit?
« Que sçavez-vous de ce nouvel édict?
« Car, approchant des Dieux, comme vous faictes,
« Vous sçavez tout, en leur secret vous estes.
« — Moy? (dy-je alors) Certes je ne sçay rien!
« — O, disent-ils, que vous vous mocquez bien!
« — Moy? (dy-je encor) ou que Dieu me confonde
« Présentement, si je sçay rien du monde!
« — Publîra-t-on la Bulle par moitié?
« Ne fairont point nos Princes amitié? »
Tant plus je jure, et tant plus on admire
Que, le sçachant, je n'en vueille rien dire.
Le jour se passe en semblables discours,
Non sans avoir aulcunes fois recours
A mes souhaits, regrettant à moy-mesme
Mon minerval et mon jardin que j'aime.

O petit trou, quand auray-je pouvoir
D'aller encor en Poitou te revoir?
Et quand pourray-je, en doulce solitude,
Dormir à l'ombre, ou, dedans mon estude,
Tout à loisir mes livres fueilleter,
Sans avoir soin que d'aller visiter
Mon petit pré, mes vignes et mes plantes,
Et les fruits verds de mes nouvelles entes?
O! quand verray-je à ma table servir
Du bœuf salé, pour ma soif assouvir,
Des choux au lard et des febves encore,
Bien qu'elles soyent du sang de Pythagore!
O doulx repas! ô mets délicieux,
Aussy plaisants que les banquets des Dieux!

Mon mettayer, revenant de la grange,
Sis près de moy, sans faire de l'estrange,
Porte la main au plat, et, du surplus,
Nos serviteurs soyent nourris et repeus.
Si mes voisins me viennent voir aux festes,
Après la messe ils trouvent tables prestes,
La nape blanche et le feu préparé,
Et le vin froid, si l'air est altéré.
Chacun y boit, selon sa suffisance,
Du creu du lieu, sans se faire nuisance,
N'y a Karoux, n'y a la loi qui veult
Qu'on soit contrainct boire plus qu'on ne peut.
Puis, on met sus quelque propos honneste,
Non de la guerre ou nouvelle conqueste
Sur l'Espaignol, encores moins combien
Nos voisins ont de terres et de bien.
Mais nos discours sont de l'agriculture :
Si le labeur peut forcer la nature,
Et lequel est plus content, plus heureux,
Ou l'homme riche ou l'homme vertueux ;
Quelle est la fin et but de nostre vie ;
Si la vertu doibt céder à l'envie,
Et si le point de la félicité
Gist en l'honneur ou en l'utilité.

Il me souvient, qu'un jour entre les aultres,
Comme Gaultier, un qui estoit des nostres,
Louoit la vie et l'heur des courtizans :
Feu Michonnet, l'honneur de nos paysans,
Facétieux, bien disant et affable,
Vint commencer à conter ceste fable :

Un rat des champs, pauvre et bon mesnager,
Reçut, un jour, dans son creux, à loger,
Un rat de ville, et, pour la cognoissance
De bien long temps, n'espargna la despense.

Pour le traicter, il luy donna des pois,
Des raisins cuitz, du pain dur et des noix,
Qu'il réservoit, avec une couaine
De lard rongé; bref, se mettoit en peine
De contenter, par la diversité
De plusieurs metz, son hoste dégousté,
Qui, d'une dent délicate et superbe,
Desdaignoit tout. Luy, couché dessus l'herbe,
Près du pallier, rongeottoit seulement
Le menu grain d'un espy de froment,
Laissant le lard et choses plus friandes
A son amy, qui, las de ces viandes,
Luy dit ainsy : « Malottru que tu es,
« Veux-tu tousjours, auprès de ces forestz,
« Mourir de faim? Ces montaignes stériles
« Et ces prez verds sont-ils plus que les villes?
« Viens, disoit-il, sors d'icy et me croy!
« Laisse ces champs et t'en viens quant et moy.
« Puis qu'ainsy est, que toute chose née
« Par une fin doibt estre exterminée
« Et que le foible, aussy bien que le fort,
« Ne se sçauroit exempter de la mort,
« Pour peu de jours que nous avons à vivre,
« Prenons nostre aise, et commence à me suivre. »

De tels propos ce rustique tenté
Sort de son trou, laisse sa pauvreté,
Se met aux champs et, d'un trotter agile,
Tous deux ensemble arrivent à la ville,
Passent les murs et, entour la mi-nuict,
Se vont camper, doulcement et sans bruict,
Dans la maison superbe et honnorable
D'un grand seigneur qui tenoit bonne table,
Où l'on voyoit, dessus les lictz tendus,
Les longs tapis de Turquie espandus,
Les ciels couvertz de soye et broderie,

Et les parois tous de tapisserie.
Dans la despense, y avoit, à monceaux,
Restes du soir, force friantz morceaux,
Perdris, levreaux, et des canes sauvages,
Gasteaux sucrez, craquelins et fromages.

Quand le bourgeois eust ainsy faict tout voir
Au rat des champs, il le va faire seoir
Sur un lodier de pluche incarnadine;
Puis, retroussé, s'en court à la cuisine,
Tourne et retourne, à toute heure apportant
Morceaux nouveaux, dont il taste pourtant
Tout le premier, n'oubliant rien à faire
De courtoisie et de civile chère.

Le villageois estant ainsi traicté,
Repeu très bien, joyeux d'avoir quitté
Son antre froid et ses granges désertes :
Quand tout à coup trente portes ouvertes
Vont faire bruit, qui fait en un moment
Ces pauvres ratz fuir hastivement.
Tout esperdus, laissent leur table grasse,
En tournoyant çà et là par la place,
Pour se sauver; ils pensent estre pris,
Au bruit que font les chiens dans le logis.
« Vrayment, ce dit le villageois, à l'heure
« Je n'ay besoin de si belle demeure,
« De tant de rost, ni tant de venaison!
« A Dieu vous dis, ville et riche maison,
« Tousjours de peur et de larmes suivie!
« Je m'en retourne à ma première vie,
« Dans mon pallier, où les noix et le fruict
« Me nourriront seurement et sans bruit. »

VERSION DE LA SATYRE VI D'HORACE, DU LIVRE III

Delicta majorum, etc.

Pauvres François, vous porterez la peine
Des maux commis par vos prédécesseurs,
Et laisserez, à tous vos successeurs,
De vostre Estat la grandeur incertaine;

Si ne mettez la main au sainct office,
Pour rebastir les temples ruinez,
Et corriger les erreurs obstinez
Qui pied à pied destruisent l'édifice.

A la grandeur la France est parvenue,
Soubz le bonheur de la Religion,
Que, tousjours pure et sans contagion,
Vos pères grands avoyent entretenue,

Lors que nos Rois, d'une saincte entreprise,
Passoyent les monts, avec puissante main,
Pour secourir le Pontife Romain
Et empescher la cheute de l'Église.

Mais, maintenant que les Ligues ouvertes
Ont introduit les tumultes civils,
Vous estes faicts ridicules et vils
A l'Espaignol enrichi de nos pertes.

Desja cinq fois, en bataille rangée,
D'un mesme fer, la françoise vertu,
Après avoir contre soy combatu,
S'est à la fin de soy seule vangée.

Desja cinq fois l'Avarice Allemande
Vous a faict voir vostre témérité,

Et, pour nourrir la partialité,
Presté la main à la plus foible bande.

Peu s'en fallust, à la rude meslée
De Moncontour, que vostre belle fleur,
Des liz dorés ternissant la couleur,
Par les chevaulx aux piedz ne feust foulée.

Aussy, de vray, que voit-on plus au monde,
Que brigandage, et meurtres, et prisons?
Et la luxure, entrée en vos maisons,
De vos malheurs est la source féconde!

Vos filles mesme, en leur première enfance,
Vous instruisez à descouvrir le sein,
Greslir le corps, qui en reste mal sain,
Et façonner leurs membres à la danse.

Puis, elles vont aux Temples, bien parées,
Pour exposer en vente leur beauté,
Et bien souvent, par longue privauté,
Un courtizan les aura desflorées.

Lors un mary sert à couvrir leurs vices
Et à fournir aux habitz sumptueux,
Car vous prenez, non pas des vertueux,
Mais ceulx qui ont des biens et des offices.

A vostre sceu, vos femmes et vos filles
Sont le butin d'un riche douanneur,
Qui, traffiquant à vostre deshonneur,
A prix d'argent achète vos familles.

De tels parents ne nasquit ceste armée,
Qui oultre mer les Sarrazins vainquit
Et, par l'effort de ses armes, conquit
La Terre-Saincte et la palme Idumée;

Qui desconfit les Goths, et la Campaigne
Et fit rougir la mer de sang anglois;
Qui terrassa le duc de Charolois,
Et Charles V borna dedans l'Espaigne.

Ces bons soldats naissoient des gris gens d'armes,
Accoutumez, quand ils avoyent la paix,
De labourer les sillons plus espaiz
Et manier le soc après les armes;

Qui, pour complaire à leurs mères homasses,
Portoyent, au soir, venans à la maison,
La peau d'un ours, et, en toute saison,
Tiroyent profit et plaisir de leurs chasses.

Avec le temps est-il rien qui n'empire?
Nos pères ont faict pis que nos ayeux,
Et nous ont faicts encore pires qu'eulx,
Et nostre race, après nous, sera pire!

VERSION DE LA V^e^ ODE DU LIVRE IV

Divis, etc.

Henry, la sauvegarde et seureté de France,
Vous estes de nos yeux absent trop longuement,
Après avoir promis à vostre Parlement
De nous rendre bientost l'heur de vostre présence.

Venez, et rapportez la lumière agréable
A vos bons citoyens; car, quand vous paroissez,
Comme un nouveau printemps, vous nous resjouissez:
Les jours en sont plus clairs, et l'air plus favorable.

Comme la mère veufve, à qui l'enfant unique
Plus d'un an tout entier en mer est détenu,

Par les vents ennemis, en un havre incognu,
Privé de la doulceur du repos domestique;

Soupire incessamment, faict prière et offrande,
Et tient tousjours fichez ses yeux dessus le port,
Où il doibt arriver; ainsy, pour son support,
Paris, d'un cœur loyal, son Prince redemande.

Car, à vostre retour, les chevaulx de vos fermes
Iront à la charrue en toute seureté;
La Foy sera gardée en toute pureté,
Les rentes et les cens se payeront à leurs termes.

On ne souillera plus les maisons d'adultères;
La Coustume et la Loy dompteront le forfaict;
Le mal sera puny si tost qu'il sera faict;
Les enfants sembleront aux légitimes pères.

Tant que Dieu maintiendra nostre Roy sur la terre,
Qui craindra les Anglois, et les noirs pistoliers
Que la froide Allemagne engendre par milliers,
Et cest apprest que faict l'Espaignol pour la guerre?

Chacun verra coucher le jour près de sa grange;
Le vigneron joindra sa plante aux eschalatz,
Puis, tournant au logis, plus affamé que las,
Au dessert, après Dieu, dira vostre louange.

Nous vous mettrons au rang de nos dieux domestiques,
Pour le tuteur du peuple et patron du pays,
Et comme Charlemaigne et comme Saint Loys,
Nous vous invoquerons aux prières publiques.

Puissiez-vous, ô grand Roy, plein d'honneur et de gloire,
Longuement en repos la France gouverner!
C'est ce que nous prions à Dieu de nous donner,
A jeun, dès le matin, et au soir, après boire.

QUINTI SEPTIMII FLORENTIS CHRISTIANI

PROLOGUS IN VESPAS ARISTOPHANICAS

Ad Senatum Populumque forensem.

Spectare pacem quum dedisset Atticam
Vobis poeta noster, olim barbari
Versoris usurpare nomen institit,
Quod abdicari flagitat nunc, cum sciat
Abominandum nuper abdomen fori,
Porcum Advocatum sic vocatum, qui crepans
Aut ore magno, aut parte postica undique
Civile bellum, et postulatus hosticæ
Perduellionis, ipse jus dixit sibi
Et ibi duxit fata maturans sua.
Hinc est poetæ nomen hic quod adrogat;
Non isto honore digna quod sunt quæ docet,
Sed quod poeta, qui facit quid, dicitur
Factista Gallis dictus a majoribus.

Vos ergo forsan ista qui cognoscitis,
Præstate cum silentio faventiam,
Paucas querelas dum poeta expectorat
Ipsosque apud vos, vos facit reos; quia
Frequens senatus multaque auditorii
Fax factionis fascinati Iberica
Exsibilastis pacis et choragium,
Et scenam et actus; quin Senati Principem
Sivistis alta sede dejectum infimi
Duci a nefando rabula subsellii
Incarcerandum, ac Præsidem nullius rei
Huic subrogari; Soleque invito et Jove
Luere postulastis; extincto prius
Cum Rege, Regem spurca sortiri exterum.
Gens nigra avebat, jura calcans omnia

Moresque priscos atque præceptum Dei
Parere Regi, quod jubet vel dyscolo
(Nedum ut refragans Eucolo, seque alligans
Plebs parricidi mite detrectet jugum)
Contagio, inquam, fibulatrix vestium
Quas arctat, ut se laxet in latum nefas,
Pus et venenum sanitatis gallicæ,
Et puritatis christianæ fœditas.
Injusta sancti nominis possessio,
Fallax salutis perditæ occupatio,
Hæreditatum divitum aucupatio,
Jam dudum agenda extorris hinc, si quid piæ
Leges valerent, facta nunc ob impia
Plectenda pœnis more majorum omnibus.

Quid fiet istis pacis adversariis,
Nisi ut fruantur vota quæ conceperint?
Internecina ut bella semper occupent,
Et umbra numquam pacis ipsos protegat,
Seseque poscant invicem expugnascere?
Qui forte pacem si velint, Caudina sit.
Sin auferant victoriam, Cadmæa sit.

Jam Christianus si placere non potest
Et actor Irenæus est Misumenos,
Tentanda rursus alea est; forsan cubi
Dabunt cadentes senionem post canem [1].

Nunc nostra Christum non loquetur pagina
(Paganus iste est Comicus), sed jurgia
Litesque tantum et fraudium propagines,
Fori togatos vultures, hirudines,
Crumenimulgas, cætera ignavum pecus,
Verosque fucos, mella apum qui vindicant.

Adeste Nummi spes dolosa quos fovet,

1. *Canem*, le coup du chien, le plus mauvais, au jeu de dés.

Quos litigandi insanus amor macerat.
En ut forense vulgus aures surrigit,
Sive ex minutis litibus qui victitant,
Sive ex adultis; ecce concurrunt quibus
Hamata lingua, armata saxis est manus,
Quid si ipse saxis muniam me, et impetam
Corvos hiantes? Mox et illudens, caput
Illidam avaris sanguinem limantibus?

Sed reprimam me; nam labos est irritus,
Nocetque, vespas si quis irritaverit.
Tamen latino nos damus græcanicas
Vespas theatro, et patriam vespariam
Jactat poeta noster, ac vos obsecrat,
Vos, inquam, amantes pacis et juris, simul
Et christianæ veritatis, Gallia
Quos vindicatos a lue hispana colit,
Ut consulatis ludicra hæc æqui et boni,
Nec fabulam hanc speretis histrioniam,
Nam Christianus histrio nunquam fuit,
Egitve mimos : Cæsar istud cogere
Non possit ullus (ducere ad mortem potest
Tantum et sequetur), non metus, non gratia,
Non annulus, quinquaginta non sestertia
(Munus quod ille scriptor olim eques tulit
Qui Publio certavit), at sibi canit.
Nunquam potitus est servitutis; libere
Edoctus et prognatus, a Deo datæ
Potentiæ auscultare novit qua sibi
Fas est piumque et quatenus probos decet.

Sed ut cothurnum sumpsit olim, nunc quoque
Socco vetustiore grassari studet,
Per facta perpera atque mores impios.
Ut sic reducat, si pote, ad frugem bonam,
Pro jure ne sit post id hac injuria,

Sed quisque munus rite fungatur suum.
Tantum est, Senatus, nunc vale, o Forum, vale,
Quanquam valere non potes, in res fuas
Poeta noster quod vocatur; me vide,
Qui Christianus verus est, quasi est Deus:
Hac absque fine nil beatum censeas.
Sic nos valere mavelim quam plaudere.

IN MICHAELIS HOSPITALIS EFFIGIEM

FRANC. PORTUS.

Ὦ ἴθ' ὁ τεχνίτης πόταν φύσιν, οὐκ ἔτ' ἐπ' αἴῃ
Δείξειν ἠελίῳ ἄλλον Ἀριστοτέλην,
Γλύψεν δ' ἀργυρέῳ μορφὴν παναληθέα κύκλῳ,
Ξύμπασιν ἥ ζωὸς κεῖνος ἐν ὀψιγόνοις.
Νῦν δὲ φύσις πρόφηνεν τόσσον ἐκείνου
Ὅσσον ἐφημερίων Θεῶν γένος ἀθανάτων.
Καὶ γὰρ νοῦν, πινυτῆτα, καὶ ἀγλαὰ δῶρα τὰ κείνου
Ἐν ξενίῳ φέγγει τόδ' ἄρα δηλότερα.
Τῷ δ' ὑπὲρ προφέρει παῖς ἔκλετο παμβαλὴς
Ὅτι θεοῖο λαχὼν κλῆρον ἐπουράνιον.
Κεῖνος δ' ὢν ῥητὴρ, ὅδε πρηκτὴρ, ὡς βασιλέων
Οὗς, νόος, ὄμμα, χέρες Διογενῶν ἔμεναι.
Τίς πλάστης καλὰ τόσσ', ἢ ζωγράφος ἐξακριβώσει
Τοῦθ' ὑμῖν Μοῦσαι χρεῖος ὀφειλόμενον;

Non quia Musarum non est mihi numen amicum
Scaligero quale est, quale, Thuane, tibi,
Nec quia civiles acuit Mars impius enses
Quis ruit ipsa sua Gallia victa manu,
Scribere propterea versus piget, effluit omnis

Vena alio, versa est mens mihi, sanguis hebet,
Immeritum postquam me dira calumnia vexat,
Ah! nimium facili principis aure fruens.
Quin proceres, fari censet quem fama Senatus,
Fortunam incipiunt, vulgus ut omne sequi.
Nam gratis nos oderunt, nostrique repulsam
Gratificant Regi; sed videt ista Dice,
Facta notat Nemesis, quæ linguæ frena potenti
Injiciet lacrymas forsitan ulta meas.
Nec nolet spero, hoc pietas et vivida virtus
Principis, incolumi quo duce tuta fides;
Nec delatorum falsum genus ibit inultum,
Sed sua erunt rectis præmia, pœna malis.
Sic, o sic vivat fortis clementia Regis
Et metuat minui credulitate sua.
Antiphilus quondam falso accusavit Apellem:
Si causam quæras, æmulus artis erat.
Pœnituit Ptolemæum accepta calumnia Regem:
Insonti artifici fecit, et inde satis.
Inquirat, verum agnoscat Rex maximus, istud
Sat fecisse mihi est, nil aliter meream.
Nec mihi vena aliter saliet, sanguisne calebit,
Nec mens, si qua fuit, salva redire potest.

Hæc mœrenti corde, sed innocentiæ fiducia animo elato, scribebat spretus et præteritus

FL. CHRIST.

(Ex autographo.)

ΑΝΔΡΙ ΣΟΦΩ ΚΑΙ ΑΡΙΣΤΕΙ (PHILIPPO MORNÆO)
ΜΕΛΟΣ ΠΡΟΣΦΩΝΗΤΙΚΟΝ.

Τὸν παρθένον θεόπτην,
Χριστοῦ φίλον μαθητὴν
(Ὃς αἰετός ποθ' ὥσπερ

Ὑπὲρ νέφη ποτηθεὶς
Πεζὸν λόγον χάραξε
Εἰς Πάτμιον ἐξορισθείς),
Πάλαι μέτροις πέδησε
Ἡρωϊκοῖσι μίξας
Τῶν Πανὸς εἷς πολιτῶν
Αἰγυπτίας ἀπ' αἴης,
Δεινὸς πρὶν ὀργιαστὴς
Τὰ δαιμόνων φρονήσας.
Χαίρειν δ' ἔπειτ' ἐάσας
Ἐθνῶν ἔθος παραφρὸν,
Χριστῷ προσεῖχε τὸν νοῦν.
Καὶ προσπλακεὶς ἔμεινε
Βαπτίσματος καθάρσει
Τῆς καρδίας ἀμέμπτου,
Θύει θεὸν γεραίρων
Ἓν ἐν τρισὶ προσώποις.
Τί νῦν με δεῖ μενοινᾶν
Χριστοῦ φέροντα κλῆσιν,
Καὶ πατρόθεν φύσει τε
Τὴν πίστιν ὀρθόδοξον
Μάθοντα σὺν γάλακτι
Οὔλοισιν ἐξαμέλξαι,
Μισεῖν τε δυσθέατά
Εἴδωλα τῶν καμόντων;
Τί μᾶλλον ἂν φράσαιμι
Ἢ τὸν λόγον θέορτον
Ἀποστόλων τε πράξεις
Δέλτοις δυσὶν τὰ Λουκᾶς
Ἔγραψεν ἔνθεος βοῦς,
Τέχνην ἰατρὸς ἐσθλὸς
Πιστὸς δ' ἕτης ὀπάζων
Παύλου πάλιν βλέποντος.

Μοιραγενὲς Φίλιππε
(Ἐκκλησίας ὃς ἀκμὴν

Ὑπερμαχεῖς ἀληθοῦς,
Ἀναστατὴρ φέριστος
Τῶν δογμάτων ματαίων),
Ἔπη σὺ ταῦτ' ἀναγνοὺς
Σύγγνωθι, φίλος, εἴγε
Τόλμησα παῖς ἰατροῦ
Σοὶ προσφέρειν ἰατρὸν
Θεηγόρον, κομῶντα
Ὁμηριδῶν ἄωτος.

Τάχ' οὖν γέλωτα μιμώ
Ἡ νοννίας ὀφλήσει
Ὡς ὑστεροῦσα πολλὸν
Εὐμουσίας πρεπούσης.
Ἐά[ν] τι δ' ἐπτοήθης,
Ὦ φίλε θυμέ, θάρσει·
Εἰ Κύριος γὰρ αὐτὸς
Δόξαν ἔην τέλεσσεν
Ἐκ μάστακος νεογνῶν
Γαλακτινῶν τε παίδων,
Ὡς εἶπ' ἄναξ προφήτης,
Στέρξει γε νῦν φιλόφρων
Ἄκοσμον εὐσέβειαν
Τὸ βάρβαρόν περ αἰνῶν
Λάλημα φιλοθρήσκων.

Σὺ δ' οὖν φίτυμα λαμπρὸν
Γεννητόρων ἀγαυῶν,
Εὐπατριδῶν τε παῶν,
Μουσηγετῶν τ' ἀποῤῥώξ,
Δέχου τὸ βουκολήμα
Ψυχῆς θεὸν βοώσης.
Ἀρθεὶς δ' ἐς ἀξίωμα,
Τοσοῦτον ὥστε νωμᾶν
Οἴακα τῶν πολιτῶν
Σαλμουρίου νόμοιο,

Λείγηρ λιγὺς δι' οὗ ῥεῖ,
Τοὺς νερτέρους ταπεινοὺς
Ἔγειρε μηδ' ἀνείνου·
Μήτις κάτω σε φαίη
Κρείττω πάρος γενέσθαι
Ὅτταν λήγους μετῆλθες,
Τὴν κ' ἀντυγ' ἀργυροῦο
Τὴν τῶν πόλων ἀμαυροῦν,
Ἄτλητον αἶσχος, οὔτε
Θεμίστιος μετάσχων
(Οὐ' εὐφράδης ἐπίκλην)
Μετημέλησε δεινῶς.
Γνώμη δ' ἔπου βίαντος,
Ἀρχὰ τὸν ἄνδρα δείξει,
Ἀρχὸν δ' ἐγὼ δίκαιον
Ὑψηλὰ μὴ φρονοῦντα,
Ἀλλ' ἔμπαχ' εὐλαβείας
Ὡσεὶ θεὸν νομίζω.

Φλ. Χριστ.

Ex autographo.

PATRIÆ DESIDERIUM

Cujus status nunc deterrimus

O mater, alte cincta turribus magnis,
Quæ, lustra post bis quinque, me tuo altellum
Sinu educasti, primitusque reptantem
Manu adjuvisti, quo subinde florerem,
Quam te esse dicam, quove nomine appellem?
Genabum ante dictam, Aurelius dein Cæsar
Aurelianam dixit, et sitam fecit
Qua Ligeris unda volvitur saburrante
Secatque Belsiam et Soloniam currens.

Ovant, triumphant subditi obsecundantes),
Transvaricabit aggerem, unde portarum
Moras revellet, pristinæque luci
Reddet, mea altrix, quando numinis verum
Cultum reponet desitum a quater lustro
Prope jam peracto, et expiabit infandas
Neces piorum, justa pro quibus pœnas
Acres reposcit imminens Adrastea.

FLOR. CHRIST.
Ex autographo.

CLAR. V. VALERIO COLINO

In patriam, Valeri, revocat te publica clades
Et pene eversi flenda ruina soli :
Nos laribus contra profugos agit improba Erynnis,
Exteraque exilio quærere regna jubet.
Alternet Fortuna vices utcunque libebit
Et cœlum terris misceat, astra mari:
Te vel civem exul semper, sed amicus amicum
Et memori tempus mente per omne colam.

JAC. AUG. TH.
Æm. lib. supp. M.
Lutetiæ Par. No. Sept. 1585.
Ex autographo.

VERSION DE LA VII[e] ÉPODE D'HORACE

en vers mesurés

PAR NICOLAS RAPIN

Où court-on ainsi en fureur? Quels bastions
Sont destinés pour ces canons?
La France, bon Dieu? Des palmes, du cœur, du flanc,

N'a-t-elle prou versé de sang?
Non pour se bander contre les Turcs enragés
Jà presque sur les murs logés;
Non pour se venger d'un More et cruel Tyran,
Qui lui retient Naple et Milan;
Mais pour s'esgorger elle-mesme, mais affin
De mettre leurs souhaits à fin.
Qui donc jamais vit aux lions un tel debord
De mettre leurs pareils à mort?
La rage, l'orgueil, nos pecchés et nos malheurs
Nous poussent-ils à ces fureurs?
Nous voilà confus, sans responce, et grand frayeur
Nous saisit l'ame et tient le cœur.
C'est fait, le Destin nous accable, et nostre mal
Est cheut dessus le point fatal.
Le sang coule encor', c'est le sang encor' qui boult,
De tant de gens tués en Aoust!
Le sang coule encor' contre nous, le sang sacré
Du Roy meschamment massacré!

N. R.

AD CLAUDIUM PUTEANUM, REG. CONSILIARIUM

O Puteane, rursus
Galliam Bellona minax horribili flagello
Terret, atroxque Mavors
Perfidos enses acuit cote super Pyrenes,
Regis in immerentis
(Heu fides!) pacale caput. Si decus aucupari
Milite factioso
Tendit, elato nimium vertice, qui superbæ
Lubrica signa plumæ
Explicat, reflante Nostro, legitimos triumphos
Invideamus illi,

Cui nostri fulcrum soli est a Jove destinatum,
Tam stabile atque firmum
Martis ut nulla penitus turbine dimoveri
Possit agine retro?
Regum terrena agmina præsidioque forti
Non ita tuta serves,
Atque cum cælestis heri robur, aheneique
Immixta fati
Sentias decreta Dei, quisquis es, o tremisce
Et venerare dextram.
O Dei magnam venerare atque tremisce dextram,
Quisquis es. Hac ab una
Pendet eventus. Stolidi est, non ratione duci
Quam sapientia armet
Dei. Vindictam Nemesis jam meditatur ultrix,
Tarda quidem, irrogare
Debitam pœnam : gravibus sed cita tarditatem
Suppliciis repensam
Et dare et pro stultitia ludibrium pacisci
Tu placidæ sorori
Supplica pacis, foliis, o Puteane, canis
Tempora cincte olivæ;
Perpes ut vobiscum habitet Diva, salutis auctor :
At procul exulatum
Ultimæ in Thules latebras dirus eat Gradivus.

Paul. Melissus Francus,

Comes Pal. et Eques, laureatusque poeta, civis Rom.
Lutetiæ Par. Mense aprili 1585.

(Ex autographo.)

AD V. C. ACHILLEM HARLÆUM

SENATUS PAR. PRIM. PRÆS

Præses, Achillea qui res virtute tueris
Francorum, instauras lapsique negotia Regni,
Magne pater patriæ, cui plebs, cui Curia nomen
Hoc dedit, æternos Astræaque debet honores.
En procul a libris nec liber, flebile carmen
Borbonius scribit, jamdudum carceris hospes,
Qualiter inclusas cavea intus strinxit adempta
Libertate feras, exarmatosque leones,
Usque adeone tuæ protenditur impetus iræ?
Quem finem dabis ærumnis? Me devius error,
Me dolor incautum provexerit; anne reposces
Crudeles pœnas? Et quæ tua pluribus olim
Ignovit, mihi nec clementia fulserit uni?
Non ego conatus stellanti oppedere cœlo,
Aut in vos volui redivivam attollere Phlegram!
Dii meliora piis erroremque hostibus istum!
Namque ego sum teneris semper veneratus ab annis
Justitiæ clarum numen sanctumque Senatum,
Cumque triumphatum latro civilibus armis
Te raperet, nostri proh quanta infamia secli!
Inque arcem fœda traheretur Curia pompa
Ipse dedi gemitus, detestatusque nefandos
Ausus, cuncta pio laxavi fræna dolori,
Et scelera infestis laceravi talia verbis:
At quæ te, imprudens, movit delenda lituris
Littera, confecine sciens pro carmine crimen?
Pœnarum satis est. O qui moderamina rerum
Primus habes, justæ modereris, poscimus, iræ.

N. BORBONIUS.

PRECATIONES M. ANT. FLAMINII

quas, Romæ dum febri laboraret, conscripsit anno 1550.

I. PRECATIO MATUTINA.

Jam noctis umbras Lucifer,
Almæ diei nuntius,
Terra polisque dimovet,
Somnumque nos cubilibus
Monet relictis pectore
Preces ab imo fundere
Ad regem summum Cœlitum.
Oremus ergo supplices
Patrem perennem Luminum,
Ut sicut omnes aëris
Lustrat tenebras vivido,
Sic corda nostra repleat
Fulgore Sancti Spiritus,
Qui nos per hæc contagia
Purgans ab omni crimine
Traducat ad Cœlestium
Sedes beatas. Illius
Nutu gerantur omnia,
Cibumque sive sumimus,
Seu quid negotii foris
Tractamus, aut domi, intima
Seu mente quid revolvimus,
Id omne semper gloriam
Spectet beati Numinis.
Rector supreme Cœlitum,
Quæ mente tota poscimus,
Hæc omnibus concedito,
Qui corde puro te colunt
Et unicum Filium tuum
Cum sempiterno Spiritu.

II. PRECATIO MERIDIANA.

Jam sol citato sidere
Suprema cœli culmina
Perurit: alma fervidis
Tellus calescit ignibus.
At tu, beato lumine
Accende corda frigida,
Pater benigne, et omnibus
Tantos piorum sensibus
Ignes amoris excita,
Ut quicquid Orbis continet
Præ te sit illis sordidum,
Nec ulla vis hunc fervidum
Amoris æstum temperet,
Sed usque crescens omnia
Convexa Cœli transvolet,
Summoque Patri vivido
Nos jungat insolubili.
Has nos ab imo pectore
Precationes mittimus
Tuas ad aures, maxime
Terræ marisque Conditor.
Tu vota nostra numine
Dextro secunda, idque ad tuam
Concede nobis gloriam!

AD SCEVOLAM SAMMARTHANUM

Illa meo quæris fuerint quam grata palato
Sammarthane, tua quæ mihi missa manu?
Sic placuere mihi tum res, tum verba legenti,
Seria sive tones, sive jocosa canas,
Sive elegos fundas fœcundo ex pectore versus,
Sive, quod obstupeat Pindarus ipse, sones
Parcus ut in nostri laudandus vatibus ævi
Mirando nequeam, par satis ipse tibi.

Th. Beza.

IN ARISTOTELIS SIMULACRUM,

antiquo opere effictum, referens Mich. Hospitalii vultum proxime, et ad vivum Ger. Valens p. p.

Quæ cœca pridem tellus claudebat in alvo,
Necdum ulla, satagente Deo, rubigine læsa
Efficta antiquo ad vivum simulacra labore,
Reddit Aristotelis magni vultusque serenos
Longa dies nobis tandem, geniusque Lycæi,
Tanta remissa, Orco invito, ut videatur imago.
Quæ cum animis oculisque tulit sese obvia doctis,
Ambiguos licuit discernere, an ipsa, Michaël,
Sit tua, Nicomachi an nato sit imago superstes,
Partu ac si Phœstis geminos fudisset eodem,
Miracla et simili fœtu rediviva moveret,
Ducitur unde etiam gratus dubitantibus error,
Et fortasse manu interea sibi plaudit utraque
Hoc sua firmari exemplo decreta, renatus
Exultatque senex, grataturque omnibus umbris.
Quidquid id est, oblatum omen patriæque mihique
Accipio, auguriumque volens lætusque saluto.

IN NATALEM DELPHINI

Aurea felici decurrunt secula fato,
Noctis et in medio sol novus exoritur.
Auspicio claro Magni Patris, aurea Proles,
Exorere, o Gallis lux nova, Francè, tuis.
Aureus in terris sæclorum vertitur ordo,
Lucifer illustri nocte serenus adest.

DOMIN. BAUD.

IN NATALEM DELPHINI GALLIÆ

Ecce sub autumnum Gallis nova Lilia florent,
Divina toties Lilia tuta manu.
Res nova deciduos inter tot cernere flores
Aurea in argento fila nitere suo.
Non flos de puero, quod secula credula narrant,
Magnus at e Regum Flore vigente puer.
Magne puer, tanto qui das nova gaudia Regno,
Teque tuo populo post tua fata refers,
Vive diu, nato regnandi norma futurus,
Ut Regis genium non aliunde trahat.
Floreat et truncus tibi quem Florentia misit,
Tam cito qui fructum, Rege colente, tulit.
Cresce, puer, crescant tecum virtutis honores,
Crescat et in sceptro Pax Pietasque tuo.

RAPH. THORIUS BELLIO.

SUR LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN

Cosme le Grand, des Médicis la fleur,
Dessus les siens gaigna toute puissance.
Cosme Second, du Grand Duc, dans Florence,
Obtint, premier, et le tiltre et l'honneur.

Le jour Saint Cosme, est né par un grand' heur
Son petit-fils, Dauphin de ceste France,
Jour auquel eut le Grand Cosme naissance
Qui ne promet aux nostres que grandeur.

Car, ralliant France et Florence ensemble,
Je voy desja, je voy, comme il me semble,
Le lis florir par mille et mille vers.

Cosme, d'ailleurs, signifiant le Monde,
Ce prince aussi faira par tout la ronde,
Roy destiné pour vaincre l'Univers.

AUTRE, SUR LADITE NAISSANCE

O nuit, heureuse nuit, qui fais luire à la France
L'astre tant désiré d'un glorieux Dauphin,
A qui le Ciel promet un Empire sans fin,
Dont les Princes puissans révèrent la naissance;

Tu as or' en dépost du Monde l'Espérance,
L'Amour du Genre humain, cest Auguste Herculin,
Dont le seul nom fameux, poussé par le Destin,
Fouldroie, en son berceau, des monstres l'arrogance.

Le Bonheur nous prépare un Siècle non pareil.
Puisque l'obscure nuit engendre un tel Soleil,
Quel sera le Midi de sa brillante Gloire?

Toute humaine grandeur fleschira sous son bras,
La main de l'Éternel conduira tous ses pas,
Et l'Univers sera le champ de sa victoire.

Dom. Baud.

EPITAPHIUM JAC. CUJACII

Erexit leges et jura jacentia Cujas :
Ipso nunc etiam jura jacente jacent.
Quo tumulum erigitis? Potius date legibus ipsis :
Magno sufficiunt hæc monumenta viro.

—

Le grand Livre des Lois jadis n'estoit qu'un Corps,
Mais Cujas, en vivant, mit une ame en ce Livre.
Puis, voyant les François, en leurs cruels discords,
Renverser toutes loix, il s'est fasché de vivre.

—

Τέθνηχ' ὡς Θέμιδος Κοίας ἴδε φέρτερον Ἄρη,
Καὶ δήμου μανίην καὶ πολυκοιρανίην·
Σὺν κρατέουσι νόμοις τοὺς ἄνδρας οὐ νέμεσις ζᾶν
Τοὺς νομικούς, οὐδ' ἆρ σβεννυμένοισι θανεῖν.

Id est :

Occidit ut vidit Themidem concedere Marti
Et rabiem nimio plebis in imperio
Cujas, nam legum prudentes vivere fas est
Tunc cum jura valent; cum jacuere, mori.

—

Ἐσβέσθη πινυτοῦ Κοίας ἐπὶ τέρματι γήρως,
Τοῖς ἀγαθοῖς ὅτε ζῆν οὐ καλὸν, οὐδὲ σοφοῖς.
Τοῦ νόον ἡ νεότης νίκησε, νόος δὲ νεότην,
Εἶχε δὲ Τιθωνοῦ γῆρας ἐλαφρότερον.

AMULETUM ADVERSUS INVIDENTIAM

Vidi vocula quos levis popelli
Passu incedere fecerat superbo,
Insulsas ita prædicare nugas,
Ut rectum nihil et nihil politum,
Præut ipsi agerent, putare vellent.
Ostentare licet canina corda ;
Et depromite, si libet, miselli,
Vel miracula conspuenda castis
Fœda mentibus. Invidete nobis,
Et discerpite chartulam immerentem;
Sint illi laceræ indecenter oræ,
Quales Deiphobo fuere vultus.
Quidni? Et Mœnades Orpheum furentes
Olim sic male perdidere vatem.
Ite, pergite, nam mihi favebit
Phœbus, canibus ac suis peruret
Chartæ relliquias, et inde vobis
Multa incendia, spero, comparabit.
At ne carmina pauca fascinetis,
Quæ multum volo displicere vobis
Multa millia sint ineptiarum.

NIC. RIGALTIUS.

IN EFFIGIEM PRÆSIDIS CUJUSDAM

Hæc pictura refert tibi præsidis ora.....
Vin' animo effigiem cernere? Vise forum.

VERSUS PRO TUMULO JUSTI LIPSII

Scripserat Florens Christianus.

Audita deinde salute, hos scripsit ad Baudium.

Ergo etiam, Baudi, vires amittit eundo
Fama, nec instabili credulitate valet.
Quum Lipsi fatum vulgasset triste, dolebam
Et justo cineri jam pia justa dabam.
Sed bene quod falsus rumor falsique dolores,
Quodque recantatum carmine carmen obit.
Musa omnis potius valeat, nam funera Lipsi
Tantum Musa canet, quum sua fata canet.

FLOR. CHRIST.

(Ex autographo.

AD D. EMERIUM

Mane tuas ædes adii, sub primula solis
Lumina, festinans ora videre tua :
Sed mihi non patuit tua janua, meque coëgit
Elusa incautum mente referre pedem.
Inde domum redii, Phœbumque novemque Sorores
Implorans ; tunc me talibus una monet :
« *Emerii vatis cum sit tibi janua nostri*
Clausa, etiam clausum fac Helicona putes. »

AD D. DU BOUCHAGE

Summe heros, pietatis amans, pia sume libenter
Carmina, judicium jussa subire tuum.
Censuram illa tuam non illaudata sequuntur,
Sive legenda putes, sive tegenda legas.

AD CL. V. PORTÆUM. 1586.

Accipe, pro strenis, vultu, Portæe, sereno
Hæc de carminibus carmina nata meis.
At quæ das mea sunt, dices; fateor tua, sed quid
Qui tuus est, proprium quod dare possit, habet ?

ΦΙΛΙΠΠΩ ΤΩ ΠΟΡΤΑΙΩ, ΑΝΔΡΙ ΕΝΔΟΞΟΤΑΤΩ ΚΑΙ ΠΟΛΥΜΑΘΕΣΤΑΤΩ ΕΥΧΑΡΙΣΜΟΣ.

Ἐλπὶς ἐὼν νεότητος ἐμῆς, Πορταῖε, βεβαία
Οὔ μοι ἀπ' εὐτυχίης ἄρχιον εὐτυχέειν,
Δῶρ' ἐπὶ Λυκάβαντος ἐπιστρόφου οὐκ ἔνι δοῦναι,
Εὐχὰς δ' ἀλάξαι τῶν δόσεων ἀφίει.
Εὐχὰς αἷς τὰ Θεοῖσιν ἐπεύξεαι ὅσσα ποτ' ἐλθεῖν,
Πλείστην τῶν εὐχῶν εὔχομαι ἀντίαστν,
Τοίην δίπλωστν, τρὶς ἔτη πυλίου τρικολώνου
Ἀϊδίου, διάγοις ἔμμορος ἡσυχίης.

AD PH. PORTÆUM

Explorata meæ spes, o Portæe, juventæ,
In cujus posita est nostra salute salus,
Munera quum desint reditu quæ largiar anni,
Fas sit in illorum vota subire vices,
Vota quibus Divos quæcunque precaberis opto
Eveniant votis uberiora tuis,
Et tandem Pylios ubi ter geminaveris annos,
Æterna eveniat posse quiete frui.

NIC. RAPINUS P.

AD HENRICUM, NAVARRÆ REGULUM

ANNO 1589

[illegible] princeps, genus ipso a sanguine Regum
[illegible] puro semine prima tulit,
[illegible] virtutum et laudis amore
[illegible] fortia facta patrum,
[illegible] et digna suscitet ira
[illegible] teque tuosque juves?
[illegible] media inter lilia natum,
[illegible] ad nova regna vocat,
[illegible] quassam ad sidera vocem,
[illegible] meminisse jubet.
[illegible] Catilina resurgit,
[illegible] funera acerba parat,
[illegible] et regia captat
[illegible] potens.
[illegible] vindex,
[illegible] Cicerone minor.
[illegible] texens,
[illegible] trahit,
[illegible] armis,
[illegible] freto.
[illegible] canis,
[illegible]
[illegible] jactat,
[illegible] mentitos linea [illegible]:
Hinc solium et fasces tacita spe [illegible] haurit,
Facturus ferro, sanguine et igne, viam.
Exurgat tandem generoso in pectore virtus,
[illegible] debita in parteis te quoque ferre ducem,
[illegible] externos invadere sceptra latrones,
[illegible] et meritis debita sceptra tuis.

Det pœnas turbarum auctor, qui lumine torvo
Majus quam malæ pectoris ulcus habet.
Arma jura manu, pete vi vim ferre parantem;
Hic specimen specitur, virne apisne fies.
Jam litem ambiguam certum est decernere ferro,
Sive datur fatis vincere, sive mori.
Quid tibi tum fieret, qua conditione putares
Victorem hunc nobis imposuisse jugum?
Regium et a teneris rabido sitit ore cruorem,
Protinus in nostrum verteret arma caput.
Quin te, et tot proceres patrii, decora ultima regni,
Tollere mox illi proxima cura foret.
Ergo age, liligeræ lux et spes unica gentis;
Ipse tuæ ante oculos stemmata gentis habe.
Te leges moresque vocant et jura tuentur:
Legitimusque tui sanguinis ultor ades.
Quicquid ad extremam fas est sperare salutem,
Proh superi! in gremiis est positum omne tuis.
Te quoque commoveat pietas, et cura bonorum,
Et desolatis mœstus arator agris.
Collige collapsos animos partemque labantem
Erige, cui Cœlum Numinaque ipsa favent.
Adrident en Fata tibi; te Gallia poscit
Sollicitatque suos ad tua vota Deos.
Jam te accinge operi, nec spem diffunde morando:
Tam bona quæ differt commoda, prava mora est.
Acer et impatiens cervicibus imminet hostis,
Quem collecta fames iraque longa premunt.
Occupa, et instanti mature occurre periclo,
Prædonisque minas, providus, anteveni.
Lubrica præcipites dum fert occasio gressus
Corripe, ne referat forte maligna pedem.
Henrici auspiciis quod non feliciter ausis?
Quod fausti superest ominis, arma dabunt.

N. Rap., P.

Ex autographo.

EJUSDEM IN LONGOS NASOS LUDICRUM

Nuper quum sinuo regeretur Gallia naso,
Et premeret legum munia nasus hebes,
Sensus odorandi quum naso a principe abesset
Infestata olidis cuncta fuere capris :
Ipsa etiam tellus, vario fœcunda veneno,
Mille hominum pestes, monstraque mille tulit.
Nunc longus multumque sagax regit omnia nasus
Et similes nasos gaudet habere sibi.
Qui, postquam validis confecit naribus hostem,
Olfecit quidquid civibus esset opus;
Delegitque bonos ad munera summa ministros,
Pars quibus in naso longa et adunca foret.
Jam duo Nasicæ longi libramine nasi
Hinc Aulæ, hinc Urbis pondera justa tenent.
Ille ubi honoratam post turbida tempora pacem
Sanxit, et exhaustis fœdera læta malis,
Virtute evectus regni moderatur habenas,
Dispensatque gravi regia signa manu.
Ille alter populis causarum oracula pandens
Legibus imponit judiciisque modum.
Nunc ideo Assyriam redolent nova lilia nardum,
Balsamaque et casiam Gallica rura ferunt.
Prima rosas effundit hyems vernosque hyacinthos,
Et biferam medio frigore sentit humum.
Quidquid habet vel nudus Arabs, vel Medus, odorum,
Id noster nasi flamine spirat ager.
Olfactu pereunt animalia noxia solo,
Et quæcunque homini dira aconita nocent.
Salvete, o longi, Regni pars maxima, nasi,
Sub quibus æterno vere tepescit hyems!
Vobis sunt acres exquisitique meatus,
Per quos ad mentem pervius instat odor;

Et cerebrum per vos vitaleis excipit auras,
Et grave non patitur sordidus esse caput.
Non aliter stillicidio quam duplice, tectis
E superis, pluvias fistula fundit aquas.
Ipse salutiferum per vos dat Juppiter omen,
Arguto quoties murmure membra quatit.
Vos ubi sus lateat nostis, quo vipera nido
Excubet, ut gratam nave feratis opem,
Binaque dividitis spatioso lumina muro,
Quo discreta acies vallis opacat iter.
Planitiesque oris dorso velut Apennini
Scinditur, et geminas occupat umbra genas.
Vos faciem rerum multo decoratis honore :
Est etenim in naso plurimus oris honos,
Et tres regali cingunt diademate Persæ ;
Vosque vocat ridens ad sua signa Venus.
At tu qui naso mea carmina pendis acuto,
Et longam nasi stringis in arma trabem,
Nase gigas, mediocreis ne despice nasos :
Non cuivis nasi machina longa data est.
Quin potius risum manibus cohibere memento,
Emunctis quoties naribus ista leges.

N. Rap., P.

EJUSDEM PRO PYRAMIDE CASTELLIA

EPIGRAPHE

Quadratam quicunque vides exsurgere molem
Planitie in strata, tecta ubi nuper erant,
Mutatamque loci faciem miraris, et optas
Scire quid hæc species et nova forma velit,
Perlege in æterno conscriptum marmore carmen
Purpurei incidi quōd statuere Patres.

[redacted]

THEOD. BEZÆ, VEZELII

ODE TRIUMPHALIS

AD ELIZABETHAM,

ANGLIÆ REGINAM, DE CLADE HISPANICÆ CLASSIS.

Quæ penna, quamvis ocior alite,
Raptum per altos me feret ætheris
Tractus, Britannorumque sistet
Finibus incolumem remotis?

Ut læta fractis littora puppibus,
Urbesque festas hostibus obrutis,
Regina, cernam, qui catenas,
Qui tibi perniciem parabant.

Eheu! Britannis quanta ferox tuis
Miles movebat funera Ibericus,
Cum classe per vastum superbus
Terrifica volitabat æquor?

Non ante Grajas pluribus insolens
Constravit oras Persa triremibus,
Cum frœna Neptuno minatus
Argolicis dare jura vellet.

Non ante plures Actia littora
Videre nautas, cum Pharias potens
Augustus Ægypti cohortes
Viribus Imperii revicit.

Te, Diva, ditem quæ regis Angliam,
Servat benigni gratia Numinis
Tutela, et adversis fidele
Præsidium columenque rebus:

Quod mœsta, squalens, supplice [dextera,
Vultusque largis fletibus obruens,
Cum plebe jejuna minantem
Damna Deum precibus serenas.

Quid vera poscat Relligio piis
Armata votis, quid valeant preces,
Testatur Hispani cruore
Purpureum pereuntis æquor,

Disjecta ponto corpora, navium
Moles stupendæ, gazaque nobilis
Captiva testatur, ducumque
Nunc domitus furor impotentum.

His Angla pubes auspiciis valens
Non sustinendo suscepit impetu,
Classisque dejecit minaces
Marte pio furiata fastus;

Ursitque remis, accipiter velut
Molles columbas, quos fuga certior
Æquor per incertum triumphis
Surripuit properata justis.

Addicta quondam progenies Deo
Sic fudit hostes acrior impios,
Victrixque, dum Moises fidelis
Tendit ad astra manus precantes.

Consulta veræ quod sapientiæ
Semper minorem Numine te geris,
Regina, vincens hostibusque
Sceptra feret metuenda cunctis.

Æternus Orbis nam tibi militat
Rector, furentes qui quatit impro- [bos,
Viresque vesanas retundit
Omne nefas animo moventes;

[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

Tres prudentes feminæ præsules
Jovem Cælo, cui placet obsequi
Christum docenti, cuique cordi
[est
Acuta cum pietate virtus.

Tres amentis quod cruciatibus
Jussum crudelis linquere patrium
Sit mare, et Christum sequutos
Exsiliis reserat benignis;

Quod fida sacros auxiliis greges
Firmat pavorem nec trepidantibus,
Luctusque Belgarum labores
Matre potens miseranda sanat;

Quod vernantes fervida candidæ
Ignes per orbem spargere lucidos
Et tenebras invisas fugare
Tartareæ meditatur umbras.

O nunc celebri nunc ter et amplius
Regnata felix Anglia principe,
O nunc triumphatis Iberum
Victrice ducibus superbis!

Nunc nunc, Britanni, Cœlitum
[Patrem
Laudare tempus; nunc fora, com-
Et templa divinos favores
[pita,
Perpetuo resonare cantu;

Lucemque festam, quæ redeunti-
[bus
Ridebit annis semper adorea,
Quæ fudit Hispanos potentes,
Per memores celebrate fastos.

Fas est faventi plaudere murmure
Quos cura Christi provida sustinet
Cum frangit hostes, cum ne-
[fandæ
Turba perit truculenta gentis

Quæcumque lucis conscia Olympiæ
Terras per omnes æthereum colis,
Gens sacra, patrem, fœderatis
Pectoribus sociate vota;

Ut tanta cunctis sospes ab hostibus
Regina, vitæ tempora provocans
Felicis, antiquos Britannos
Imperiis moderetur æquis;

Ut laude seris clara nepotibus
Crescat nitenti, nec proavis minor
Virtute majorum superbos
Augeat armipotens triumphos;

Irasque semper fortior impias
Frænet gigantum, tristia perfidus
Cum veritati suscitabit
Bella gregis furor infulati.

Sur la desfaite de ceste grande et espouvantable Armée d'Espaigne, que le Pape appeloit « sa Fille aisnée », et qu'il avoit baptisée du tiltre d'*invincible,* feut affichée, au Pasquil de Rome, la drollerie suivante :

« S'il y a quelqu'un qui sçache des nouvelles de l'Armée d'Espaigne, perdue en mer depuis vingt-quatre jours en ça ou environ, qu'il s'adresse au Palais de Saint-Pierre, et là on lui donnera son vin. »

VERSUS ANNALES

HENRICUS BORBONIUS, PRINC. CONDENSIS. 1587.

Princeps Condensis jacet hic, quem ferreus ensis
Haud valuit, soli sed superare doli.

LUD. BORBON. PATER. 1569.

Vincere quem haud valuere acies, vis cæca trucidat.

D. GUISIUS ET FRATER. 1588.

Discite ab hocce pari fratrum Proceres venerari :
Cæde luet dira qui divos provocat ira.

Aliud.

[illegible] Regis in aula :
[illegible] id [illegible] ater
[illegible] auris.

[illegible] REX. 1589.

[illegible] exitialis :
[illegible] erit aequus iniquis.

Aliud.

[illegible] Rex occidit haud miser ultro.

Aliud.

[illegible] cunctos,
[illegible] cucu[illegible]igeri.

Aliud.

[illegible] Rex franciscus occidit ausu.

[illegible] 158[illegible].

[illegible] ora Cyclopis,
[illegible] sanguine juncta soror.

SUR LA PAIX [illegible] DE FRANCE ET D'ESPAGNE. 1598.

[illegible] coercuit iras,
[illegible] Mars truculentus aquas.

SUR LA [illegible] DE LA PUCELLE D'ORLEANS.

S[illegible] Virgo truci.

SUR LA [illegible] DU ROY HENRI IV. 1594.

Laeta [illegible] Duci gratulata est Gallia salvo,
Cui pene attulerat fraus furiosa necem.

Pro Rege incolumi solvant soteria Galli,
Cui pæne exitio vis scelerata fuit.
Galla sacro celebres bona Saturnalia cantu :
Rex tuus, e Fati limine raptus, ovat.
Clamet ubique frequens Saturnal et usque celebret
Gallus, ob Henrici prospera fata sui :
Parcarum auxilio Rex Francicus ecce resurgit.

DE LA RÒINE D'ESCOSSE.

Dividitur ferro quæ regno duplice fulsit :
Tollet nulla dies hanc tibi, Elissa, notam !

SUR LA MORT DE CEUX DE GUISE.

Ambitus indocilis leges tolerare secundas
Fratribus his caput et caussa perire fuit.

SUR LES MESMES.

Ni laudi officiat dominandi causa libido
Qui cecidere forent Nobilitatis apex.

SUR LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Nascere cLare pVer, decVs et LVX ardVa regnI,
DeLIcIæ popVLI, deposItVmqVe poLI.

Autre.

Ingredere auspiciis felicibus ordia vitæ,
Mundi honor, o Delphin, cura oculusque patris.
Lucifer exoritur media sub luce relucens :
Quis non Saturni regna redire putet ?

DOMINICUS BAUDIUS, auctor.

VERSION DE L'HYMNE *VEXILLA REGIS PRODEUNT*

PAR MONSIEUR D'EVREUX

Aujourd'huy du grand Dieu l'estendard va marchant
Où l'Autheur de la chair vient sa chair attachant;
Aujourd'huy de la Croix resplendit le mystère
Où Dieu souffre la mort aux mortels salutaire.

Icy, pour abolir le contact du péché;
Immolé fut l'Aigneau, d'offenses entaché,
Les pieds percés de clouds et les mains estendues,
Innocente rançon des ouailles perdues.

Icy, du sang de Christ, avec le fer atteint,
Sous le ruisseau vermeil qui nos crimes esteint,
Céleste lavement des âmes endormies,
Meslant de sang et d'eau les ondes imparties.

Maintenant s'accomplit, aux yeux de l'Univers,
L'oracle que David a caché dans ses vers;
Chantons ces mots sacrés sur les tons de sa lyre:
« L'Éternel, par le bois, a planté son Empire. »

Un spectacle en opprobre, en triomphe exalté,
Soutient le juste prix du Monde rachepté
Et balance le corps qui, mort, ses bras desploye
Pour ravir aux Enfers leur conqueste et leur proye.

Je te salue, ô Croix, seul espoir des sauvés,
En ces jours de tristesse, aux larmes réservés!
Augmente aux cœurs des bons les fruicts de la justice
Et pardonne aux pécheurs leur injuste malice.

Ainsi puisse ton nom, en cest œuvre infini,
Suprême Trinité, sans fin estre béni,
Et ceulx que par la Croix tu délivres de crainte
Triompher à jamais soubs ta bannière sainte !

HIERONYMI FRACASTORIS

AD EPISCOPUM GUIBERTUM CARMEN

Jam nix in liquidas canis de montibus undas
Liquitur, et rigidi Boreæ furor æthere cessit,
Insinuansque almis Zephyrus se molliter auris
Perflat in amplexus telluris; at illa repente
Cœlestes ubi concepit fœcunda calores,
Parturit umbrosis crinitus frondibus arbos,
Et surgunt pictis pubentia gramina campis.
Nonne vides variis ut rident floribus horti,
Quos circum violæ ferrugineique hyacinthi
Funduntur, calicesque comis discludit odoris
Vere rosa exultans primi sub lumina solis.
Ecce thymum percurrit apis roremque marinum,
Nunc hoc, nunc illud peragrans nemus, arteque mira
Anfractus molli e cera deducit, et intus
Distendit liquido manantia nectare mella,
Frondosique alta nemoris Philomela sub umbra
Dulce querens tenero permulcet gutture silvas,
Littoraque Alcyones geminatis questibus implent.
Albus olor per colla modos dat longa canoros,
Propter aquam gaudens viridantis gramine ripæ.
Jam procul a stabulis ducunt armenta gregesque
Pastores, montesque petunt, ac pascua nacti
Herbida, projiciunt læti se in gramine læto
Argutumque cava modulantur arundine carmen :
Quorum alius duros queritur malesanus amores,

[illegible]

* * *

[illegible] DE FILIA CAROLI CÆSARIS

[illegible] Cæsar.
[illegible] superbum
[illegible] Germania vidit
[illegible] sub nocte silenti.
[illegible] Persa secutus
[illegible] quam dicere possis
[illegible] contendere bello!
[illegible], trepidusque futuri
[illegible] et nomine suo
[illegible] caligine noctis,
Cui [illegible] geminatque pudorem,
Romani Imperii atque augusti nominis heres.
Deseritur longo [illegible] pacata labore

Totque haustis opibus regnorum et sanguine fuso :
Scilicet hoc, Cæsar, tua vasta et dira cupido,
Dedecus, hanc peperit mansuram in sæcula labem.
Dum modus optandi nullus, dum quicquid ubique est
Spe capis atque auctis semper cupis addere rebus.
Præsidium, quo te imprimis et parta tueri
Debueras, Italæ misisti ad mœnia Parmæ,
Urbis nec meritæ tot duri incendia belli :
Ut generi et natæ spoliis potirere cruentis,
Hoc tibi pro tali facto pia numina reddunt !

PARODIA EOBANI HESSI

Ebrietas, commune malum crimenque juventæ,
Ebrietas, vitium cladesque æterna senectæ,
Ebrietas, vitæque ferox animique tyrannus,
Turpe malum, quo non aliud damnosius ullum,
Debilitate manet, viresque extirpat eundo.
Parva metu primo, mox sese attollit in artus,
Ingrediturque caput sensusque obnubilat omnes.
Hanc peperit mater, Luxu patre, blanda Voluptas :
Extremam perhibent Veneris Morphique Sororem
Infirmam pedibus plumbumque imitantibus alis,
Monstrum horrendum, ingens, cui quot sunt corpore plumæ,
Tot patres papulæ subter, mirabile dictu,
Tot somni species, tot sunt sine nomine mendæ !
Nocte furit, siccoque diem numquam ore salutat ;
Luce serit rixas, et magnas commovet urbes,
Tam juris rectique tenax quam nescia veri :
Ebrietas commune malum, crimenque juventæ.

EX [illegible]

[illegible]APHIUM G. BELL[illegible] LANGE[illegible], PREFECTI REGII

[illegible]

[illegible]. [illegible], [illegible]:
[illegible]
[illegible]?
[illegible],
[illegible] parem.
[illegible]
[illegible]
[illegible].

Ex autographo.

[illegible] FRAMBERGI

[illegible] relinquit
[illegible] astra,
Nec jam [illegible] legum,
[illegible] patroni,
Justitiæ custos, [illegible],
[illegible],
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] tetendit,
[illegible] pendis,
[illegible] secutus,
[illegible] sequor? inquit.
[illegible] scando?
[illegible] vivere, sed te
[illegible] mortis amorem
[illegible] vitam hanc pro luce pacisci.

Indultum sat jam tenebris; modo luce fruamur
Sincera, et falsæ linquamus lumina vitæ!
Divinum spirans animus mortalia temnit.
Christe, juva, maculas effuso sanguine dele,
Mors mortis, mors ô vitæ melioris origo!
Victima grata Patri, nostræ spes sola salutis!
Porrige mî dextram cœlisque Quiritibus adde,
Æterna æternam componens pace quietem!
Dixit. Vox medio mox intercepta palato est,
Mox levis ad patrias remeavit spiritus oras.
Fortiter ut vixit, siç fortiter exspiravit.

MORIENTIS VERBA

Ad corpus

O corpus, non jam corpus, sed vile cadaver,
Egressura brevi simul ac te liquerit hospes,
Exilii impatiens et tot pertæsa malorum,
Illa quidem tenebris et squalore obsita longo
Carceris immundi, sordesque perosa situmque
Cum pædore simul mortales exuet artus;
Mox omnis secura metus, secura pericli
In cœlum patrias remeabit libera sedes,
Et falsam vera lucem pro luce relinquet.
Tu tamen interea telluris inutile pondus,
Lumine cœlesti cassum exanimumque jacebis,
Dum Pater omnipotens [*sanctas*] *accerset ad oras.*

Ad animam.

Tempus abire tibi, cunctis defuncta periclis,
O anima! Obscuro tandem quo carcere clausa es
Egredere, et, posito terrenæ fæcis acervo,

Vade, age, sydereum sublimis in æthera! Quid stas?
Quandoquidem orta polo et divinis ignibus hausta es,
Aude et felicem cognato te assere cœlo.
En cœleste tibi patefecit limen Iësus,
Vera Dei soboles, diras qui corpore pœnas
Sponte luit, fusoque tuas qui sanguine sordes
Eluit, et Mortem, te propter, morte piavit,
Unde Salus æterna tibi est Vitaque perennis.

GERMANUS AUDEBERTUS,
Aurel.

JACOBI AUGUSTI THUANI IN MALLIANAM ARCEM

SCAZON

O quæ minaci quæque despicis fronte,
Circum jacentes uberis soli glebas,
Arx, Mallianæ maximum decus gentis :
Cui vorticoso Ligeris alveo torrens
Cedente rapidum sistit impetu cursum;
Cui Chæris ipsa, Ligeris unicum pignus
Turonidumque laus honorque nympharum
Musco virentes uvido comas pectit.
Pomariis tu fontibusque Bacchoque
Distincta culta sub Turonico cœlo,
Et otiosis ordinata lauretis
(Immota sedeas ardua licet rupe),
Percurris alto liberoque prospectu.
Non Auster hic morbosus, et gelu miti
Per summa Boreas errat innocens arva,
Levique baccas spiritu arborum stringit;
Non hic Leone finditur Cleonæo,
Siticuloso non ager Cane arescit :
Sed temperatus hyems hic tepor vernat,
Et lenis æstas et salubris Autumnus

Et annum Aprilis unus occupat totum.
Hinc inde collis cingit, ille devexo
Deflexa solis spicula excipit clivo,
Hic Occidentem terga versus obvertit.
Sed hanc sibi Natura vindicat partem;
Sors plura tribuit annuens piis votis;
Tuus ille dominus, ille sanguis heroum,
Tuis in ulnis in tuoque complexu,
Vitalis auræ spiritum recens hausit,
Progne credulam ore risit ad matrem.
Hic ille primum dicit auream lucem
Vidisse, primos edidisse vagitus,
Collo matris dulce onus pependisse,
Et nunc memor gratusque se tibi grato
Debere profitetur ore natalem.
O clara salve principis tui cunis
Regina, late totius potens oræ!
Tuo hic beatus in sinu, tuo in nido,
Tuoque gremio liberaliter fotus,
Dum feriatur curia et lues gliscit,
Nullique parcens obviam metit plebem,
Multosque notavi lactea dies gemma!
Amœnitate captus et tua venit,
Pronusque genium stupuit, et loci numen
Obliteratæ rigidus ille virtutis
Cultor, fideque juris arbiter cana,
Musis amicus Delioque Perrotus.
Omneisque Veneres et Cupidines omneis,
Suos lepores et suas venustates
(His innocentem vocis adde Sirenem),
Et elegantes attulit sales secum.
Jamque aureum ter condidit, ter erexit
Jam pene cornu, quarta nunc redit Phœbe,
Ex quo ociosus, absque tædio et curis,
Liber solutis improbi et fori vinclis,
Præter merum rus nil crepo et meras silvas,

Vindemiator durus ex senatore, et
Venator acer, exigoque tranquillum
Securus ævum, seu reciprocus ocius
Lepus ruentis impetum canis fregit,
Dorcas laconem seu fefellit instantem,
Aperve teretes fumidus plagas rupit;
Non una diris sive retibus perdix
Simplex adhæsit, ventre seu piger turdus,
Et usque viduus compare turtur elato;
Seu juvit ima fluminis tui ripa
Captum dolosa trahere linea piscem,
Jactumque retis emere nummuli jactu.
Tum si laborem fessa membra detrectant,
Aut imminentes ilice e cava nimbos
Præsagiente voce nuntiat cornix,
A sole et imbre tutus arboris densæ
Opacor umbra, fistulaque inæquali
Agreste pango carmen, annuit quercus,
Motaque longum sibilat coma fagus;
Et vox profundis vallibus repercussa,
Vicinaque castaneta respondent.
Ipsa inficeti plena ruris Euterpe
Sylvosa sacri lustra deserit Pindi,
Et amœna Delphici ambulacra Parnassi,
Lucosque patrios Aonumque secessus,
Et rustico calore pectus accendit.
Nec non et ipse musici chori princeps,
Invitus olim qui minavit armenta
Amphrysium ad amnem, magnus ex Deo pastor,
Rursusque pusilli sponte nunc gregis custos
(Quanquam haud Pheræi, sed tamen gregis custos)
Mecum jacere fontis ad caput gaudet.
Sic mens solutis fit quietior curis,
Et mente corpus fit salubrius sana.
Felix nimis, ni rursus ad revolvendum
Diu volutum, nunc revolverer saxum!

Humana sed sic fata sunt; hem! volvit
Dies, sequensque mensis imminet mensi,
Et annus anno volvitur revertente,
Annique versis sæculis revolvuntur.
Sic vita volvit, volviturque mortalis.

Ex autographo.

EJUSDEM IOLAS ALTER

Indictos pridem nobis repetamus amores!
Tuque adeo fluctus subter quæ lapsa Sicanos
Trinacrias eadem valles, Arethusa, pererras!
Pauca laboranti, sed quæ legat ipse probetque
Carmina dicamus, debemus carmina Iolæ!
Me licet averso dudum despectet iniquus
Lumine, posthabitumque aliis cassumque favore
Ignotas inter patiatur degere sylvas,
Non fidei obsequium tamen ille requiret amici.
Grata canant alii, non te modulamine blando,
Turpis adulator, cœlo dilecte, tenebo;
Acer ego at monitor, nuper superante Lycisca,
Nunc illa a nobis nimium abscedente, dolentem
Nec frustra, ut spero, verbis solabor amicis,
Æquoreæque Deæ rursus te voce vocabo.
Incipe, dum placidam tepido sub vere per umbram
Argutis volucres concentibus aera mulcent,
Et procul ex antris respondens assonat Echo.

Usque adeo turpi labefactum pectus amore
Arsit, ut extincto nunc rursus et ardeat igne.
Aspice, fœcundos late grassata per agros
Consumptis stipulis ponunt incendia vires,
Et cinis ad primam vanescit frigidus auram.
At tuus usque recens flammaque Typhoïdos Ætnæ

Acrior en etiam post mortem exæstuat ignis!
Infelix, quæ te dementia cepit, Iola!
Hyblææ thyma apes, cytisum vescasque capellæ
Sectantur frondes, et roscida prata cicadæ,
Et sua quemque trahit non interdicta voluptas.
Quid diras animo facies, invisaque monstra,
Ipse tuum cor edens, per lucem, nocte sopora,
Cum premit alta quies animalia fessa per herbam,
Nuda stratus humo vigili sub corde volutans,
Inque tuo indulges tibi blandirisque dolore,
Qui tot amicorum casus, tot lumine sicco
Pastorum strages, vastataque rura tulisti
Ignavus, heu! fœdum dictu! fortissime pastor,
Immaniter, scortilli in funere ploras.
Atque composito quos lente incedere vultu
Pastores, atro quos verrere syrmate terram
Conspicis, ex animo si credis, amice, dolere,
Falleris: (ingratum) nec Nicen decipit error.
Cor micat (his intus); circum vitalia ludens
Lætitia (hos rapit) saliunt viden' ecce capellæ
Lanigeræque caput vibrata fronte coruscant,
Taurus et in molli ad pugnam proludit arena,
Et cum vitulis nondum lascivit adulto.
Omnis vernat ager, rident gemmantia prata:
Nunquam Flora suos hortis afflavit honores
Lætior, agricolis nunquam spes uberis anni
Certior affulsit; nec eos prato credula fallet
Ipsa gravem querulo testari murmure curam
Sueta prius, versa nunc voce, recantat!) aëdon:
Nec jam plorat Ityn, sed fescennina Lycisca
Ad tumulum grato modulamina gutture fundit!
Intempestivo quid publica gaudia luctu
Pastorumque unus communia vota moraris?
Quid cælo et terris pugnas? Quid fontibus apros
Setigerosque sues inducis mitibus uvis?
Præteritos pastor jam tandem oblite calores,

Supplicibus votis patientem numinis aurem
Sollicita; facilis Deus exaudire vocantem
Turpibus in curis vitæ dum pœnitet actæ
Ex animoque pudet. Pudeat vidisse tot armis
Instructos nuper contra te stare bubulcos,
Nec cessisse loco, indigno cessisse dolori,
Ferre nec æquo animo vilem potuisse rapinam!
Sit pudor infestos populasse a limine Iberos,
Allobrogemque pati nostris illudere regnis,
Allobrogem gibbone magis fastune tumentem
Incertum, qui jam illatis petit improbus ultro
Quos ante expavit, sed quos nunc despicit, armis!
Et videt hoc, fibris et non Bona rumpitur imis,
Et non exhaustos mœret per bella labores!
Excute mente jugum, et nodos abrumpe tenaces
Servitii infamis (mors omnia jura resolvit);
Neve recrudescat nondum bene ducta cicatrix,
Admotoque recens emortuus igne rebellet
Affectus, fuge dilectæ simulacra figuræ!
Moncelli vita spatia ac viridaria amœni
Et loca quæ revocent in mentem dulcia furta,
Complexusque datos, prisci monumenta furoris;
Inque locum raptæ potior nova cura puellæ
Succedat! Dignos dabit Albis olorifer ignes,
Arnus et ipse dabit. Ah! ne fatalis ut ante
Sit tibi, sitve tuis, Gallos qui perdidit Arnus!
Ah! ne sit morbo medicina nocentior ipso!
Quæque dabit rerum tibi prima puerpera patris
Nomen et augusta firmabit prole penates,
Imbuat illa tuos patriæ pietatis amore,
Et recti stimulos et honesti mentibus addat!
Albis et Arnus uter fuerit, placet Arnus et Albis
Felici castas qui sanciet omine tædas.
Illius auspiciis procul omni facessat Iola
Orbe nefas scelerumque tuis seges exulet agris!
Et pudor et pietas redeant, nec sacra jugalis

Jura thori violet, nec flamen calcet adulter!
Cana fides sedem repetat, delapsaque cœlo
Incolat æternum terras Astræa relictas!

Dixerat. Ad Nices vocem numerosque secundo
Naiades annuerunt plausu, plausumque secutæ
Plauserunt patulas repetitis pulsibus alas
Aeriæ volucres. Ego tum cui dulcis Iolæ
Jam fixus amor tantum sub pectore, quantum
Dodonæ altis quercus radicibus hærent:
Et erit, ut sacras, inquam, solemnia ad aras,
T[illegible] [illegible] solitam, magno nova nupta paratu
Cum deducta sui thalamos intrabit Iolæ,
Pastorum longa turbam comitante caterva;
Suppositusque patri fœtus, et credita falso
Figmenta, sepositum sorti ad ludibria mimum,
Susceptis ex se gnatis post cogat haberi!
Illa serena dies nostris dabit otia campis,
Et frontis nebulas et rugam detrahet ori.
Nec me morosum, non me, clarissime pastor,
Tunc aut difficilem segnemve quereris amicum
Sponte tua ad jussus, ac ni vocet, obvius ultro
Occurram nutum servare paratus herilem,
Et tua facta feram terras memorandi per omnes
Seu numeris stricto jubeas pede, sive soluto.

Cogite, turba, pecus; festinat amica lupis nox.
Nox gregibus malefida, greges et frigora lædunt.
Conde, Arethusa, caput, Sicula venit Hesperus unda.

VIRI PII VOTUM

Summa voti ea est, ut mihi facultas mei
Contingat olim. Multa qui desiderat,
Huic multa possunt forsan contingere
Optanda, nunquam at ipse continget sibi.

JAC. A. TH.

VERSION DE LA IX^e^ ODE D'HORACE, DU LIVRE III

Donec gratus eram, etc.

— Tant que j'estois à vos yeux agréable
Et que n'aviez amy que moy plus cher,
Vous me laissiez vostre blanc sein toucher :
Chacun tenoit mon heur incomparable !

— Tant que n'avez d'aultre amour esté pris
Et n'a esté Anne la mieulx aimée,
Dont maintenant vous estes si espris,
J'ay eu partout grand los et renommée !

— Anne, de vray, a sur moy tout pouvoir,
Qui, par ses yeux, a mon ame ravie,
Et si voudrois de bon cœur recevoir
La mort pour elle, en la laissant en vie !

— Zerbin me plaist : aussy suis-je en sa grace,
Et ne crois point qu'aultre en beauté le passe !
Pour qui vouldrois plus d'une mort choisir,
En luy laissant longue vie en plaisir !

— Que diriez-vous, si l'amitié première
Nous réunit inséparablement,
Et si l'on voit Anne mise en arrière,
Et vous de moy aimée uniquement ?

— Bien que Zerbin en beauté soit unique,
Vous inconstant et léger parsur tous,
Et plus mutin que l'onde Adriatique...
Vivre et mourir voudroy avecques vous !

On ne sçauroit être amoureux qu'on ne soit sot. Et toutesfois il y a aultant de ces gens-là au monde qu'en lieu où vous sçauriez aller.

FIN DES RECUEILS DIVERS

et bigarrés du grave et du facétieux.

TABLE ANALYTIQUE

DES MEMOIRES DE PIERRE DE L'ESTOILE

Depuis le 2 septembre 1610 jusqu'au 27 septembre 1611.

1610.

SEPTEMBRE. — Reddition de la ville et château de Juliers. — Du Jarrige, Poitevin, et de Chefbobin, Écossais, pendus en place de Grève. — Le duc de Feria, envoyé par le roi d'Espagne pour condoléance, arrive à Paris. — Pas qu'il fait à ce sujet. — Le comte de Buquoy envoyé par les Archiducs de Flandre. — Milord Wotton, envoyé par le roi d'Angletetre, apporte l'Ordre de la Jarretière au jeune roi de France, qui le traite magnifiquement en sa maison des Tuileries. — Ambassades des Princes allemands, des ducs de Savoie et de Lorraine, des Etats des Provinces-Unies de Hollande et Zélande, de la Seigneurie de Venise, etc. — Mort subite de Pénichon, joueur et blasphémateur, prisonnier à la Conciergerie du Palais. — Folie criminelle des jeux de cartes et de dés. — L'Estoile est gravement malade et se fait apporter le viatique. — Ses scrupules touchant certaines doctrines de l'Église romaine. — Il ne peut croire à l'invocation des Saints. — Controverse avec le P. des Landes, jacobin, qui juge que L'Estoile a trop lu de livres hérétiques. — L'Estoile s'en défend, tout en déclarant qu'il place la Bible et le Nouveau-Testament avant tout et au-dessus de tout; mais qu'il veut rester enfant de l'Église, encore que dégénérée. — Il se tient donc au vieux tronc (bien que pourri) de la Papauté, selon le vœu de son père mourant. — Dernières recommandations de celui-ci à Matthieu Beroalde. — L'Estoile, à peine convalescent, passe par une nouvelle crise. — Cérémonie de la Jarretière aux Feuillants. 1-17

OCTOBRE. — Le Roi part pour Rheims où il va être sacré. — Un larronneau est pendu, au bout du Pont-Neuf, tandis que les gros larrons demeurent impunis; telle est la justice du jour. — Traité *de la Vérité*, par P. D., de la Religion, tendant à une réunion des deux religions. — L'intérêt personnel des uns et des autres, aussi bien que le caractère de la nation, ne comporte guère ce rapprochement. — Entrée du Roi à Rheims. — Gentille repartie qu'il fait à

la Reine. — Il entend un sermon du P. Cotton et reçoit la confirmation des mains du Cardinal de Joyeuse. — Il est sacré par ledit Cardinal, le dimanche 17 octobre. — Il reçoit le collier de l'Ordre du Saint-Esprit. — Il tient sur les fonts de baptême le fils du baron de La Tour. — Il part de Rheims pour Saint-Marcou, où il va toucher les ecrouelles. — Rentrée à Paris. — M. de Sully fait tirer de grandes salves d'artillerie à l'Arsenal. — Beaucoup de maladies et de mortalité en ce mois d'octobre. — Etat présent de notre pauvre France : *lento igne consumimur*. 17-23

Novembre. — L'Estoile fait sa première sortie le jour des Morts et va aux Augustins rendre grâces à Dieu. — Passage d'une lettre de Juste-Lipse, dont il se fait l'application. — Procès des Jésuites et de l'Université, qui met tout le monde en l'air. — Pamphlets qui courent et trottent partout à ce sujet : *l'Anticoton*, *le Fléau d'Aristogiton*, *le Remerciement des Beurrières*. — Remise à huitaine (au 26 novembre) obtenue par les Jésuites. — Le 26, ordre de la Reine régente défendant que la cause soit plaidée. — La Cour, pour remplir l'audience, rend un arrêt contre le nouveau livre du Cardinal Bellarmin. — Si le feu Roi avait vécu, ce livre n'aurait point vu le jour. — Pour prévenir les démarches du Nonce du Pape et de l'évêque de Paris, l'arrêt est imprimé et répandu à Paris dès le soir même de ce jour. — L'Estoile obtient une sentence de provision, au rapport d'un conseiller qui sait à peine lire. — Le Premier Président, mandé par la Reine au sujet de l'arrêt contre le livre de Bellarmin. — Le Chancelier est pour l'accommodement; le Premier Président tient bon. — Le Conseil d'État rend un arrêt de sursis. — Le libraire Joualin, condamné par le Chastelet comme détenteur d'*Anticotons*, est absous par la Cour. — Saint-Germain et Josse, banqueroutiers, condamnés trop mollement. — La ferme du sel adjugée à Robin, partisan. — L'Estoile ne réussit pas à y faire entrer son fils François. — Les dieux du siècle sont Aurin et Argentin. — La déesse Pécune — Almanach du Morgard pour l'an 1611 et ses prédictions. — L'astrologie judiciaire, pure sottise. — Résolution de tout bon chrétien. — Livre pernicieux d'un Jésuite, apporté de la foire de Francfort. — Extraits dudit livre. — L'Église romaine et les Jésuites se mêlent de faire et défaire les rois et souffler la guerre. 24-36

Décembre. — Ce que L'Estoile pense du livre de Bellarmin, après l'avoir lu. — Il y a trop longtemps que le coq chante à Rome, sans que Pierre s'en soucie. — Les libertés de l'Église gallicane, compilées par Gillot. — Mot de maistre Guillaume. — Défense à ceux de Charenton d'y vendre désormais aucuns livres. — Saisies de libelles : l'*Anticoton*, le *Tocsain*, la *Copie d'une lettre du Pays-Bas*. — L'imprimeur Du Carroy n'en est pas à ses débuts et l'échappe belle, grâce à des amis. — Un sorboniste prêche l'Avent à Saint-Benoît. — Le duc d'Espernon malmené, à la porte du Louvre, par un archer des Gardes exécutant sa consigne. — La sage-femme du faubourg Saint-Marceau noyée dans la Bièvre. Traité des assassins et porte-couteaux, par Batiller, imprimé en 1603. — Lettre latine de Casaubon au Président de Thou. — Mot de La Barillère à deux Jésuites. — Le prince de Condé sort de Paris mal content. — Réponse hautaine du Nonce du Pape à un Président des monnaies. — Le Premier Président fait ses pâques à la Sainte-Chapelle. — Réponse des Jésuites à l'*Anticoton;* ils en font une distribution au Roi et à

la Cour. — Ils en présentent un au Lieutenant civil qui fait ses réserves. — Grand accident arrivé à un enfant de L'Estoile, qui met le feu à ses vêtements. — Malhabileté du médecîn De Lisle et du chirurgien Riolant en cette circonstance. — En même temps, trois petites-filles de Mme d'Eaubonne, femme de M. d'Ormesson le fils, sont victimes d'un accident semblable à leur maison des champs; l'une d'elles succombe. — Calamités de ce bas monde, surtout pour qui a grande famille. — Le prince de Condé rentre dans Paris et assiste à la réception de l'Amiral de France. — L'Estoile se défait d'un petit coffret d'argent doré et perd à la revente. — Continuelle guerre des hommes entre eux, par l'injustice et la chicane. — A quoi sert de plaider, selon le dire de Fioravanti, de Bologne. — Fin de l'année mémorable 1610. — Libelles de Paris, *id est* fadèzes et médisances publiées depuis le 1er septembre jusqu'à la fin de cette année. — Noms et nombre des morts de la connaissance de L'Estoile, pendant le même laps de temps. 36-60

1611.

Janvier. — Le Roi va ouïr une prédication du P. Binet, que le P. Coton avait beaucoup vanté, mais qui fait fiasco. — Le duc de Guise marié avec Mme de Montpensier à quatre heures du matin. — Réflexions sur les mariages des grands. — Mort singulière de Marie du Bois, fille dévote. — Un traité de feu M. Perrot, ministre de Genève. — Autre traité du même, condamné et lacéré après sa mort, en 1609. — Ceux qui veulent se poser en conciliateurs sont toujours malvenus de l'une et l'autre part. — La Coman, dénonciatrice de la conjuration contre le feu Roi. — On ferme les yeux et on se bouche les oreilles à tous les avis de ce genre. — Mort de Mlle de Fontenay, tante et bienfaitrice de L'Estoile. — Ayant vécu dans la Religion, elle meurt catholique à près de quatre-vingts ans. — Affluence de gens aux ports pour avoir du bois; il s'en noie jusqu'à treize, tant la police du Lieutenant civil est mal faite. — Mort du Président Forget, de M. Doisseau, secrétaire du Roi; de Mlles Guibert et de Chattou; de M. de la Proutière, doyen des Maîtres des Requêtes; de MM. Brion et Du Bois-Pincé, Maîtres des Comptes; de M. de Januris, etc. — Le duc de Sully, s'étant démis de l'administration des Finances, quitte l'Arsenal et met Châteauvieux en la Bastille. — D'Espernon et le Président Séguier au Palais. — Les Chambres assemblées sur le fait de la Coman. — La Villiers-Hottoman, la présidente Saint-André et la Charlotte du Tillet, sa sœur. — Une confidence faite au greffier Divray. — Le Premier Président interroge la marquise de Verneuil pendant quatre heures. — La Reine régente s'enquiert de ce qu'il pense du procès. — D'Espernon, que visent particulièrement les accusations de la Coman, vient aussi le voir, et est vertement éconduit. — La Reine fait parler au Premier Président, qui répond avec fermeté et se plaint de l'insolence de d'Espernon. — Le comte de Soissons demande à la Reine de consentir au mariage de Mlle de Montpensier avec son fils. — Opposition des princes et seigneurs de la Cour. — Querelles entre les grands, sitôt émues, sitôt apaisées. — Genève et le duc de Savoie. — M. de Bisseaux, Maître des Requêtes, nommé ambassadeur à Londres. — Libelles et écrits publiés en ce mois à Paris 61-74

Février. — Conseils au Louvre sur le secours à donner à ceux de Genève contre le duc de Savoie. — Le secours est résolu et la noblesse huguenote se prépare à marcher. — Prédications contre les Jésuites à Saint-Barthélemy, à Saint-Leu, à Saint-Innocent et à Saint-Etienne-du-Mont. — Un Conseiller-clerc du Parlement prêche à Saint-Severin. — Mort de Mlle Perrot qui, étant de la Religion, est portée au cimetière Saint-Père. — M. de Sully sort de Paris pour aller à Rosny. — Ce que L'Estoile pense de Sully et de sa fortune. — *Steganographia Trithemii*. — Marescot rapporte de Florence une généalogie de Concini, que la Reine vient de faire marquis d'Ancre. — Sa femme était fille d'un menuisier. — Réflexions prophétiques de L'Estoile. — Maigre dimanche gras à Paris. — Un bigame fouetté par les carrefours. — Un prêtre concubinaire, qui a marié sa garse à un jeune gars, est détenu aux prisons de Saint-Marceau. — Psautier de Buchanan, avec la traduction de Bèze. — Trois distiques contre les Jésuites. — La chaire de Saint-Barthélemy interdite à David, dont l'évêque de Paris craint les publications antijésuitiques. — Le Père Coton fait annoncer qu'il prêchera au Louvre. — Œcumène grec. — Le *Cabinet des Trois Perles*. — Un état vacant de Président mis à l'enchère. — La vénalité des offices. — L'état a été adjugé à d'Osombrai à cinquante mille écus. — Mort du notaire La Pie et de la veuve du conseiller de Bourgoing. — Mort de Gryneus et du ministre Constans, à Bâle, de la peste. — La foire Saint-Germain ne se tient point à Paris, à cause de la mort du Roi. — Libelles publiés à Paris. 74-81

Mars. — L'Estoile a achevé la lecture de la Bible et confirme, à ce propos, un dire d'Erasme. — Arrêt de la Cour relaxant les coprévenus de la Coman, mais la retenant en prison. — Persécution du prédicateur David par l'évêque de Paris. — On assure que Genève va être assiégée. — Sanchez, *de Matrimonio*. — P. Ramus, *de Religione christiana*. — Procès de L'Estoile contre la Du Bosquet. — Prohibition de vendre le *de Matrimonio* de Sanchez, livre déclaré abominable et livre d'un bougre. — Les Jésuites mêmes pratiquent et enseignent aujourd'hui ce bel art de sodomie, qui est une si horrible vilenie. — Mme de Loré, veuve du Cardinal de Chastillon, fait à L'Estoile un prêt de 600 francs. — L'Estoile gagne son procès, mais sans dépens. — M. Du Perron, frère du cardinal, tente d'amener Turquet de Maierne à abjurer la Religion. — L'Estoile pense que, malgré les grands abus qui sont dans l'Église, il vaut mieux ne s'en point séparer. — On fait de la religion une affaire d'intérêt temporel. — M. de Bouillon quitte Paris pour aller à Sedan. — Le Roi et la Reine régente vont à Fontainebleau. — Le Premier Président, Achille de Harlay, ayant résigné, Verdun, Premier Président de Toulouse, est nommé en sa place. — Ayant le Pape et les Jésuites pour lui, il avait la Reine avec lui. — M. de Harlay, étant pour le Président de Thou, voyait ce messager d'un mauvais œil. — M. de Thou voulait se démettre, mais il en est détourné par ses amis, notamment par M. de Bouillon. — Conduite double de M. le prince de Condé en cette occasion. — *Nolite confidere in principibus*. — M. de Thou garde son état et sa rancune. — La Reine lui dépêche le marquis d'Ancre pour lui dire de la venir voir, ce que M. de Thou décline. — Le marquis d'Ancre revient et insiste : M. de Thou, ulcéré, persiste fermement. — M. de Harlay se résout à s'accommoder avec le nouveau Premier Président et à toucher 150 mille livres comptant, plus

60 autres mille livres. — Marché bouclé le 1er avril, vendredi oré, jour bien choisi et propre à telle affaire, disait-on. — Ajoutez à tout cela les « esplingues » pour ceux qui s'étaient mêlés de l'affaire, soit encore cent mille francs tout au moins. — Le comte de Beaumont et le baron de Rochefort ont bonne part auxdites « esplingues ». — M. de Verdun y est pour ses trois cent dix mille livres, sinon plus. — Vilain trafic et infâme prostitution contre quoi L'Estoile s'élève avec force. — Un seul Lieutenant criminel gagne, par jour, plus de soixante livres. — Le nouveau Premier Président a bon renom de probité, mais l'ambition et la vanité sont ses faibles. — Il est grand catholique, mais à la jésuite, ce qui est de mauvais augure pour l'exercice de la justice. — Il est fils d'un trésorier extraordinaire des guerres, mais peu fortuné, et sa femme est fille de Le Guay, marchand de draps de soie à Paris. — Bible française, édition de Lyon, in-folio, vendue par L'Estoile à Gabriel, son menuisier, de la paroisse de Charenton. — Mort de Mme d'Ardinvilliers, veuve du Conseiller en la Cour. — Deux enfants d'un chapelier, établi sur le pont Notre-Dame, tombent à l'eau par une trappe et sont noyés. — « Quand le navire est *à l'ancre*, on n'a que faire de voiles », a dit un courtisan de la Reine qui était sans voile. — Rencontre plaisante, mais qui ne plaît pas à L'Estoile. — Vilaines peintures et diffamations faites là-dessus 81-98

Avril. — Mort de la comtesse de La Roche et de la comtesse de Saux. — Mort de Critton, lecteur du Roi. — M. de Verdun prête serment de Premier Président. C'est le Président Blancmesnil qui lui répond. Les Présidents de Thou et Jambeville ne sont pas venus. Le Président Séguier est présent, quoique mécontent lui aussi, et pour cause. — Le lundi 11, ouverture du Parlement, où le nouveau Premier Président s'évertue en grec et latin, et montre qu'il a des lettres, « mais pas si bien arrangées que celles du messager de Poitiers ». — Qui veut faire mieux fait souvent plus mal. — Zenonus, *Sermones*. — A la première mercuriale, il parla fort contre les brelans et bordeaux publiquement tolérés. — Il fait grand accueil et donne de bonnes paroles à la Sorbonne, qui vient le saluer, et aux trois ministres de Charenton. — *Discours du Gouvernement*, traduit de l'italien de Palazzo. — Mort de l'apothicaire Des Champs et de la femme de l'avocat Lavergne. — Nouveau règlement. — La police de Paris ôtée au lieutenant-civil et mise aux mains du Premier Président. — Mort de Sigongne, gouverneur de Dieppe; il est remplacé par Villars Oudan. — Belles propositions du Premier Président, qui se montre plein de zèle pour la réformation des abus du Palais et corruptions de la justice. — Greffiers, procureurs, clercs de procureurs, commissaires, sergents, il va tout épousseter, à l'entendre. — Sa réponse au lieutenant civil qui prétextait ne lui pouvoir envoyer les registres. — Prédications séditieuses du P. Gontier, à Saint-Louis. — Sur la plainte du député des Églises réformées, il est mandé par le Premier Président qui le tance fort en apparence, mais peu en réalité, le P. Coton étant présent. — Un discours au Premier Président. — Mort de M. Du Hamel, doyen des avocats en la Cour. — Mort du procureur Dardes, honnête homme, quoique procureur. — Nouveaux règlements sur la boucherie. — Livre nouveau d'un Augustin italien, pire que Bellarmin. — Faux bruit de la mort de la Reine Marguerite. — Mot de La Barillière à deux Jésuites. — Sur M. de Sigongne. — Mort de la vieille Berthe, ancienne bonne de L'Estoile, qui

était de la Religion. — Sermons de Calvin sur Job. — Autres livres qui ont passé par les feux de la Ligue. — Mort de M. de Belloy, docte jurisconsulte, à Toulouse 98-108

Mai. — Mort de Mme de la Trousse. — Accès de folie de Le Normant, avocat du Grand Conseil, fait scandale dans Notre-Dame. — Mort de la veuve de Sébastien Nivelle. — Petites médailles d'or vendues par L'Estoile. — Nouvelle apologie du ministre Capel contre les Jésuites. — *Le zèle de la Reine.* — La Reine fait fouetter le Roi pour un propos indiscret au sujet d'elle-même et de Concini. — Bout de l'an du feu Roi. — Piteux accidents, présages de malheurs. — [illegible] ensorcelé. — Un homme enragé. — Suicide en un bor[illegible] de la rue des Noyers. — Meurtre d'un soldat en la Vallée de [illegible]. — [illegible] par un autre soldat. — Une vendeuse de fromage [illegible] coups de couteau à son mari. — La Gouffé, minée par [illegible], ne parvient pas à se tuer. — L'avocat Laurier, devenu [illegible] et cocu, blesse un capitaine des Gardes qui [illegible] avec sa femme. — Femme ou fille, qui séjourne à Paris, y [illegible]. — Services pour l'âme du feu Roi. — Mort des trois plus vieux hommes de Paris, ayant ensemble plus de trois cents ans: [illegible]; Montagne, empirique; Becquet, ancien [illegible]. — [illegible] à Montauban, du centenaire Constantin, auteur [illegible]. — [illegible] d'Heidelberg et de Marseille. — Sort [illegible] de Bretagne qui est saisi et amené à Paris. — Mort de Mme de la [illegible] et de la femme de Johannit, procureur. — [illegible] par un maistre fol. — Incendie des [illegible] d'un procureur. — Livres et libelles de ces derniers mois. — [illegible] d'un Jacobin nommé Le Maltois. — Feu de [illegible] de L'Estoile. — Plaisant tableau où est représenté M. de Sully avec deux Jésuites travaillant à le couler. — Défenses par la Cour de disputer aux Jacobins les thèses : *An Papa [illegible]?* — L'abbé Du Bois étonne tout le monde par ses [illegible]. — Émeute contre ceux de la Religion enterrant un enfant à la Trinité. Le Premier Président en promet justice. — Le Roi et la Reine à Fontainebleau 108-121

Juin. — Le Premier Président et le Chancelier se voient et paraissent d'accord pour faire justice, au sujet de l'émeute de la Trinité, [illegible]. — M. le Prince va en Guienne. — D'Espernon à Angoulême. — [illegible] de Savoie devant Genève. — Questions de [illegible] à Rome. — Le fils de Turquet de Maierne, [illegible] à Genève, par La Roche [illegible]. — Le jeu de la Reine à Fontainebleau. — Affaire [illegible] du baron d'Aubeterre. — Le Chapitre [illegible] des Frères Prêcheurs, à Paris. — Le vicaire de Suresne [illegible] à Charenton. — Un parricide à Nogent-sur-Marne. — *[illegible] sur l'[illegible] de Henry le Grand*, avec une autre fadèze [illegible]. — *Procession de la Châsse de Madame Sainte-Geneviève.* — *Response aux dix-sept demandes du ministre Du Moulin.* — Vers de M. [illegible]. — Mort de Mme de Fresne et de Mlle de la Guischon[illegible]. — Un cocher pendu pour avoir forcé une femme grosse. — [illegible] causés par un violent orage et par la foudre. — Gausserie [illegible] de Charenton. — Mort du banquier L'Huillier. — Mlle de [illegible] meurt en couches. — M. de Sourches tué par Du Bou[illegible], derrière la chaire de la Reine Marguerite. — Un Religieux de [illegible]-quatre ans pendu en Grève, pour avoir tué son prieur. — *Le*

Levain du Calvinisme, etc., par sœur Jeanne de Jussie. — Mort du Grand Maître Séguier, sieur de Rancy. — Le duc de Sully à l'Assemblée de Saumur. — Le baron d'Aubeterre banni pour neuf ans. — Mort de Mme Chevalier, femme de l'imprimeur. — Edit des brelans publié à la Cour. — Mort de Mme Brulart, du financier Fromont, et autres. — La légende des *Saints* (cinq) Nicolas. — Mort de M. de Miraumont et du procureur Edmond; de M. l'avocat Dolet; de Bertaud, évêque de Séez; de M. de Trigny, gouverneur d'Amiens. — *Éloge de la vie héroïque de Henry le Grand*, par Métezeau. — Mort de Mme Roucaut, du greffier Arriste, du chanoine Bruneau. — Le Roi et la Reine reviennent de Fontainebleau. — Mort de M. de Linières et de sa femme. — Le P. Coton va à Troyes, dès qu'il apprend qu'on n'y veut point de Jésuites, mais il y perd son temps. — Arrêt contre les mutins de la Trinité. — Déclarations contre les brelans, etc. — L'évêque de Paris dit la messe à Saint-Paul. — L'abbé de Saint-Victor chante sa première messe en Sorbonne. — M. d'Aumont tué à Châteauroux. — Mort du Maître des Requêtes, M. de Sauzelles et du médecin Penna. — Trois laquais pendus pour assassinat et bigamie. — Le livre de M. Turquet défendu. — Fausse lettre de rémission fabriquée par le secrétaire du gendre du Chancelier. — Mariage de M. de Nemours avec la fille de Savoie. — Mot du feu Roi. — Le bac et passage de Trilport-sur-Marne. — Ceux de La Rochelle sont sur leurs gardes, comme on leur en a donné avis, même à l'encontre de M. d'Espernon. 121-127

Juillet. — Deux des séditieux de la Trinité fouettés; les auteurs admonestés. — Accidents causés par une chute de pierres. — Arrivée des députés de la Religion. — Mort de Mlle de la Fons et de Mme Le Roux. — Mort de la femme du libraire Blaise et de l'avocat Godart. — *Discours sur la prise de Lango.* — *Le Surveillant de Charenton.* — Charles Retouple, provençal et huguenot, pendu. — Plusieurs morts soudaines. — La Roche Guiffard arrêté et relâché. — Déclaration contre les rencontres et duels. — Mme de Longueville s'attache le fils de l'Estoile. — M. d'Eguillon tué par Baronville, fils de Montescot. — Mort du principal du Collège de Montagu. — Cahiers de ceux de la Religion. — Un gentilhomme décapité pour assassinat. — Deux maisons brûlées, près du Louvre. — Bannissement pour neuf ans d'un gentilhomme qui a coupé l'oreille à un avocat. — Paris, jeune docteur de Sorbonne, prêche avec grand succès, à Bourges, contre les Jésuites. — M. de Marcoussis veut émouvoir le peuple d'Orléans, mais n'y réussit pas; M. de Mayenne se refuse à agir contre les Huguenots. — Cynique peinture et pasquil contre le marquis d'Ancre. — D'Arsi traîné mort à la voirie; Montescot décapité en effigie. — Le livre de Du Plessis Mornay. — Déclaration du Roi. — Le Cordelier empirique du faubourg Saint-Jacques et son « Or potable ». — Mort du marchand Monsiçot et du Maître des Requêtes Marescot. — *Les justes Grandeurs de l'Église romaine.* — Le livre de Turquet. — Un Advis de La Primaudaye. — Les Chambres assemblées pour l'affaire de la Coman. — Trois jeunes hommes roués vifs pour avoir forcé une femme et tué son fils. — Le Roi et la Reine à Saint-Germain. — Une jeune fille pendue en Grève pour infanticide. — Mort de l'avocat Faulcon, de Parisot et de la fille de Le Noble. — Trois prédications sur la canonisation de Loyola. — La Coman condamnée à la prison perpétuelle, et ceux

qu'elle accusait déclarés innocents. — Le livre de Turquet, acheté 54 sols et trouvé très beau. — M. Le Fèvre fait précepteur du Roi, au lieu de M. Des Yveteaux, congédié par l'influence du marquis d'Ancre. — Préface hardie du livre de Du Plessis 127-134

Août. — *Apologia Card. Bellarmini.* — Remonstrance et conclusions des Gens du Roy. — Discours du marquis des Sorciers. — Comédie de Messieurs les Enfants de France, à Saint-Germain. — L'Italien La Tour, banqueroutier, attaché au carcan, dans la tour du Palais, et condamné à neuf ans de galères et au bannissement. — Deux gentilshommes, députés du Languedoc, se battent à cheval, vers le Temple; l'un des deux est tué, l'autre arrêté. — Gros jeu du marquis d'Ancre. — Le chevalier de Vendôme hors la Cour et pleuré du Roi, ne veut être consolé. — Première leçon de Le Fèvre au Roi. — *L'Antijésuite.* — *Le Catolicon de Saumur.* — Le Roi et la Reine reviennent à Paris. — Le marquis d'Ancre part pour la Picardie en grand équipage. — Montescot décapité en effigie. — Querelle du marquis de Nesle et du comte de Brenne. — Le Roi touche les malades, va à confesse, dort au sermon et y voudrait faire porter son lit. — Reboul, converti et stipendié du Pape, est mis en prison à Rome pour libelle contre Villeroy. — Plaintes du Nonce contre le livre de Servin. — Le livre de Du Moulin pour le Roi d'Angleterre. — Moquerie de mariniers contre les Hugenots revenant de Charenton. — Mort du notaire Le Roy; du petit-fils de M. Broué. — Les Jésuites remis à leur place par le Président de Leverdis. — Servin refuse de répondre au livre de Du Plessis. — Mort soudaine d'une marchande. — Mort de Pinelli, doyen des Cardinaux, et d'Ascoli, sous-doyen. — Le Pape fait onze cardinaux. — Lettres-patentes de la Reine enjoignant à ceux de Saumur de se déporter. — Retour du marquis d'Ancre. — Mort de M. de Bragelonne; de Mme de Chastillon. — Livres de Du Plessis arrêtés à la douane, puis rendus, mais prohibés à Paris 134-139

Septembre. — Mort de Mme de Gréban et d'un jeune Allemand, tous deux de la Religion. — Un jeune bénédictin enterré dans l'église Saint-Germain. — Mort de Mme Vincent; d'un jeune gentilhomme gascon, de la Religion. — Livret nouveau contre les Jésuites. — *Le grand Colysée,* etc. — Arrêt du Conseil pour la modération des taxes. — Mort de Bazin, médecin, d'un clistère. — Mort du maître d'hôtel du roi Du Beloy. — Mot piquant sur le Premier Président et la satisfaction qu'il a de lui-même. — Affronteur et vendeur de fumée. — Mort de M. de Rambouillet. — D'Elbène, dit de Venne, meurt au Collège de Cambray. — Un arrêt de la Cour. — Le Cahier de ceux de Saumur. — Lettre du Cardinal Du Perron à Casaubon. — Arrêt contre les banqueroutiers La Tour et Lussardo. — Rencontre de l'Armée turque et du Général des Galères de Florence. — Arrêt pour l'entretien des pauvres gentilshommes, capitaines et soldats estropiés. — Mort des Conseillers La Boissière et Coussemie. — Un traité de M. de Savaron. — Mort des conseillers Botin et Emery; du médecin Perdulois; du trésorier Le Gras; de la duchesse de Mantoue, sœur de la Reine régente; de M. de Bouvron, de la Religion. — Le fils de l'Estoile part pour la Normandie, où il va dresser inventaire des terres de Mme de Longueville. — *Miræi Parentalia.* — Sentences et arrêts d'Utrecht. — Baptême d'une fille de l'Ambassa-

drice d'Angleterre, ayant le Roi pour parrain et la Reine régente pour marraine. — Surveillance des offices des Secrétaires du Roi. — L'hôtel de Luxembourg acheté par la Reine. — Le maréchal d'Ancre perd au jeu. — *Tout est triste, et comme noirci d'ancre,* — .... *I.-C., salva mia vita* . . . . . 139-142.

RECUEILS DIVERS

Bigarrés du grave et du facétieux, du bon et du mauvais, selon le temps.

NOTE DES EDITEURS 144

Rencontres et Dicts facétieux. 145
Bouffonneries de Chicot au Roy durant la Ligue. 151
Stances amoureuses de la Roine de Navarre sur ses amours avec Champvallon (1581). 157
Stances de Porchères sur la mort du filz ayné du Duc de Savoye. 160
In obitum Ducissæ Belfortiæ. Versus annales Dominici Baudii (1599). 163
Stances par sixains, sur la mort de Madame Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort et marquize de Montceaux (1599). . . 164
Les Professeurs du Roy. *Au Roy*. 167
Remonstrance aux François sur les misères qu'ils souffrent. . 167
Sur les finances de la France, dont M. de Rhosni estoit gouverneur 172
Stances faictes du temps que la marquize de Verneuil estoit prisonnière. 173
La composition et vertus du Bonnet cornu. 183
Tableau de l'abomination de la Grande Paillarde, pris du chap. 17 [de l'Apocalypse. 192
Stances de Porchères à Nostre-Dame de Mondevis, où Son Altesse [le duc de Savoie] fit un pèlerinage à pied. 193
Drolleries. 195
In reditum Reginæ Margaretæ in Gallias (1605). 204
Sonnet. *Pauvrette, que fais-tu?* 205
Estreines de Madamoiselle Robin à un gentilhomme (1606). . 206
Visions d'Aristarque (1606). 206
Sur le mariage du Roy et de Marguerite de Valois (1572). . . 214
Sur le mariage de Madame, sœur du Roy (1599). 214
A la Reine Marguerite, sur la mort de Saint-Julien, son mignon (1606). 214

Sur la mort dudit [illegible] 214
[illegible] sur [illegible] mort 215
[illegible] amoureux sur [illegible] mort, faits par [illegible] 215
Sur le mesme 218
Sur le pourtraict de [illegible] 221
Dialogue de [illegible] et de [illegible] 223
Le Confiteor de la [illegible] 225
[illegible] de [illegible], qu'on appelle l'Apocalypse (1606) 226
Le grand et perilleux combat de quatre courtisans pour une damoiselle 229
Les merveilleux effects que la Foire S. Germain produit . . . 231
[illegible] 231
Facetie 232
Sur les belles conceptions du livre de la fille de Beaulieu (1606). 233
La Bonne Aventure de Cascarette 234
Description de la Mode qui court 236
Aux Dames 241
Plainte d'une damoiselle 241
Facetie 242
Médisance contre des cheveux 243
Folastrerie 244
Les confessions de Noël de l'an 1605 245
Vers satyriques contre Madamoiselle du Tillet 255
Contre un certain poète 261
Autre. *Je le tiens pour un sçavant maistre* 261
Il sied fort bien à Izabelle 261
Icy repose Ajax, auprès de son escu 262
Villanelle 262
Resveries 271
Aultre mesdisance 274
Sonnet. *La femme est tousjours femme* 275
Sacrifice à la Liberté 275
Bouffonnerie de Cour, qu'on a surnommée *Les Cornes* (1606). 276
Stances sur la mort de Monsieur de Bèze, par le sieur de Chandieu 279
Mot de la marquise de Verneuil 280
Inventaire des meubles de la Nymphe au petit museau 281
Mesdisance. *Dès le jour de vos espouzailles* 284
Aultre mesdisance. *Voyant venir sur le pré* 285
Dialogue sur le pourtrait de feu Monsieur de Guise 288
Distique. *Qui pariter mutum cernit* 289
Contre Madame de Montpensier 289
Juliani et Caroli, Apostatarum, Παράλληλα 290
Epitaphium Roberti Stephani, a seipso ægrotante dictatum . . 291
Anagramma acrotetrastichon 291
Roberti Stephani versus. De triplici Hecate. — Ad Musas. — Musæ. — Ad senem quemdam, strena. . . . . Camini inscriptio. Alia. *J. A. T.* 1579. . . . . In armillas crinales. 291
Bironii tumulus. R. St. 292
In Philipp., Hispan. Regem, vermibus erosum 293
De Renato Birago, ex milite Cancellario facto a Carolo IX, Galliarum Rege (1572) 293

In causidicum quemdam, qui, ob sibi ereptam speratam suam, se conjecit in ordinem Carthusianorum. PASSERATII. 293
Ad Tullæum, Primum Præsidem. P. RONSARDUS. 294
In Reginam Angliæ Ἄδηλον. 294
In piscem frigore evectum et inclusum glacie. 295
In luscum Carlum et luscam sororem Isabellam. PASSERATII. . . 295
In mysticos apices litterarum nominis Margaritæ Vallensis : Vertu garde l'amy. BARNAB. BRISSONIUS. 296
Sur le nom tourné de Marguerite de Valois : *Vertu garde l'amy* 296
In Cardinalium, in Conclave (ut vocant), ad Pontif. Max. electionem, abditorum solitos ambitus et largitiones perniciosamque cunctationem. Ἄδηλον 297
In nummum argenteum, vulgo Ducaton, nuper excusum... Caroli Emanuelis, subaudiæ ducis... cum hac inscriptione : Oportune. 297
Symbolum Ducis Sabaudiæ : F. E. R. T. TH. BEZA. 298
In Venetias. Ἄδηλον 299
Sonnet au Pape Grégoire XIV (1591). 299
Au mesme. *Tout beau, Prince Romain !* 300
Au mesme. *Vous estes, Père Sainct.* 300
Quatrain (1586). 301
De tribus Th. Bezæ uxoribus. 301
Sonnet. *Tous ces riches palais* (1590). 302
Georg. Buchananus, Scotus, card. Uthenhovio, Gandavensi, de Franciscano suo. 302
De Bucchanano. P. MONTAURENUS. 303
Ad Michaël. Hospitalium. FLOR. CHRIST. 304
Sonnet. *N'espérons que jamais* (1588) 304
Bombus apiculæ contra Gregorii XIV, Pontificis, fulmina . . . 305
De Bulla pontificia. FLOR. CHRIST. 306
In lusciniam, quæ, postquam Regi dono data est, obmutuit. PASSERAT. 307
Ad illustriss. virum Achillem Harlæum. N. BORBONIUS. 307
Distichon Cynædicum. MURETI. 308
Flor. Christiani parodia ex Catulli fasello, in Muretum. . . 308
In hujus mortem his versibus lusit Theod. Beza. 309
Ad Theod. Bezam, novos numeros gallicæ linguæ reprobantem. N. RAP. 310
A luy-mesme, après qu'il eust changé d'advis. N. RAP. 310
Au Roy d'Angleterre, Escosse et Irlande, Jacques, sur la musique de Claudin le Jeune. 311
Sur la mort dudit Claudin le Jeune, compositeur de la musique du Roy. N. RAP. 311
Jac. Aug. Thuano, in Supremo Senatu Præsidi, Hortulus. N. RAP. 312
Ejusdem, ad dominum Puteanum, Senatorem Paris. 313
In insulanum pragmaticum. Pro Jos. Scalig. Hendecasyllabi. 314
Aquo piscatorius. 316
Aquo vectorius. 316
In pulicem Pictavii decantatum. 317
XXIV Sonnets de Grévin, sur Rome. 317
Question du Roi et piquante réponse. 318
Tableau satyrique du Roi et des quatre piliers de l'Etat. (1600). 328

A Monseigneur de Rosny, Conseiller du Roy et Superintendant de ses finances. N. Rap. 329
Maximiliano Bethunæo, Rodomaci Domino 338
Version de la satyre VI d'Horace, du liv. II, par N. Rapin. . . 339
Version de la satyre VI d'Horace, du liv. III : *Delicta majorum*. 346
Version de la V^e^ Ode du liv. IV : *Divis* 348
Quinti Septimii Florentis Christiani Prologus in Vespas Aristophanicas. Ad Senatum Populumque forensem 350
In Michaëlis Hospitalis effigiem Franc. Portus. 353
Non quia Musarum non est mihi numen amicum. Fl. Christ. . 353
Ἀνδρὶ σοφῷ καὶ ἀριστεῖ (*Philippo Mornæo*) μῦλος προσφωνητικὸν, Φλ. Χριστ. 354
Patriæ desiderium, cujus status nunc deterrimus. 357
Clar. viro Valerio Colino, Jac. Aug. Th. (1545). 360
Version de la VII^e^ épode d'Horace, en vers mesurés, par N. Rapin. 360
Ad Claudium Puteanum, Reg. Consiliarium Paul. Melissus Francus. 361
Ad V. C. Achillem Harlæum, Senatus Paris. Prim. Præsidem. N. Borbonius. 363
Precationes M. Ant. Flaminii, quas, Romæ dum febri laboraret, conscripsit anno 1550 364
Ad Scevolam Sammarthanum Th. Bezа 365
In Aristotelis simulacrum, antiquo opere effictum, referens Mich. Hospitalii vultum proxime, et ad vivum Ger. Valens, p. p 365
In natalem Delphini. Domin. Baud. 366
In natalem Delphini Galliæ. Raph. Thorius Bellio. 366
Sur la naissance de Monseigneur le Dauphin. 367
Autre. Sur ladite naissance. 367
Epitaphium Jac. Cujacii 368
Amuletum adversus Invidentiam. Nic. Rigaltius. 369
In effigiem Præsidis cujusdam. 369
Versus audita salute Justi Lipsii. Fl. Christianus. 370
Ad Emerium. 370
Ad D. Du Bouchage 370
Ad Cl. V. Portæum. 1586 371
Φιλίππῳ τῷ Πορταίῳ... Εὐχαρισμός 371
Latine. Ad P. Portæum. N. Rapinus. 371
Ad Henricum Navarræ Regulum, anno 1589. *N. Rap. P.* . . . 372
Ejusdem, in longos nasos ludicrum. 374
Ejusdem, pro Pyramide Castellia Epigraphe. 375
Franci veri quotquot estis. Th. Bez 376
De Missa. Ad Regem. 376
Theod. Bezæ, Vezelii, Ode triumphalis ad Elisabetham, Angliæ Reginam, de clade Hispanicæ classis. 377
Drollerie, affichée au Pasquil de Rome, à ce sujet 379
Versus annales. Henricus Borbonius Princ. condensis. 1587. — *Lud. Borbon. Pater.* 1569. — *D. Guisius et frater.* 1588. — *Aliud.* — *Henricus III, Gallor. Rex.* 1589. — *Aliud.* — *Aliud.* — *Aliud.* — *Regina Scotiæ.* 1587. — Sur la paix d'entre les Rois de France et d'Espagne. 1598. — Sur la mort

de la Pucelle d'Orléans. — Sur la blessure du Roy Henri IV. 1594. — De la Roine d'Escosse. — Sur la mort de ceux de Guise. — Sur les mesmes. — Sur la naissance de M. le Dauphin. — Autre. *Dominicus Baudius auctor.* 379
Version de l'hymne : *Vexilla Regis prodeunt*, par Monsieur d'Évreux. 382
Hieronymi Fracastoris ad Episcopum Guibertum Carmen. . . 383
Ejusdem, de Fuga Caroli Cæsaris 384
Parodia Eobani Hessi. 385
Ex Clem. Maroto, Epitaphium G. Bellaii Langæi, Præfecti Regii, Salm. Macrino auctore. 386
In obitum viri clar. Jo. Frambergi 386
Morientis verba : 1° *Ad corpus ;* 2° *Ad animam.* GERMANUS AUDEBERTUIS, Aurel. 387
Jac. Aug. Thuani in Mallianam Arcem scazon. 388
Ejusdem. Iolas alter. 391
Viri pii votum. 395
Version de la IX° ode d'Horace, du liv. III : *Donec gratus eram* 395
Sur l'Amour 396

A PARIS

DES PRESSES DE D. JOUAUST,

RUE SAINT-HONORÉ, 338

MÉMOIRES-JOURNAUX

DE

PIERRE DE L'ESTOILE

PRIX DE CHAQUE VOLUME :

Sur papier vergé des Vosges. . . . . 15 *fr.*
Sur papier fort de Hollande (100 *exempl.*). . . . . 20 *fr.*
Sur papier Whatman (25 *exempl.*) . . . . . 30 *fr.*

De tous les Mémoires que nous a laissés le XVI^e^ siècle, les plus curieux sont, sans contredit, ceux de P. DE L'ESTOILE, grand audiencier de la Chancellerie de France, principalement pour les règnes de Henri III et Henri IV. Grâce à ces incomparables *Recueils* (que leur auteur appelait aussi ses *Registres-Journaux*, *Tablettes*, *Mémoriaux*, etc.), nous possédons les plus précieux renseignements sur cette époque à la fois si troublée et si brillante de nos annales.

Mais ce trésor d'informations et de vérités, *jamais on ne l'a possédé en entier.*

Les publications faites au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle ont toutes été plus ou moins mutilées. Les plus complètes, même celles qui ont paru en 1825 et en 1837, présentent encore les plus regrettables lacunes, les manuscrits existant alors n'ayant pas toujours été mis à profit, et ceux qui manquaient depuis longues années n'ayant été retrouvés que depuis cette époque.

Cependant, en 1837, MM. Champollion eurent à leur disposition le manuscrit original du *Journal de Henri III*, saisi à Saint-Acheul en 1793, et ils en tirèrent d'importantes additions. Enfin M. Halphen a publié, en 1862, une continuation des Mémoires « commençant le 1^er^ de l'an 1589 jusques à la fin de febvrier de l'an 1602 », qui n'avait jamais encore été signalée.

Restait à découvrir la portion demeurée *inédite* et faisant lacune parmi tous ces textes publiés; à ajouter au *Journal de Henri III* tout ce qui a été laissé de côté; à reviser sur les originaux tout ce qui a été imprimé jusqu'ici incorrectement, et à restituer quantité de passages; à combler quantité de vides; à relever dans les Recueils annexes de L'Estoile (« Belles figures et Drolleries, etc. ») quantité de fragments omis, de pièces, d'éclaircissements, de clefs; enfin à conférer les variantes, les cartons, les suppléments, etc. Enfin, après avoir, pour la première fois, reproduit les manuscrits dans leur forme et teneur, il fallait une annotation critique, historique, biographique, bibliographique, annotation qui a tant d'importance lorsqu'elle est faite soigneusement, et qui, avec un L'Estoile complet, devient une sorte d'encyclopédie de son temps.

C'est à cette tâche considérable que se sont appliqués les collaborateurs de la présente édition, qui semble pouvoir être présentée, sans trop de présomption, aux curieux de notre temps, comme vraiment *authentique*, *complète*, et, s'il est jamais permis de le dire, *définitive*.

Tout est déjà mis à profit, copié, collationné. Le concours actif des collaborateurs, associés pour s'entr'aider dans une œuvre aussi multiple, assure à l'impression une marche rapide.

La publication fera environ 12 volumes. Les derniers volumes seront consacrés aux Notes et à la Table générale des matières et des noms de personnes et de lieux.

8678. — Paris, imprimerie Jouaust.

ORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIB
ANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERS
NIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRAR
BRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANF
ITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · ST
IES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UN
ORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIB
ANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERS
NIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBR
BRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STAN
ITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · ST
IES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UN
ORD · ITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIB

Stanford University Libraries
3 6105 013 442 970
DC
122.9
L4A2
v.11
Stanford University Libraries
Stanford, California
Return this book on or before date due.